This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BIBLIOTHECA LAMONIANA.

R
788

4 vols. in 3
m/s/
Bt from. Edwards.
4. vols in 3
3/3/
2033 f. 25

3

237

~~180.~~

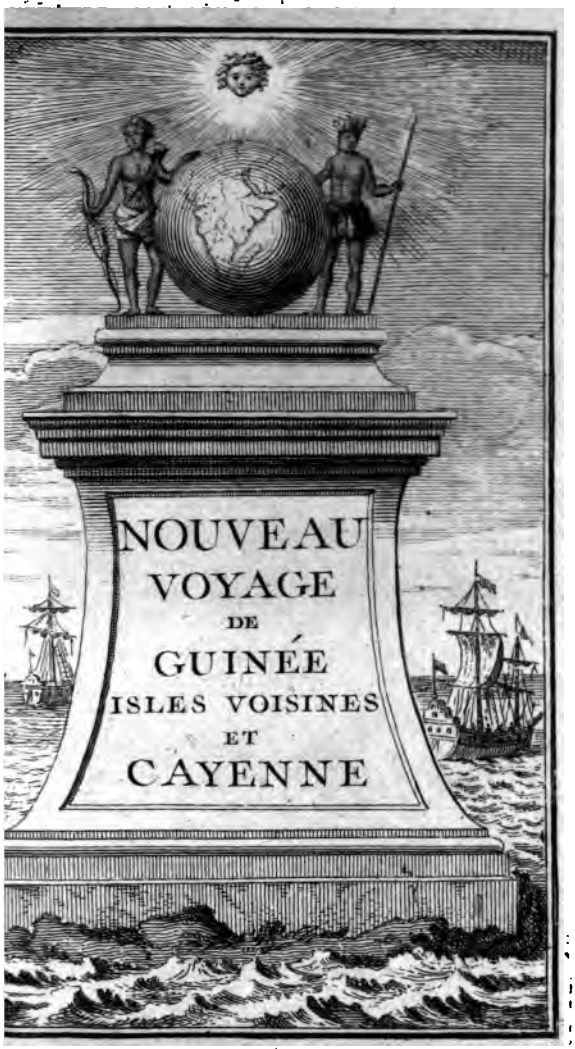
NOUVEAU
VOYAGE
DE
GUINÉE
ISLES VOISINES
ET
CAYENNE

VOYAGE
DU
CHEVALIER
DES MARCHAIS
EN GUINÉE,
ISLES VOISINES,
ET A CAYENNE,
Fait en 1725, 1726 & 1727.

ntenant une Deſcription très exacte & très étendue de ces Païs, & du Commerce qui s'y fait.

richi d'un grand nombre de Cartes & de Figures en Tailles douces.

ır le R. Pere LABAT, de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

TOME PREMIER.

A PARIS,

ıez GUILLAUME SAUGRAIN, Quay de Geſvres, à la Croix Blanche.

M. DCC XXX.

Avec Approbation, & Privilege du Roy.

BODLEIAN
LIBRARY

PREFACE.

LE Public ayant paru content de la Relation que je lui ai donnée de l'Afrique Occidentale, depuis le Cap blanc juſqu'à la Riviere de Serrelionne en 1728, je me ſuis trouvé engagé de pourſuivre la deſcription des mêmes côtes, depuis cette Riviere juſqu'au Cap Gabon & à Coriſeo, nouvel établiſſement des Portugais dans ce Païs.

J'avois ſur cela d'excellens mémoires, tant des Portugais que des François, qui me mettoient au fait d'une infinité de choſes curieuſes & nouvelles, mais qui cependant ne ſuffiſoient pas pour remplir entierement mon deſſein. J'étois prêt de l'abandonner, lorſque le hazard me procura la connoiſſance du Chevalier des Marchais

grand homme de mer, qui dans les voïages qu'il a faits en Afrique, en Amerique & dans bien d'autres lieux, s'eſt acquis de vaſtes connoiſſances de tous ces Païs.

Il revenoit alors d'un voïage qu'il avoit fait à la côte de Guinée & à Cayenne, en qualité de Capitaine d'un vaiſſeau de la Compagnie appellé l'Expedition. Il avoit rectifié dans ce voïage les obſervations qu'il avoit faites dans pluſieurs autres précedens, ſur le giſſement des côtes, ſur les vents, ſur les courans, ſur les ſondes, ſur la nature du païs, ſur les mœurs des habitans, leurs religions, leurs gueres, leurs commerces, leurs langues, les limites de leurs Etats, leurs origines, & généralement tout ce qui eſt neceſſaire pour nous donner une connoiſſance claire, diſtincte & parfaite de ces Païs & de ceux qui les habitent, ou comme naturels, ou comme étrangers.

Cet Ouvrage diviſé en quatre Volumes, commence à la Riviere

de Serrelionne, où j'avois terminé ma Relation précedente de l'Afrique Occidentale, & finit à la Riviere des Camerones ; il renferme toute la côte contenuë depuis le cinquiéme dégré de longitude, juſqu'au vingt-troiſiéme, ce qui fait trois cent quatre-vingt lieuës à vingt lieuës au dégré, ſur ſix dégrez ou environ de latitude ſeptentrionale, c'eſt-à-dire depuis le neuviéme juſqu'au troiſiéme excluſivement.

On verra une ſuite des établiſſemens que nos premiers François Normands ont faits ſur ces côtes qu'ils ont découvertes les premiers, & bien long-tems avant que les autres Européens ſongeaſſent à les y ſuivre & à troubler le commerce avantageux qu'ils y avoient commencé & établi.

Rien n'eſt plus détaillé que ce que le Chevalier des Marchais nous rapporte, il ſemble qu'on ſoit ſur les lieux, qu'on y traite, qu'on y commerce avec tous ces differens peuples.

Il n'y a point de Caps, de Golphes, de Montagnes, de Rivieres de Ruiſſeaux, de Plages, de Mouillages, de hauts fonds, d'écueils qu'il n'ait vûs, frequentés, ſondés, viſités & deſſinés avec le ſoin & l'exactitude d'un homme curieux, habile, entendu, bon Deſſinateur, bon Geometre, bon Pilote, excellent Capitaine.

La connoiſſance & la facilité de parler la plus grande partie des Langues differentes qui ſont en grand nombre dans ces differens Etats, lui a fait faire des découvertes, auſquelles ceux qui ont toujours beſoin d'un Interprete ne peuvent jamais arriver; car on ne ſçauroit s'imaginer combien il eſt utile, & même neceſſaire de ſçavoir la Langue de ceux avec qui on traite, combien elle donne de facilité pour le commerce, combien elle découvre de choſes, combien elle abrege les affaires.

Les differens voyages que mon Auteur a fait ſur ces côtes, & ſes

bonnes manieres pour les Habitans & pour les Souverains, lui avoient tellement aequis leur eſtime & leur affection, que les Rois & les Peuples s'empreſſoient également à le recevoir chez eux avec tous les honneurs & la cordialité dont ils ſont capables; à lui offrir des établiſſemens & le preſſer de les accepter, d'y bâtir des Forts, de s'y établir & d'y fixer un commerce, dont il eſt certain que la Compagnie qu'il ſervoit auroit retiré des avantages conſiderables.

Quoiqu'il n'oubliât pas ce que la prudence exige d'un Capitaine en ces occaſions, il ſçavoit ſi bien prendre ſes meſures, qu'il ne pouvoit jamais être ſurpris, & il étoit toujours ſur ſes gardes, quoiqu'il ſemblât s'abandonner entierement à leur bonne foi & à leur diſcretion; deux choſes également neceſſaires à un Commandant; mais qu'il eſt difficile de trouver réünies dans un même ſujet, ſur tout dans un François, dont le caractere franc & ſin-

cere eſt ſouvent la duppe de ces Peuples, qui ſont naturellement fourbes, diſſimulés, avides, cruels, & que l'honneur & la religion ne gênent ſur quoique ce ſoit.

Comme le plus grand commerce des François ſur cette côte, eſt à preſent principalement au Royaume de Juda, c'eſt auſſi à la deſcription de ce petit Etat, que le Chevalier des Marchais s'eſt attaché plus particulierement; le détail qu'il en fait ne peut être plus étendu, plus circonſtancié, plus inſtruiſant; ce n'eſt point ſur le rapport d'autrui qu'il écrit, c'eſt un témoin oculaire qui parle, qui rapporte ce qu'il a vû plus d'une fois, en habile homme & incapable de prendre le change.

Il s'eſt trouvé à la mort d'un Roi de Juda, il a vû les céremonies de ſa pompe funebre & le cruel maſſacre qu'un long uſage a autoriſé chez ces Peuples pour honorer la mémoire de leurs Rois défunts.

Il a aſſiſté à l'inthroniſation & au

couronnement de ſon Succeſſeur, ce qui s'y paſſe eſt ſi extraordinaire & ſi nouveau pour nous, qu'on peut aſſurer par avance le Lecteur qu'il ſera content des détails dans leſquels on eſt entré.

Rien n'eſt plus particulier que la maniere dont l'Héritier préſomptif de la Couronne eſt élevé, la vie de ces Princes quand ils ſont dans leur ſerail, le nombre de leurs femmes, leurs differentes claſſes, leurs occupations, leurs habits, leur maniere de vivre, le reſpect qu'on a pour elles; comment on les punit quand elles ont manqué à leurs devoirs, ſur tout à la fidelité qu'elles doivent au Souverain qui leur a fait l'honneur de les mettre au nombre de ſes femmes: honneur pourtant que pas une fille n'ambitionne, & qu'elles fuyent à cauſe des conſéquences, juſqu'à ſe donner la mort, plûtôt que d'être obligées de l'accepter.

On eſt entré dans le détail le plus curieux & le plus étendu que

l'on puiſſe s'imaginer ſur ce qu regarde la police, le gouvernemen & les maximes de l'Etat ; ſur ſor étenduë, la diviſion de ſes Provin ces, la culture des terres, leurs pro ductions, les revenus du Souve rain, les dépenſes qu'il eſt oblig de faire, ſes forces, ſes armées l'adminiſtration de la Juſtice, le Grands qui compoſent la Nobleſſ de l'Etat, leurs habillemens, leur emplois, leur maniere de traite avec leur Souverain, ſoit en public ſoit en particulier, les rangs qu'il gardent entre-eux & dans les cé remonies publiques, dans leurs vi ſites ou quand ils ſe rencontrent les honneurs qu'ils exigent des par ticuliers dans les occaſions.

C'eſt dans ce ſeul Ouvrage qu'or trouvera au vrai la religion ancien ne & moderne de ces Peuples. L culte qu'ils rendent au grand Ser pent qui eſt à préſent leur princi pale divinité, & à leurs autre Dieux inférieurs.

On verra d'où leur eſt venu c

nouveau Dieu, par quelle occasion; quelle raiſon ils ont eu de l'adorer, comment ils s'acquittent de ce culte, avec un détail des proceſſions & des offrandes que l'on fait à ſon honneur en certains tems, & dans certaines circonſtances; quels ſont ſes Miniſtres de l'un & de l'autre ſexe, comment les jeunes filles ſont initiées à ces miſteres, les privileges de ces filles & le droit qu'elles ont de faire enrager ceux qui ſont aſſés fous pour les épouſer. Quelques hiſtoires ſur ce ſujet divertiront agréablement le Lecteur; car on n'a rien oublié de tout ce qui peut lui faire plaiſir & l'amuſer en l'inſtruiſant.

Le Roy de Juda quoique Souverain & fort abſolu dans ſon Etat, releve du Roy d'Ardra ou d'Ardres, qui députe un de ſes Officiers pour lui mettre ſur la tête la couronne ou ce qui en tient lieu, après que le Roy de Juda a fait faire par maniere d'hommage les réparations convenables à la porte principale de la Ville d'Ardres.

Ce même Roy d'Ardra eſt enco re-Souverain des Rois de Popo & de Cotto, quoiqu'il releve lui-mê me du Roy de Benin, & que c dernier releve encore d'un autr Souverain, dont le Royaume o l'Empire eſt à l'Eſt, & ſe nomm ſelon quelques-uns Biafara. Nou n'en dirons pas davantage, afin d ne rien avancer legerement, & qu ne ſoit pas fondé ſur de bonne preuves.

Il y a au Nord d'Ardra deux petit Royaumes appellés Fouin & Oul coumi, & au-deſſus de ces deu là un plus conſiderable, appellé Da houme ou Dahouma.

Il y a apparence que ce dernie Souverain a de grandes prétention ſur ces quatre Etats, ou qu'il a eu de fortes raiſons de leur fair la guerre, puiſqu'il eſt ſorti de ſe Etats en 1728. avec ſon armée, qu'i a attaqué le Roy d'Ardres, l'a dé fait, l'a pris priſonnier, & lui a coupé la tête de ſa propre main Après cela il s'eſt emparé de ſe

Etats, s'eſt logé dans ſa Capitale, dans ſon Palais, a joint les femmes du défunt à celles qu'il avoit amenées avec lui, en un mot il s'eſt fait Roy d'Ardres comme il l'étoit de Dahouma.

Son armée n'étoit pas fort nombreuſe, on prétend qu'il n'avoit que dix mille hommes, ceux qui lui en donnent le plus, ne la font monter qu'à vingt mille. Mais c'étoient des troupes choiſies, également braves & bien diſciplinées, conduites par un Prince plein de valeur & de prudence, & ſous lui par des Officiers d'experience, & tellement obéïſſantes & ſoumiſes à leurs Chefs, & ceux-ci à leur Souverain, que pas un Officier ni Soldat n'avoit oſé s'approprier la moindre choſe du butin & des dépoüilles de l'ennemi, ſous peine de perdre la tête ſur le champ. Ils étoient obligés de tout rapporter à la maſſe commune, dont le Roy faiſoit la répartition comme il le jugeoit à propos.

Ces Troupes entrerent dans le Royaume de Juda après la conquête de celui d'Ardres, & y commirent de grands déſordres.

Ce n'eſt pas la coutume que les Rois de Juda ſe mettent à la tête de leurs Troupes, ils ne ſortent jamais de leur Palais depuis qu'ils ont été couronnés, que pour aller une ſeule fois rendre viſite au grand Serpent, & lui faire leur hommage & leurs préſens.

Le Roy de Juda apprenant l'irruption que celui de Dahouma faiſoit dans ſon Etat fit aſſembler ſes Milices. Les Gouverneurs de ſes Provinces mirent ſous les armes celles de leurs Gouvernemens; mais ſoit qu'il y eut de la meſintelligence entr'eux, ſoit que quelques-uns fuſſent gagnés par le Roy de Dahouma, les uns ſe retirerent, les autres qui étoient en conteſtation ſur le rang, la préſeance & le commandement, ſe comporterent ſi mal qu'ils furent aiſément défaits par ce Roy étranger, qui en fit un grand

carnage, prit un nombre infini d'Eſclaves ou de Priſonniers, car c'eſt la même choſe. Le païs fut ravagé, pillé, détruit, la Ville capitale emportée ſans réſiſtance, pillée & brulée. Les Comptoirs des Européens eurent le même ſort, & ils auroient été fort à plaindre, s'ils n'avoient pas eu des Forteresſes au bord de la mer, où ils ſe retirerent, & où ils ſauverent ce qu'ils purent faire tranſporter des Comptoirs qu'ils avoient dans la capitale du Royaume.

Le Roy de Juda abandonna ſon Palais & ſe ſauva dans les bois & dans les montagnes pour mettre ſa vie en ſûreté, & épargner au Roy Dahouma la peine de lui couper la tête, comme il avoit fait au Roy d'Ardres. Telle étoit la ſituation de ce Royaume déſolé, lors des dernieres nouvelles qu'on a en reçûes.

Mais comme tous ces Princes Noirs ont beſoin du commerce des Européens pour ſubſiſter; il eſt à croire que les choſes ſe rétabli-

ront comme elles étoient avant ces déſordres, & que ſoit que le Roy de Dahouma trouvant le ſéjour d'Ardres plus agréable que le ſien, y fixe ſa demeure, le païs de Juda qui eſt très-bon, ſe rétablira en très-peu de tems, & le commerce recommencera ſur le même pied, ou peut-être ſur un autre qui ſera plus avantageux aux Européens.

Nous pouvons dans une autre Edition ou dans une autre Relation, donner une connoiſſance plus étendüe des Royaumes de Benin, de Biafara, des Calbaris, & des Calbongos, ſi nous ſommes aſſez heureux pour recevoir des mémoires de ces païs-là qui meritent l'attention & la curioſité du Public.

Cet Ouvrage eſt enrichi d'un grand nombre de Cartes & de Planches en tailles douces.

Les Cartes ont été dreſſées par M. Danville Geographe ordinaire du Roy, ſi connu chez les Sçavans par les Ouvrages excellens qui ſont ſortis de ſes mains. C'eſt faire leur éloge

avois beſoin, pour
ic un compte exact
ie. Ses mémoires &
ont beaucoup aidé
ville à dreſſer la
Topographique de
environs, qui ſont
François & par les
verra dans leurs pla-
tions & les noms de
tans, la diſtinction
, des roucouries, des
des caffeteries, des
c'eſt ainſi qu'on ap-
où l'on élevè des be-
volailles, & où l'on
nioc&les autres grains
ſervent à la nourritu-
tans & de leurs Eſcla-
arqué la ſituation des
s Collines, des Monta-
rres qui ſont en valeur,
nt abandonnées. On a
lan exact de la Ville de
ſes quartiers, ſes rûës
ms.
e plus grande intelligen-

moitié des eſclaves qui y devoie
être vendus. Il rend raiſon de
malheur & de la perte que la Co
pagnie a ſoufferte, & il propoſe d
expediens pour les éviter.

Il nous a donné avec ſon exac
tude ordinaire la ſituation de l'Iſl
du port & de la Ville de Cayenn
qu'on appelloit anciennement
Michel de Ceperon, du nom de
colline ſur laquelle la fortereſſe e
bâtie. Il nous a marqué les ſonde
les giſſemens des côtes, les Iſlet
les bans de ſable & écueils, & gen
ralement ce qui peut ſervir à unN
vire qui veut y aborder ou en ſorti

Mais il s'en falloit bien qu'il e
ſur cette Iſle & ſur ſes environs d
connoiſſances auſſi étenduës q
ſur les côtes d'Afrique, à ſon d
faut j'ai eu recours à Monſieur
Milhaut Chevalier de l'Ordre
S. Michel, & Juge de l'Amirau
de l'Iſle & du Gouverument
Caïenne, qui étant parfaiteme
au fait de tout ce qui regarde
païs, m'a donné tous les éclairci

ıs dont j'avois beſoin, pour
:e au Public un compte exact
tte Colonie. Ses mémoires &
ſtructions ont beaucoup aidé
ieur Danville à dreſſer la
: preſque Topographique de
Iſle & des environs, qui ſont
és par les François & par les
ns. On y verra dans leurs pla-
:s habitations & les noms de
les Habitans, la diſtinction
ıcreries, des roucouries, des
oteries, des caffeteries, des
ıgeries; c'eſt ainſi qu'on ap-
les lieux où l'on élevè des be-
ı & des volailles, & où l'on
ve le manioc & les autres grains
ıits qui ſervent à la nourritu-
:s Habitans & de leurs Eſcla-
On a marqué la ſituation des
:res, des Collines, des Monta-
; les Terres qui ſont en valeur,
; qui ſont abandonnées. On a
ié un plan exact de la Ville de
nne, ſes quartiers, ſes rûës
ırs noms.
ur une plus grande intelligen-

ce on donne au Public une Car
generale du Gouvernement c
Cayenne, qui n'eſt pas renferm
dans l'Iſle ſeule, mais qui s'éten
fort au loin dans la terre ferme
Province de la Guianne, depuis
Cap de Nord qui eſt environ p
les deux degrez de latitude Se
tentrionale, juſques près la R
viere de Maroni & d'Iguoeri. C
y a marqué & diſtingué les diff
rentes Nations Indiennes, Amer
quaines ou Sauvages qui ſont r
pandues & vivantes dans ce païs.

J'ai crû faire plaiſir au Publ
en lui donnant en abregé le voy
ge que les Peres Grillet & Bech
mel de la Compagnie de Jeſus
rent en 1674. ils penetrerent ju
qu'aux Sauvages Acoquas, ce qu'
vant eux aucun n'avoit oſé entr
prendre.

J'y ai joint une Lettre du R.
Lombard de la même Compagni
à preſent Chef & Superieur de to
tes les Miſſions que ſa Compagnie
établies dans ces païs, dans laquel

il rend compte à ſon Frere auſſi Religieux de la même Compagnie, de ce qu'il a fait pour convertir & attirer à une vie ſédentaire & chrêtienne des Nations differentes de Sauvages, qu'il a aſſemblées à l'embouchure de la Riviere de Courou, où ils ſont devenus de bons habitans, dont l'exemple joint à ce que fait cet excellent Miſſionnaire & ſes Compagnons, changera le naturel volage & inconſtant de ces peuples, & les obligera à une vie civile & laborieuſe, ce qui dans la ſuite produira des biens infinis, tant pour la propagation & l'affermiſſement de la foi, que pour l'augmentation de cette Colonie, & pour la mettre en état de ſe faire reſpecter de ſes ennemis & de ſes voiſins.

Mes amis de la Martinique m'ayant envoyé les deſſeins des nouveaux fourneaux des ſucreries, inventés par les Anglois pour diminuer la conſommation prodigieuſe de bois qui ſe faiſoit dans les

anciens fourneaux, je les ai fait graver dans toute leur préciſion. Quoique ces deſſeins & leur explication ne ſemblent regarder que les ſucreries, il me ſemble qu'ils peuvent être d'uſage & d'une grande utilité pour tous les endroits où il eſt neceſſaire d'avoir un nombre de fourneaux dans leſquels on conſomme beaucoup de bois ou de charbon, dont ils diminueront la quantité & par conſequent la dépenſe; c'eſt la vûë que j'ai eûe en les donnant au Public, & dont les Habitans de Cayenne peuvent profiter, auſſi-bien que des autres inſtructions que je leur ai données.

J'ai joint à ce deſſein celui d'un rameau de l'arbre qui porte le caffé dans la grandeur naturelle de ſes feüilles, de ſes fleurs & de ſes fruits. Il m'a été envoyé de la Martinique par Monſieur de la Guarigue Surnilliée, ancien Capitaine d'une Compagnie détachée de la Marine, Colonel de Milier & Chevalier de S. Louis, cet Officier habile, cu-

tieux & exact, ſi connu par les longs ſervices que lui, ſes ancêtres & ſa famille ont rendus dans les Iſles du Vent, a été un des premiers qui ait cultivé l'arbre du caffé ſur ſon habitation, au quartier de Sainte Marie; le Memoire qu'il m'a envoyé ſur cela eſt excellent, je le donne tout entier au Public avec l'atteſtation de Monſieur Blondel, alors Intendant des Iſles & Terre ferme de l'Amerique Françoiſe.

J'ai oublié de marquer dans le corps de l'Ouvrage un remede infaillible & fort aiſé pour les coups de Soleil ſi dangereux, & qui ont des ſuites ſi fâcheuſes, ſurtout depuis que les hommes & les femmes ſe ſont aviſés d'aller la tête nuë de peur de gâter l'économie de leurs cheveux. J'eſpere que Mrs les Medecins du nombre deſquels je n'ai pas l'honneur d'être, me pardonneront la legere entrepriſe que je fais ſur leurs droits. Voici le remede.

Quand on ſe ſent frapé d'un coup de Soleil, il faut le plûtôt qu'il eſt

poſſible tâter avec le doigt l'endroit où la douleur ſe fait ſentir le plus vivement, raſer les cheveux ſur cet endroit, & y appliquer une bouteille pleine d'eau fraîche, la couler ſur cet endroit avec aſſez d'adreſſe, pour que l'eau dont elle eſt pleine à deux ou trois doigts près ne s'écoule pas. On tient la bouteille ainſi poſée juſqu'à ce qu'on s'apperçoive que l'eau commence à frémir & même à s'élever comme ſi elle étoit ſur le feu ; alors on ſubſtitue promptement une nouvelle bouteille pleine d'eau comme la premiere, & on continue d'en ſubſtituer de nouvelles, juſqu'à ce que l'eau ne contracte plus de chaleur ni de mouvement, & alors le malade eſt entierement gueri & hors de tout danger. Ce remede eſt ſimple & aiſé, & on peut aſſurer qu'un grand nombre d'experiences en aſſûrent la bonté & l'efficacité.

Fin de la Préface.

TABLE
DES CHAPITRES.

TOME PREMIER.

CHAP. I. *Le Chevalier des M***. part du Havre de Grace. Deſcription de ce Port. Son Voyage juſqu'à l'Orient.* page 1

CHAP. II. *Du Port-Louis, de l'Orient & des Cargaiſons ordinaires pour le commerce de Guinée.* 24

CHAP. III. *Départ de l'Orient, obſervations pendant la route. Iſles de Madere, de Porto Santto. Variation de l'Ayman. Royaume de Bouré.* 35

CHAP. IV. *Route de Serrelionne au Cap de Monté. Deſcription de ce Pays.* 78

CHAP. V. *Du Cap de Monté, & du Commerce qui s'y fait.* 95

CHAP. VI. *Du Cap Meſurado. Sa Deſcription.* 108

CHAP. VII. *Projet d'établiſſement au Cap Meſurado.* 129

CHAP. VIII. *Départ du Cap Meſurado*

TABLE DES CHAPITRES.
Route jusqu'au Cap de Palme. Description de tout le Païs. 143
CHAP. IX. Du Cap de Palme. Description de ce Païs, depuis le Cap jusqu'à celui des Trois Pointes. 174
CHAP. X. De la Côte d'Or. Description des Païs, jusqu'au Château de la Mine. 213
CHAP. XI. Du Château de la Mine. Histoire de cet établissement. 269
CHAP. XII. Des Mœurs & des Coutumes des Peuples de la Côte d'Or. 314

Fin de la Table du Tome Premier.

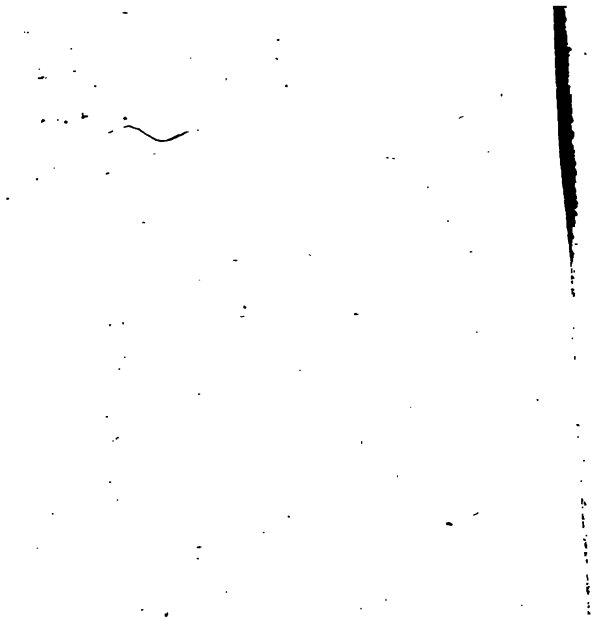

VOYAGES DU CHEVALIER DES M.*** EN GUINE'E, AUX ISLES VOISINES, ET A CAYENNE.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

*Le Chevalier des M***. part du Havre de Grace. Deſcription de ce Port. Son Voyage juſqu'à l'Orient.*

LE Chevalier des M***. a fait tant de Voyages en Afrique & aux Iſles de l'Amérique, qu'encore que je ne promette ici, que celui qu'il a fait pendant les an-

nées 1724. 1725. 1726. je ne laisserai pas de rapporter, quand l'occasion s'en présentera, ce qu'il a vû dans ses Voyages précedens, & les remarques qu'il a faites pendant qu'il a commandé les Vaisseaux tant de la Compagnie des Indes, que des autres Compagnies qui l'ont précedées, & dans les armemens particuliers où il a été employé. Cela m'a paru nécessaire pour contenter entierement la curiosité du Public, à qui par ce moyen on ne laissera rien à desirer sur ce qui regarde la Guinée, en comprenant sous ce nom, la vaste étenduë de Côtes qu'il y a depuis la Riviere de Serlionne, jusqu'à l'Isle du Prince.

J'ai remarqué dans ma Relation de l'Affrique Occidentale, que la Riviere de Serlionne, étoit la borne qui separoit les deux Compagnies que l'on connoissoit en France sous le nom de Compagnie du Senegal & de Compagnie de Guinée. La Compagnie des Indes formée en 1718. sous le nom de Compagnie de Missisipi, ayant acquis les droits de toutes les autres Compagnies, c'est-à-dire, du Senegal, de Guinée, de Canada, de Missisipi, des grandes Indes, n'a pas manqué de continuer le commerce que toutes ces differentes Compagnies faisoient dans les Lieux de leurs concessions; on pré-

tend même qu'elle l'a augmenté conſiderablement. Elle travaille en effet avec des fonds ſi conſiderables, qu'on peut tout eſperer du ſçavoir-faire de ceux qui la conduiſent. Elle a conſervé les departemens des anciennes Compagnies, afin d'éviter la confuſion ; elle a un Directeur géneral dans le departement du Senegal, qui commence au Cap-blanc, & qui finit à la riviere de Serlionne; & un autre Directeur géneral pour le departement de la Guinée, priſe, comme nous venons de le dire, depuis cette riviere de Serlionne, juſqu'à l'Iſle du Prince qui appartient aux Portugais, car quoique dans les termes de ſa conceſſion, elle puiſſe étendre ſon commerce juſqu'au Cap de Bonne-Eſperance, on n'a point vû juſqu'à préſent, qu'elle en ait fait aucun ſur cette Côte depuis le Royaume d'Ardres juſqu'à ce Cap fameux, n'y qu'elle y ait eu d'établiſſement, de Comptoirs ni de Forteresſes.

Les Vaiſſeaux qu'elle arme en France, ont leur deſtination particuliere pour quelqu'uns de ces departemens, & ſans une néceſſité abſoluë, les Commandans ne s'aviſent point de changer leur route, & d'aller ſe faire voir dans les Lieux d'un departement pour lequel ils ne ſont pas deſtinez.

Tout le Monde ſçait, que le Magaſi
général de la Compagnie, ſon Port prin
cipal, ſon Arcenal, ſont à l'Orient, Vi
le, Bourg, ou Village, comme on l
voudra appeller, ſitué au fond de la Bay
du Port-Louis, & à l'embouchure de l
riviere de Pontcrof ou de Blavet; ma
cela n'empêche pas qu'elle ne faſſe ſe
armemens, comme elle le juge à prc
pos, dans tous les Ports du Royaum
C'eſt la commodité des chargemens o
des équippemens des Vaiſſeaux qui l
détermine. Quelquefois les Vaiſſeaux
tout armez & tout chargez, ſortent d
Dunquerque, du Havre, de Breſt, d
Nantes, de la Rochelle, & d'autres Port
& font route vers les Lieux de leur deſti
nation, quelquefois elle fait ſes arme
mens dans certains Ports, elle y charg
ſes Vaiſſeaux des marchandiſes dont el
le a beſoin pour ſon Magaſin de l'Orient
& quand ils y ſont arrivez, & qu'ils on
déchargé ce dont il étoient chargez
elle leur donne les carguaiſons conve
nables aux endroits pour leſquels elle le
deſtine & leur en fait prendre la rou
te.

La Fregate, l'Expedition, du Port d
150. tonneaux, armée de 24. canons &
de 40. hommes d'équipage en temps d
paix, avoit été armée au Havre de grac

& chargée de chanvre pour l'Arcenal de l'Orient.

La Ville qu'on appelle ajourd'huy le Havre de grace, s'eſt appellée dabord, Franciſco-Pole, du nom de ſon Fondateur François I. Roy de France. Avant ce Prince, l'endroit où elle eſt bâtie étoit entierement deſert, ou tout au plus n'étoit occupé que par quelques cabanes de Pêcheurs, que la commodité de la pêche y attiroit. Elle eſt à l'extremité du Pays de Caux dans la Normandie, à l'embouchure de la riviere de Seine, dans un terrain uni, marécageux, & qui n'eſt commandé d'aucune hauteur. Ce Prince l'enferma de murailles avec des tours, dont il en reſte encore aujourd'huy quelqu'unes. Il commença les Jettées de bois qui forment le Port, il la peupla des Habitans des Lieux voiſins qui voulurent s'y venir établir, & dès ce temps là on y entretint une Garniſon, pour empêcher les ennemis de l'Etat de s'en emparer; car on reconnut bien-tôt ſon utilité & ſa conſéquence, & quoique petite & aſſez mal fortifiée, on la regarda avec raiſon, comme une clef de la France de ce côté-là; c'eſt ce qui fait que quelques Auteurs l'ont appellée *Caſtrum novum*, ou le Fort-neuf: il y a pourtant bien des années qu'on ne la connoît Le Havre de grace.

plus, ni ſous ce nom, ni ſous celui d Franciſco Pole, mais ſeulement ſous ce lui de Havre de grace, dont il n'eſt pa poſſible de donner la veritable étimolo gie, ni de dire le temps ou l'occaſion pour laquelle ce nom lui a été impoſé.

eſcription la Ville.

La Ville avec le Port, ſans y compren dre la Citadelle, forment une eſpece d triangle Iſocelle, fortifié du côté de l Campagne de trois Baſtions unis par de courtines ſi longues, qu'on a été oblig de les couvrir de pluſieurs pieces déta chées au nombre de ſept, qui ayant ét faites en divers temps & par differens In genieurs, n'ont pas toute la regularit qu'elles auroient euës, ſi on avoit tra vaillé de ſuite, & qu'on eût eu un deſſei fixe de faire une enveloppe à la premier enceinte baſtionnée qui paroît avoir ét faite dans le goût du Chevalier de Ville

La baze ou le côté qui regarde la Mer n'a qu'une courtine aſſez longue, term née du côté de terre par un Baſtion qu couvre l'angle, & du côté de l'entrée d Port par un demi Baſtion, entre lequ & l'entrée du Port il y a une eſpace aſſe grand, fermé d'une groſſe murail qui paroît un reſte de la premiere en ceinte, & une groſſe Tour qui ſert d magaſin à poudre, dans lequel tous le Vaiſſeaux qui entrent ſont obligez d

mettre leurs poudres, leurs gargouſſes, leurs grenades chargées, & generalement tout ce qui eſt ſuſceptible du feu & qui pourroit cauſer du deſordre. Entre cette Tour & le demi Baſtion, eſt une des portes de la Ville. La courtine du côté de la Mer, eſt couverte d'une grande demie Lune à flanc, avec un foſſé large & plein d'eau, accompagnée d'un chemin couvert & d'un glacis qui s'étend, juſqu'où vient la Mer quand elle eſt haute.

C'eſt par cette porte qu'on entre ſur la jettée du Nord, qui avec celle qui lui eſt paralelle, forme l'entrée du Port. Ces jettées n'étoient autrefois que de bois, & par conſequent ſujettes à de frequentes & très conſiderables réparations. On les a faites de pierres de taille, & on les a prolongées, autant qu'il a été poſſible, dans un endroit comme celui-là, où la mer eſt ſouvent très-groſſe & extrémement forte. Au bout d'une de ces jettées, eſt une Tour quarrée qu'on appelle la Tour de la Chaiſne, ſur laquelle on a placé le Fanal.

La jettée du Sud fait pluſieurs angles, & ſe termine à la Citadelle. Elle ferme le Port avec le quai qui lui eſt oppoſé. Il n'eſt pas des plus grands, mais il eſt des plus avantageux pour les Vaiſſeaux qui

ent la commodité de s'amarayer a des anneaux de fer qui ſont ſcellez ſur les quais, ſur leſquels ils peuvent decharger leurs marchandiſes à l'aide d'une planche, ſans avoir beſoin de chaloupes. Il aſſeche quand la Mer eſt baſſe & les Vaiſſeaux demeurent ſur la vaze, ils ſe relevent à meſure que la Mer revient. Si le vent eſt violent dans ces momens, les vaiſſeaux ſe choquent, & il faut de grandes attentions pour empêcher qu'il n'arrive des avaris; c'eſt le plus grand inconvenient de ce Port, mais il lui eſt commun avec tous ceux qui aſſechent.

Le Port eſt étroit, comme on le peut voir ſur le plan que j'en donne ici, il eſt long en échange, & fait un des côtés de la Ville; il ſe termine au Baſtion des Capucins qui eſt la pointe de la Ville, il eſt coupé environ au milieu de ſa longueur, par une branche partagée en deux par une double écluſe. La partie contiguë au Port ſert encore pour les Vaiſſeaux marchands. Celle que les écluſes renferment, eſt deſtinée pour les Vaiſſeaux du Roy on l'appelle le baſſin. Les Vaiſſeaux y ſont toujours à flot par le moyen des écluſes qui retiennent l'eau à une hauteur convenable. On les ouvre quand la Mer eſt haute, afin de changer & purifier l'eau du baſſin, & on les ferme dès que la Mer baiſſe

& qu'elle n'eſt plus qu'à la hauteur dont on a beſoin. Il y a à l'extremité du baſſin un arcenal & des chantiers de conſtruction, une Ecole de Marine, & generalement tout ce qu'on voit dans les autres arcenaux du Royaume.

Quoique le baſſin ſoit deſtiné particulierement pour les Vaiſſeaux du Roy, on ne laiſſe pas de permettre quelquefois aux Vaiſſeaux des Particuliers de s'y retirer, ſurtout à ceux de la Compagnie, à qui Sa Majeſté a accordé ce privilege, mais les uns & les autres ſont obligez de ſe ſoûmettre aux reglemens établis dans le baſſin. Qui que ce ſoit, n'y peut avoir de lumiere pendant la nuit, ſans une permiſſion expreſſe du Commandant, & comme on les y fait joüir de toute la protection dont il ont beſoin, on exige auſſi d'eux une parfaite obeiſſance.

Le baſſin & le petit Port qui lui ſert d'entrée, partagent la Ville en deux parties inégales. La plus grande, eſt du côté du Couchant. Les ruës ſont aſſez droites, mais inégales en largeur & plus étroites que larges, les maiſons ſont aſſez hautes & fort ſerrées à cauſe de la quantité de logemens que demande le peuple nombreux qui les habite. On prétend que cette Ville, toute petite qu'elle eſt, renferme plus de vingt-mille ames, &

qu'il y a dans ce nombre plus de ſep
mille femmes ou filles occupées à fair
de la dentelle. La grande Egliſe eſt a
centre de cette partie. Elle ſert de Pa
roiſſe, car la veritable Paroiſſe du Havr
eſt au Bourg d'Ingouville, à lieu
au Nord de la Ville, ce qui montr
l'antiquité d'Ingouville & la nouveau
de celle du Havre. Le Curé d'Ingouvi
le réſide neantmoins ordinairement a
Havre, & un de ſes Vicaires qui fait
réſidence à Ingouville, en deſſert l'Egl
ſe à la place du Curé, qui ne fait poi
de procès à ceux qui l'appellent Curé d
Havre, car la Philoſophie enſeigne, qu
la dénomination doit ſe prendre de
plus noble partie, & il eſt certain que
Havre eſt à preſent infiniment plus cor
ſiderable qu'Ingouville n'a jamais été.
y a encore dans cette même Partie u
Monaſtere de Religieuſes Urſulines.

L'autre Partie de la Ville, compri
entre le Baſſin & le Port & terminée a
Baſtion des Capucins, a ſes rûës plu
regulieres & plus droites. C'eſt dans ce
te Partie que demeure l'Intendant de
Marine. Je ne ſçais s'il n'eſt pas même I
tendant de Juſtice, Police, & Financ
de tout le Gouvernement du Havre q
renferme les Villes de Montivilier
Harfleur, & qui fait un Gouvernem

general enclavé dans le Gouvernement general de Normandie, qui donne à celui qui en eſt pourvû le rang de Gouverneur de Province. Les Capucins ont un Convent en cette Partie ; il eſt voiſin du Baſtion qui porte leur nom. Le Havre un Gouvernement général.

La Citadelle eſt à l'Eſt de la Ville, elle a été bâtie ſous le regne de Louis XIII. du temps du Miniſtere du Cardinal de Richelieu. C'eſt un quarré régulier tout bâti ſur pilotis, ſes Foſſez ſont pleins d'eau, trois de ſes Courtines ſont couvertes de trois demies-Lunes, deux deſquelles qui regardent la terre ſont à l'ordinaire dans le Foſſé. La troiſiéme qui donne ſur le Port, eſt ſur le chemin couvert, & n'a point de foſſé. Elle ſert à couvrir la Porte par laquelle on va de la Citadelle à la Ville, & défend le Pont de pierre qui y conduit & qui traverſe le Port. Les Baſtions ſont vuides ; le chemin couvert eſt large, & l'extremité du glacis eſt couverte par un avant-foſſé plein d'eau. Les dedans de la Citadelle ſont bien bâtis. Il y une Place d'armes quarrée ; un des côtés eſt formé par l'Egliſe, & les maiſons de l'Aumonier & de quelques Officiers. On voit au côté oppoſé le logement du Gouverneur. Les Caſernes occupent les deux autres côtés. Cette Place, comme il eſt aiſé de le voir, Citadelle Havre.

eſt des plus conſiderables du Royaume ; elle avoit cette reputation avant même qu'elle fût fortifiée comme elle l'eſt aujourd'huy. Qui en ſeroit maître, le ſeroit en même temps de l'entrée de la riviere & de tout le commerce qui ſe fait à Roüen & à Paris. Les Religionnaires la ſurprirent en 1562. & la livrerent aux Anglois ; mais on ne donna pas le temps aux Ennemis de la France de s'y fortifier : on l'aſſiegea auſſi-tôt & on la reprit, & depuis ce temps-là, on l'a gardée avec d'autant plus de ſoin, qu'on en a mieux connu l'importance.

Outre la Porte qui conduit aux jettées, il y en a une au Nord du côté de terre qui conduit à Ingouville par le moyen d'une chauſſée qui traverſe les marais & les ruiſſeaux qui ſont en grand nombre de ce côté-là, & qui rendent l'approche de la Ville extremement difficile.

Qui ne croiroit qu'une Ville ſituée dans un air groſſier & tel qu'on le doit attendre, entre une groſſe riviere, la Mer & des Marais, ne produiroit que des gens groſſiers, impolis & plus propres à la manœuvre des Vaiſſeaux, qu'à entretenir une vie civile ? Qui ne croiroit encore qu'une telle Ville eſt incapable de produire des Sçavans ? On ſe tromperoit néanmoins infiniment ſi on portoit un

el jugement. Il y a peu de gens en rance, peut-être même n'y en a-t-il oint qui ſoient plus civils, plus ſpiri-uels, plus ingenieux, plus polis, que les gens du Havre. Ils aiment les Etrangers, ils cherchent à faire plaiſir & le font de bonne grace; ils ſont francs & ſinceres; il commercent avec honneur & avec bonne foy, & quoiqu'ils ſçachent parfaitement bien leurs intereſts, il ne paroît point dans leur conduite de craſſe ni d'avidité, encore moins de ſupercherie ſi ordinaire aux Marchands; il ſemble qu'ils ayent ceſſé d'être Normands depuis qu'ils ont ceſſé d'être renfermez dans le Gouvernement general de Normandie.

Projet d'un nouv. Port.

On pouroit augmenter conſiderablement le Port, en creuſant un baſſin entre le Baſtion des Capucins & la Citadelle, & le faire de telle grandeur & de telle profondeur qu'on jugeroit à propos. On pouroit même y tenir les Vaiſſeaux toujours à flot. Il eſt vrai que la dépenſe ſeroit un peu forte; mais la commodité qu'on en tireroit ſeroit infinie; les Vaiſſeaux y ſeroient dans une ſûreté entiere, la Mer ni les vents ne pouroient point les endommager, & dans un temps de guerre ils n'auroient rien à craindre des bombes des Ennemis.

Voilà bien des avantages pour une a
ſi petite Ville que le Havre & pour ſ
Port qui eſt trop reſſerré; mais il n'eſt p
bien facile d'en joüir, la rade eſt ma
vaiſe, expoſée aux vents de Nord
de Oüeſt-Nord-Oüeſt qui y ſont tr
violens. Ils jettent les Vaiſſeaux à la c
te ſans eſperance de ſe relever. Les C
pitaines bien ſages qui arrivant à la ra
ne peuvent gagner l'entrée, parceque
Mer eſt baſſe, doivent plûtôt faire que
ques bordées au large que d'attendre
rade le retour de la marée. Ils ne co
rent point de riſque en faiſant cette m
nœuvre, & ils en coureroient beaucou
en moüillant en rade.

Dèſqu'un Vaiſſeau paroît vouloir e
trer dans le Port, on lui envoye un P
lote coſtier. Le Roy en entretient pl
ſieurs; ils ſont examinez & reçus à l'am
rauté, & ſçavent en perfection le giſſ
ment des bancs de ſable & de rochers q
ſont devant l'entrée & qui la défende
des entrepriſes des Ennemis. Ils ont
miſtere de cette connoiſſance & ils o
raiſon. Dès que le Pilote coſtier a mis
pied dans un Vaiſſeau, le Capitaine
lui abandonne abſolument, juſqu'à
qu'il ſoit amaré au quay.

Dans le temps de paix les Vaiſſeau
étrangers joüiſſent du même avantag

on leur envoye des Pilotes coſtiers pour les entrer & les ſortir, & on prend garde ſoigneuſement qu'ils n'obſervent les bancs & qu'ils ne ſondent.

Ce fut donc du Havre que le Chevalier des M***. partit avec la Fregate l'Expedition, le Dimanche ſix Aouſt 1724. Le calme l'obligea de ſe faire remorquer par quatre chaloupes juſqu'au delà des jettées. Il s'éleva enſuite un vent foible & variable qui l'obligea de faire des bordées qui le porterent enfin à la grande rade qui eſt à deux lieuës de la Ville. Il y moüilla ſur les ſix heures du ſoir par dix braſſes, fond de cailloux, ayant le Cap d'Antifer au Nord-Eſt quart d'Eſt & la Tour de Notre-Dame à Eſt-quart de Sud-Eſt cinq degrez. Départ du Havre.

Quelque précaution que les Capitaines des Vaiſſeaux armez au Havre puiſſent prendre pour raſſembler leur équipage avant de ſortir du Port, il s'en dérobe toujours une partie, & ſur tout de ceux qui ont encore quelque argent de reſte de leurs avances; ils ne ſe croiroient pas en ſûreté de conſcience, s'ils en emportoient la moindre partie, ils croyent le devoir tout entier au cabaret, il faut qu'ils le dépenſent tout avant que de s'embarquer. Quand il eſt fini, ils prennent une Chalouppe, & conduits par

ceux qui les ont aîdez à le dépenſer, vont joindre leur Vaiſſeau en rade. ſemble qu'étant alors déchargez d'u fardeau, dont la peſanteur auroit p faire ſombler le Bâtiment, ils n'aye plus qu'à faire voile & commencer le voyage ſous les auſpices de la pauvret à laquelle leur mauvaiſe conduite les réduits.

Ce fut donc pour attendre ces Mat lots débauchez, que le Chevalier d M***. fut obligé de moüiller en rade & d'attendre avec l'inquietude d'u homme qui connoît le danger de ce po te, qu'ils euſſent achevé de conſomm leur argent. Quoiqu'il pût faire, ni ſ coups de Canon, ni ſon Pavillon en be ne ne purent les tirer des Cabarets où i étoient. Il falut paſſer toute la nuit & lendemain dans ce mauvais endroit, ju ques ſur les cinq heures & demie du ſo que le vent s'étoit mis au Nord-Nor Oueſt avec une violence extreme a compagnée d'une groſſe pluye, ce q préſageoit une tempête, il reſolut d rentrer dans le Port, plûtôt que de s'e poſer à ſe voir affaler à la côte, d'où ne lui auroit pas été poſſible de ſe relever Il faloit pour cela lever l'ancre qu'il avoi moüillé, mais le vent étoit ſi furieux & la Mer devint ſi groſſe, que tous ſes ef

forts devinrent inutiles. Ses Matelots ſe rebuterent voyant trois ou quatre de leurs Compagnons bleſſez par le cabeſtan qui les emportoit malgré tout ce qu'ils pouvoient faire, deſorte qu'on fut obligé de laiſſer filer le cable & de gagner l'entrée des jettées. Le Vaiſſeau alloit donner dedans, quand le vent tomba tout d'un coup, la pluye tomba avec le vent, le calme ſuccéda à l'orage, choſe fort ordinaire dans la ſaiſon où l'on étoit, deſorte qu'il reſolut de retourner au poſte que l'on avoit quitté. On eut bientôt dragué l'ancre, tous les Matelots ſe trouverent à bord, & on ſe mit en état de faire voile auſſi-tôt qu'on auroit un peu de vent.

Il en vint un peu avant minuit, on s'en ſervit auſſi-tôt, on leva l'ancre, on éventa les voiles, & on porta à route environ à une heure après minuit le Mardy 8. Août. Le vent étoit Eſt-Nord-Eſt petit frais, on porta au Nord-Nord Oueſt, & comme la Mer étoit belle, on ſe trouva vers les quatre heures du matin par le travers du Cap de la Heuë, environ cinq lieuës au large, le Cap reſtant au Sud-Eſt. quart d'Eſt.

On découvrit Barfleur ſur les 8. h. du matin au Nord-Oueſt quart d'Oueſt, mais le vent s'étant rangé au Nord-Oueſt

on fut obligé de changer le bord & de courir au Nord-Eſt. On continua cette route juſques ſur les quatre heures après midi que le vent étant entierement tombé, on ſe trouva dans un calme profond avec une groſſe Mer clapoteuſe, qui faiſoit battre les voiles ſur les mats avec tant de violence, qu'on fut obligé de tout emmener de crainte qu'elles ne ſe briſaſſent. On demeura ainſi à mats & à cordes, juſqu'au Mercredy neuf Aouſt, ſur les quatre heures après midy que le vent étant revenu au Nord quart de Nord-Oueſt, même aſſez frais, on porta au Nord quart de Nord-Eſt, pour s'élever du Cap de Barfleur.

On découvrit l'Iſle de Vuichk en Angleterre ſur les huit heures du matin, on en étoit éloigné de huit à neuf lieues. Elle étoit au Nord quart de Nord-Eſt, du Vaiſſeau. On ne manqua pas de porter deſſus auſſi-tôt juſqu'à la diſtance d'environ deux lieuës. Le vent s'étant alors rangé à l'Oueſt, on a gouverné & mis le Cap au Nord-Nord-Oueſt. On a fait cette route juſques vers les 4. heures après midy, qu'on a mis le Cap au Sud-Sud-Oueſt la pointe de l'Iſle de Vuichk étant alors au Nord-Eſt quart-d'Eſt, la pointe de la Poule au Nord-Oueſt.

Le Vaiſſeau ayant continué cette rou-

te juſques vers les quatre heures après midy du Jeudy dixiéme Aouſt, le Chevalier des M***. fit mettre le Cap au Sud-Sud-Oueſt, & ſe trouva bientôt après au milieu de ſept Vaiſſeaux qui paroiſſoient venir du large, deux deſquels étoient demâtez de leurs huniers, cela lui fit connoître d'où venoit la groſſe Mer qu'il avoit trouvé les jours précedens, & que ces Vaiſſeaux avoient ſouffert une tempête violente, dont cette mer agitée & tempeſtueuſe étoit un reſte.

Vaiſſeaux demâtez

Le vent étant venu à l'Oueſt ſur les cinq heures avec une extrême violence & beaucoup de pluye, il fit mettre le Cap au Nord-Nord-Oueſt & continua cette route juſques ſur les dix heures du matin, qu'on découvrit, la coſte de Normandie environ à deux lieues. Mais la brume étoit ſi épaiſſe, qu'on ne pût reconnoiſtre diſtinctement l'endroit où on étoit. Cela obligea le Capitaine de continuer de porter nord-Nord-Oueſt Le vent étant toûjours à l'Oueſt & forcé. Il diminua un peu ſur le midy, mais il recommença à ſouffler avec ſa premiere violence ſur les huit heures du ſoir, ce qui pourtant n'empêcha pas de continuer la route au Nord-Nord-Oueſt à petites voiles,

ſuivant en cela l'axiome des Marins, à gros vents petites voiles.

Le vendredy onzieme Aouſt on continua la route au Nord-Nord-Oueſt, le vent étant toûjours à l'Oueſt, dans le deſſein de reconnoiſtre le coſte d'Angleterre. Un Bateau pêcheur Anglois vint à bord & on découvrit quelques momens aprés la coſte d'Angleterre, on ſe trouva à l'embouchure de la Riviere Siſmou à cinq lieues au Large, on courut alors la longue bordée au Sud pour éviter les Caſquets qui ſont trés-dangereux.

Le Samedy 11. on ſe trouva par le travers de la baye de Torbay environ trois lieues au large. Les vents étant toûjours au Nord quart de Nord-Oueſt & forcé. On découvrit le cap de Godekeno, & on porta au Sud-Oueſt quart de-Sud. Le vent étant un peu tombé ſur le midy, & s'étant rangé au Nord-Nord Eſt, on mit le cap à l'Oueſt-Nord-Oueſt, ce qu'on continua juſqu'au Dimanche 13. ſur les huit heures du matin, qu'on porta toutes voiles dehors au Sud-Sud-Oueſt, afin d'accoſter la terre & tâcher de découvrir l'Iſle d'Oueſſant avant la nuit.

En effet on la reconnut ſur les quatre heures aprés midy, on en étoit environ

à huit lieues; elle reſtoit au Sud-Sud Oueſt, ce qui obligea le Capitaine, de faire gouverner à l'Oueſt-quart de Sud-Oueſt juſqu'à minuit. Le Lundy 14 on continua la même route depuis minuit, juſques ſur les quatre heures du matin, mais ſeulement avec les deux hunniers. On mit alors toutes les voiles dehors, & on porta à l'Oueſt-Sud-Oueſt On découvrit à ſix heures parfaitement l'Iſle d'Oueſſant, dont on eſtoit encore environ à ſix lieues. On courut deſſus juſqu'à la diſtance de deux lieues, aprés quoy on arrondit la route, afin de parer les dangers qui ſont aux environs de cette Iſle. Le vent eſtant alors tombé tout a fait, on a ſerré toutes les voiles & mis le Cap au Nord Oueſt, parce que l'air venoit de l'Oueſt Sud Oueſt

Voici comme cette Iſle paroît à ceux qui en ſont éloignés environ ſept lieues au Sud.

L'Iſle d'Oueſſant n'a qu'environ trois lieues de circonference, elle eſt environnée de pluſieurs petites Iſles qui ont chacune leur nom particulier, mais que l'on ne connoiſt toutes enſemble que ſous celui d'Iſle d'Oueſſant. Elle ſont à la pointe la plus Occidentale de la Bretagne. Tous les Vaiſſeaux qui vont à

Iſle d'Oueſſant.

Breſt, à Port Louis, à Nantes & d'autres Ports de la Province les vi nent reconnoiſtre, & ſurtout ceux c viennent des Voyages de long cou leur connoiſſance aſſure leur route les empêche d'aller donner dans écueils qui ſont frequens ſur cette co

L'Iſle d'Oueſſant quoyqu'aſſez p plée n'a que quelques petits Village un vieux Château où les Habitans retirent, quand ils ne ſe trouvent aſſez forts pour empêcher la deſce des Corſaires ou des ennemis de l'Eſ Ils ſont tous peſcheurs, ils retirent le Baſtimens dans un petit port fort co mode pour eux ; mais dans lequel Baſtimens un peu conſiderables ne p vent entrer.

Le Mardy 15. le vent étant ve au Sud - Eſt ſur les trois heures matin on porta au - Sud- Oueſt qua Oueſt, il força ſur le midy au Sud-Ou ce qui obligea de porter à l'Oueſt-No Oueſt ſeulement avec les baſſes voiles j ques ſur les huit heures du ſoir, q s'étant rangé à l'Oueſt on a gouve né au Sud - Eſt.

On continua cette route juſqu' Mercredy 16. vers les quatre heures matin, afin de reconnoiſtre Glenan, m le brouillard étoit ſi épais qu'il a été i

e de voir Glenan ny Pemarck, Les Iſles de Glenan & Pemarck.
és-dangereuſes; de ſorte que pour
iter, on fut obligé de gouverner
d-Eſt quart d'Eſt juſqu'a ſix
; du ſoir, que s'eſtant levé un
frais de l'Oueſt, on a porté au
uart de-Sud Oueſtpour éviter la
que la pluye continuelle & le
lard épais deroboientà la veue.

decouvrit l'Iſle de Grouais le
17 ſur les quatre heures aprés mi-
on y mouilla ſur les ſept heures par
atorze braſſes fond de gros gravier
lieuë de terre.

Brume étoit ſi épaiſſe qu'on ne
oit pas voir un homme de l'arrie-
'avent du Vaiſſeau.

ouais eſt une petite Iſle vis-à-vis Iſle de Grouais.
ouchure de la Riviere de Blavet,
age y eſt bon à une certaine diſ-
, car elle eſt preſque toute envi-
e de Rochers, dont l'approche eſt
dangereuſe aux Baſtimens, qu'ils
utiles aux Habitans de l'Iſle, qui
t une pêche trés-abondante de
es, dont ils font un commerce aſ- Peſche de Congres.
onſiderable. Ce poiſſon eſt trop
1 pour en faire ici la deſcription,
ait que c'eſt une eſpece d'anguille
er d'une chair blanche, ferme,
, de bon goût, quoy qu'un peu

dure. Ce poiſſon eſt armé de dents fo
tes & pointues, il mord & ne lâc
pas aiſément priſe, ſa pêche eſt diff
cile & même dangereuſe.

Enfin le brouillard étant tombé ſi
le midy, on mit à la voile & on ent
au Port-Louis ſur les deux heures aprés
midy, le Vendredy 18. Aouſt, & o
alla mouiller à la rade de Permeno
aprés un voyage ou plûtôt un cabot
ge ennuyeux de douze jours de pluy
de calme, de vents forcés ou contraire
On appelle cabotage la navigation q
ſe fait ſans s'éloigner beaucoup de te
re, & ſans la perdre preſque de veu
au lieu qu'on appelle navigation hau
turiere celle qui ſe fait au large
fort loin des terres qu'on perd abſ
lument de veuë, & dans laquelle on e
obligé de prendre la hauteur du Sole
pour ſçavoir à quel degré de latitud
on eſt arrivé & diriger ainſi ſa route.

CHAPITRE SECON

*Du Port-Louis, de l'Orient & des Cargu
ſons ordinaires pour le Commerce de
Guinée.*

Le Port-Louis eſt une petite Vil
trés-bien fortifiée, avec une bonn
Citadel

un Port conſiderable & fort, ſûr à mbouchure de la Riviere de Blavet ns l'Océan ſur la côte de Bretagne qui egarde le Nord-Oueſt.

Bien des gens la confondent avec la ille de Blavet qui en eſt aſſez proe, & au-deſſus, ſur la même Riviee. Ils ſont excuſables pour bien des aiſons, car on peut dire que le Portouis a pris la place de Blavet, Blavet voit été une place conſiderable par ſes ortifications & par la commodité de on port, les Eſpagnols s'en étoient mparés dans le temps de la ligue, & la arderent juſqu'à la paix de Vervins n 1598, qu'ils furent obligés de la endre, mais ils la rendirent en ſi mauais état, qu'on ne jugea pas à propos le faire les dépenſes neceſſaires pour relever ſes fortifications, on les laiſſa achever de ſe ruiner d'elles-mêmes, & on ſe ſervit de ſes ruines ſous le Regne de Louis XIII. pour bâtir une Ville nouvelle, mieux ſituée & mieux fortifiée, avec une Citadelle qui defend avantageuſement les Vaiſſeaux qui ſont dans e port & en rade. Par reconnoiſſance, n lui donna le nom de ſon Fondateur & on la nomma le Port-Louis. La Citadelle eſt d'autant plus conſiderable, u'elle ſe deffend, pour ainſi dire, d'el-

Ville de Port-Louis.

le-même. Elle eſt iſolée, la Mer l'
vironne, & outre cela ſa circonfere
eſt pleine de Rochers, d'autant plu
craindre qu'ils ſont couverts d'eau,
par conſequent plus difficiles à recc
noître & à éviter. C'eſt ſous le can
de la Citadelle, & ſous celui du Va
ſeau qui porte le Pavillon d'Amiral, q
mouillent les Vaiſſeaux qui n'ont poi
affaire à l'Orient.

En parlant de l'Orient dans le C
pitre precedent, je n'ai pas oſé decid
ſi c'eſtoit un Ville, un Bourg ou
Village. Je crois pouvoir dire que c'
un peu de tout cela, car la place
petite, elle eſt aſſez bien percée, tr
mal bâtie, à peine y trouve-t-on u
trentaine de Maiſons un peu paſſable
tout le reſte reſſemble à des Chaumier
d'un ou de deux étages au plus, ſi f
jettes au feu qu'on ne trouve rien d'e
traordinaire quand on en voit un b
nombre de brûlées. Cet amas de M
ſons n'eſt point environné de murail
ni de Foſſez, on y entre librement
tous côtés. Eſt ce une Ville ou
Village?

Deſcription de l'Orient.

Sa ſituation eſt ce qui le rend con
derable. Il eſt au fond de la baye d
Port-Louis à l'embouchure de la Riv
re de Pencrof. Il eſt couvert & deffe

du par le Port Louis. Il faudroit ſe rendre maitre de cette place avant de ſonger à l'Orient.

Ce lieu fut donné à la premiere Compagnie des Indes en 1666. & cette Compagnie ayant cedé ſes droits à celle qu'on connoiſſoit d'abord ſous le nom de Compagnie de Miſſiſſipi, & qu'on connoit à preſent ſous celui de compagnie des Indes ou ſimplement de Compagnie, depuis qu'elle a acquis les droits de toutes les autres Compagnies du Royaume, cette Compagnie, dis-je, la fait de l'Orient ſa place d'armes, ſon Arcenal & ſon Magaſin general. Le Parc renferme de grands Magaſins trés biens bâtis de pierre & couverts d'ardoiſe. Les logemens des Officiers ſont grands & trés commodes, il y a une corderie magnifique, une mâture trés-belle & des plus commodes. Les Vaiſſeaux ſont placez devant les magaſins où ils doivent decharger leurs carguaiſons & recevoir celles dont on les charge, aprés qu'ils ont été radoublés de maniere qu'ils n'ont que les vents à attendre pour ſortir & pour prendre la route de leur deſtination. A moins qu'ils n'ayent des ordres contraires, ce qui eſt rare, ils viennent prendre leurs carguaiſons & leurs derniers ordres à l'Orient où

ſont tous les magaſins. La Compag
trouvant plus ſon compte à les char
dans ce ſeul endroit, qu'à leur envo
par des barques leurs Carguaiſons d
les ports où elle les fait armer pour
raiſons particulieres.

La Fregate l'Expedition, ayant été
doublée & armée au Havre de gra
n'eut autre choſe a faire à l'Orient
d'y décharger les chanvres dont
étoit chargée, & de prendre les m
chandiſes de traite dont elle devoit ê
pourvu pour le commerce d'Eſcla
qu'elle alloit faire à la côte de Guin

Les Carguaiſons pour cette côte, ſ
toûjours les mêmes, c'eſt-à-dire,
ce ſont toûjours les mêmes March
diſes, elles ne different qu'en quanti
& ſelon le nombre des noirs qu'on v
prendre à la côte pour les porter
Amerique. On croit faire plaiſir au
blic de lui donner ici la facture
Marchandiſes pour une traite de ci
cent à cinq cent cinquante Noirs.

*Facture des Marchandiſes ordinaires qu
porte à la Côte de Guinée pour
traite de 500. Noirs.*

20000. livres peſant de Bouges
Cauris.

2000. liv. de Contre brodé.
1500 Pieces de Toilles platilles de Hambourg,
100 Pieces Guineas blanches de 30. aulnes.
50 Ditto bleues dits Baffetas.
250 Pieces Salamporis blanc de 14 à 15. aulnes.
150 Pieces d'Indiennes à grandes fleurs.
50 Pieces de Doüette.
40 Pieces de Garas.
40 Pieces de Tapſal.
200 Fuſils.
600 liv. de Cuivre en Baſſins.
200 Quartes d'Eau de vie de Nantes en Ancres ou petits barils de 25. pots.
2000 liv. de poudre.
1006 Barres de fer.
50 liv. de Corail.
50 Caiſſes de pipes fines de Hollande.
un petit aſſortiſſement de raſſade ou verroterie de divers couleurs.

Outre les Marchandiſes que l'on vient de ſpecifier, on ne riſque rien d'en porter davantage, on s'en ſert pour traiter de l'or, de l'ivoire, de l'ambre

gris. On peut même y joindre des Chapeaux fins, de la vaiſſelle d'Eſtain, & quelquefois de l'argenterie, des Soyeries, des Mouſſelines, des Indiennes fines, des Criſtaux, des bijoux, de la Clincaillerie, des Liqueurs & des Vins de differentes ſortes, de la Farine & toutes ſortes de rafraichiſſemens, comme Sucre, confitures, fruits ſecs & des Epiceries. Les Negres qui veulent copier les blancs ſe font honneur d'être pourvûs de toutes ces choſes & les Portugais, Anglois, & Hollandois qui ſe trouvent dans le Païs ſont ravis de trouver l'occaſion d'en avoir.

Ce que c'eſt que les Bouges ou cauris.

Les Bouges qui ſont l'article premier & le plus conſiderable de la facture que l'on vient de donner, ſont des coquilles que l'on peſche aux Iſles Maldives on leur donne auſſi le nom de cauris dans toute la Guinée. Il y en a de groſſes & de petites, ces dernieres ſont le plus eſtimées. Les unes & les autres ſervent de monnoye courante dans une bonne partie de l'Afrique, au Sud du Niger ou du Senegal. On s'en ſert auſſi dans quelques endroits des Indes Orientales. Nous marquerons dans un autre endroit, de quelle maniere elles paſſent dans le commerce. Les Nations Européennes qui ont commerce au-

Maldives les ont de la premiere main & y font par conſequent un gain conſiderable; les Hollandois ont été longtems ſeuls maîtres de ce commerce à cauſe de l'Iſle de Ceylan dont ils ſont en poſſeſſion, je crois que les autres Nations qui ont des comptoirs & un commerce ouvert aux Côtes d'Afrique, ne negligent rien pour avoir cette marchandiſe de la premiere main ſur les lieux.

On ſe tromperoit ſi on prenoit les Bouges pour ces pierres blanches appellées coliques que l'on attache au col des enfans pour les preſerver de cette maladie. Les Bouges ſont des coquilles creuſes aulieu que les coliques ſont des pierres entierement pleines, maſſives & aſſez peſantes pour leur Volume. On les prend dans les têtes des Moruës; Je penſe pourtant que ces pierres & les Bouges ont à peu-prés autant de vertu les unes que les autres, c'eſt à dire, peu ou point.

Cc
Pierr
chez
tes de

Le contrebrodé eſt comme un grain de Chapelet, il y en a de pluſieurs groſſeurs, c'eſt du gros verre. On en fabrique quantité à Veniſe. Le fond eſt blanc ou noir chargé de lignes d'autres couleurs, c'eſt ce qui les fait appeller brodé. Les Negres s'en ſervent pour faire des ceintures à pluſieurs rangs

que les jeunes gens mettent ſur leurs reins qui leur tiennent lieu d'habillement juſqu'à un certain âge.

Les platilles de Hambourg ſont des Toilles qui ſe fabriquent en cette Ville & autres lieux d'Allemagne bien inferieures aux pieces de platille de Bretagne.

Les Guineas, Salamporis, Baffetas, Garas, Douette, Tapſal & autres toilles qui entrent dans le Commerce d'Afrique, viennent des Indes Orientales. Elles ſont toutes de cotton, blanches bleuës ou rayées, de differentes largeurs & longueurs.

On met en baſſins de trois, de ſix & de huit livres tout le cuivre qu'on porte en Afrique.

Les Negres aiment trés-fort l'eau de vie & la connoiſſent bien, il ne faut pas croire qu'on leur pourra faire paſſer l'eau de vie de Cannes, qu'on appelle en Amerique Guildive ou Tafias, pour de l'eau de vie de vin. On perdroit ſon tems à le leur prêcher, & on les éloigneroit de maniere à n'avoir plus de commerce avec eux, car ils prétendent avoir ſeuls & privativement à tous autres le droit de voler & de tromper.

eau de vie.

On leur porte l'eau de vie dans de petits barils à qui on a donné le nom

d'ancres qui tiennent, ou doivent tenir vingt-cinq pots, tant pour la commodité du commerce que pour celle du transport & du débarquement. On verra dans la ſuite qu'on a eu raiſon de partager ainſi en ancres l'eau de vie que l'on porte à la côté, quoy qu'il ſemble qu'il y ait plus de coulage à eſſuyer qu ſi on la portoit dans de plus grandes Futailles.

La poudre de traite que l'on porte à la Côte eſt de celle qui ſert pour les fuſils. Il y a ſi peu de Canon chez les Negres, que celle qu'ils conſomment n'eſt pas un objet; Mais ils conſomment beaucoup de celle-ci, parce-qu'ils ſont de grands tirailleurs. Poudre Fuſils.

On conſomme bien moins de fer en Guinée qu'au Senegal, parce que dans ce dernier département, les Negres forgent eux-mêmes les outils dont ils ont beſoin, & ils y ſont fort adroits, au lieu que ceux de Guinée les traitent tous faits à leur maniere, des Portugais, Anglois & Hollandois. Il n'y a que les François qui ne ſe ſont pas encore aviſés d'y porter du Fer ouvragé, Bêches, Houës, Serpes, Haches &c. Il eſt pourtant certain qu'il y feroient un proffit conſiderable & qu'ils debiteroient une bien plus grande quantité de Fer. Ils Barres de f

n'auroient qu'à faire venir du pays les inſtrumens dont les Negres ſe ſervent & en faire faire de ſemblables en France. Les Negres de Guinée ne s'amuſent guerres à travailler le fer qu'on leur porte. Les barres ſont plus courtes que celles qu'on porte au Senegal & en Gambie; elles n'ont guerres que ſept pieds de longueur, deux pouces de large & un quart de pouce d'épaiſſeur.

Pipes de Hollande.

Quoy que les Negres faſſent des pipes ou caſſots chez eux, ils ne laiſſent pas de ſe ſervir de pipes de Hollande; mais il leur faut des plus fines, ils mépriſent les communes, ils ont appris des Européens qui commercent avec eux, & ſurtout des François, à mepriſer ce qui ſe fait chez eux, & à courir à ce qui vient des Païs Etrangers, quoy que ſouvent bien inferieur à leurs propres ouvrages.

Verrotetie de Corail.

Le Corail & la raſſade ſervent à faire des ceintures, des colliers, des braſſelets & autres ajuſtemens pour les femmes & pour les enfans, & il ſe fait une aſſez grande conſommation de ces ſortes de choſes.

CHAPITRE TROISIE'ME

Départ de l'Orient, Obſervations pendant la route. Iſles de Madere, de Porto Sancto. Variation de l'Ayman. Royaume de Bouré.

LE Chevalier des M*** ayant chargé la carguaiſon que la Compagnie avoit jugée à propos de luy donner, pour la Traite à laquelle elle le deſtinoit, partit de l'Orient le Lundy 4. Septnmbre 1724. ſur les quatre heures du matin. On lui avoit donné à convoyer un autre Vaiſſeau de la Compagnie appellé le Prothée qui étoit deſtiné pour le Senegal, qui n'étant pas un Bâtiment de force auroit pû être enlevé par les Saltins, s'il en avoit été rencontré ſur la route. Prothée Vaiſſeau de la Compagnie

Les Vaiſſeaux partant de l'Orient qui ſont deſtinés pour la côte de Guinée doivent reconnoiſtre l'Iſle de Madere & la laiſſer à bas-bord, c'eſt-à-dire à la gauche du Navire & pointer leur route pour reconnoiſtre le Cap de Monte. Routes differentes Senegal & Guinée.

Ceux qui ſont deſtinés pour le Senegal, le Cap verd ou l'Iſle de Gorée qui en eſt voiſine, doivent reconnoître l'Iſle

de Teneriffe. Ils en doivent paſſer à l'Eſt.

Tout le monde ſçait que Teneriffe eſt une des Iſles Canaries, elles furent decouvertes & conquiſes en partie en 1405. par un Gentilhomme Normand nommé Bethencourt dont les héritiers cederent les droits qu'ils avoient ſur ces Iſles au Roy d'Eſpagne. l'Hiſtoire de cette decouverte & de cette conqueſte eſt trés-curieuſe, je la donnerai dans un autre ouvrage.

Iſle de Teneriffe une des Canaries.

Je vais donner la route du Capitaine des M***, ſurquoy il faut obſerver que cet Officier s'étoit ſervi d'une carte étrangere dont le premier Meridien paſſe à Teneriffe, au lieu que les François le font paſſer à la pointe la plus Occidentale de l'Iſle de fer qui eſt auſſi une des Canaries, & cela ſuivant l'Ordonnance de Louis XIII. en 1634.

Premier Meridien.

Les Vents étoient au Nord-Eſt, mais foibles & variables, de ſorte que le mardy 5. il n'eſtoit encore qu'à trois lieues & demie de l'Iſle de Groais dont la pointe de l'Eſt lui reſtoit au Nord-quart de Nord-Eſt, & celle de l'Oueſt au Nord-quart de Nord-Oueſt.

L'atitude & longitude trouvée.

Le vent de Nord-Eſt ayant beaucoup fraichi le 6, il porta à l'Oueſt quart de de Sud-Oueſt, & on ſe trouva à midy

par les 46, d. 28. m. de latitude Nord, & par les 10 d. 50 minutes de longitude.

Le vent de Nord-Eſt continuant toûjours à être frais, on auroit avancé conſiderablement, mais le Prothée qu'on eſtoit obligé de convoyer étant un mauvais voilier, la Fregate, l'Expedition étoit obligée de ne porter que ſon grand hunier & ſa miſene afin de ne le pas quitter.

Depuis le 6 juſqu'au 9. le vent ayant été paſſable quoy que variable, on ſe trouva à midy par eſtime à 42. deg. 21. min. de latitude Nord, & par 4. deg. 13 min. de longitude. On a vû un Vaiſſeau au Sud-Eſt éloigné d'environ ſix lieues.

Depuis le 9. juſqu'au 12. à midy les vents, quoy que variables, n'ont pas laiſſé de faire faire du chemin. On ſe trouva par les 38. deg. 57. min. de latitude Nord, & par un degré 23. min. de longitude.

Depuis le 12. juſqu'au 15. le tems a été fort inegal, il y a eu un calme de prés de 24. heures. Les vents ont été foibles & variables le reſte du tems, deſorte que ce jour à midy on ne ſe trouva que par les 32. deg. 20. m. de longitude & par les 32 d. 20 m. de latitude Nord.

Depuis le 15. juſqu'au 18. Septembre les vents qui avoient été foibles & variables, s'étant mis au Nord-Eſt & bon frais, on découvrit au point du jour l'Iſle de Porto Santo au Sud-quart de Sud-Eſt. On en étoit éloigné d'environ huit à neuf lieuës.

Iſle de Porto Santo

Cette petite Iſle n'a qu'environ cinq lieuës de circonference. Elle eſt ſituée par les 32. degrez 25. m. de latitude Septentrionale. Les Portugais prétendent l'avoir découverte en 1418. lorſque le Prince Henry Duc de Viſeu le plus jeune des enfans du Roy Dom Jean Premier du nom, Roy de Portugal & des Algraves commença ces découvertes qui ont fait tant d'honneur à la nation Portugaiſe, & qui l'ont rendu ſi fameuſe & ſi redoutable dans l'Afrique, dans les grandes Indes & dans l'Amerique. Ce Prince avoit choiſi pour les découvertes qu'il projettoit Jean Gonſalve Larco & Triſtan Vaz-Gentils hommes de ſa maiſon, & leur avoit donné un Navire bien équipé pour découvrir & reconnoiſtre les Côtes d'Afrique.

Aprés pluſieurs tentatives ſans ſuccés, une tempête furieuſe les ayant éloignez du Cap Contin qu'ils vouloient doubler, & les ayant pouſſé bien avant vers

, ils découvrirent inopinément,
oir eſſuyé une infinité de dan-
ne Terre qui leur avoit été juſ-
s inconnuë. Ils y trouverent une
xcellente entre deux pointes de
agnes qui s'avançoient conſidera-
ent en mer, & qui formoient un
naturel, où ils moüillerent dans
entiere ſûreté, & où ils trouverent
pos dont ils avoient beſoin, après
mpeſtes dont ils avoient été agitez.
Après avoir pris un peu de repos, ils
nt du monde à terre, ils n'y trouve-
pas la moindre réſiſtance. Les Peu-
qui habitoient cette Iſle les reçû-
bien, on ſe fit des préſens de part
d'autre. Les Portugais viſiterent l'Iſle,
en firent le tour, & la reconnurent en
s d'eſprit ; ils furent charmez des
aux arbres qu'ils y trouverent, de la
antité de ruiſſeaux qui couloient de
us côtez, & de la prodigieuſe quanti-
é de poiſſons, dont les côtes & les em-
ouchûres des rivieres étoient garnies.
cette découverte ſervit aux Portugais à
ur faire découvrir l'Iſle de Madere, &
uite à pouſſer leurs découvertes dans
s trois autres Parties du Monde. J'en
aiterai amplement dans un autre ou-
rage.

Voici comme elle paroît quand on

vient de l'Oueſt & qu'
neuf lieuës ou environ a
Sud-Eſt.

Voici une autre vûë c
lorſqu'on en eſt à quat
tance au Sud-Eſt qua
le paroit alors comme
te coupée, à ſa pointe.
La Fregate l'Expediti
Porto-Santo & Made
porter que ſa miſaine é
nier, parceque le Prot
obligée de convoyer n
vre avec toutes ſes vo
demeuroit toujours à
derriere elle. Cet endro
plus dangereux de tout
ce qu'il eſt la croiſiere
ltins.

Les deux Bâtimens
21. à trois lieues Eſt &
ges. Ce ſont deux petite
au Sud-Sud-Eſt de Mac
n'en vaut rien, c'eſt app
cette raiſon que les Po
les Maîtres de Madere &
& les Eſpagnols qui le ſ
ne s'en ſont point mis en

Serins de Canarie.

abandonnez aux Serins
grand nombre. C'eſt là
dre ces oyſeaux à qui

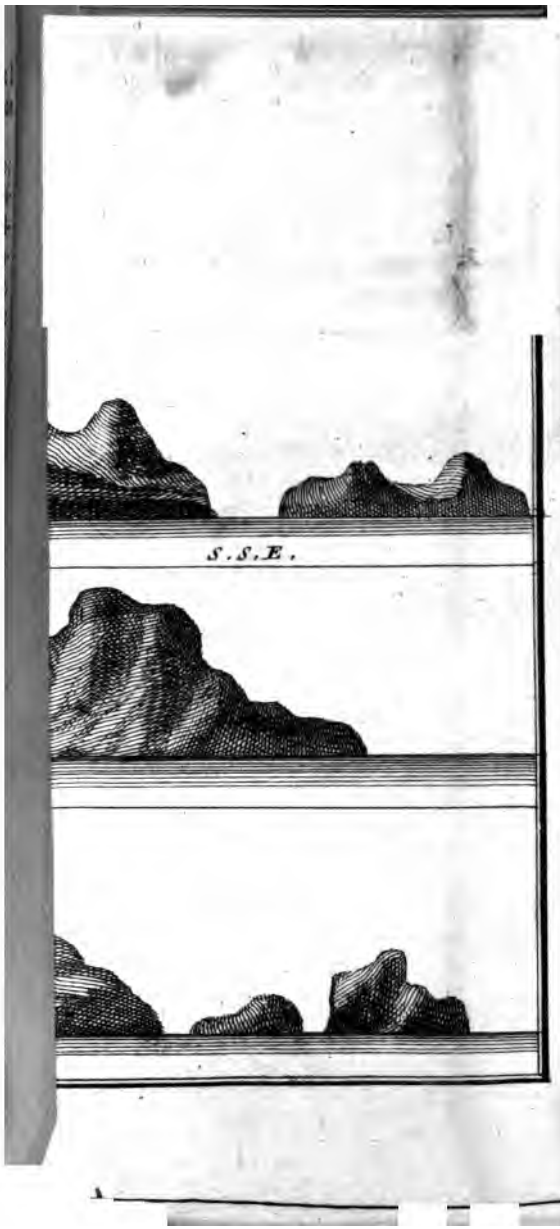
S. S. E.

e Serins de Canarie, parcequ'il y Séparation des deux Vaiſſeaux.
uſſi beaucoup dans ces Iſles, ou
ne les premiers qui ont été apor-
Europe en venoient. Ils étoient
trefois, & très chers en France,
ſt plus commun à préſent.

endredy 22. Septembre 1724.
e Vaiſſeaux s'étant trouvé par les
grez 15. minutes de latitude ſep-
nale & par les 358. degrez 37.
e longitude, & n'y ayant plus de
à craindre, ſe ſeparerent. Le Pro-
lua la Fregate de trois coups de
& porta au Sud Oueſt-quart de
ui étoit ſa route. La Frégate lui
e ſalut avec le même nombre de
e canon, & prit la route du Cap
nte.

bſerva ce même jour la variation
nan, & l'on trouva que l'aiguil- Variation de l'aiguille.
noit de neuf degrez au Nord-

is qu'on avoit navigé entre les Iſ-
quelque diſtance d'elles, on avoit
quantité effroyable de Bonites. Ils
t qu'il y avoit preſſe entre elles à
prendre. Les Matelots en man-
à toutes ſaulces juſqu'à en être
ez, mais ce poiſſon ne ſe trouve
out en auſſi grande abondance,
trouve entre ces Iſles & à 80. ou

100, lieuës aux environs de l'Archipel, que composent les Isles de Canarie & de Madere. Dèsque les Bonites ont passé ces bornes, elles retournent sur leurs pas, elles quittent les Navires qu'elles avoient accompagnez, on ne les voit plus. Malheur aux Matelots paresseux qui n'en ont pas fait leur provision pendant qu'ils ont été dans les parages où ils étoient maîtres d'en prendre sans peine, autant qu'ils en vouloient.

Poissons appellez Bonites.

Bien des Auteurs confondent la Bonite avec le Thon; Gesner, Rondelet, Amian, Ruichs & plusieurs autres assurent que le Thon, la Pelamide & la Bonite sont la même chose & qu'elles ne different qu'en grandeur. Ils ont oublié de dire une difference essentielle qui se rencontre entre ces Poissons, qui est que la Bonite est infiniment plus delicate que la Pelamide, & par une suite necessaire que le Thon. Pour moi je crois que l'on peut dire, que la Pelamide dont on trouve quantité sur les côtes de Portugal, des Algarves, de l'Andalousie, & sur tout aux environs de Cadix, & dans la Baye, est une jeune Thon, qui n'a pas passé douze ou quinze mois, & qui n'est point encore entré dans la Méditerranée. Je crois core qu'on doit dire que la Bonite, est une espèce de Thon ou de Pelami-

de, mais plus petite & qui n'arrive jamais à la grandeur & groſſeur des Pelamides que l'on prend à Cadix, beaucoup moins à celle des Thons, quoique pour la figure ce ſoit preſque abſolument la même choſe. Il eſt rare de trouver des Bonites, qui ayent plus de trois pieds de longueur. Leur corps eſt long & épais, elles ſont ventruës, elles ont les oüies grandes auſſi-bien que les yeux qui paroiſſent argentez. Elles ſont couvertes d'une peau aſſez épaiſſe, graſſe & de bon gouſt, qui n'a qu'une ſuite d'écailles dorées, qui ſont une ligne d'un demi pouce de largeur, qui prennent au milieu des oüies, & continuant juſqu'à la queüe, partagent les côtez en deux parties égales: ces écailles ſont de deux eſpeces; les unes ſont petites & les autres plus grandes, elles ſont entremêlées de maniere, que la ligne compoſée des grandes, coupe en pluſieurs endroits celle qui eſt faite de petites, qui eſt la plus large.

La queüe de la Bonite, eſt fourchuë & grande. Elle s'en ſert à merveille auſſi-bien que de ſes ſept ailerons, dont elle en a deux au défaut des oüies, deux un peu au deſſous, deux ſur le dos, & un au milieu & deſſous le ventre.

Toute la chair de ce Poiſſon eſt blanche, tendre & d'un très-bon goût, à

quelque faulce qu'on la mette ; le Vea de riviere n'eſt pas meilleur. La tête e excellente en ſoupe. On prétend, qu'é tant miſe au gros ſel pendant quelque heures & cuite au bleu, elle donneroi de l'apetit à un malade qui l'auroit en tierement perdu. L'endroit le plus gra & le plus tendre, eſt la ventreſque c'eſt-à-dire, tout le deſſous de la lign qui partage les côtez.

Ce Poiſſon va toujours en troupe. l fait du bruit en nageant. Il eſt facile prendre, ſoit à la ligne, ſoit au harpor

On peut le ſaler ou le mariner comm le Thon. On le coupe pour cet effet e roüelles, & aprés l'avoir fait rotir ſur l gril, ou frire à la poële, ou cuire à l'ea & au ſel, il faut le mettre dans des vai ſeaux de terre ou de bois, ſoupoudre chaque couche de ſel, de poivre, de feüi les de laurier ou de bois d'Inde ſec & m en poudre avec du geroſle, & remplir l vaiſſeau de bonne huile. Il ſe conſerv tant qu'on veut, & on le mange en le ti rant du vaiſſeau, avec un filet de vinai gre ou du jus de citron.

Depuis le Vendredy 22. juſqu'au Jeu dy 28. les vents ont été foibles & varia bles, de ſorte que la Fregate ne ſ trouv que par les 18. deg. 40. min. de latitud ſeptentrionale, & par les 358. de longi

ude. Ce qu'il y eut de singulier, c'eſt que la variation de l'ayman ayant été obſervée le même jour au lever & au coucher du Soleil, on trouva le matin ſept degrez de déclinaiſon au Nord-Oueſt & le ſoir ſeulement cinq, ce qui eſt une difference de deux degrez trop conſiderable pour le peu de diſtance qu'il y avoit eu entre les deux obſervations. Variation de l'aiguille.

On ſe trouva le Lundy ſecond Octobre 1724. par les 15. degrez 30. min. de latitude ſeptentrionale, & par les 359. degrez 30. min. de longitude. Comme c'eſt la latitude de l'embouchure du Niger, autrement de la Riviere de Senegal, on mit en panne afin de ſonder, & le plomb ayant touché à 18. braſſes fonds de vaze, on ne douta plus d'appercevoir bien tôt la terre. On l'a vit en effet ſur les cinq heures du matin, & on en étoit à quatre lieues. C'étoit une terre baſſe & unie, garnie d'arbres, devant leſquels il y avoit des dunes de ſable blanc, veritable marque de la côte qu'on appelle côte de Barbarie, qui finit à la barre qui ferme l'entrée de la riviere. On en étoit à midy Eſt & Oueſt. Niger, ou Riviere de Senegal.

Les vents continuant d'être variables & extremement foibles, le Chevalier des *** qui avoit perdu beaucoup de tems à convoyer le Prothée, s'apperçut

que ſon eau & ſon bois étoient tellemer diminuez, qu'il n'y en avoit pas aſſez pou le conduire juſqu'au cap de Meſurado où les Vaiſſeaux qui vont en Guinée on accoutumé de faire l'un & l'autre, d ſorte qu'il fut obligé de faire voile, & d de relâcher à l'Iſle de Gorée, afin d prendre ce qui lui manquoit de ces deu choſes, pour le conduire juſqu'à ce Ca

Ces ſortes de relaches ſont toujour préjudiciables à la Compagnie; ils fon perdre du temps; ils augmentent les dé penſes du voyage; ſouvent même il ſont cauſe qu'on perd la ſaiſon favorabl pour le voyage de Guinée en Amerique & que les Vaiſſeaux retenus par les cal mes & les vents contraires, perdent l plus grande partie des Eſclaves don ils étoient chargez. C'eſt ce qui arri va au Chevalier des * * * comme nou le verrons dans la ſuite de cette Rela tion.

Mais qui eſt cauſe de ces relaches & des inconveniens qui s'enſuivent? l trop d'économie, compagne inſépa rable des Compagnies. Comme elle ne prêchent à leurs Officiers que l'é conomie, ceux-ci pouſſent les choſe auſſi loin qu'ils peuvent, afin de conten ter leurs Maîtres, & croyant bien fair leur cour, en faiſant partir les Vaiſſeau

Les Mame

donner ce qui leur eſt abſolu-
ceſſaire, de bois, d'eau, & de
our leur voyage.

Arrivée à Gorée.

trouva le Mercredy 4. à la
Almadie, à deux lieuës & de-
Cap Verd. On arriva dés qu'on
ablé, & on moüilla ſous l'Iſle
e entre les deux Forts, vers les
es du ſoir, par treize braſſes

de quelle maniere paroît la
'Almadie, étant au Nord-quart
-Eſt, les mammelles du Cap
nt au Nord-Eſt quart de Nord.
rlé aſſez amplement de l'Iſle de
ans ma Relation de l'Afrique
tale. Le Lecteur aura agréable
recours. Je me contenterai de
er ici une vûë de cette Iſle, tel-
e paroît quand on eſt moüillé en

Négligence des Officiers.

pourois-je paſſer ſous ſilence, la
ce des Officiers de la Compa-
ii aiment mieux ſe laiſſer rôtir
l, ou être toujours enfermez
rs caſes, que de planter des ar-
les metroient à couvert de l'ex-
haleur de ce lieu, & qui leur
oient des promenades agréables?
pas le moindre couvert, il n'y a
nt rien de plus aiſé que d'en avoir

Les Orangers, les Citroniers, les Polons ou Fromagers, & quantité d'autres arbres y viendroient à merveille; ceterrein chaud & continuellement humecté, par les pluyes ou par les roſées abondantes qui tombent toutes les nuits quand il ne pleut pas, feroit croître ces arbres à vûë d'œil; ils en auroient des fruits excellens, & dans un beſoin, dequoi faire des faſcines & autres choſes, car de dire, comme ils font pour excuſer leur indolence, que des arbres nuiroient à la défenſe de l'Iſle, ſi elle étoit attaquée, c'eſt ſe mocquer des gens. On plante des arbres ſur tous les remparts des Places fortifiées, ſans qu'on ſe ſoit jamais aviſé de penſer qu'ils pouroient y être de quelque inconvenient. Dailleurs, quoi de plus facile que de les abatre dans le moment qu'on en a beſoin, ou qu'on s'aperçoit qu'ils peuvent nuire?

Mais voici encore une autre négligence bien moins pardonnable. Ils n'ont point d'eau ſur cette Iſle. Ils ſont obligez d'en aller chercher au Cap Bernard dans la terre ferme où elle eſt ſaumatre, & ne laiſſe pas que de couter à la Compagnie une coutume ou tribut qu'il faut payer à l'Alcade, qui ſe dit Capitaine de l'eau. Or il paroît très-certain, que la Montagne ſur laquelle eſt le Fort S. Michel, doit avoi

voir des écoulemens d'eau, ou à ſon pied, ou dans quelques endroits de ſes pentes. Il n'y auroit qu'à faire creuſer en differens endroits, on trouveroit à coup ſûr de l'eau, & même plus abondamment qu'il n'en faut pour toute la Garniſon & pour l'habitation, de ſorte qu'on en pourroit fournir aux Vaiſſeaux de la Compagnie. On peut aſſûrer par avance que l'eau ſeroit excellente, & qu'étant filtrée au travers des pores des terres & des pierres qui compoſent la Montagne, elle ſeroit exempte des mauvaiſes qualités de celle qu'on va chercher au Cap Bernard.

Le travail qui ſeroit neceſſaire pour découvrir ces eaux, pour les recueillir, ou les conduire, ne doit point épouvanter: la main de quelques Ouvriers engagés à la Compagnie, n'eſt pas une dépenſe qui mérite qu'on y faſſe attention. La chaux, le ſable, & les pierres ſont ſur les lieux; les Manœuvres ne couteront rien, puiſqu'on peut employer à ce travail les Negres Bambaras, Eſclaves de la Compagnie, dont elle entretient toujours un bon nombre pour le ſervice de ſes Comptoirs, & les Eſclaves qu'elle traite tous les jours, en attendant l'occaſion de les tranſporter à l'Amérique. Il en faut donc revenir à dire, que c'eſt la négli-

gence des Officiers qui les prive d'un
cours ſi néceſſaire.

Départ de Gorée.

Le Chevalier des *** demeura à
rade de Gorée, depuis le 4. Octob
juſqu'au 17. du même mois. Il emplo
ces treize jours à faire l'eau & le bois q
lui étoient neceſſaires, du moins juſqu
au Cap de Meſurado, où tous les Va
ſeaux ſont obligés de s'aller pourvoir
ces deux choſes, parceque l'eau eſt tr
difficile à faire à Juda, & que les N
gres de ce Pays ont une ſi grande véné
tion pour les arbres, qu'ils ne les abatte
jamais, & ne permettent pas aux Etr
gers de les couper.

Il appareilla ſur les dix heures du m
tin, les vents variant depuis l'Oue
juſqu'au Nord quart-de Nord-Eſt. Il
trouva le lendemain à midy par les 1
deg. 10. min. de latitude Septentrion
& par les 359. deg. 20. min. de lon
tude, ſuivant le Méridien de Teneri
il obſerva ce même jour la variation
l'aiman, & trouva que l'aiguille dé
noit de quatre degrez au Nord-Ou

Je ne marquerai plus la route du V
ſeau jour par jour, cela eſt aſſez peu
tereſſant, je me contenterai de le f
quand il y aura quelque choſe qui m
tera l'attention du Lecteur.

On ſe trouva le 22. Octobre, par

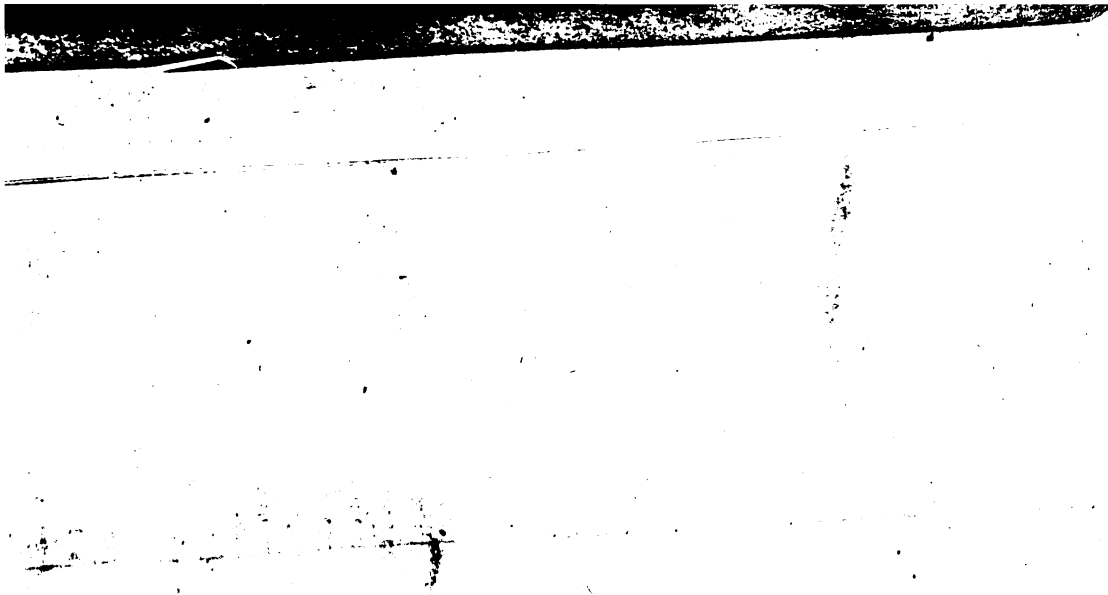

:g. de latitude Septentrionale, & par s 3 5 9 deg. 3 5 min. de longitude. La ariation de l'aiguille ſe trouva de quare degrez au Nord-Oueſt.

On eut la même variation le jour ſuiant, le Vaiſſeau ſe trouvant alors par :s 9 deg. 3 5 min. de latitude Nord, & ıar 3 5 9 deg. 40 min. de longitude.

Poiſſon monſtrueux.

On prit le 26 un poiſſon monſtrueux, ıon pas tant par ſa grandeur que par ſa ligure. Il ne ſe trouva perſonne dans tout l'Equipage depuis le Capitaine juſqu'au plus jeune Matelot qui en eût jamais vû de ſemblable, ils eurent la modeſtie de ne lui pas donner de nom, choſe rare parmi les navigateurs.

Il avoit huit bons pieds de longueur de la tête à la queue & il étoit de la groſſeur d'un quart de barique au milieu du corps, c'eſt-à-dire, qu'il avoit environ un pied & demi de diametre, ou quatre pieds & démi de circonference. Il étoit ſans écailles, & il pouvoit s'en paſſer, car ſa peau étoit épaiſſe, dure & chagrinée comme celle d'un chien de mer ou du Requin. On le prit avec un gros hameçon enté ſur une chaîne de fer, comme on s'en ſert pour les poiſſons voraces & carnaciers, comme ſont les Requins, les Pentoufliers & autres ſemblables, qui couperoient aiſément les cordes qui at-

tacheroient l'hameçon & l'emporteroient avec eux. Dès qu'on le tint auprès du Vaiſſeau, on lui jetta un cordage avec un nœud coulant, qui l'ayant ſaiſi au-deſſus de la queue, lui ôta tout moyen de ſe pouvoir debaraſſer de l'hameçon, & on y joignit un palan pour l'enlever dans le Navire ; mais comme il étoit extrémement fort & qu'il ſe debatoit d'une étrange maniere, on jugea à-propos de le laiſſer mourir le long du bord avant de l'embarquer, de crainte qu'il ne cauſât du deſordre dans le Vaiſſeau ſi on l'y embarquoit tout vivant. On lui donna pluſieurs coups de gaffe pour le preſſer de mourir en lui faiſant perdre ſon ſang, & quand il eut entierement perdu ſes forces & la vie, on le hiſſa dans le bord. Il avoit la gueule large, armée de douze dents, ſix à la machoire ſuperieure, & ſix à l'inferieure. Elles étoient groſſes & pointuës, longues de près de deux pouces, ſon nez avançoit de prés d'un bon demi pied au-delà de ſa machoire inferieure ; C'étoit un os couvert d'une peau rude ſemblable à celle du reſte du corps, d'une couleur griſâtre, quoique le tour de ſa gueule, ou ſi l'on peut parler ainſi, ſes levres fuſſent d'un rouge fort vif ; il avoit les yeux gros, rouges, étincellans comme du feu

On pourra juger de ſa force par cet échantillon. Un requin s'étant approché de lui pendant qu'il ne tenoit encore qu'à l'hameçon, il lui donna un ſi furieux coup de queue, qu'il le jetta bien loin & lui ôta l'envie de revenir à la charge.

Ce qui parut plus extraordinaire, c'eſt qu'au lieu des ouies que les poiſſons ont ordinairement, il avoit cinq découpures ou inciſions qui pénetroient dans la capacité, & qui s'ouvroient & ſe fermoient comme il vouloit, à côté deſquelles il y avoit un aileron extrêmement fort & d'une grandeur mediocre. Il en avoit deux ſemblables ſous le ventre & un plus grand ſur le dos ; ſa queue étoit échancrée, épaiſſe, large, forte, couverte de la même peau. Le Chevalier des M*** le deſſina tel qu'on le donne ici, & le fit jetter à la Mer, pas un de ſes gens n'en ayant voulu goûter. Il me ſemble qu'on auroit dû garder la tête & la peau.

On ſe trouva le 27 Octobre au ſoir par les 8 deg. 25 min. de latitude Septentrionale & par les 359 deg. 40 m. de longitude. Cette latitude eſt celle de la riviere de Serrelionne, borne qui ſéparoit les conceſſions des Compagnies de Senegal & de Guinée, avant qu'elles fuſſent reunies à la grande Compagnie qui fait aujourd'huy tout le commerce maritime du Royaume. Riviere de Serrelionne.

Cette Riviere eſt des plus conſi
bles de l'Afrique, on donne à ſon en
chure quatre lieues de largeur. I
Caps fameux la bornent; celui de l
ga eſt au Nord, le Cap Tagrin, Lid
de Serrelionne eſt au Sud. Ils for
une baye ſpacieuſe au fond de laq
coule la Riviere de Serrelionne,
appellée parce qu'elle vient des m
gnes des Lions, car c'eſt ce que ſign
mot Portugais ou Eſpagnol *ſierra*
ou *ſierra de los Liones.* Tous les
rons de cette baye ſont un des meil
pays de toute l'Afrique, la terre
d'une reſſource & d'une fertilité p
gieuſe, parce qu'outre la grande riv
elle eſt arroſée de quantité de gros
ſeaux & de rivieres, même aſſez conſi
bles, dans leſquelles on pourroit étab
trés grand commerce, ſi leurs lits ét
Rivieres qui ſe déchargent dans la baye de Serrelionne plus navigeables, ou que leurs em
chures fuſſent plus acceſſibles & n
ſemées de bancs de ſable & de Roc

Les rivieres les plus fréquentée
les negocians malgré les diffic
qu'on trouve à y entrer, ſont celle
Pierres, de Caſcais, du Pichel, des
mes, de Pongne, de Camgranée, de
ſe, de Carocannes, de Capac & de
baſine, dont la plûpart viennent
montagnes qui coupent le pays du

au Sud, & qui ſe joignent enſuite à celle de Serrelionne. On les appelle les montagnes de Machemala.

On a donné le nom de Tagrin & de Mitouba à la riviere de Serrelionne. Il eſt bon d'être averti de ces noms differens afin de ne pas faire trois rivieres d'une ſeule & même riviere. Ce qui peut avoir donné occaſion à cette multiplicité de noms, c'eſt que l'entrée de la riviere de Serrelionne eſt occupée du côté du Nord par des bancs, & du côté du Sud par des Iſles qui la partagent & qui en font trois bras. Ceux du Nord & du Sud ſont nets & profonds, on y navige en toute ſeureté. De groſſes barques & des Bâtimens plus conſiderables les peuvent remonter juſqu'à prés de 80 lieues. On y trouve depuis ſix braſſes d'eau juſqu'a ſeize. Le canal du milieu eſt tellement rempli de bancs & de Rochers qu'il eſt impratiquable.

Lors qu'on eſt entré dans la grande baye & qu'on a dépaſſé la petite Iſle appellée Saint André, on voit que la côte du Cap Tagrin ou de Serrelionne forme pluſieurs bayes dont les ouvertures ſont au Nord-Oueſt. La quatrieme qui eſt la plus voiſine de l'entrée de la grande riviere ſe nomme encore aujourd'huy la baye de France. C'eſt la meilleure, Baye France.

la plus ſûre & la plus commode pour faire du bois & de l'eau. Auſſi la tradition conſtante de tout le pays eſt que nos premiers negocians Normands y étoient établis, y avoient un comptoir & y faiſoient tout le commerce qui étoit très avantageux & très conſiderable.

On montre encore la place de leur comptoir auprés d'une des trois fontaines ſi recherchées de tous ceux qui trafiquent dans le pays, à cauſe de l'abondance de leurs eaux & de leur bonté.

Les Negres qui habitent les environs de cette baye & bien avant dans les terres ont conſervé pour les François une affection toute particuliere. Ils ont appris de leurs ancêtres les biens qu'ils ont reçus de nos anciens négocians, ils en ont encore aujourd'huy la memoire toute fraiche, & ne ſouhaitent rien avec plus de paſſion que de nous voir reprendre nos anciens établiſſemens. Les Vaiſſeaux François qui y abordent l'experimentent tous les jours. Ces peuples ne manquent jamais de leur demander s'ils viennent pour s'établir parmi eux, & quand on leur fait eſperer qu'on y viendra, ils diſent : *bon bon, le pays eſt à vous, vene nous ſommes amis.*

Affection des Negres pour les François.

Il ne faut pas s'étonner que je les faſſe parler françois, ils ont conſervé d

e pere en fils la langue françoiſe, & ſe ont un devoir de l'enſeigner à leurs enfans.

On peut mouiller dans la baye de France à demie portée de mouſquet de terre, vis-à-vis des fontaines à ſeize braſſes de fond de baſſe mer. Si on faiſoit un établiſſement fortifié en cet endroit, les Vaiſſeaux pourroient s'approcher de terre encore davantage, & être en ſûreté contre les attaques des ennemis.

Je propoſerois cet établiſſement à la Compagnie, ſi je ne craignois de luy deplaire, comme il ne manque jamais d'arriver à ceux qui luy font des projets dans leſquels il paroit quelque avance à faire, & le profit tant ſoit peu éloigné.

La Riviere de Serrelionne ſepare deux Royaumes. Celuy du Nord s'appelle Bourlon, & celui du Sud, Bouré.

Le Bourg ou demeure le Roy de Bouré eſt à huit lieux de l'embouchure de la riviere ſur ſon bord meridional. Elle ſe retreſſit beaucoup en cet endroit & n'a que deux lieues de largeur. A cinq ou ſix lieues plus haut elle n'en a qu'une & diminue toujours à meſure qu'on la monte. Royaume de Bouré

Son bord meridional eſt couvert de grands arbres & d'une infinité de pal-

de Palme miers de toute eſpece. On y fait du vi de palme excellent & en quantité, comme les Habitans en conſomme beaucoup, il n'y en a jamais de perd Il y a peu de rivieres auſſi poiſſonne ſes que celle-cy. Cette abondance y a tire quantité de crocodilles qui ſo d'étranges pêcheurs. Il faudroit tent de faire avec ces animanx le même tra té qu'ont fait les habitans du Bot da les Iſles des Biſſaux.

ualités de s de Ser- ounc. Le lit de cette riviere renferme qua tité d'Iſles d'un terrein parfaiteme bon, gras & profond qui produit de l même & preſque ſans culture tout ce q eſt neceſſaire à la vie: grains, fruit arbres, racines, tout y vient en perfe tion & d'une excellente qualité.

Mais ce qu'on ne ſçauroit eſtimer ſez, c'eſt que l'air y eſt trés pur, & qu' n'y eſt point ſujet à ces maladies viole tes & dangereuſes qui regnent à la c te de Guinée & qui ont fait perir ta d'Européens. Je ſçais que l'intemper ce & le commerce avec les femmes ſc les deux cauſes plus que ſuffiſantes po envoyer bien des gens en l'autre mc de, ſans que le mauvais air s'en mê C'eſt aux Officiers & aux Capitaines d voir l'oeil ſur eux-mêmes & ſur ce qui ſont ſous leur charge.

L'on trouve dans toutes ces Iſles une quantité incroyable de palmiers de toute eſpece. On y fait du vin excellent, les naturels du pays en conſomment beaucoup, ils ſont grands buveurs: les Européens les veulent imiter, mais comme ils ne ſont pas du temperamment de ces Inſulaires, il leur en coute cher & ſouvent la vie.

Ces Iſles ſont preſque toutes bordées de Mangles, Arbres ſi connus & tant de fois décrits dans les voyages de l'Amerique, qu'il me paroît tout-à-fait inutile d'en parler ici. Ce ſont des Paliſſades naturelles pour les lieux qui en ſont environnés qu'il n'eſt pas aiſé de forcer pour peu qu'on veuille les deffendre. Ce bois eſt excellent pour brûler & pour faire du charbon. Il eſt compacte, dur & peſant, & ne laiſſe pas de croître aſſez vîte & de multiplier beaucoup, parce que ſes branches ou rejettons étant arrivés à une certaine hauteur, ſe courbent d'eux-mêmes vers la terre ou l'eau où le pied eſt planté, & jettent des filamens qui prennent racine & produiſent un autre jet, qui devient arbre & pouſſe des branches qui font la même choſe que celles dont ils viennent. Deſcriptic des Mangl ou Paletuvie

Le village de Bouré eſt compoſé d'environ trois cent maiſons ou caſes, les

& les Negres craignent extrêmement le froid & l'humidité.

Les portes de ces maiſons ſont preſque quarrées, le ſeuil eſt élevé d'environ un pied au-deſſus du rez-de-chauſſée, elles n'ont pour l'ordinaire que deux pieds de largeur ſur trois de hauteur, de ſorte que l'on ne peut y paſſer ſans ſe baiſſer beaucoup, & que les perſonnes un peu groſſes n'y paſſent que de côté & même avec peine. Heureuſement l'uſage des paniers n'eſt pas encore arrivé juſqu'aux femmes du païs. Leurs lits ſont compoſés de groſſes nattes de joncs, épaiſſes & en aſſez grand nombre pour élever la derniere d'un bon pied au deſſus du plancher qui eſt de terre battuë, que les femmes entretiennent fort propre. Ils ont leurs armes auprès de leurs lits; ce ſont des ſabres, des poignards ou grands couteaux flamans, des ſaguayes, des arcs & des flêches qu'ils ont ſoin d'empoiſonner quand ils vont à la guerre, en les imbibant du ſuc d'un fruit qui leur communique un poiſon fort ſubtil & preſque ſans remede. Ce fruit a tant de rapport avec les pommes de Machenilier dont j'ai parlé dans mon voyage de l'Amerique, que je crois que c'eſt de ce fruit dont ils ſe ſervent. Quelqu'uns

de bonnes manieres & même
liteſſe. On n'y voit point de
écachez, de ces levres monſ-
; auſſi les femmes ne portent el-
: leurs enfans ſur leur dos, car
bue avec raiſon ces nez écachez
roſſes levres aux coups que ces
:reatures ſe donnent contre le
leurs meres, pendant qu'elles
ttachées derriere elles, & qu'el-
:hent ou qu'elles travaillent.
lommes ont des femmes tant Pluralité des femmes.
'eulent, ou tant qu'ils en peu-
heter. Ils ne ſont jaloux que de
iere qui eſt regardée comme la
:, au-lieu que les autres ne paſ-
e pour des concubines, dont on
ıode les étrangers à qui on veut
ınneur, ſans ceremonie & ſans
e le qu'en-dira-t-on.

voir en perfection, que l'on a ſoin d'y faire rentrer, dès qu'elles ſemblent s'en vouloir écarter tant ſoit peu, & qui en ſont ſi bien perſuadées, qu'elles ſe trouvent heureuſes & bien payées de leurs peines, quand le mari veut bien leur témoigner qu'il agrée leurs ſervices; Quelle difference de ce pays là au nôtre?

On compte ſix à ſept cent hommes portans les armes dans le Village de Bouré; mais le Roy en peut lever un bien plus grand nombre quand il le juge à propos, & fort aiſément & ſans qu'il lui en coûte rien, parce que ſon païs eſt extrêmement peuplé, & que ſes peuples lui ſont extrêmement affectionnés.

Le Prince qui regnoit en 1666. étoit chrêtien, il s'appelloit Dom Philippe. Il avoit donné liberté de conſcience à tous ſes ſujets & avoit auprés de lui un Jeſuite & un Capucin Portugais, qui prêchoient la foy avec plus de zele que de fruit: car il n'eſt pas facile de faire de bons chrêtiens de gens qui aiment le vin & les femmes, de maniere à ne ſe pouvoir paſſer de l'un ni de l'autre. Bonnes gens au reſte, honnêtes, francs, peu intereſſez, aimans les étrangers, & qui ont conſervé beaucoup des manieres

& de

le la politeſſe des Normands, qui
t ſans contredit les premiers Euro-
ns qui ont decouvert ces côtes, qui
nt fait le commerce, & qui y ont eſt
établiſſemens que le malheur de nos
erres civiles a fait tomber entre les
ins des Portugais, des Anglois, des
ollandois & autres Européens.

L'Idolatrie eſt la religion dominante Religion de Bouré.
i païs. Mais quelle Idolatrie ! Elle eſt
s regle, ſans fêtes, ſans ceremonies.
: nombre de leurs Dieux eſt incon-
ı, il n'eſt point fixe ; on peut dire
'il eſt infini. Ils ne ſçavent d'où ils
nnent, ce qu'ils ſont, ce qu'ils font,
quoy ils ſont propres, ce qu'ils val-
nt ; leur ignorance ſur cela ſait com-
ſion & ne peut être plus groſſiere.
terre eſt pour eux une ſource inta-
ſable de divinités, c'eſt une maſſe
menſe de Dieux de toutes eſpeces,
nt chacun à l'aventure tire le ſien.
les appellent Fetiches. De quelque
ture, figure, couleur ou matiere que
ſoit ; c'eſt leur Dieu, leur Fetiche.
s uns ont une corne, d'autres une
te de Crabe, d'autres une Epine,
cloud, un caillou, une coque de
naçon, une tête d'Oiſeau, une ra-
e. Chacun porte ſa divinité penduë
on col dans un ſac orné de raſſade de

faire de bons chrétiens.

Normands & après eux les Por-
y ont prêché l'Evangile. Le Roy
uré, comme je viens de le dire,
chrêtien ; en 1666 on prêchoit
dans ſes états en toute liberté,
ans fruit, & quand les Miſſion-
ſeroient venu à-bout de leur
bandonner le culte des Fetiches,
ıte qu'ils euſſent pû les reduire à
r qu'une femme. Ces peuples ne
ıt rien entendre ſur cet article:
tempérament y eſt trop oppoſé,
nme leur pratique conſtante eſt de
int approcher de leurs femmes
u'elles ſe ſentent groſſes & pen-
es quatre années qui ſuivent l'ac-
ement, afin qu'elles ayent tout
ıps neceſſaire pour bien nourir &
lever leurs enfans, la continence
trop difficile à garder pendant
ong-tems.
épetent très-ſouvent dans leurs
s, & au commencement de tou-
ırs actions, les noms d'Abraham,
: & de Jacob. On n'a pû juſqu'à
ıt ſçavoir d'où leur eſt venuë la
iſſance des noms venerables de ces
s Patriarches. On pourroit ſoup-
r que quelque Juif a voulu intro-
le Judaïſme chez eux, c'eſt une
ture qui n'eſt pas mal-fondée. La

[illegible] nous [illegible] amour [illegible] é
[illegible] audace pour les [illegible] é[illegible]
[illegible] notre religion, [illegible] notre [illegible]
religieuse. On [illegible] [illegible] q
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pa
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] G
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [

de. C'eſt aſſurément par goût & par choix, car ils ont des viandes de toute eſpece en quantité, & très-bonnes. Les Poules ordinaires, les Poules pintades, les Oyes, les Canards, les Dindons & les Pigeons ſauvages y ſont à donner. Leurs prairies ſont couvertes de Bœufs, de Vaches, de Cabrittes & de Moutons. On trouve dans les montagnes des Cerfs, des Sangliers, des Garelles, des Chevreuils, tant qu'on en veut. Il faut être pareſſeux, ou bien mal-adroit, pour manquer de gibier. Ceux qui aiment les grandes chaſſes, ou qui ſont aſſez braves pour s'y expoſer, trouvent abondamment de quoy ſe ſatisfaire par la quantité d'Elephans, de Lyons, de Tigres & autres bêtes féroces qui courent le païs; ſans compter les Serpens d'une groſſeur & d'une longueur ſi demeſurée qu'ils avalent les hommes & les bœufs tout entiers & ſans mâcher.

Prodigieuſe quantité de Singes.

La fertilité du païs & l'abondance des fruits qui y croiſſent, y a attiré des ſinges de toutes eſpeces, excepté de la blanche; ils ont multiplié tellement que ſans es ſoins continuels que les habitans ſe onnent en gardant jour & nuit leur ris, urs pois, leurs melons & generalement ut ce qu'ils veulent conſerver, ces aniaux naturellement portés à mal faire, truiroient tout. Auſſi les Negres les

haiſſent ſur toutes choſes & leur font une guerre continuelle. Ils les empoiſonnent, ils leur tendent des piéges, ils les tuënt à coups de fléches.

Lorſque quelque Européen revient de la chaſſe, & qu'il a tué cinq ou ſix Singes, on le reçoit en ceremonie, on le complimente, on lui fait des preſens, c'eſt pour lui un petit triomphe. Je crois qu'un habile chaſſeur qui voudroit s'employer à la chaſſe de ces animaux feroit fortune en ce pais là ; car les préſens iroient loin, & la reconnoiſſance des ſervices qu'il rendroit, pourroit porter ces peuples à le mettre au rang des Fetiches devant ou après ſa mort.

Au reſte les Singes tout bêtes qu'ils ſont, ne le ſont pas encore autant qu'il ſeroit à ſoûhaiter pour le bien du païs. Ils connoiſſent parfaitement bien leurs ennemis, ils demêlent les artifices dont on ſe ſert pour les ſurprendre, ils ſont d'une défiance extraordinaire, il eſt rare qu'ils donnent deux fois dans le même piege quand ils en ſont échappés une fois, ou que leurs ſemblables les y ont vû attrappés.

Adreſſe des Singes. Si un Singe eſt bleſſé d'un coup de fléche, ils s'empreſſent à retirer la fléche ; comme cela n'eſt pas aiſé à cauſe des ardillons dont la pointe eſt armée qui empêchent qu'elle ne puiſſe ſortir

)ins d'ouvrir la playe, ils mordent & ichent le bois juiſqu'à ce qu'ils l'ayent upé. Mais quand le bleſſé a reçû un up de fuſil & qu'ils voyent couler ſang par les ouvertures que les balles it faites, ils mâchent des feuilles & chent de boucher les playes en y troduiſant ces feuilles machées.

Malheur au chaſſeur qui ſe trouveroit ul au milieu de cette troupe gamba- inte ; il pourroit s'attendre à quelque auvais parti. Il ſeroit infailliblement taqué de toutes parts, accablé de pier- s, de morceaux de bois, d'ordures, & ourroit courir riſque dêtre déchiré & is en pieces ; car il y a de ces animaux ui ſont grands & bien forts, & tous general ſont méchans, vindicatifs & uels, & quand ils ſont une fois en fu- ur, un homme auroit bien de la pei- e à ſe tirer de leurs pattes.

Outre les vivres & les rafraichiſſe- ens que les Vaiſſeaux peuvent pren- re ſur cette côte, on en tire encore ez ſouvent de l'Ambre gris, de la Ci- ette en maſſe, des Chats civettes vi- ins, & une quantité conſiderable d'I- oire le plus beau de toute l'Afrique ; eſt-à-dire, net, ſans taches, ſans ger- res, & d'une blancheur à éblouir ; euve inconteſtable de la pureté de

Marchandi de Boure,

l'air & des eaux, & de la bonté des ali-
mens dont les Elephans ſe nourriſſent.
On remarque ſeulement que les dent
ſont plus petites que celles qu'on ap
pelle Morphi-Eſcarbeille ; c'eſt ainſ
qu'on appelle les dents d'Elephant
dont quatre peſées enſemble ne von
pas à cent livres, elles n'en ſont pa
plus mauvaiſes pour cela, ſur tout quan
on y trouve la blancheur de celles d
Bouré.

La chaſſe des Elephans n'eſt que pou
les braves ; il n'eſt pas permis à tout l
monde de s'expoſer aux dangers qu'o
y court. Quoiqu'il ſemble que la pre
miere vûë de ces Chaſſeurs ſoit d'a
voir les dents de ces bêtes, à cauſe d
commerce qu'ils en font avec les Euro
péens, ils ne laiſſent pas perdre la chai
ils la mangent, & la trouvent bonne
Les Européens qui en ont mangé lorſ
qu'elle étoit un peu faiſandée & bie
cuitte, prétendent y avoir trouvé pe
de difference d'avec celle du bœuf
Peut-être qu'ils avoient grand appeti
& de bonnes dents ; il eſt toujours cer
tain qu'une longe d'Elephant garniroi
bien le centre d'une table.

Le profit que l'on fait ſur cette côt
par l'échange des Marchandiſes eſt tou
jours de deux cent pour cent au moin

Il ſeroit bien plus conſiderable ſi on achetoit de la premiere main, comme il arrive quand on traite avec les Negres ; mais on eſt ſouvent obligé de paſſer par les mains des Portugais ou des Anglois établis dans le pays ; ce qui diminue extrêmement le profit que l'on feroit tant dans la vente des Marchandiſes d'Europe, que dans l'achat de celles du pays. C'eſt nôtre faute, mes compatriotes, il ne tient qu'à vous de vous enrichir dans cet heureux pays & de ſupplanter en reprenant les poſtes que vous occupiez autrefois, tout vous y convie, la fertilité du pays, ſon bon air, le Commerce avantageux qu'on y peut faire, & ſur tout l'inclination naturelle que ces peuples ont pour vous, ils l'ont conſervé juſqu'aujourd'hui toute entiere. Le Chevalier des M. *** en a eu des preuves dans un Voyage où il fut obligé de relâcher chez ces peuples, & bien d'autres que lui, & nous avons encore la relation du Sieur Villant de Bellefons, qui étoit Controlleur ſur un Vaiſſeau que la Compagnie de 1664. avoit freté en 1666. à Amſterdam, dont tout l'Equipage étoit Hollandois ; il rapporte que ces peuples lui firent mille careſſes, qu'ils l'inviterent à venir s'établir chez eux, qu'ils lui mon-

trerent les masures des maisons
Compagnie de Dieppe ; il vit qu'i
loient encore François, qu'ils bat
le tambour à la Françoise, & le
même lui dit plusieurs fois q
& tout son peuple souhaitoit av
sion de les voir établir dans le pa
connois les François, lui dit ce P
ils sont vifs à la vérité, & souv
peu trop, mais ils sont honnêtes
de bonne foy, bons amis, on s'
fier : c'est ce qui fait que nous
mons, & que nous les préferons
les autres blancs.

Commerce de l'Or & des Esclaves.

Je n'ai point mis parmi les Mar
dises que l'on peut traiter sur cet
te, l'or & les esclaves. Il est po
certain qu'on y trouve de l'or, &
en traite en assez bonne quanti
un prix où il y a bien à gagner. I
est incertain s'il vient du pays m
ou si on l'y apporte des pays
ou plus éloignés. Le pays me paro
bon pour être propre à la format
ce metail, car tout le monde sç
les terres qui produisent l'or ne so
capables de produire autre chos
nature s'épuise dans cette prod
qui doit tenir lieu de toute autre
La sechereſſe & la ſterilité ſont
tage de ces riches terres, les ha

y manquent pourtant de rien, parce ıe tous les peuples s'empreſſent de ur apporter tout ce qui leur eſt ne-ſſaire en échange de l'or que la terre produit. J'ay remarqué dans ma rela-ion de l'Afrique Occidentale que le ays de Bamboue ſi fecond en Mines l'or, que la ſuperficie de la terre eſt ouverte de ſable, j'ai remarqué, dis-je, qu'il n'y a point de terre plus ſteri-le que celle-là. A peine produit-elle de l'herbe dans le fond des Vallons & ſur ſes bords des ruiſſeaux. C'eſt un heu-reux préſage pour ceux qui cherchent des Mines, quand ils trouvent de ces endroits ſecs, ſteriles, ſans verdure, ſans arbriſſeaux, ou quand il y en a quelqu'uns, de les voir ſecs & dépouil-lés, & le peu de feuilles qu'ils ont, rou-geâtres, caſſantes & ſans ſuc.

Le Royaume de Bouré a des voiſins au Nord-Eſt & à l'Eſt qui ont beſoin de ſa fertilité pour vivre, & qui lui ap-portent en échange l'or qui croît dans leur pays. Mais outre ceux-là, les Mar-chands Mandingues qui trafiquent de tous côtés depuis les bords de la Mer juſqu'au centre de l'Afrique, leur en ap-portent & leur en apporteroient bien davantage, s'ils étoient aſſurés de trou-ver chez eux des Marchandiſes d'Eu-

rope en assez bonne quantité pour avoir toûjours des assortimens prêts, & établir ainsi un commerce fixe & réglé. Les Portugais & les Anglois y sont d'autant plus considerables, qu'ils ne le partagent avec personne.

Je ne voudrois autre chose de la Compagnie, sinon qu'elle aidât un peu la formation d'une petite colonie dans ce pays dont tous les particuliers seroient ses courtiers, à qui elle confieroit ses Marchandises de traite & qui luy remettroient en or, en Morphil & autres Marchandises du pays, ses retours, moyennant un profit raisonnable, sans s'embarasser de construire des Forteresses, d'entrenir des Garnisons, des Commendans, & autres Officiers qui consomment beaucoup, & souvent au-delà du profit que l'on devroit esperer du trafic qu'on les envoye faire. Elle trouveroit mille gens de bonne volonté pour cet établissement, ils y seroient en sûreté sous la protection du Roy du pays, ils y feroient librement leur negoce, il est à croire qu'il s'en trouveroit parmy eux d'assez industrieux & d'assez hardis pour entrer dans l'interieur des terres, pour suivre les traces des Mandingues, & pour découvrir une infinité de choses qui les enrichiroient, eux, la Com-

pagnie & le Royaume. Il n'y a qu'à vouloir & être assuré qu'avec une légere avance on pourroit faire des profits considerables.

Quant au commerce des Esclaves, il ne faut pas pour le present compter beaucoup dessus ; ces peuples ne se font point Esclaves. Quand ils en vendent, ce sont des prisonniers de guerre qu'ils ont fait sur leurs voisins avec qui ils ont eu des differends (car comme je l'ay remarqué dans d'autres endroits ; on ne sçait en Afrique ce que c'est de rendre les prisonniers qu'on fait les uns sur les autres) dans le cours d'une guerre ou dans les courses que l'on fait les uns sur les autres, ou bien des criminels dont la peine de mort est commuée en un banniſſement perpetuel hors du pays. En voilà, ce me semble, assez pour donner une idée de cet heureux pays & pour exciter tant de gens desœuvrés & malheureux en France, à s'aller établir dans un lieu où ils vivroient à leur aise, & procureroient à leur nation des avantages que le malheur des guerres a fait perdre à leurs prédécesseurs.

Je ne diray rien à present du Royaume de Boulon qui est au Nord de la Riviere de Serrelionne. Il y a temps pour tout & l'occasion s'en presentera dans un autre ouvrage.

CHAPITRE QUATRII

Route de Serrelionne au Cap de Deſcription de ce Payſ

ON compte ſoixante lieues de Serrelione au Cap de Des qu'on a doublé le premier, faire le Sud-Sud-Eſt, afin d'éviter de Sainte Anne, qui eſt dangere qui porte environ ſix lieues a Il y a proche de ce banc, vingt cinq braſſes d'eau ſur un fond c & de vaſe noire. A peu de diſt ne trouve tout d'un coup que neuf braſſes, qui eſt la marq qu'on eſt ſur les bords du banc; o naviger, mais il faut éviter de ſ dériver deſſus davantage; on cc riſque de ſe perdre ſur les bas les ſêches qui s'y trouvent fr ment. Le plus ſûr eſt de tenir juſqu'à ce qu'on ait entierement le banc, & quand on a reconn ſonde qu'on l'a entierement dé peut ſe rallier à terre en faiſan

Riviere de Madré Bomba

Eſt, juſqu'à ce qu'on ſoit par le de la Riviere de Madré Bomb

ficile de ſçavoir l'Étimologie de ce om. L'embouchure de cette Riviere ſt couverte d'une Iſle longue, peu lar- e & fort baſſe, dont la pointe la plus ccidentale s'appelle le Cap Sainte Anne. Entre ce Cap & la pointe la plus Orien- ale du banc de Sainte Anne, il y a un letroit ou paſſage, dont la droite eſt fai- e & profonde, & la gauche ſemée d'é- cueils, vis-à-vis duquel eſt la riviere de Gambonas peu frequentée & ſans com- merce. L'Iſle de Sainte Anne, & la terre ferme ſont éloignées de ſix à ſept lieues, & forment un Golphe qui n'eſt pas par- tout également ſain ; il y faut naviger avec précaution, il ſert de bouche & d'embouchure du côté de l'Oueſt à la riviere de Madré, Bomba qui ſe decharge encore dans la Mer, par le detroit qui eſt entre la partie Orientale de l'Iſle de Sainte Anne, & une longue preſque-Iſle qui n'eſt ſeparée de la terre ferme que par un bras de mer d'environ deux lieues de largeur, dans lequel ſe déchargent pluſieurs rivieres, dont la plus conſiderable eſt celle de Panibas. Ce détroit & la pointe de la preſque-Iſle qui le forme, s'apellent Serbera, on n'y doit paſſer qu'avec precaution, à cauſe de quelques dangers qui ſont des deux côtez.

La Riviere de Madré Bomba eſt gra
de & vient de fort avant dans les terre
ſon cours eſt à l'Eſt-Sud-Eſt, & Ou
Nord-Oueſt.

Les Anglois ont un comptoir fort
fié à ſon embouchure, par le moyen d
quel ils ſe ſont rendus maîtres du con
merce qui s'y peut faire par Mer.
faut que cet endroit leur ſoit des pl
avantageux, car ils ont un ſoin extrê
de ne permettre à aucun autre Eur
péen d'en approcher. Ils ſe ſervent d
Portugais blancs, noirs & bazannés q
ſont établis ſur la côte, & même fo
avant dans le pays, comme de courti
pour faire le commerce pour eux av
les naturels du pays.

ortugais de
ls couleurs

On s'étonnera peut-être que je do
ne trois couleurs à un même peupl
mais on ceſſera de le faire ſi on veut bi
ſe ſouvenir de ce que j'ay dit des Port
gais dans un autre endroit, que ces M
ſieurs ne font point difficulté de s'all
avec les Negres. Ceux qui viennent
ce mélange ſont mulâtres ou bazann
qui ayant continué de prendre des fe
mes noires, ont à la fin produit une r
toute noire, comme les Portugais bla
qui ont eu aſſez de delicateſſe pour n
pouſer que des femmes blanches,
produit des enfans blancs comme eu

& voilà ce qui a produit ces Portugais de trois couleurs, repandus dans toute l'Affrique chrétienne, comme leurs ancêtres aimans le commerce, & qui seroient riches s'ils n'étoient pas contraints de le faire avec très peu de profit pour eux, & beaucoup pour ceux qui leur commettent leurs Marchandises.

Le Chevalier des M. *** n'eut garde d'aller reconnoitre Bomba-Madré, il n'y avoit rien à faire; il s'étoit trouvé par le travers du Cap Tagrin, qui est par les 8. degrez 25. minutes de latitude septentrionale, le 27. octobre au soir, comme je l'ai dit ci dessus. Il prit ce même soir une Chauve-Souris aussi grosse qu'une poule, c'est la taille ordinaire de celles du Pays. Il falloit que quelque coup de vent l'eût emportée si loin de terre, car ces Oiseaux n'ont pas accoutumé de s'en éloigner si considérablement, le Vaisseau étant alors éloigné de plus de dix lieues de cette pointe. Cette capture fut comme un préſage des mauvais tems qu'il alloit essuyer & qui le retinrent dans ce parage plus de tems qu'il n'en faut ordinairement pour faire le Voyage entier du Cap Verd à Inda.

Grosse Chauve-Souris.

Il eut le 2. Novembre à 2. heures 28. min. 52. secondes après minuit, une Eclipse de Lune qui dura 2. heures 30.

Eclipse de Lune.

min. 12. ſecondes. La variation de l'aiguille, qui n'avoit été le 29. Octobre, que de 4. deg. Nord-Oueſt, & que de 2. deg. auſſi Nord-Oueſt le 30. du même mois, ſe trouva le 3. Novembre de 6. deg. On voit par ces differentes obſervations, combien il eſt important d'obſerver ſouvent la variation de l'aiguille, ſurtout quand on eſt éloigné de terre & dans des endroits, où il y a des courans & des bancs qui portent au large. Son obſervation du 9. étant à la hauteur de ſept degrez 36. min. Nord, lui donnerent encore 6. deg. de variation au Nord Oueſt.

Trompe. de Mer.

Il vint le 13. du même mois de Novembre ſur les quatre heures après midy deux Trompes d'une figure trop extraordinaire, pour ne les pas décrire ici. La plus groſſe & la plus conſidérable avoit ſa tête dans un gros nuage fort noir & élevé, elle étoit courbe, quoiqu'il n'y eut point de vent, & faiſoit boüillonner la mer à plus de cent pas aux environs où elle la touchoit, une autre Trompe ſortoit de la partie ſupérieure du même nuage, & s'alloit perdre dans un autre nuage, un peu moins épais & moins noir que le premier, & beaucoup plus bas; Ce Phénomene ayant duré quelques minutes, il ſortit de ce nuage une Trompe

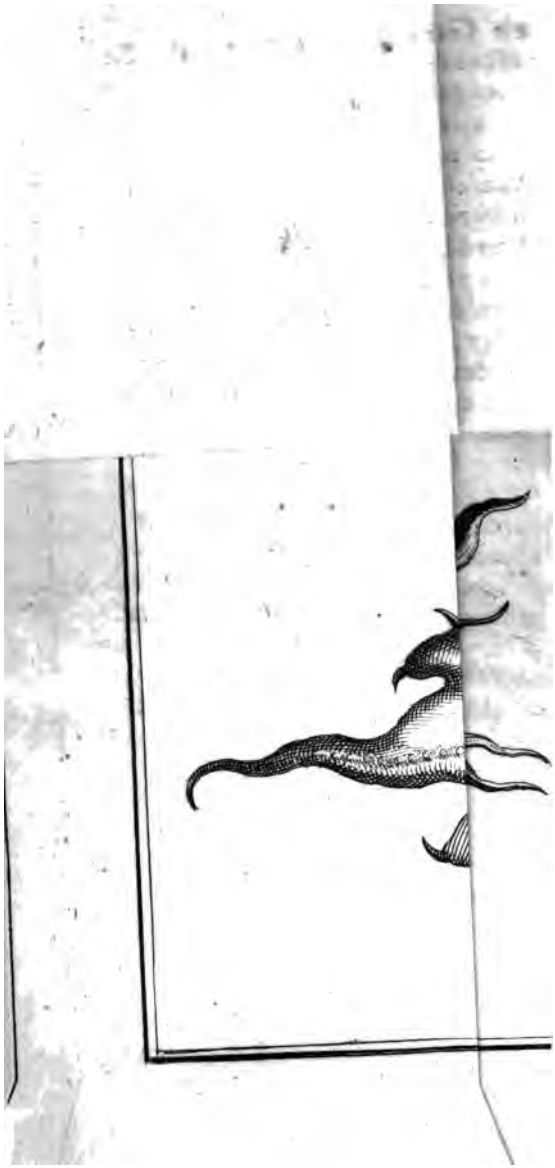

descendoit jusqu'à la surface de la
r, éloignée de plus de deux cent toi-
, qu'elle fit boüillonner à peu près
mme la premiere. Ces deux Trompes
ant balancées dans l'air pendant près
ne heure & demie, chargées d'eau,
verent à la fin, & produisirent une si
sse pluye, que tous les dehors du
sseau n'étant pas suffisans pour la laiſ-
écouler, on fut contraint de la vui-
avec des sceaux. Le Vaisseau n'étoit
igné de ces Trompes, que d'environ
demie lieue, & auroit été perdu sans
ssource, si une des deux avoit crevé
r lui. Ce fut un préſage de la continua-
n du calme & des pluyes qui tom-
oient preſque sans discontinuer, depuis
Eclipse du 2. du mois. Rien n'est plus
nuyant que ces temps fâcheux de
lme & de pluyes; la chaleur devient
ſuportable, les vivres se consomment
se gâtent souvent, les Equipages tom-
ent malades, & l'on voit dans un Vaiſ-
eau plus de triſteſſe & d'abbattement
ue dans les tempêtes.

La seule consolation que l'on peut
voir pendant ces tems chagrinans, c'est
a pêche, quand on se trouve dans des
arages où il y a du poisson; mais on ne
eut pas esperer par tout cet avantage.
e Chevalier des M. *** se trouva par

bonheur dans un endroit, où les Poiſſon volans ſembloient s'être rendus de tou les environs. Ces Poiſſons attirent infail liblement les Dorades. Ce Poiſſon e gourmand & carnaſſier; comme outr cela il eſt fort vif & qu'il fait beaucou d'exercice, il a toujours beaucoup d'ap pétit & mange beaucoup. Sa chaſſe l plus ordinaire, eſt celle des Poiſſons vo lans, ces petits animaux ſe voyant pou ſuivis, ſe ſervent de leurs aîles pour s'é chapper, mais la Dorade les ſuit, les ob ſerve du coin de l'œil, & lorſque la ſé chereſſe de leurs aîles les oblige de ſe re plonger dans l'eau, elle en fait ſa curée ils ſe trouvent ſouvent ſi preſſés, qu'il font un effort extraordinaire pour s'éle ver, & ſouvent ils donnent dans les voi les des Vaiſſeaux & tombent ſur le pont où les hommes ne leur font pas plus d quartier que les Dorades. C'eſt ainſi qu les plus foibles ſont toujours la proye d plus forts. L'Equipage du Chevalier d M. *** en eut un bon nombre de cet façon, & prit auſſi pluſieurs Dorades c cinq, ſix, & juſqu'à huit pieds de lo gueur. J'ai fait en d'autres endroits deſcription de ces poiſſons, cela m'exer te de la répeter; ce que j'en puis dir c'eſt que ces Poiſſons volans ſont fort d licats, & qu'étant grillés, après avoir é

Dorades, & Poiſſons volans.

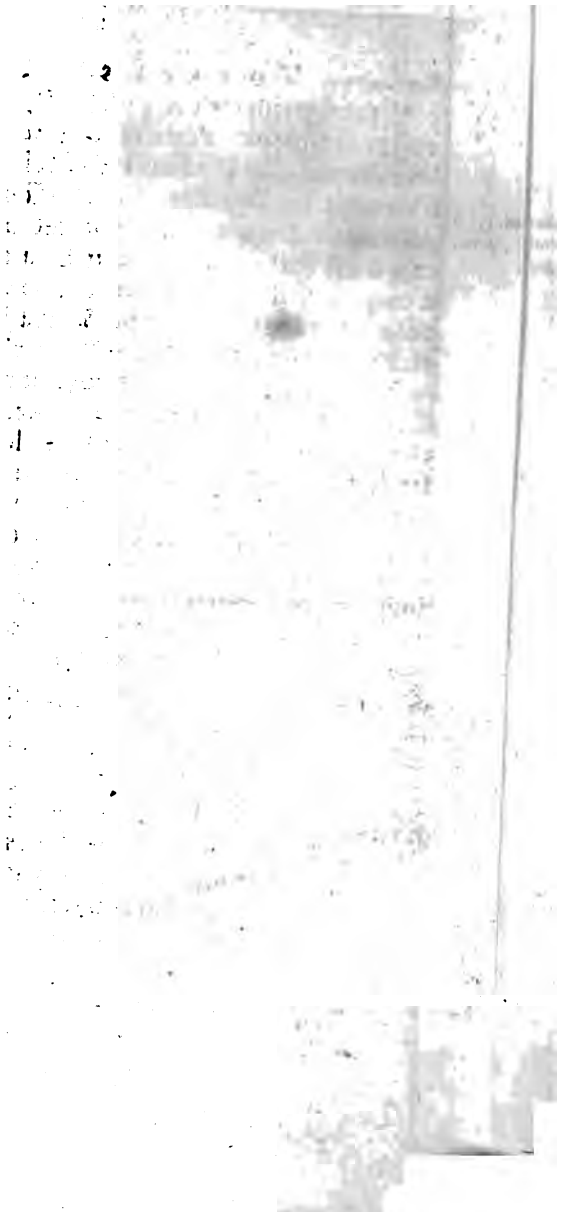

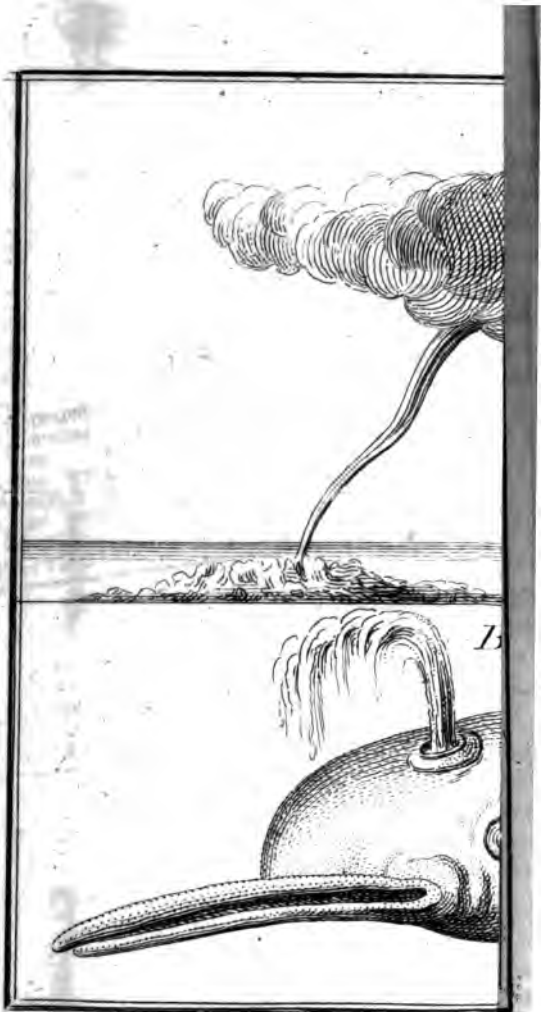

ez de gros ſel pendant une heu-
n très bon manger. La Dorade
ſeche & ne laiſſe pas d'être très
n la mange au bleu, au cour-
ou en fritur. Cette pêche eſt
aiſſement pour les Equipages,
on en prend beaucoup, un Ca-
ge épargne bien ſes vivres.
tion de l'aiguille ſe trouva le
ingt-un Novembre de ſept
Nord-Oueſt. On étoit alors
degrez 39. min. de latitude
par les 3. degrez 10. min. de
ſelon l'eſtime.
t ce jour-là un Poiſſon monſ- Becaſſe de
xtraordinaire. Il avoit près de Mer.
de longueur & environ cinq
irconférence dans le plus gros
On le prit d'abord pour un
à cauſe d'un évent qu'il avoit
, par lequel il faiſoit un jet
gros & fort élevé. Il avoit un
ir le dos aſſez grand, deux au-
ême grandeur au deſſous des
queue grande & échancrée &
ent forte & épaiſſe, l'œil gros,
ort vif, les ouïes grandes, avec
upures de chaque côté, com-
ſſes ouïes; la gueule grande &
petites dents aſſez aiguës & ſer-
n bec long d'environ 10. pou-

ces, partagées en deux parties sor
la machoire inferieure & superie
bec étoit osseux & très dur, il é
veloppé d'un cartillage, & couver
peau rude, chagrinée à gros grai
re & épaisse comme celle du ch
mer, ou Requin de couleur gr
poisson étoit couvert depuis la t
qu'à la queuë de cette même pe

Sans ce bec on l'auroit pu p
pour un Soufleur, ou pour quelqu
ce de Marsouin; mais ce maître b
faisoit une espece toute differen
comme personne de l'Equipage n
souvenoit pas d'avoir vû un sem
poisson, le Chevalier des M.*** u
ne pas beaucoup risquer en lui don
nant le nom de Becasse de Mer, sa
aux naturalistes à le lui changer, s'il
le jugent à propos, ou qu'ils ayent d
raisons pour le faire.

Soit que ce poisson n'eût pas faim
soit qu'il eût peur de l'hameçon, il n
voulut jamais mordre à l'appas qu'
lui jetta, il s'en éloignoit toûjours; à
fin il vint assez proche du bord po
être harponné; il se débatit assez & je
ta beaucoup de sang, on le hissa à bor
l'aide d'un palan & on acheva de le tu
quand il fut sur le pont. Sa chair co
me celle d'un Marsouin, étoit fort gr

entre-lardée, elle étoit blanche & de bonne odeur ; il ne fallut ni conſeil ni experience pour engager tout le monde d'en manger, & on la trouva très bonne, on la mangea fraiche, on en ſoupoudra quelque partie, & on ſalla le reſte, on n'en fut jetté que les trippes, la peau & la tête ; c'eſt ce que je regrette, car on auroit dû la conſerver à cauſe de ce bec extraordinaire. Il eſt ſurprenant que le Chevalier des M.*** ſi curieux & ſi exact dans une infinité d'autres choſes moins conſiderables, aye oublié de conſerver cette partie de ſa Becaſſe qui auroit fort orné un cabinet.

Au-reſte il y a quantité de poiſſons qui ont de longs becs auxquels on n'a pas donné le nom de Becaſſe. l'Orphi en eſt un, les Aiguilles de Mer & pluſieurs autres. Ceux à qui on a donné ce nom avec plus de juſtice ne ſont pas d'une ſi grande taille. On en voit aſſez communément dans les Mers de l'Amerique. Guillaume Piſon nous en décrit de cette eſpece dans ſon troiſiéme Livre, page 56. & Henry Ruysch Medecin Hollandois nous en donne une figure dans ſon Theatre des animaux, tom. 1. Planche 11. page 21. Ce poiſſon que les Hollandois appellent Jean Layer eſt long & noirâtre, ſes aiſlerons & ſes flancs ſont

de la même couleur, on remarque c
les aîlerons, ſont plus noirs que le r
du corps. Son bec eſt très-dur & f
pointu, la partie ſuperieure eſt plus l
gue de la moitié que l'inferieure, l'
pennure qu'il a ſur le dos eſt très gra
elle va de l'occiput juſqu'à la que
mais elle n'a pas la même grandeur c
toute cette longueur, elle eſt beauc
plus haute dans ſon milieu. Il a deux
geoires médiocres proche les oui
deux autres plus grandes ſous le ven
environ au tiers de ſa longueur, &
petite proche la queuë. Ce poi
nage avec rapidité, il eſt hardy
combat à merveille & à outrance
chair eſt excellente. Cette deſcrip
fait voir que le nom de Becaſſe lui c
vient très-bien.

Le même Auteur dit qu'on tro
dans les Mers du Breſil une eſpece
Becaſſe de Mer. Becaſſe de Mer à qui les naturels du
Mer du Breſil ont donné le nom de Gubueu. C'eſ
poiſſon de quatre pieds ou enviror
longueur & d'un pied de diamêtre
riere la tête, ſa tête a quelque c
du cochon, mais elle eſt armée d'un
de quinze à dix-huit pouces de longu
dont la partie ſuperieure eſt plus
gue de moitié que l'inferieure. Ce
eſt oſſeux, pointu, fort dur. Les c

pa

ties qui le compoſent ſont mobiles,
ependantes l'une de l'autre. Il a
ouïes triples & fort grandes, avec
ix ailerons médiocres, qui y paroiſſent
ſque attachés, au-deſſous deſquels il
deux longues mouſtaches dures com-
de la baleine, & preſque auſſi lon-
es que les deux tiers de ſon corps. Il
n aîleron médiocre ſous le ventre en-
on à la naiſſance de la queue, un au-
plus court joignant la queue & une
pennure très-grande & très-forte,
i lui prend derriere la tête à l'endroit
il a plus de diamêtre, & qui continue
eſque juſqu'à la naiſſance de la queue
tte queue eſt partagée en deux par-
s qui font un angle obtus, les empen-
res qui la compoſent ſont médiocre-
nt larges, mais très-fortes & très-
ides, leur naiſſance eſt ouverte de cha-
e côté de deux trous, comme deux
eilles ou deux ouïes dont on ne ſçait
s l'uſage que le poiſſon en fait. La peau
ce poiſſon eſt demême eſpece que celle
celui nous que venons de décrire. La
e & le ventre tirent ſur le blanc, le
ſte du corps, eſt d'un gris argenté. On
ut regarder ce poiſſon comme une
ſſe de chair blanche, graſſe, tendre
d'un très bon goût, qui n'a point d'ar-
tes, & infiniment meilleur que celle

du Marſouin. Il vit de proye & ma
beaucoup. Il eſt ordinaire de trou
dans ſon ventre des poiſſons d'un
& plus de longueur. C'eſt aſſuré
une Becaſſe de la grande eſpece.

Aprés qu'on a doublé les bancs
Sainte Anne, & qu'on s'eſt rallié
terre autant que les vents l'ont v
permettre, on fait l'Eſt tout pur
trop s'approcher de l'embouchure
Riviere aux Poules. la riviere de Bomba Madré, & on
che de reconnoître la riviere aux p
les que les Portugais appellent Rio
Galinas, les cartes la marquent ſou
même nom. Il n'eſt pas difficile d
trouver l'étimologie. Les Negres qui
bitent ſur ces bords ont une adreſſe m
veilleuſe pour élever des poules, la b
té de l'air & des eaux y contribue
finiment, & ſur-tout la quantité de
his ou de bled de Turquie & de
que l'on y recueille ; & comme le p
eſt très-chaud, les poules couvent ſ
vent & les poulets viennent à merve
On y en trouve une ſi prodigieuſe qu
tité, qu'il eſt ordinaire d'avoir deux b
nes poules & quelquefois trois pour
couteau qui a coûté un ſol en Euro
Les Hollandois y ont eu autrefois
petit comptoir, leur ſobrieté ou l
leſme m'empêche de croire qu'ils

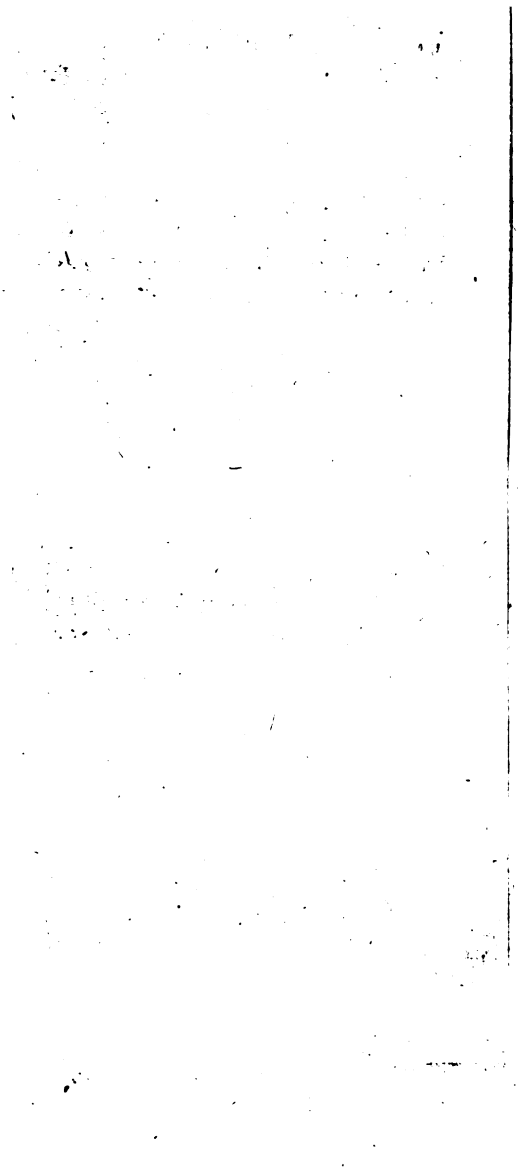

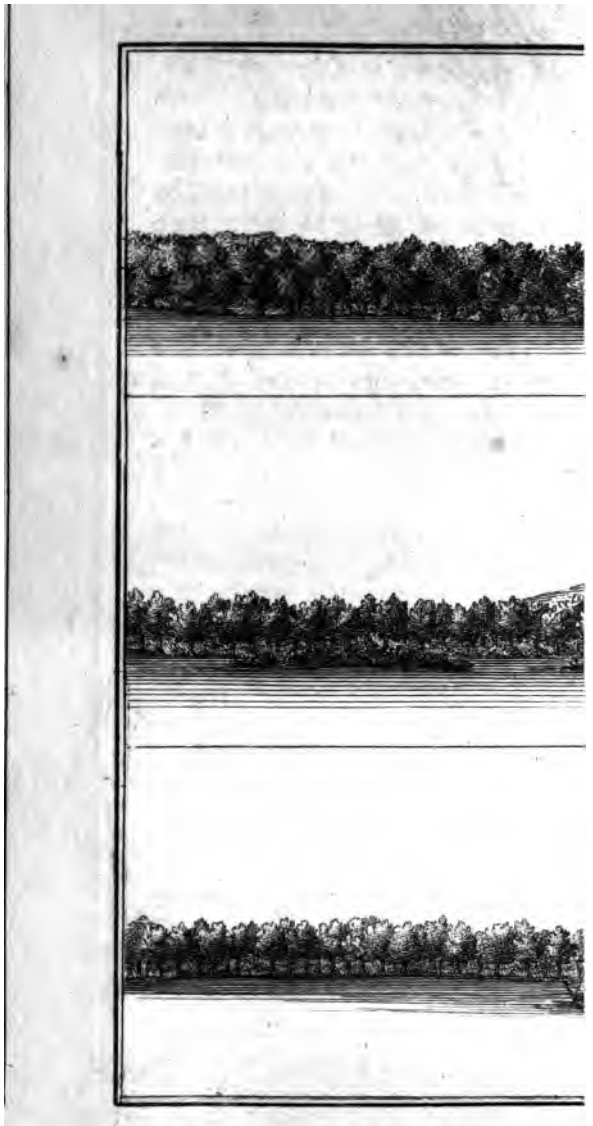

poſée de gros poils durs & roides. Le devant de ſa tête, qui n'étoit pas tout à fait plat, étoit armé de deux cornes oſſeuſes, rondes, pointuës & très fortes, longues de quinze à dix-huit pouces, droites & paralelles à ſon dos, dont la partie ſuperieure étoit relevée par deux excreſſences de trois bons pouces de groſſeur, arrondies, qui prenoient depuis la naiſſance des cornes, juſqu'à un pied près de la naiſſance de la queuë. On la pouvoit conſiderer comme compoſée de deux parties, la plus proche du corps du poiſſon étoit charnuë, couverte de la même peau que le reſte du corps, le dedans étoit une continuation des vertebres du dos, applaties & mobiles, la partie qui y étoit jointe n'étoit compoſée que d'une empennure large, forte & épaiſſe, d'une couleur brune, traverſée par des lignes paralelles blanches, elle n'étoit point échancrée comme dans la plûpart des poiſſons, mais ſeulement un peu plus large à ſon extremité. Elle pouvoit ſervir de défence au poiſſon qui étoit encore armé de deux ergots au deux extremités de ſon ventre, longs d'un bon pied, ronds, oſſeux, durs & pointus comme ſes cornes.

Ses ouïes étoient grandes & accompagnées chacune d'un aîleron petit en

comparaiſon de ſon corps, mais extrémement fort. Outre ces deux aiſlerons & un petit qui étoit placé ſous ſon ventre entre les deux ergots, il avoit ſur le dos entre les deux excreſſences dont on a parlé, une boſſe médiocre qui ſoutenoit un aiſleron ou empennure faite en éventail, d'environ un pied & demi de diamétre ſur autant de hauteur.

La chair de ce poiſſon blanche & graſſe fut trouvée d'un très bon goût. Le Capitaine, ſes Officiers & ſon équipage s'en accomoderent & la mangerent avec plaiſir, ils auroient bien voulu en avoir ſouvent de ſemblable.

Ce que j'ay de la peine à pardonner au Chevalier des M.* * * c'eſt d'avoir encore negligé d'apporter en France la tête & la dépouille de ce poiſſon. Si j'étois en droit de donner des conſeils à la Compagnie & autres Negocians qui arment des Vaiſſeaux, ce ſeroit d'ordonner à leurs Officiers de conſerver avec ſoin ces ſortes de choſes rares qui pourroient ſervir à enrichir un cabinet de la Bibliotheque du Roy, ou de l'Academie des Sciences.

Enfin aprés avoir combatu contre les gros vents, les calmes, la pluye, les courans, les tonneres & les chaleurs exceſſives, on apperçût le Dimanche 3

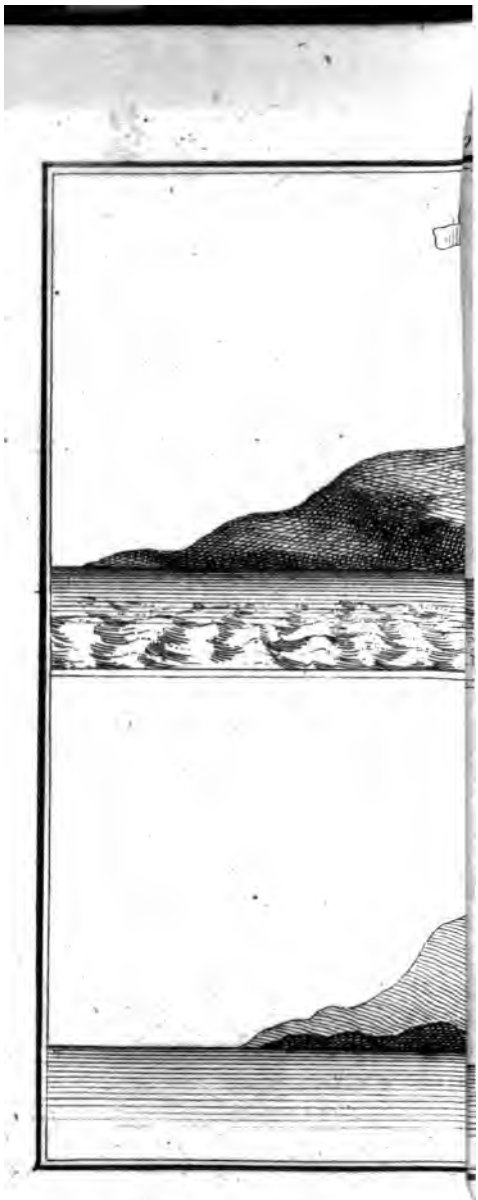

bre 1724. vers le midy, des gnes hautes dont on pouvoit être é par eſtime de douze à quinze . On porta deſſus à toutes voiles reconnut avant la nuit que c'étoit ap de Monté.

CHAPITRE CINQUIE'ME.

Cap de Monté, & du Commerce qui s'y fait.

ON donne ici une vuë de ce Cap tel qu'il paroît quand on en eſt à ſix lieues de diſtance dans le Oueſt-Sud-Oueſt. Il eſt par les dix dégrez trente quatre minutes de latitude Nord, & par cinq degrez trente-ſept minutes de longitude en comptant du pied de Teneriffe, ou par les ſept degrez trente minutes en comptant de l'Iſle de fer.

Le cap de Monté eſt une groſſe montagne partagée en deux ſommets qui s'avancent conſiderablement dans la Mer, qui l'environne preſque entierement & en fait une preſque Iſle. Son plus grand diamêtre court Eſt-Sud-Eſt, & Oueſt Nord-Oueſt. On trouve trente braſſes de fond de vaſe noire quand on eſt à trois lieues au large. Cap de Monté.

Le pays des environs du Cap eſt ba
ſans être noyé; plus on avance dans
terres, plus on le trouve gras, profond
fertile & bien cultivé. Les Negres n'o
point d'habitations ou de Village
bord de la Mer, on n'y trouve que quel-
ques caſes dans un acul à l'Oueſt du
Cap qui les couvre. Les Negres qui les
habitent s'occupent à faire du Sel, qui
eſt une aſſez bonne Marchandiſe dans
le pays.

Mouillage Cap de pté. Le meilleur mouillage eſt à un petit demi quart de lieue au Nord-Oueſt de la pointe ſur dix à douze braſſes d'eau fond de Sable. On y eſt en ſureté contre le vent, mais la Mer y eſt toûjours mâle à la côte, les Matelots ſont contraints de ſe mettre à l'eau & de porter ſur leurs épaules les Officiers & les marchandiſes. On pourroit ſe ſervir des canots des Negres s'ils n'étoient pas ſi volages; car ils ſont plus legers que les chalouppes, & quand on ſçait bien prendre ſon temps, on ſe laiſſe porter ſur la derniere des groſſes lames qui les échoüe à terre tout à ſec.

Roy du p de Mon- Le Roy du Cap de Monté demeure à quatorze ou quinze lieues du bord de la Mer. C'eſt un Prince puiſſant que le Roy de Bouré reconnoit pour ſon ſouverain. Les Européens qui trafiquent

che

ui payent un leger tribut ſous
coutume. Moyennant cela il
le ſa protection, & on n'a rien
, ni pour les perſonnes ni pour
ndiſes.
ès aſſuré que les François, je
nos anciens Normands, mais
Compagnie qui faiſoit le com-
frique en 1626. y avoient
ment, mais on ne ſçait pas pré-
n quel temps, ni ſous quelle
il a été abandonné.
la grande Compagnie des In-
en 1664. y envoya des na-
666. & 1669, on y trouva
nemoire de cet établiſſement
he. Le Roy qui regnoit alors
ti qu'il y avoit des François
ui venoient trafiquer, les vint
ſſi-tôt. Avant qu'il arrivât, ſes
nt par ſon ordre fait une gran-
de feuillages pour les Fran-
autres pour lui & ſa ſuite : il
ie permis dabord à tous ſes
traiter avec les François, de
u'avant qu'il arrivât, ce lieu
oit trouvé changé en une groſ-
le où les Negres apportoient
u'ils avoient à vendre
ces peuples furent avertis que
e approchoit, ils quitterent

Etabliſſement des François C.p de Mc té.

tout d'un coup leurs cabanes & le commerce & coururent au-devant de lui. Le Commandant François ayant laiſſé des gens à la garde de ſon logement & de ſes marchandiſes, y fut avec une douzaine de fuſeliers. Dès qu'il apperçut le Roy, il le fit ſaluer par ſes gens, ce qui plût infiniment à ce Prince. Il venoit à pied précedé d'un Tambour & d'un Trompette, accompagné de quelqu'uns de ſes enfans, avec ſes femmes & ſes filles qui marchoient à ſes côtés. Derriere lui étoit un bon nombre d'Eſclaves des deux ſexes. Les hommes portoient les meubles qui lui étoient neceſſaires, & les filles portoient le repas qu'il vouloit donner aux François; c'étoient des viandes accommodées de differentes façons qui étoient dans des jattes de bois fort propres & dans des baſſins d'étain & de cuivre étamé qu'elles portoient ſur leurs mains & qu'elles élevoient le plus haut qu'il leur étoit poſſible. Quatre grands Eſclaves marchoient près de ſa perſonne; deux le couvroient avec de grands Boucliers, & les deux autres portoient ſon arc, & ſes flêches.

Entreveue du Roy de Monté & des François.

Le Commandant François ayant joint le Roy, & l'ayant ſalué & complimenté le Prince lui donna la main, & ſans at

lre que l'Interprete lui expliquât le ours, il lui répondit en François d'u- naniere noble & polie. Les Mouſque- es ayant fait une ſeconde décharge, Roy en remercia le Commandant, & le mettre à ſa gauche, & il continuerent marcher vers la Bourgade champêtre bord de la Mer.

Tous les Negres qui étoient venus au- vant de leur Prince ſe partagerent, les mmes d'un côté & les femmes de l'au- e, & ſe mirent à chanter & à danſer de utes leurs forces, & à donner toutes les arques qu'ils pouvoient de la joye que ur cauſoit la préſence de leur Roy. Il riva ainſi à la Bourgade, & entra dans Cabane des François. On lui fit les pré- ns accoûtumez, & on lui préſenta de eau de vie.

C'étoit un Vieillard de ſoixante ans, e grande taille, vénerable, plein d'eſ- rit & de bon ſens, il s'appelloit FALLAM- OURE', il étoit habillé comme ſes Offi- iers, d'une ample Culotte & d'une Che- iſe par deſſus fort large qui lui venoit ſqu'aux genoux, avec des manches auſſi rges que celles des Benedictins; elle é- it de toille de cotton toute bleue, au- eu que celles de ſes Officiers étoient yées de blanc & de bleu. Après une de- ie heure de converſation, il ſe retira

[illegible] Cases, & [illegible] les Fran
[illegible] avec lui, après les [illegible]
[illegible] qu'ils seroient toujours les [illegible]
dans son Païs, qu'il les aimoit p
[illegible] les autres Européens, & que
[illegible] dans les mêmes [illegible]
lui. Il parloit fort bien Portugais,
au fait du commerce, & le [illegible]
grandeur. Ses Enfans & particuli
les Filles sçavoient la langue Fra
& se faisoient honneur de la parl
[illegible] n'aimer que les Fran

Riviere & Terres du Cap, [illegible]

Quelque chose que j'aie dit de
té & de la fécondité des Terres
bonne, il faut avoüer que celles
les surpasse infiniment. Il est p
vrai que la Riviere du Cap n'e
considérable que celle de Serreli
qu'elle ne peut porter que des C
pes & des Canots. Elle vient d
Est, & se jette dans la Mer au Suc
Ses bords sont arrosés de tant de
nes & de ruisseaux, que toutes l
à droite & à gauche sont d'une fer
concevable. Dès qu'on a fait cent
de-là du bord de la Mer, on se
dans des prairies naturelles, o
dans une Plaine de plusieurs lie
tenduë, couverte au Sud par le
au Nord par un très-grand Bois
futaye. Les prairies sont couvert

re, de Bœufs, de Vaches, de Mou-
e Cabrittes & de Cochons domeſ-
, au milieu deſquels les Cerfs, les
euils & les Gazelles paiſſent fami-
ient. On voit des Villages répan-
tous côtez, dont les environs ſont
ts de Volailles de toutes eſpeces ;
nt à donner, parceque la fertilité
aleur du climat donnent toute la
ſ imaginable de les élever ſans
Les Poules communes, les Pinta-
s Pigeons, les Oyes & les Canards
ltent pas plus cher qu'à la Riviere
ules. Le Millet, le Ris, le Mahis,
is, les Fêves & tous les Fruits ſont
même pied.
côte & la riviere fourmillent de
. On y trouve des Tortues fran-
auſſi grandes & auſſi bonnes qu'en
que. Le vin de palme y eſt excel-
& on y joüit d'un air extrêmement
ré, quoique preſque au milieu de
e Torride, parceque le Païs qui eſt
par une infinité de ruiſſeaux, eſt
uellement rafraichi par les vents de
, de Nord-Eſt & d'Eſt, qui ſe ſuc-
t regulierement jour & nuit les uns
itres. Les eaux ſont legeres & très
s.

Fertilité du Païs.

Peuples ſont doux, ſociables, fi-
, obligeans, peu interreſſez, très-

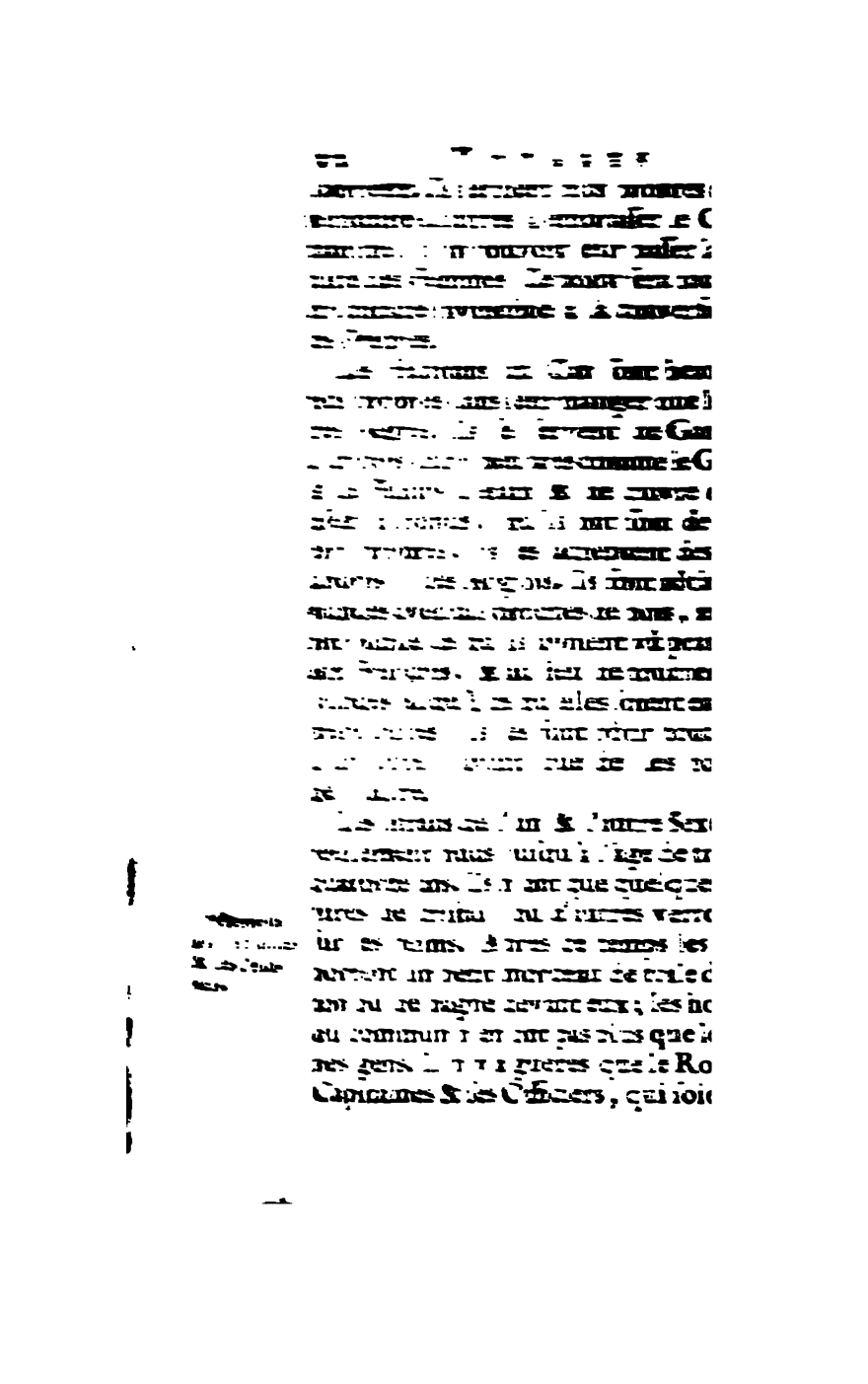

comme on l'a marqué ci-devant des filles & des femmes du commun, elles ont des ceintures de filets noirs, ou de feuilles de palmier effilées qu'elles teignent en rouge ou en jaune. Ces Ceintures comme de trés-longs franges, sont épaisses, & les couvrent depuis la ceinture jusqu'au dessous des genoux. Celles qui sont riches & de condition distinction, ont une ou deux pagnes qui les couvre depuis l'estomach jusqu'aux jambes. Elles ont des colliers de verroteries, & des bracelets au dessus des poignets & des coudes; elles en portent aussi aux jambes au dessus de la cheville des pieds, où quelques unes ont des grelots de cuivre ou d'argent, qui font une harmonie assez agréable quand elles dansent. Cet exercice leur plaît infiniment. Je crois que des Maîtres à danser d'Europe feroient assez bien leurs affaires en ce païs-là. On ne peut s'imaginer quelle attention elles ont pour apprendre les pas des Européens, quand elles en trouvent assez complaisans pour danser en leur présence. Au reste elles sont bien plus reservées, plus chastes & plus sages que ne le sont pour l'ordinaire les Africaines, soit que cela vienne de leur éducation, ou qu'elles soient redevables de ces bonnes qualitez à la vigilance

Les Femmes aiment beaucoup la dance.

de leurs parens & sur tout de leurs maîtres qui n'entendent pas raillerie sur cet article.

Leurs cases, mocque bâties pour la plûpart à la mode du pais, c'est à dire, rondes & en cone, comme nos glacieres, ne laissent pas d'être fort propres. Le Roy & les Seigneurs en ont de longues & même à deux etages, dont le comble est en berceau, couvertes à la verité avec des feüilles de roseaux ou de palmiers, sont proprement nattées & assez épaisses pour être impenetrables à la pluye & au soleil. Ils les separent en plusieurs pieces. Celle d'entrée, qui est comme leur salle d'audience & où ils mangent, a pratiqué autour une espece de sopha de terre battuë, elevée d'un pied ou environ au dessus de l'aire du plancher, & de cinq à six pieds de largeur. Ils couvrent cet endroit de nattes très-fines, qu'ils font d'herbes battuës, ou de feüilles de palmier, teintes de plusieurs couleurs très-belles, qui ne s'effacent qu'après un très-long temps. C'est là que les Seigneurs & les gens riches qui n'ont pas besoin de travailler, passent une partie de la journée, couchés à moitié, & la tête appuyée sur le giron de leurs femmes, causant, fumant, & buvant du vin de palme. La chambre où ils couchent, est auprès de celle-ci. Ils y

Dans le mes.

ont une eſtrade en ſopha, ſur laquelle ils mettent des nattes plus épaiſſes que celles dont nous venons de parler, juſqu'à la hauteur d'un bon pied, & d'environ 6 pieds de longueur & autant de largeur, ce ſont là leurs lits. Ils s'environnent de pluſieurs pagnes couſuës enſemble, ou de toile peinte, à peu près comme ſont nos tours de lits.

Leurs cuiſines ſont toujours ſéparées des caſes où ils demeurent. Tous ces lieux ſont fort propres.

Les Anglois, Hollandois, & autres Européens qui trafiquent chez ces peuples, achettent quantité de ces nattes fines & de pagnes d'herbes, qui ſont fort belles & d'un très-beau jaune.

Outre ces mêmes marchandiſes, on traite à Monté beaucoup de Morphil ou d'Ivoire. Il eſt de la même qualité que celui de Serrelionne, ou à peu de choſe près. Celui que ces Peuples commercent avec les Negres, qui ſont vers le Nord de leur Païs, eſt moins blanc, mais les dents ſont bien plus grandes. On en voit qui peſent plus de deux cent livres. On y traite auſſi des peaux de Lions, de Tigres, de Panteres, & d'autres animaux, & on peut tirer de ce ſeul endroit plus de quinze cent Eſclaves par an. Ils y ſont amenez par les marchands Mandingues,

Amérique méridionalle & qui peut être le même que celui de Sapan, du Japon, de Sainte Marthe, de Jugatan & le Brefillet des Antilles, vient d'un arbre très-grand & pour l'ordinaire fort gros, fort dur & fort compacte, dont l'écorce eſt rougeâtre, épineuſe, mince, caſſante, peu adherante. L'Aubier eſt un peu plus rouge que l'écorce, mais beaucoup moins que le cœur qui eſt d'un rouge foncé, qui devient plus clair & plus éclatant, quand les teinturiers & autres ouvriers qui l'employent lui ont donné les façons neceſſaires. Cet arbre pouſſe des ramaux longs, qui ſe chargent de feuilles aſſez ſemblables à celles du Boüis, mais plus longues, dures, ſeches, & caſſantes. Deux fois l'année il ſort de l'extremité des branches & des aiſſelles des feüilles de petits bouquets de fleurs longuettes d'un rouge éclatant, d'une odeur agréable & aromatique, auſquelles ſuccedent des fruits plats & rouges qui renferment des ſemences plates comme les graines de citroüilles, mais plus plates & plus petites & d'un rouge fort vif.

On prétend que la décoction de ce bois, c'eſt-à-dire du cœur, eſt bonne pour les maux d'eſtomach, qu'elle le fortifie, & même qu'on s'en ſert avec ſuccès dans certaines fiévres. Son plus grand uſa-

[illegible]

[illegible] Nègres [illegible]

[illegible] Jeunes, est [illegible] de la [illegible] mélange d'Idolâtrie [illegible] & ma Juive, mêlée [illegible] que l'ignorance [illegible] Ils craignent beaucoup [illegible] & [illegible] pour Dieu. Un [illegible] François: les [illegible] Dieu & les Nous prient le [illegible] que nous.

CHAPITRE SIXIE'ME.

DU CAP MESURADO.

Sa Description.

PRESQUE tous les Vaisseaux qui traitent le long de la côte, ne manquent jamais en quittant le Cap de Monté, de reconnoître le Cap Mesurado. Quoique ceux de la Compagnie ne fassent pas ordinairement de négoce dans les endroits dont nous venons de parler, ils sont obligez de venir mouiller à Mesurado, pour y faire l'eau & le bois qui leur seront necessaires pendant qu'ils seront à Juda, où

ſeul & unique Comptoir que la
agnie a en Guinée, parce que
de Juda n'eſt pas des meilleures,
: eſt très-difficile à faire, en ſecond
parce que les Negres de cet endroit
lent les arbres, de quelque eſpece
ſoient, comme des divinitez qu'ils
garde de couper ni de permettre
les abbatre, & en troiſiéme lieu, parce
Ris, le Mahis, les Pois, les Volailles,
outons, les Cabrittes, & même les
s ſont en plus grande abondance & à
:ur marché à Meſurado qu'à Juda.

Portugais ont appellé, Miſerado
p, que les François, Anglois, Hol-
is, Danois & autres gens de bon
connoiſſent ſous le nom de Meſu-
Les Portugais prétendent, que pen-
un maſſacre que les Negres faiſoient
rançois qui y étoient établis, ces
res malheureux crioient miſericor-
que de miſericorde on en a fait Miſe.
Je laiſſe à mes Lecteurs à juger de
teſſe de cette application & de
étimologie. Suppoſé que cette hiſ-
ſoit vraie, je ne vois rien en cela qui
ort honteux pour les François. Un
le barbare peut ſe ſoulever contre
ou quatre hommes vivans tranquil-
nt & ſans défiance, à l'abri d'une
ıce & de la foy publique, & il peut

Fauſſe étimologie du nom de Meſurado.

les accabler par le nombre, & les égo
il n'y a là-dedans rien d'extraodinai
qui ne ſoit arrivé bien des fois aux P
gais malgré leur hauteur & la défian
leur eſt naturelle. On ſçait que qua
ont le deſſous, ils ſont plus accout
que bien d'autres à crier miſerico
mais ce qu'il faut conclure de ce
tout ridicule qu'il ſoit, c'eſt qu
François ont eu un établiſſement à
ſurado, & que ſelon les apparence
étoient bien avant que les Portugai
ſent penetré juſques là, ce qui ſuffi
les autoriſer à revendiquer & à fai
loir leurs anciens droits quand ils
geront à-propos. Ils ne ſçauroient l
trop-tôt, ſi ils veulent ſuivre c
leurs interêts & la gloire de leur
demandent d'eux.

Mais quoi qu'il en ſoit de cet
mologie, la route du Cap de M
celuy de Meſurado eſt de faire le
Route du Cap de Monté à Meſurado. Eſt, ou quand on eſt contrarié
vent, Eſt quart-de Sud.

On compte dix-huit lieues de
à Meſurado. La côte eſt ſaine, l'
ge eſt bon par tout; ſi le vent eſt
traire, on peut mouiller, s'il fa
me & qu'on craigne d'être empo
les courans, on peut mouiller & at
les viſées qui viennent la nuit de t

qui portent à route. Le Chevalier des M*** eut encore beſoin de toute ſa patience dans ce petit trajet ; ce qu'on fait ſouvent en ſix heures luy couta ſix jours entiers, & ſans la commodité du mouillage, les vents contraires & les courans l'auroient reporté à Serrelionne & peut être plus loin. Il mouilla enfin le 9 Decembre 1724. à demie lieue du Cap Meſurado ſur onze braſſes d'eau ; fond de vaze couleur d'ardoiſe, mêlé de ſable & de coquilles rompuës ; la grande touë à Oueſt-Sud Oueſt & la petite à Eſt-Nord-Eſt.

Mouille à meſurado.

A peine fut-il mouillé, qu'un canot le vint reconnoitre. Son arrivée cauſa de la joye chez ces peuples ; ils le connoiſſoient depuis long-temps & l'eſtimoient beaucoup. Le Roy ayant été averti de ſa venuë l'envoya complimenter par le grand Marabou, & l'inviter de venir à terre. Il y deſcendit le Dimanche matin dixiéme Decembre. Le Roy l'attendoit au bord de la riviere, il l'embraſſa pluſieurs fois & lui fit tout l'accueil dont ces Princes ſont capables. Les beſoins preſſans du Navire obligerent le Capitaine à commencer par regler avec le Roy le prix de tout ce qui étoit neceſſaire. Cela fut bien-tôt expedié & auſſitôt ce Prince donna ordre qu'on portât au Vaiſſeau,

l'eau, le bois & les vivres
lui demanda. Ce Prince
re venir des Bœufs, des
Cabrittes & des Volailles
ſes ſont à grand marché.

Le Cap Meſurado eſt
Deſcription du Cap Meſurado. tagne iſolée dont la parti
par la mer eſt eſcarpée
le reſte qui regarde la t
Le deſſus de la montagn
forme unie, d'un terrain
leur qu'on ne devroit l'a
pareil endroit. Le côté d
ce d'une grande étendue
uni & bon, terminé p
médiocre couverte de g
partie de l'Oueſt eſt u
ance au milieu de laqu
chure de la riviere Me
Portugais ont nommé
des raiſons à peu-prés a
que celles du Cap Miſe

La partie du Cap qui
à la mer, court au Sud-
les 6 deg. 34. minutes
tentrionale & par les 5.
de longit. du meridien

Une langue de terre l
ſépare la mer du côté
flaque d'eau que la g
c'eſt-à-dire, de Meſurac

Riviere

ent.

& une autre plus petite qui eſt à l'Eſt, ſont avant de ſe perdre dans la Mer. Cette petite riviere vient de l'Eſt-Sud-Eſt, elle n'eſt pas conſiderable. Les canots des Negres ne laiſſent pas de la remonter ſix ou ſept lieues, quand la Mer eſt baſſe, & le double ou environ quand la Mer eſt haute. L'eau en eſt toûjours ſalée ou pour le moins ſommatre. Elle ne laiſſe pas d'être fort poiſſonneuſſe.

La grande riviere court dabord au Nord-Oüeſt pendant dix-ſept à dix-huit lieues, aprés quoy elle fait un coude & court au Nord-Eſt; il eſt difficile de déterminer ſa longueur. Le Roy fit venir de ſes ſujets qui aſſurerent le Chevalier des M. *** de l'avoir remontée en canot pendant trois Lunes juſqu'à une grande riviere dont celle-cy venoit & prenoit ſon origine, qui couroit de l'Eſt à l'Oueſt, & ſur laquelle il y a des peuples puiſſans & riches, qui font un très grand commerce d'or, d'ivoire & de captifs. On peut croire ſans beaucoup hazarder, que cette grande riviere eſt le Niger ou Gambie, & que ces peuples ſont ou les Mandingues, ou les Habitans de Galam. La Riviere de Meſurade coule par de très-beaux pays, mais elle eſt ſi rapide, que ceux qui avoient été trois mois à la remonter juſqu'à ſa ſource, la

Conjectures ſur le Niger ou Gambie

bien au vray. Il faut que quelque Capitaine Hollandois de ce nom, ſe ſoit fait aimer de ces peuples, & que le Roy qui regnoit alors, ait pris ſon nom & l'ait tranſmis à la poſterité, comme font nos Sauvages de l'Amerique. Mais s'ils ont conſervé ce nom Hollandois, il s'en faut bien qu'ils ayent conſervé le motif qui le leur a fait prendre, car ils n'aiment guerre à préſent les Hollandois, ils ſe défient d'eux, il n'y a que la neceſſité de ſe défaire de leurs denrées & d'avoir les marchandiſes d'Europe qui leur manquent, qui les engage à traiter avec eux, & quelquefois avec les Anglois qu'ils haiſſent au ſouverain degré. Auſſi quand ils traitent avec ces deux nations, c'eſt en prenant de part & d'autre toutes les précautions convenables pour n'être pas ſurpris. On eſt armé, il faut des otages & on eſt reciproquement ſur ſes gardes & dans la défiance.

Il n'en eſt pas de même des François, ces peuples traitent avec eux ſans le moindre ſoupçon, ils ſe livrent entre leurs mains, vont ſans crainte dans leurs Vaiſſeaux, & leur témoignent en toute occaſion l'amitié la plus ſincere. Les François agiſſent avec eux comme avec d'anciens & de leurs fideles amis, ils viennent à terre ſans armes, leurs ca-

ſant leurs perſonnes & leurs marchandiſes, & n'ont jamais eu le moindre ſujet de ſe plaindre d'eux.

Si on en croit quelques écrivains Portugais, Anglois & Hollandois, ces peuples ſont infideles, fourbes, vindicatifs, cruels & voleurs au ſouverain degré. Si on croit les François, c'eſt une calomnie. Ce que je viens de raporter en eſt une preuve à laquelle tous les navigateurs François qui ont traité avec eux ſouſcrivent ſans heſiter. Je ſçais que generalement parlant, tous les Negres ſont voleurs, & que depuis le partage que les trois enfans de Noé firent après la mort de leur pere, les Negres qui deſcendent de cet enfant qui avoit été duppé par ſes deux freres le blanc & le maure, ſe croyent en droit de revendiquer ſur les blancs & ſur les maures, leur part de la ſucceſſion qui fut enlevée à leur premier pere; mais il y a une exception à cette regle generale, & elle eſt aſſurement en faveur des François. C'eſt peut-être par reconnoiſſance des bons traitemens qu'ils ont reçus de nôtre nation; depuis les Normands qui ont les premiers découvert le pays, & qui ont introduit le commerce, cette bonne correſpondance n'a pas diſcontinué juſqu'à preſent.

Calomnie contre les Negres de Meſurade.

deſcendirent en dix-huit jours. L
gres de Meſurado appellent ce
pays où leur riviere prend ſa ſo
Alam, c'eſt-à dire, pays d'or.
peut être le pays de Galam, du
n'y a t-il pas grande difference d
à Galam ?

On trouve deux Iſles dans la g
flaque d'eau qui eſt à l'entrée de
viere ; la plus petite eſt à l'embou
de la petite riviere, la plus gran
à l'embouchure de la grande riv
c'eſt-à-dire, de Rio-duro, ou Ri
ſurado dans la flaque d'eau. On l'
le l'Iſle du Roy, il n'y demeure
tant pas. Il y a ſeulement une ca
quelques Eſclaves qui gardent ſ
tiaux, & qui luy élevent des Vo

Iſle du Roy. Le Roy fit preſent de cette Iſle a
valier des M***& le preſſa bea
de s'y établir. Cette Iſle n'eſt
noyée, même dans les plus gran
nondations qui arrivent regulier
comme celles du Niger dans les
Juillet, Aouſt & Septembre, do
faut point chercher d'autres cau
les pluyes continuelles qui tombe
toute la Zone Torride dans ces
Cette Iſle à environ deux lieues
gueur, ſur trois quarts de lieue
ge, ſon terrein eſt très-bon & t

des arbres dont la grosseur & la
eur marquent la profondeur du sol.
ents de Nord, de Nord-Est & d'Est
se succedent sans manquer les uns
tres rendent cet endroit fort tem-
. La seule incommodité qu'il y a,
que toute l'eau qui l'environne est
& qu'il faut aller chercher l'eau
à des fontaines qui sont en terre
, mais elles sont assez proches &
abondantes.

La mer monte environ vingt lieues
la grande Riviere dans le temps
équinoxes, & huit à neuf lieues dans
reste de l'année. On remarque que
les mois de Juillet, Aoust & Sep-
bre, l'eau n'est salée que jusqu'à trois
ou environ au-dessus de l'Isle du
Roy, parce qu'alors l'abondance des
eux de la riviere & leur rapidité re-
lent tellement celles de la mer, qu'el-
l'empêchent de leur communiquer
sa saleure & toute son acreté. Cela
rend pas pourtant tout-à-fait pota-
sa douceur est trop fade, il faut mon-
jusqu'à quatre ou cinq lieues pour la
ver tout-à-fait bonne.

Qualité de l'eau de la grande Riviere.

Le Roy qui regnoit en 1724. s'appel-
Capitaine Pitre. Ce nom depuis
tems est commun à tous les Rois
Mesurado. On n'en sçait pas l'origine

la vie, contribuent infiniment
le païs.

Peuples de Meſurado, leurs mœurs.

Ces Peuples ſont grands & ſont bien proportionés, ils o & martial, ſont braves & i leurs voiſins l'ont ſouvent ex auſſi bien que les Européens affaire à eux, & qui les ont v traiter. Ils ont de l'eſprit, i bien, parlent juſte, ſçavent pa leurs interêts, & comme leu amis Normands, ils les fon merveille, adroitement & m politeſſe. Leurs terres ſont culti ſoin, il y a de l'ordre & de ment dans tout ce qu'ils font. d'une fatigue extraordinaire leur plaît de travailler, c'eſt qu'il ne leur plaît pas ſi ſouv ſeroit à ſouhaiter. L'interêt puiſſamment; ils ſont âpres au le paroître. Leur amitié eſt c il faut pourtant que leurs ami chent pas trop près de leurs car ils en ſont très jaloux; ils la même délicateſſe ſur le cha leurs filles à qui ils donnent un toute entiere, ſans que cela les de trouver un mari; au conc homme eſt bien aiſe de trouver u me qui a donné des marques d

Mau

A. *Cazes des Negres du*
reuetus de terre Rouge
B. *Cuisine.*
C. *Caze a mil et Riz m*

& qui a amaſſé quelque choſe avec
ans, parce que cela le dédommage
rtie de ce qu'il eſt obligé de don-
ſon pere & à ſa mere en l'epou-
Ils aiment tendrement leurs enfans;
voye ſûre pour devenir bien vîte
rs amis, c'eſt de careſſer leurs en-
& de leur faire quelques petits
ns.

rs maiſons ſont fort propres, leurs Cuſi
es ſont au rez de chauſſée, ouvertes Meſur
té que le vent ne vient pas ordi-
nent, entourées de murs des trois
côtez, car ils les font quarrées ou
ées longues; les poteaux qui ſou-
nt le faîte ſont plantés en terre, ils
gnent les uns aux autres par un
nage qu'ils couvrent de part &
re de terre graſſe rouge, qui ſe lie
bien, & qui dure long-tems, quoi-
le ne ſoit pas mêlée de chaux.

urs Chambres à coucher ſont éle- Cham
de trois pieds au-deſſus du rez de couch
ſſée. Cette diſpoſition pouroit faire
e que le païs eſt quelquefois noyé,
u'il eſt marécageux, il n'eſt ni l'un
utre, il eſt ſec, & les endroits où ils
ſent leurs maiſons ſont toujours hors
ornes où la plus grande innondation
ivieres peut arriver mais l'experien-
ur a appris que cette élevation étoit

plus ſaine, parce qu'elle eſt exemte
l'humidité que les roſées abondante
manquent pas de cauſer dans les li
qui ſont au rez de chauſſée.

Je ne ſçaurois mieux repreſenter
maiſons, qu'en diſant qu'elles ſont p
que entierement ſemblables à ces th
tres que les Charlatans dreſſent dans
Villes pour y jouer des farces & d
ter leur Orvietan. Le devant eſt t
ouvert, & le plancher a une ſaillie
cinq à ſix pieds de large, où les Neg
étendus ſur des nattes fument & paſſ
une partie de la journée à diſcouri
tête appuyée ſur le giron de leurs fe
mes. Les murs qui environnent les t
côtés de la chambre ſont de clayonna
garni de terre graſſe rouge, appliq
proprement & de près d'un pied d'ép
ſeur. Le comble coupé en pavillon
couvert de feuilles de roſeaux ou de
mier treſſées ou nattées proprement
ſerré & ſi épais que la pluye & l'ard
du ſoleil n'y ſçauroient penetrer.

Il y a à droite & à gauche deux
trades compoſées de petites clay
hautes d'un pied, & d'environ qua
pieds de largeur, ſur leſquelles on
des nattes juſqu'à la hauteur d'envi
un pied; on les couvre de quelq

pagnes, & on les environne d'autres pagnes, ou de quelque piece de toile d'Europe ou des Indes. C'eſt au fond de la chambre qu'ils mettent leurs coffres, & au-deſſus leurs armes attachées au mur.

Le plancher eſt compoſé de gros chevrons ronds placés à côté l'un de l'autre, fortement liés par les bouts & d'eſpace en eſpace ſur les traverſes qui ſervent de poutres. On couvre ces chevrons de clayes fort ſerrées, & on met pardeſſus environ un pied de terre graſſe rouge, bien battuë, qui fait un plancher uni & aſſez ferme, que les femmes ont ſoin d'entretenir fort propre. On fait une élevation quarrée au milieu, d'environ ſix pouces de hauteur & de deux pieds ſur chaque face, où l'on entretient du feu jour & nuit, le jour pour fumer, le ſoir pour chaſſer les Maringoins, & la nuit pour ſe garentir du froid & de l'humidité. Il y a autant de ces caſes que le maître a de femmes, & elles ſont proportionnées au nombre des enfans dont chaque famille particuliere eſt compoſée. Ils ſont fort reguliers dans la diſtribution de leurs faveurs; ils ſçavent dans quelle chambre ils doivent aller paſſer la nuit. La maitreſſe de la chambre y tient prêt le ſouper de ſon Seigneur & Maître, c'eſt-

ſus, que ces termes, quoique très
& très-juſtes, lui déplaiſent infini
mais faudra-t-il pour lui plaire c
trahiſſe lâchement la verité ? J'en a
aux femmes même, & je les p
rentrer en elles-mêmes & de con
là-deſſus leur raiſon ; ſi elles le
elles veront que je n'ai pû ni dû
pliquer d'une autre maniere.

Les maris ne font point de paſſe
à leurs femmes. Quoique les
quaines ſoient les plus ſoumiſ
toutes celles qui ont conſervé le
timens juſtes & raiſonnables de l
Sara femme d'Abraham, elles co
ſent leurs droits & ſçavent les ſou
& les Negres qui aiment la paix
tranquilité dans leurs ménages,
garde de donner à leurs femmes la
dre occaſion de ſe plaindre & de

Outre ces caſes il y a ſelon la
deur des familles des lieux partic
où l'on conſerve les proviſions d

les clefs, car elles ſont fermées avec de bons cadenats, & il a ſoin de diſtribuer chaque jour ou chaque ſemaine ce qui eſt neceſſaire à chacun de ſes ménages, avec la ſageſſe & l'égalité neceſſaire pour entretenir la paix dans ſa maiſon. Moyennant cela les femmes vivent en paix les unes avec les autres. Excepté les jours qu'elles ſont de garde, elles vont travailler aux champs ou à la maiſon; elles ſe ſecourent les unes les autres, elles s'aident, elles élevent leurs enfans avec ſoin, & n'ont d'autre objet que celui de plaire à leurs maris. Bel exemple! qui le ſuivra? Il eſt éloigné, il faut paſſer les mers pour le trouver; mais ce n'eſt pas ce qui fait la plus grande difficulté.

Toutes les caſes d'un même particulier ſont enfermées d'une muraille de terre de ſept à huit pieds de hauteur, dont le haut eſt couvert de têtes de roſeaux ou de feuilles de palmier, de crainte que la pluye ne les penetre & ne les faſſe tomber; & quoique les Negres gardent aſſez peu de ſymetrie dans la poſition de leurs maiſons, les villages ne laiſſent pas d'être agreables. Ils ſont tous environnés de murailles de terre plus hautes & plus épaiſſes que celles des cours des maiſons. Pour l'ordinaire il

y a un foſſé autour de ces murs,
on a tiré la terre dont on les a conſ

La maiſon du Roi ne ſe diſtingu
autres que par ſa grandeur & p
plus grand nombre d'appartemens
pour ſes familles, que pour les étra
qu'il loge chez lui, & par une g
ſalle où il donne audience.

Il y a au milieu de chaque
une grande ſalle comme une halle,
de ſix pieds au-deſſus du rez de cha
On l'appelle *Caldé*, c'eſt-à-dire, l
converſation. On y monte par des
les; le plancher eſt comme celu
autres maiſons, & le toit couv
feuilles de roſeaux & de palmie
lieu eſt ouvert de tous côtés; c
que ceux qui ont quelques aff
traiter avec d'autres ſe trouvent.
la bourſe, c'eſt la place du change
le banchi de Gennes, la loge de
ſeille, en un mot le lieu d'aſſet
Les faineans y vont fumer & conv
on y trouve des curieux de nou
ceux qui ont des eſclaves s'y fon
ter des nattes pour s'aſſeoir d

On ne ſçait pas bien au juſte l'étenduë des Etats du Roi de Meſurado dans les terres, c'eſt-à-dire du côté du Nord & Nord-eſt; on a lieu de croire qu'elle eſt conſiderable, vû le grand nombre de troupes qu'il met ſur pied quand l'occaſion s'en preſente. Ses bornes du côté de l'Eſt ſont la riviere de Juneo qui eſt environ à vingt lieuës du Cap Meſurado, & du côté de l'Oueſt à une petite riviere qui eſt environ à moitié chemin du cap de Monté.

Tout ce païs eſt extremement fertile: il y a de l'or, mais on ne ſçait pas préciſément d'où on le tire, ni s'il vient du païs ou de plus loin par le commerce. Il y a de très-beau rouge, de la même eſpece que celui de Monté, & quantité d'autres arbres de couleurs très-propres à être travaillées. Les cannes de ſucre, l'indigo ſauvage & le cotton y viennent naturellement & ſans culture. Le tabac qui y croît, & que les Negres ne ſçavent pas cultiver, & qu'ils cueillent ſans lui donner le tems de meurir, ſeroit excellent ſi on lui donnoit un peu plus de façon. On y trouve de très-beaux Morphis; il y a des Elephans plus que les habitans n'en veulent, parce que ces peſans animaux gâtent beaucoup leurs champs de mil, de mahis & autres

leurs arbres ſont toujours char
fruits ; malgré les Singes qui y
très-grand nombre, & auſſi mal-
que par tout ailleurs. En un
païs eſt bon & riche ; le commer
avantageux, & il peut être aug
autant que le voudront ceux qui
bliront parmi ces peuples, pourv
y ſoient auſſi aimés que les Franç
de croire s'y établir par la force
à quoi il ne faut pas penſer. Le C
lier des M*** a fait un projet
bliſſement, qui m'a paru ſi juſ
avantageux, que j'ai cru en devo
part au public.

CHAPITRE VII.

Projet d'établiſſement au Cap Meſurado.

J'Ai remarqué cy-devant que le Capitaine Pitre Roi de Meſurado, avoit donné au Chevalier des M*** le grand Iſlet qui eſt à l'embouchure du Duro, & qu'il l'avoit preſſé extrémement de s'y établir. Ce Chevalier n'étant pas le maître de faire l'établiſſement que le Prince propoſoit, & ne jugeant pas que cet endroit convînt à la Compagnie, dit au Roi que cette Iſle ne lui convenoit pas, & ſe contenta de lui en dire les raiſons qu'il jugea à propos de lui découvrir, ſans s'ouvrir entierement à lui de celles qui étoient plus conſiderables, & qui auroient pû faire concevoir des ſoupçons à ce Prince, qui eſt très-jaloux de ſa liberté & de celle de ſes peuples.

Il eſt certain que cet Iſlet eſt bien ſitué, qu'il peut être mis aiſément en état de défenſe, que le terrain eſt gras & fertile, que le manque d'eau douce peut être ſuppléé par des citernes, qu'il eſt à portée de tout le commerce qui ſe peut faire par la riviere; que les vivres qu'on

Avantages & dangers d'un établiſſement ſur l'Iſlet du Roi de Meſurado

par la famine.

Mais cet Iſlet eſt éloigné de l'
de la flaque d'eau, dont l'embou
ſe décharge dans la mer, qui eſt
endroit par lequel on puiſſe com
quer avec les Vaiſſeaux qui vi
d'Europe; de ſorte que ce ſeroi
vrer entre les mains des Negres
s'enfermer ainſi dans un lieu d
peuvent défendre l'accès quand
plaira. Le manque d'eau douce eſ
que choſe de conſiderable & plu
cile à réparer qu'on ne s'imagi
des Européens établis chez des N
quelque liaiſon qu'il y ait entr
doivent toujours être maître de l'
& de la ſortie du lieu de leur de

Le Capitaine Pitre voyant c
Iſlet ne plaiſoit pas au Chevali
M*** lui dit de chercher lui-m

ſur cette aſſurance le Chevalier par-
rut le païs & l'examina, & ne trouva
int de place qui lui convint mieux
ue le Cap même, dont le deſſus eſt
ne plate forme unie d'environ quatre
il pas de circonference d'un très-bon
rrain ; il y a quelques arbres deſſus.
Cette hauteur commande abſolument la
de, ou plûtôt les rades, car on peut
oüiiller dans un beſoin dans l'ance qui
ſt à l'Eſt ; mais le veritable moüillage,
le meilleur & le plus aſſuré, eſt dans
lance de l'Oueſt au pied du Cap & à
portée du fuſil de terre. Le fond eſt
de bonne tenuë ſur huit à dix braſſes
d'eau. On ſe trouve entre le Cap &
l'embouchure de la riviere ou de la
ſaque d'eau. Il y a une barre le long
de cette ance & devant l'embouchure
de la riviere qui eſt dangereuſe dans de
certains endroits, mais que l'on franchit
aiſément pour peu qu'on y ſoit accou-
tumé & qu'on prenne bien ſon tems.
Dailleurs cette barre eſt peu ſenſible
au pied du cap dans l'acul qu'il fait avec
la terre ferme. Il y a un village en cet
endroit & une groſſe ſource d'eau qui
ne tarit jamais, elle eſt excellente, très-
legere, elle ſe conſerve tant qu'on veut,
elle eſt facile à faire & à embarquer.
Elle ſort d'un rocher qui eſt à peu prés

Deſcription du Cap Mſurado.

Source d'eau douce du la pente du Cap.

aux deux tiers de la hauteur de
laiſe, elle tombe en caſcade na
dans des baſſins qu'elle s'eſt creu
même juſqu'au pied de la falaiſe
elle ſe perd dans la mer. C'eſt
endroit qu'on met les futailles
veut remplir, & où les chaloupp
prochent ſuffiſamment pour les e
quer ſans peine & ſans danger.

On voit par cette deſcriptio
ceux qui ſeroient logés & établ
cette platteforme ſeroient les m
de cette eau, & que ſi ils y avoi
Comptoir fortifié, leur canon
droit les Navires qui ſeroient m
au pied; & que pratiquant un c
pour aller au bord de la mer,
roient abſolument maîtres de l'eau
l'entrée de leur Comptoir, quan
me les Negres les voudroient bl
du côté de terre.

La dépenſe d'un Comptoir fo
ou même d'un Fort, ſeroit peu
derable. On trouve par tout de l
propre à faire de la brique, il y
me aſſez communément des t

que la Compagnie ſeroit obligée d'envoyer à ſes employés, tout le reſte ſe prendroit ſur les lieux ; les viandes comme Bœuf, Mouton, Cabrits & Cochons ſont une très-petite dépenſe ; la chaſſe eſt aiſée. J'ai déja remarqué que les Gazelles & les Chevreuils paiſſent tranquillement avec ces animaux domeſtiques dans les prairies. On trouve des oiſeaux de toute eſpece ; la flaque d'eau, les deux rivieres & la mer fourniſſent de poiſſons & de Tortuës. Il n'y a point de rivieres dans toute la côte où il y ait tant de Chevaux marins que dans le Duro ou riviere de Meſurado. La chair de ces animaux eſt bonne, & leurs dents plus blanches & plus dures que les défenſes des Elephans, ſont recherchées & fort cheres.

On peut compter d'enlever de cet endroit ſeul quinze cens à deux mille captifs tous les ans, quatre à cinq cens quintaux de morphil, des bois de teinture ce qu'on jugeroit à propos, & de l'or autant que le Directeur auroit d'adreſſe, pour faire valoir ce commerce

Voici le détail des Marchandiſes qu'il faudroit porter pour commencer le commerce & l'établiſſement propoſé, aux prix qu'elles coutent en France.

Marchandiſes de traite.

Eau-de-vie en ancres, pour	4000 l.
Poudre de guerre,	3000
Fuſils de traite,	2000
Sabres,	1000
Couteaux Flamands,	500
Toilles platilles,	5000
Salempouris bleuës,	2000
Raſſades de toutes ſortes,	3000
Criſtaux en grains,	1000
Cauris en bonges,	7000
Baſſins de cuivre,	4300
Pots plats & baſſins d'étain,	3000
Barres de fer plattes & courtes,	1000
Corail,	1000
Indiennes communes,	2000
Pierres à fuſil,	200
Total,	40000 l.

Outre cette dépenſe il faudra à chaque année faire un preſent aux trois Rois les plus voiſins du Cap Meſurado c'eſt-à-dire à celui de Monté, de Meſurado & à celui qui demeure à quelques ournées dans les terres, afin de le

; les interêts de la Compa-
mettra cela à la prudence du
bien entendu qu'il ſe ſou-
: les Negres ſont d'importuns
s, & qu'il ne faut pas ſe
ment à leurs demandes, mais
·e acheter par des ſervices.

ıſe actuelle du Comptoir.

ement d'un Vaiſ-	50000 l.
.urope & du païs ırante hommes ré-	
ı Comptoir,	12000
& armes du Comp-	4000
ıons de 8 liv. &	
tenciles,	3600
rriers & leurs four-	1200
ques de 25. à 30.	
x avec leurs agrés &	
ıs,	10000
our ſix mois à 40.	
réſidens au Comp-	6610
ɔur les Rois,	3000
Negres bambaras	
ſervice du Comptoir,	3000
ı pour les bâtimens,	1000
Total,	94410 l.

Etat des hommes neceſſaires au Comptoir, & leurs appointemens par an.

Un Directeur par an,	3000
Un Aumônier,	600
Deux Commis, à chacun 600 l.	1200
Un Chirurgien,	600
Un Garde-Magazin,	600
15. Soldats à 9 l. par mois,	1620
Un Canonier,	500
2. Maîtres de Barque à 500 l.	1000
10. Matelots à 18 l. par mois,	2160
2. Maſſons à 300 l. chacun,	600
Un Forgeron,	300
Un Tonnelier,	300
Un Charpentier,	400
Un Cuiſinier,	240
Total,	13120 l. par an.

On voit par ces trois états que la premiere dépenſe de ce Comptoir, y compris les navires, barques, vivres & gages pour un an, & les marchandiſes de traite, pour achat de deux mille eſclaves, ne va qu'à 147520 liv. & que cette dépenſe diminuera tous les ans, d'autant que l'achat des vaiſſeaux & barques, le prix des bambaras & les meubles

qu'avec peine, les auroient chaſſées il y a long-tems des lieux où elles ſont établies & où elles ne ſe maintiennent que par la force des armes.

Les François ne ſeront point expoſés à ces dépenſes, ils ſont aimés par tout, les Negres chez qui ils ont eu des établiſſemens les demandent avec empreſſement, & ſeront toujours prêts à les défendre, quand d'autres Européens les voudront inquieter ou troubler leur commerce.

Il me ſemble que ce n'eſt pas trop demander à la Compagnie que de lui propoſer d'avoir deux établiſſemens ſur cette longue côte, ſurtout quand elle eſt aſſurée d'un profit auſſi conſiderable que celui dont on vient de faire le détail.

A quoi il faut ajouter que l'on épargneroit la dépenſe que l'on eſt obligé de faire en France pour les vivres des Negres que l'on tranſporte aux Iſles de l'Amerique. Quoique ce ne ſoient que des féves, elles ne laiſſent pas de couter, elles occupent bien de la place dans les vaiſſeaux; & comme les Negres ne ſont pas accoutumés à cette nourriture, elle leur fait mal, elle les dégoute par ſa continuité & en fait périr un grand nombre, en leur cauſant des peſanteurs d'eſtomach, qui degenerent en cours de

Avis pour nourriture des Captifs

ventre ou en hidropiſie, au lieu qu'étant accoutumés au ris, au millet, au mil, mahis ou bled de Turquie, ils mangent ces legumes avec plaiſir; & quand on a ſoin de les aſſaiſonner d'un peu d'huile de palmes avec quelques grains de maniguette ou de poivre du païs, il eſt facile de les tranſporter ſains & gaillards aux Iſles. Ces legumes ſont preſque pour rien à Meſurado.

Dailleurs les navires qui partent de ce Cap pour les Iſles de l'Amerique, abrégent bien plus conſiderablement leur voyage, que quand ils partent de Juda; ils ne ſont point contraints d'aller faire leur eau & leur bois à l'Iſle du Prince, ni d'y acheter aſſez cherement les proviſions neceſſaires pour leur traverſée; ils ne ſont point obligés à paſſer la ligne, & à eſſuyer en la paſſant les chaleurs exceſſives & les calmes qui y ſont ordinaires. Ils n'ont point de relâche à craindre, & font pour l'ordinaire en cinq ou ſix ſemaines, ce que les navires qui partent de l'Iſle du Prince ont ſouvent bien de la peine à faire en trois mois.

La commodité de l'embarquement eſt encore une raiſon qui doit diſpoſer la Compagnie à faire l'établiſſement que l'on propoſe ſur la hauteur du Cap, préferablement à l'Iſlet du Roi & au Comp-

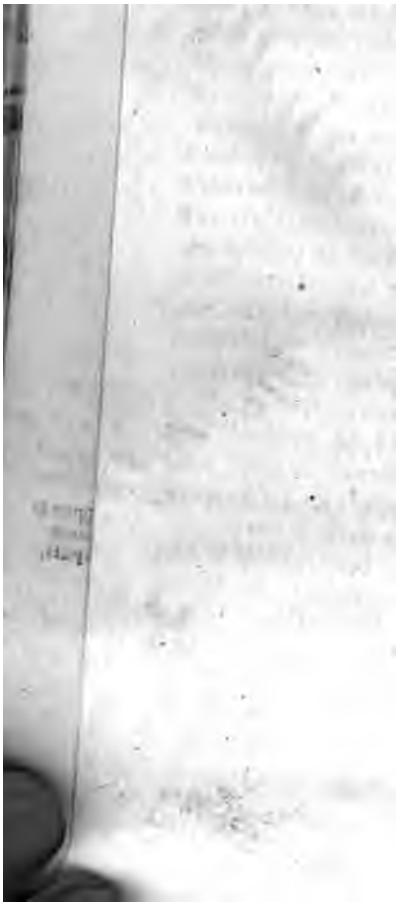

s du Fort ne ſe réïtereront point; ce qui
minue conſiderablement la dépenſe
nuelle. Il faut voir preſentement quel
ntage la Compagnie retireroit de cet-
avance. Or quand on ſuppoſeroit
elle n'auroit que 1500 eſclaves ren-
aux Iſles de deux mille qu'elle auroit
té à la côte, & qu'elle ne les vendroit
500 liv. piece, ce ſeul article pro-
oit 750000 liv. auquel ſi on ajoute
10000 liv. de morphil & de bois
nture, voilà 760000 l. dont ôtant
20 liv. il reſtera un profit de plus
cent mille livres; mais quand il
ns les commencemens qu'à la
oitié, n'eſt-ce pas un objet conſidera-
le & un profit que je doute que la
ompagnie trouve à Juda.

Les deux barques ſeront employées à
ire le commerce le long de la côte,
omme font les Anglois & les autres
uropéens; & pour le commerce ſur la
iviere, comme les bancs de ſable em-
êchent que les barques n'y puiſſent
onter, on ſe ſervira des chalouppes
plattes, qui paſſeront par
puiſqu'on eſt aſſuré que ſur les
les plus hauts & dans la ſaiſon de
e où les eaux ſont les plus baſſes,
trouve toujours plus de deux pieds,
i ſuffit pour ces bâtimens. Or il eſt

Avantage du Commerce ſur la riviere

deſſus, & je laiſſerai à qui le voudra l'honneur d'être leur parrein.

Le premier a quinze ou dix-huit pouces de longueur du muſeau à la naiſſance de la queue, & ſept à huit pouces du ventre au dos, & environ cinq pouces d'un côté à l'autre ; ſon muſeau eſt court ; la gueule aſſez ouverte eſt armée de dents pointuës & aſſez fortes, il mord à l'hameçon & paroît aſſez gourmand. Il a au deſſus de la gueule deux narines à côté d'une élevation ou petite boſſe que l'on pourroit prendre pour ſon nez. Ses yeux, qui ſont ce qu'il y a de plus ſingulier, ſont fort éloignez de la gueule & preſque au commencement de ſon dos ; ils ſont ronds, gros, rouges, fort vifs & couverts d'une paupiere qui eſt dans un mouvement continuel. Cet œil eſt au centre d'une étoile à ſix rayons, ſaillans de trois à quatre pouces de longueur, ronds, gros dans leur naiſſance comme une plume d'Oye, finiſſant en pointe émouſſée ; ils ſont compoſés de cartillages aſſez durs, flexibles à peu près comme de la baleine, que le mouvement de l'eau fait mouvoir, mais en qui on n'a pas remarqué de mouvement particulier. Ce Poiſſon n'a qu'une vertebre qui va de la tête juſqu'à la queuë, avec des côtes qui

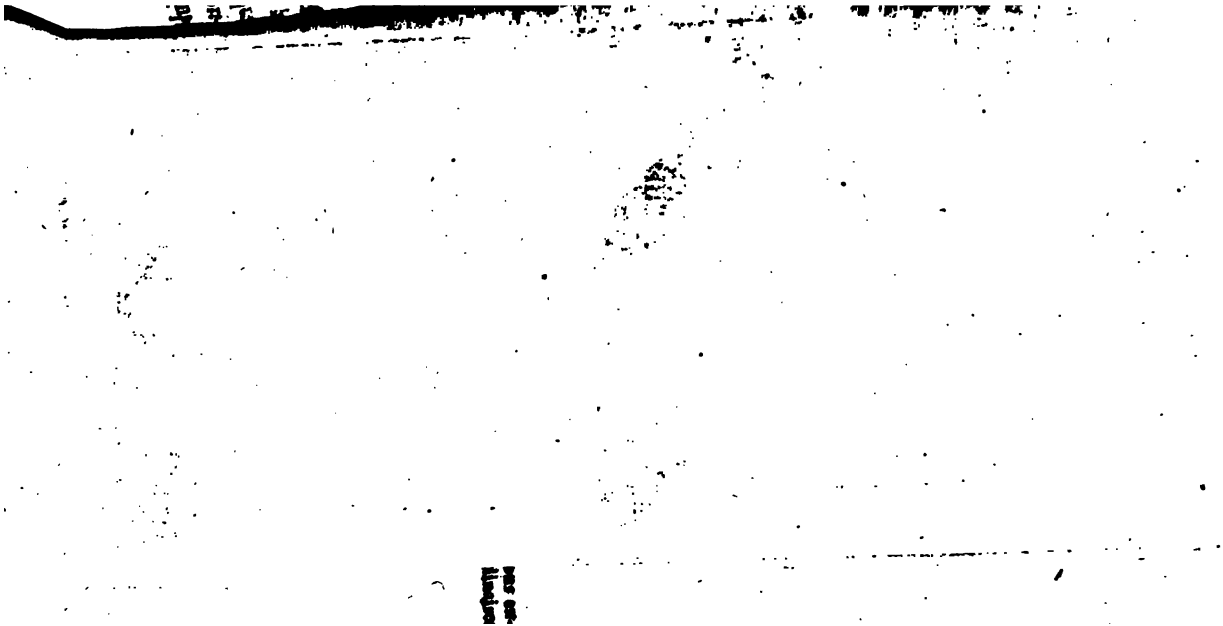

étoit ovale. A conſiderer ce Poiſ
prévention, on prendroit ſa tê
celle d'une vieille femme, il a le
avec deux narines rondes, la l
perieure applatie, la bouche l
mée de dents mal rangées, le
ſaillant avec un enfoncement co
ble entre lui & la bouche, de
pendantes au deſſous du ment
ſant deux étages, & s'uniſſant
poitrine.

Ce Poiſſon a les yeux ronds
rouges, ſes ouïes ſont larges
aîleron armé de crochets comme
des Chauves-ſouris. Il eſt aſſez
tout le corps, & diminuë depu
juſqu'à la queue, qui s'applatit
rablement & qui eſt terminée par
pennure à crochets comme c
ouïes, entre laquelle il en a d
ceaux juſqu'à la naiſſance de la q

ès de trois à quatre pouces de lon-
eur, d'une matiere dure comme de
corne, ſortant de la peau ſans aucune
ercule; la peau où ils ſont attachés
ur donne un mouvement tel qu'il
ut à l'animal, il les dreſſe & les abbat,
ſorte que leur pointe la touche ſelon
beſoin & l'uſage qu'il en veut faire.
prétend que la piqueure de ces cro-
ets eſt dangereuſe pendant que le Poiſ-
eſt vivant, mais qu'elle ceſſe de l'ê-
lorſqu'il eſt mort. Quoique ce Poiſ-
n'ait que ſa queue & ſes deux petits
rons pour nager, il ne laiſſe pas d'ê-
très-vif, il s'élance comme un trait,
è débat avec furie quand il ſe ſent
roché à l'hameçon, ſes yeux devien-
it plus rouges, & comme il ſoufle
montre une colere extrême, lorſqu'il
tiré ſur le ſec, il ne ſe rend pas pour
a, mais s'agite violamment, & l'on
t ſes crochets dans un mouvement
s-vif qui ne ceſſe que quand on l'a
mmé. On l'écorche pour le faire
re, & quand on l'a dépouillé, on
uve ſous cette peau brune une chair
plus blanches, tendre, graſſe, d'un
t excellent. Il vit d'herbes, de pe-
Poiſſons & de petits Crables, c'eſt
qu'on trouve dans ſes entrailles quand
l'a ouvert. On pêche de ce Poiſſon

ces. J'ai déja dit qu'on y tr
Lions, des Tigres, des Leopa
Negres mangent ſans façon la
ces animaux, & gardent leu
pour les vendre aux Europée
remarqué que ces peaux ne ſ
belles ni ſi garnies de poil que
animaux qui vivent dans les li
froids, comme ſont les mont
l'Atlas. On fit preſent au Che
M*** de deux animaux viv
auroit bien voulu conſerver en
toit une Civete & une Hye
parlé de la Civete dans ma re
l'Afrique Occidentale. L'Hyer
ſemble aſſez. On le verra par
qui les repreſentent toutes d
Negres de Meſurado en pren
ſouvent, mais ils n'ont pas l'a
conſerver les Civetes en vie,

Civette & Hyenne,

ſures. Ils avoient chacun une jambe
ée. Quoiqu'ils ſoient extrémement
ces & farouches, ils ſouffroient pour-
qu'on les touchât & qu'on mît des
ſes à leurs membres rompus; mais
ſoins furent inutiles, ils moururent
deux. Je ne doute pas qu'ils ne
ent devenus très-privés & fort re-
oiſſans pour celui qui les panſoit
fuſſent échapés, car je n'ai pas
de croire qu'ils fuſſent plus cruels
ne Lionne qui étoit au Fort-Louis
enegal.

Hiſtoire d'u
ne Lionne.

e ſieur Compagrion dont j'ai parlé
s l'Afrique Occidentale, m'a conté
tant Officier dans ce Fort, & reve-
un jour de la chaſſe, il trouva qu'on
it jetté hors du Fort une groſſe lion-
qu'on avoit priſe à la chaſſe & qu'on
oit enchaînée, juſqu'à ce qu'on pût
voyer en France. On l'appelloit la
le, parce qu'en effet elle étoit une
plus belles de ſon eſpece: Lionne
rtant, c'eſt-à-dire cruelle, de mau-
commerce, ayant des ongles & des
ts toujours prêtes à déchirer & à
rdre. Elle fut attaquée d'un mal de
choire, qu'on dit être auſſi mortel à
ſortes d'animaux que l'hydropiſie de
trine l'eſt aux hommes & aux fem-
L'Eſculape du Fort ne jugea pas

à propos d'entreprendre ſa
ſoit qu'il n'eût pas de remed
mal, ſoit qu'il craignît de
peau en les appliquant. Elle
de pouvoir manger, & fût b
duite à l'extremité; on la cr
on lui ôta ſon collier & on la
du Fort. Le ſieur Compagri
trouvée en cet état, les yeu
la gueule ouverte & pleine d
s'en approcha; il en eût piti
tant que le cœur lui batto
quoique foiblement, il fit a
l'eau, lui lava la gueule, &
venir du lait chaud, il lui en
à peu dans la gueule. Cette
douce la fit revenir, elle jet
regard ſur ſon bienfaiteur, ce
encouragé à continuer ſa cur
fit boire une bonne pinte, ap
la fit reporter dans ſa loge &
comme auparavant. Quelqu
après il lui en fit encore aval
ſuite il lui donna du ris cu
en moins de vingt-quatre heu
ſur pied & tout à fait guerie

it de ſa main. Il la menoit promener
ns l'Iſle, attachée à la verité à une
ne dont il tenoit le bout, mais ſans
'elle fit aucun déſordre, à moins qu'il
le lui permît, ou qu'il en voulût don-
r la peur à quelque Negre. Quand il
uloit ſe donner ce plaſir, il n'avoit
à lui montrer un Negre, & à lui dire
me on fait à un Chien, *pille*, auſſi-
la Lionne ſe mettoit le ventre à terre
on la coutume de ces animaux quand
veulent s'élancer ſur quelque autre
mal, & comme le Negre ne manquoit
de prendre la fuite de toutes ſes
es, la Lionne retenuë par la corde
ſoit un ſaut en vain. Elle venoit s'en
ndre à ſon maître, lui ſerroit les
bes avec ſes pattes, & ſembloit lui
mander un peu plus de liberté, afin
ttraper la proye qu'il lui avoit mon-
e: ſes careſſes étoient quelquefois ſi
ves, qu'elle lui enfonçoit un peu les
intes de ſes ongles dans la chair. Un
t les lui faiſoit retirer dans le mo-
ent, & elle faiſoit patte de velours
mme le Chat le mieux inſtruit.

Pour revenir à l'Hyenne, car j'ai
lé ſuffiſamment de la Civete dans un
tre endroit, c'eſt un animal qui a
aucoup de raport avec la Civete; des
ns qui n'y regarderoient pas de bien

près les pourroient prendre l'un pour l'autre : il y a pourtant de la difference ; car l'Hyenne a le muſeau plus court & plus ramaſſé, des mouſtaches plus dures & plus longues, la gueule plus courte armée de groſſes & fortes dents : ſes oreilles ſont courtes, rondes & fort ouvertes ; elle a le col plus court & plus épais ſon corps eſt long & aſſez égal d'un bout à l'autre, elle a les jambes fortes & les pattes armées de griffes fortes & pointuës ; elles lui ſont neceſſaires, car cet animal vit de proye, même des plus infectes, puiſque dès qu'il ſent l'odeur de quelque cadavre, ſoit qu'il ſoit dans la terre ou qu'on l'ait laiſſé ſur ſa ſuperficie, il y court auſſi-tôt, le dévore quelque corrompu qu'il puiſſe être, & s'il eſt dans la terre, il y fouille, & n'a point de repos qu'il ne l'ait découvert & déterré ; il en fait ſa curée & emporte à ſa tanniere les os qu'il ronge & dont il ſe nourrit quand il n'a rien de meilleur.

La peau de cet animal n'eſt pas belle, ſon poil eſt toujours ſale & heriſſé, il eſt gris, tacheté de marques circulaires noires, dont le centre eſt preſque blanc. Il a la queue longue, groſſe, couverte du même poil que le dos & émouſſée. Cet animal eſt extrémement ſauvage &

chant. Je doute qu'à quelque âge on le pût prendre on vînt à bout de privoiſer. Cependant après ce que viens de raporter du Lion & du Ti- de M. Brue, & ce que je viens de re de la Lionne de M. Compagrion, dois croire que tout eſt poſſible. Les gres ne vont pas exprès à la chaſſe l'Hyenne, ſa chair ne doit pas être ne, & ſa peau ne peut être de quel- e valeur qu'à des curieux. Pour l'or- aire l'Hyenne eſt de la taille du gros kin, elle eſt forte & traîne des corps rts fort peſans.

Voyage Senegal.

Les Moutons de Guinée ſont un peu ferens de ceux que nous voyons en rope. Ils ſont pour l'ordinaire plus ts ſur leurs jambes. Ils n'ont point laine, mais un poil de chien aſſez rt, doux & fin. Les Beliers ont de gs crins qui pendent quelquefois juſ- à terre, qui leur couvre le col de- s les épaules juſqu'aux oreilles; ils : les oreilles pendantes, les cornes ieuſes, aſſez courtes, pointuës & rnées en avant. Ces animaux ſont s, leur chair eſt bonne & a du fumet nd ils paiſſent ſur des montagnes ou bords de la mer, mais elle ſent le quand leurs paturages ſont humi- ou marécageux. Les Brebis ſont ex-

Moutons Cochons meſtiques

trémement fécondes, elles portent tr
fois chaque année, ou du moins en qu
tre mois, & ont deux petits à chaq
portée.

Le Cochon de Guinée eſt pour l'o
dinaire plus court que celui d'Europ
Il a la tête plus affilée, le muſeau extre
mement pointu avec des mouſtaches lo
gues & fort dures; ſes oreilles ſont très
longues & extremement pointues, elles
ne ſont point pendantes, mais couchées &
comme aplaties ſur ſon col qui eſt court.
Sa queue eſt longue preſque nue, excepté
une eſpece de houppe qui la termine &
qui traîne toujours dans la boue; il a les
jambes courtes & le pied fourchu. Ces
animaux ſont méchans & furieux, quand
ils ſont animés, leurs défenſes ſont à
craindre; leur chair eſt bonne & fort
nourriſſante, elle n'eſt point peſante &
indigeſte, on en peut manger tant qu'on
veut ſans craindre d'en être incommo-
dé. Les Cochons d'Afrique ont cela de
commun avec ceux d'Europe.

Les Sangliers que l'on trouve dans
les bois, ſont pour l'ordinaire bien plus
grands & plus gros que les Cochons do-
meſtiques; mais quoique moins gras on
les éſtime davantage, parce que leur
chair a un fumet que les autres n'on
pas. Ils ſont dangereux, ſurtout quand il

és. Les Negres les prennent en
t tomber dans des foſſes qu'ils
de petits bâtons avec une natte
quelle ils mettent des appas.
ls ſont engagés dans ce piege,
revent à coups de ſaguayes &
bien qu'ils ſont morts avant
ndre pour les en retirer.

APITRE VIII.

u Cap Meſurado. Route juſqu'au Cap de Palme.

ſcription de tout le Païs.

hevalier des M*** partit du
Meſurado le 18. Decembre
ien pourvû d'eau, de bois, de
nahis, de volailles & de toutes
autres vivres. Le Capitaine
avoit paru ſi plein d'eſtime &
pour les François, & il s'étoit ſi
vaincu par lui-même de l'utilité
antages que la Compagnie reti-
un établiſſement en cet endroit,
doutoit point qu'elle n'y don-
ains dès qu'il lui auroit fait le
des remarques qu'il y avoit
e que j'en viens de dire me

paroît plus que ſuffiſant, pour l'y engager.

Elle n'a qu'un ſeul Comptoir ſur toute cette longue côte, & ce Comptoir n'a d'autre commerce que celui des captifs. Les Anglois, les Hollandois & les Danois le partagent avec elle & en ont la meilleure part; mais ils ont le commerce de l'or qu'elle n'a pas, & ce commerce eſt infiniment meilleur que tous les autres qu'on peut faire. Ils entretiennent des Forts & des Garniſons, ils ont des Vaiſſeaux gardes-côtes, ils ont des Barques qui vont traiter dans tous les lieux où ils n'ont point d'établiſſemens. On ne peut pas dire qu'ils faſſent toutes ces choſes ſans de très-grandes dépenſes; ils s'y enrichiſſent pourtant: d'où cela vient-il, que des profits immenſes qu'ils font ſur l'or, l'ivoire, les bois de couleurs & les autres marchandiſes qu'ils tirent du païs & ſur le débouchement de celles de leurs pais & des Indes? Il ne faut pas d'autre conſideration pour exciter la Compagnie à les imiter. Elle doit être aſſurée qu'elle les ſurpaſſera bien-tôt, d'autant que les Negres étant naturellement dans ſes interêts, elle ſera exempte des grandes dépenſes qu'ils ſont obligés de ſoutenir pour conſerver leurs Comptoirs & leurs Forts.

On compte quarante lieuës de Merado à la riviere de Sextere, Seſtre ou Seſter; la meilleure route que l'on puiſſe tenir pour y arriver eſt de faire Eſt-quart-de Sud.

On trouve pluſieurs rivieres entre ces deux termes. La premiere eſt celle le Jonck ou de Junco. Elle eſt par les cinq degrés cinquante minutes Septentrionales, & par les neuf degrés dix minutes de longitude. Son embouchure eſt au Sud-Sud-Eſt. Elle ſe reconnoît à trois grands arbres qui ſont ſur une petite élevation vis-à-vis de trois hautes montagnes qui paroiſſent dans le lointain. Cette embouchure eſt fort large, on lui donne à la vûe quatre à cinq cens pas, mais elle a peu d'eau. Elle eſt bordée d'arbres des deux côtés, ce qui fait une perſpective des plus agreables. Tout le rivage de la Mer eſt bordé d'Orangers, de Citroniers & de Palmiers. Les bâtimens qui font le cabotage le long de la côte, c'eſt-à-dire qui vont traiter les marchandiſes par tout où ils en trouvent à acheter en troc de celles dont ils ont chargés, ne manquent pas de mouiller un pied d'ancre devant cette riviere, & de tirer un coup de canon. Les Negres y répondent par un feu qu'ils allument ſur la pointe quand ils ont des

Riviere de Junco.

marchandiſes, comme dents de Che
marin, d'ivoire, captifs, vivres ou
claves. Ils envoyent à bord de la ch
louppe qu'on fait approcher de la côt
& quand on eſt convenu de part
d'autre, on trafique aſſez ſouvent ſa
mettre pied à terre.

Le petit Dieppe. A ſix lieues de l'Eſt de la riviere Junco eſt un enfoncement conſideral dans les terres en maniere d'une ar profonde qui ſert d'embouchure à la viere de Tabo. Il y a ſur le bord Orie tale de la riviere un Village qui a autrefois bien plus conſiderable qu'il l'eſt aujourd'hui ; il eſt pourtant enc aſſez gros & fort peuplé, mais les h bitans aſſurent que c'étoit toute au choſe quand les Normands étoient étal ſur une petite Iſle fort agréable qui dans le milieu de la riviere. Ils y avoi un Comptoir conſiderable par le nom de ſes édifices & par le commerce qu y faiſoient. Ils l'avoient appellé le p Dieppe. Quoiqu'il y ait plus d'un ſiè que ce Comptoir ne ſubſiſte plus, Negres du païs ont toujours conſe le nom de petit Dieppe à cette Iſle. les Anglois, Hollandois & autres Eu péens qui trafiquent à la côte, ont c tinué de nommer ce lieu l petit D pe, & le marquent ainſi ſur leurs Car

ſans replique que les Normands
; étoient établis en ce lieu bien
:ux qui affectent de ſe dire les
s qui ont découvert & établi le
ce en Afrique.
Sextos eſt à dix lieues à l'Eſt du Rio Sextos.
ieppe. Cette riviere eſt nommée
Hollandois riviere de Seſter, &
ar les François. Ce fut en cet en-
ue les Portugais virent pour la
e fois de ce petit Poivre qu'on
Graine de Paradis, Maniguette
aguette, ce qui a fait donner à
le nom de côte de Maniguet-
Hollandois l'appellent la côte du
& les Portugais la côte de Sextos.
it pas s'étonner de ce changement
; comme les Portugais affectoient
ner un air de nouveauté à tout
eur tomboit ſous les yeux & ſous
as, ils ne manquerent pas d'ap-
Sextos ce que les François & les
connoiſſoient ſous le nom de
iette. La raiſon des Portugais étoit
grain avoit dans ſa ſuperficie ra-
: quelques élevations aſſez poin-
u'ils jugerent à propos de fixer
ibre de ſix. Ainſi, ſelon eux, la
iette eſt une graine à ſix pointes,
iviere où ils commencerent à la
tre eût le titre de Sextos, c'eſt à

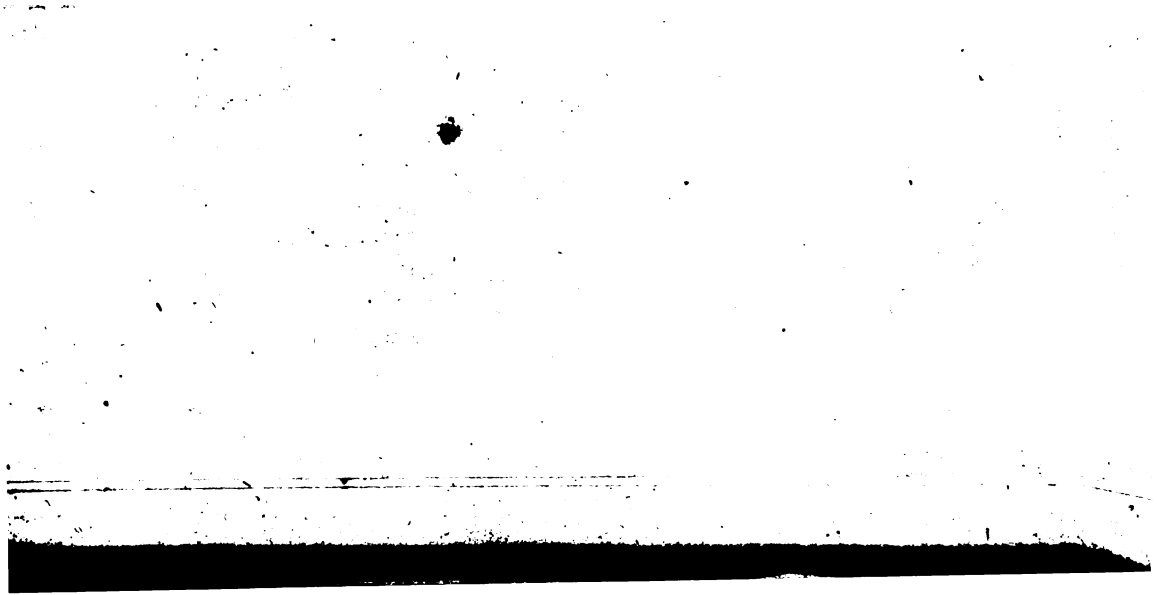

Gros Bois cleué
Petit etang
deau douce
1
2
elle de 2 Lieues Françoise

montagne enfoncée
Lorſqu'on eſt à ſix
côte paroît baſſe, to
A. B.

Seconde reconnoiſſ
plus qu'à une lieu
terre paroît double,
longue ; l'enfoncem
ble & la côte baſſe, b

Troiſiéme reconn
eſt par le travers d
un Cap ſur lequel
au pied duquel & d
un Village, la côte
bres & la montagne
l'enfoncement moi
l'éloignement. E. I

L'entrée de la Riviere de Seſtre.

L'entrée de la riv
Nord-Oueſt ; elle a
largeur, mais elle
roches ſous l'eau &
couvrent ; il y a p
qui eſt plus prés de
oppoſé ; trois braſſe
cinq, ſix & ſept, ce
tes ſortes de barqu

On voit à ſtribor
voiſins l'un de l'aut
& le ſecond il y a
douce, & un autre
plus loin ſur la lang

Tome I. Page 250.

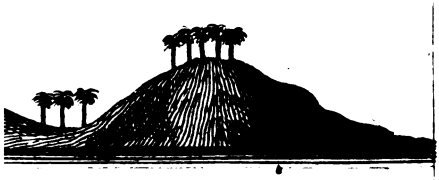

Tome I. pag 311

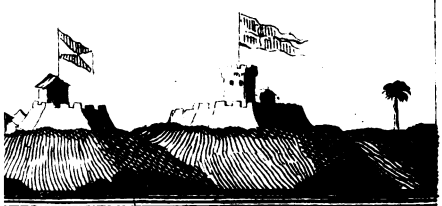

Tome I. Page 10

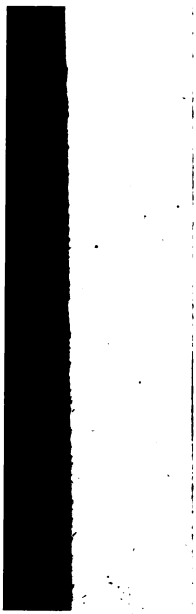

e l'entrée de la riviere. C'eſt au Vil-
ge du milieu que ſe fait le commerce.
eſt grand, les caſes y ſont comme à
eſurado.
Lorſqu'on eſt par le travers du ſecond
ang, on voit que la riviere fait un
ude & qu'elle court Nord & Sud:
le a preſque une lieue de large & au
oins cinq braſſes de profondeur, juſ-
es devant le Village du Roi qui eſt
prés de trois lieues de la pointe d'a-
ſbord & environ à cinq lieues de
mbouchure de la riviere. Le terrain
i eſt ſitué le Village du Roi & un au-
e Village qui en eſt éloigné d'une
ue, eſt uni & bas, gras & profond,
ais ſouvent noyé. Ils y ſement du ris
ii vient en perfection.
Dés qu'un Vaiſſeau eſt mouillé devant
riviere, les Negres s'empreſſent de
nir le reconnoître ; s'il a un pavillon
nc, & qu'à ſa fabrique & aux habits
l'équipage ils le croyent François,
s'en approchent de plus prés ; & dés
'ils ſont aſſurés qu'il eſt de la Na-
n qu'ils aiment plus que les autres,
y entrent & leur font toutes les ca-
les dont ils ſont capables. On peut
trer dans la riviere avec des chalou-
s, la barre n'y eſt pas extrémement
ngereuſe, & pourvû qu'on prenne

bien son temps, il y a peu à risquer.

ctere & de ces les,

Les Negres de cet endroit sont gr & bien faits, il sont forts & ont l'air tial, ils sont braves, & font souvent courses sur leurs voisins pour enlever captifs. C'est ce qui empêche les chands Negres de venir commercer eux, & qui les prive du commerce l'or qu'ils feroient comme leurs voi ils en ont pourtant, mais ils le gar On trouve chez eux de l'yvoire qui fort beau, ils en reglent le prix selon le besoin qu'ils ont des marchandises d'Europe. Quand ils en manquent, leur morphil est à bon marché; quand ils en sont fournis; ils le tiennent fort cher. Il est de la prudence de ceux qui traitent avec eux, de découvrir ce dont ils ont besoin & de le tenir à un prix où il y ait du profit raisonnable à faire sur l'yvoire qu'ils donnent en échange. Comme il n'y a point à présent de Comptoir fixe chez eux, il n'y a point aussi de tarif arrêté, comme il y en a dans tous les Lieux où les Compagnies ont des établissemens.

Les autres marchandises qu'on peut tirer, sont la Manignette ou Poivre de Guinée, le Ris, le Mahis, les Volailles les Bestiaux, toutes ces choses sont à très bon marché. On a pour l'ordinaire 5 c livres de Manignette pour des Marchan

diſes, dont le prix en France n'a pas paſſé cinq ſols. Il en eſt de même du reſte.

La plus part de ces Negres ſont pêcheurs. On voit tous les matins ſortir de la riviere une petite flotte de canots qui ſe diſperſent de tous côtez pour pêcher à la ligne. La côte eſt ſi poiſſonneuſe, qu'ils reviennent toujours chargez de poiſſon, dont ils donnent une certaine quantité au Roy. Le Prince eſt fort abſolu, il eſt rare qu'il condamne à mort les Criminels; il a interêt de commuer la peine de mort, en un baniſſement perpetuel hors du Païs, c'eſt-à-dire à l'eſclavage, parce qu'il vend les bannis aux Européens, & profite du prix de la vente.

Ces Peuples ſont fort obligeans, il ne faut qu'un verre d'eau de vie, pour en tirer une infinité de ſervices, car ils aiment cette liqueur ſur toutes choſes.

Leur Religion eſt à peu près la même qu'à Meſurado. Ils ont des femmes tant qu'il en peuvent acheter, & vivent avec elles comme de bons Maîtres avec leurs Eſclaves. Celle de leurs femmes qui a la premiere mis au monde un garçon, eſt regardée comme la favorite, & preſque comme la Maîtreſſe des autres; peut-être a-t-elle plus de part que les autres aux faveurs du Maître, mais auſſi elle eſt obligée de l'aimer d'une maniere ſi tendre,

qu'elle ne doit point ſe ſeparer de [illegible] même quand il eſt mort; c'eſt-à-d[ire] qu'elle doit mourir avec lui, & être [illegible] ſe dans la même foſſe.

Le Chevalier des M.*** étant à S[ierra] vit cette lugubre Céremonie. Le Ca[pi]taine du Village où l'on fait la traite [illegible] venu à mourir, pour avoir fait une [illegible] bauche exceſſive d'eau de vie, les [illegible] perçans de ſes femmes répandirent [illegible] un inſtant cette triſte nouvelle dans tout le Village. Toutes les femmes y coururent; elles pleuroient & crioient toutes comme des deſeſperées. La favorite ſe diſtinguoit des autres, & elle avoit raiſon, car elle ſçavoit que la mort de ſon Mari étoit un arreſt irrévocable prononcé contre ſa vie & demandoit la mort auſſi conſtamment, que ſi elle eût veritablement été la maîtreſſe de mourir ou de vivre. Cependant comme on ſçait dans ce Païs quel fond on doit faire ſur ces ſortes d'inſtances, & qu'il eſt arrivé pluſieurs fois que ces curieuſes ſe ſont échappées, pour n'être pas obligées de ſuivre leurs Maris ſi promptement, les autres femmes la gardoient ſoigneuſement, & ſous prétexte de la conſoler, la tenoient au milieu d'elles, de maniere qu'elles lui otoient les moyens de ſe dédire. Les Parens du mort vinrent lui faire leurs complimens &

leurs derniers adieux, & après que le Marabou eut examiné le cadavre, & déclaré qu'il étoit bien mort, ce Marabou aſſiſté de quelques-uns de ſes Confreres prirent le corps, le laverent, l'eſſuyerent, & puis le frotterent de ſuif, depuis la tête juſqu'aux pieds. Le ſuif chez ces Peuples eſt une pomade & un fard, qui ne ſe prodigue pas en toutes ſortes d'occaſions. Ils l'étendirent enſuite ſur une natte au milieu de la caſe. Ses femmes furent placées autour de lui; la favorite étoit à la tête comme au poſte d'honneur. Pluſieurs cercles d'autres femmes environnoient ces Epouſes deſolées; c'étoit à qui crieroit plus haut & plus fort; elles ſe déchiroient le viſage méthodiquement, & s'arrachoient le poil de la tête, le tout pourtant ſans pleurer, comme il convenoit à des gens qui ne crioient que par coutume & par céremonie. Elles ſe taiſoient de temps en temps, & à tour de rôle, elles racontoient les bonnes qualités & les belles actions du défunt, & puis recommençoient à crier. Il n'y avoit que la favorite qui pleuroit véritablement, & qui crioit de toutes ſes forces, elle avoit raiſon, puiſqu'elle alloit mourir ſans en avoir trop d'envie.

Céremonie d'un Enterrement.

Il y avoit bien deux heures que ce charivary duroit, lorſque quatre grands Ne-

temps comme s'ils euſſent été
avec des poſtures & des mouvem
teſques, qui s'accordoient aux
femmes du défunt, qui, accom
de toutes celles du Village, ſi
comme elles pouvoient cette
proceſſion, en criant de toutes l
ces, & d'une telle maniere, qu'c
roit pas entendu le tonnere. La p
de achevée, le corps fut détaché
ſus la civiere & remis où on l'av
Les chanſons, les voix, & les ég
res recommencerent alors de pl
Pendant ce nouveau tintammare
rabou fit faire une foſſe aſſez pr
& capable de tenir deux corp
auſſi tuer & dépoüiller une Ca
freſſure ſervit à faire un ragoût,
mangea avec les aſſiſtans, & en fit
à la favorite, qui fit toutes les g

ns en prirent ce qu'ils voulurent, le fi-nt griller légerement, le mangerent, les cris recommencerent.

Quand le Marabou jugea qu'il étoit temps de finir la céremonie, il prit la favorite par le bras & la livra à deux puiſſans Negres qui l'empoignerent rudement, lui lierent les bras derriere le dos, & les pieds & les genoux, & l'ayant renverſée ſur le dos, lui mirent ſur la poitrine une piece de bois, & ſe tenant l'un à l'autre les mains appuyées ſur leurs épaules, ils ſauterent de toutes leurs forces ſur la piece de bois juſqu'à ce qu'ils lui euſſent écraſé la poitrine. Ce fut ainſi qu'ils la firent mourir en tout ou en partie. Ils la jetterent auſſi-tôt dans la foſſe avec le reſte du Cabrit, ils jetterent le corps de ſon mary ſur elle, & auſſi-tôt la foſſe fut comblée de terre & de pierres. Les cris finirent dans ce moment, un prompt ſilence ſucceda à ce bruit épouvantable qui rempliſſoit tout le Village, & chacun ſe retira chez ſoy auſſi tranquile, que s'il n'y avoit pas eu le moindre mouvement parmi eux.

Telle eſt la fin de toutes les favorites ſans diſtinction. Toutes les femmes ſont ſujettes à cette loy, ſoit qu'elles ſoient épouſes d'un Roy, d'un Capitaine, d'un Marchand, ou d'un ſimple Particulier.

haitter la mort de leurs maris, ou
vancer par quelque mauvais artil
cela eſt ainſi, il n'a remedié au ma
partie, car un homme ayant pl
femmes, & n'y ayant que la favo
vouée à la mort, quelqu'une des
mécontente de lui ou de la favo
vange à coup ſûr de tous les de
avançant la mort du mari. Il auro
été à propos d'obliger toutes ſes f
à le ſuivre en l'autre monde, afi
obliger toutes à l'aimer, & à ne r
gliger de ce qui peut ſervir à ſa co
tion & à lui prolonger la vie, ſi
qu'il y ait des moyens pour cela.

Les Mariages ſe font avec bien
de céremonies que les Enter
Ceux qui ont le moyen d'achep
femme, conviennent avec celle d
ont envie, & puis ils parlent au pe

les d'eau de vie avec ſon beau-pere & autres nouveaux parens, conduit ſon ouſe à la caſe qu'il lui a deſtinée. Les res femmes, s'il en a déja, viennent ir leur nouvelle compagne, & l'aident réparer le ſouper qu'elle doit ſervir à Mary, & quand l'heure eſt venuë, le ry vient ſouper & paſſe la nuit dans la e de ſa nouvelle Epouſe; dès le len-main matin, elle va travailler avec les res aux ouvrages qui ſont à faire ſelon aiſon.

Mariages Seſtres.

Ces Peuples ont retenu des François i ont demeuré parmi eux la coutume porter des noms de Saints; quoiqu'ils ſoient pas Chrétiens, & qu'ils ne mar-ent aucune diſpoſition à le devenir, n de ſi commun que d'en trouver qui nomment Pierre, Paul, Jean, André, autres noms de nos Saints, auſquels les îtres des Villages & les gens de quel-e diſtinction ajoutent la qualité de Ca-taine. Quand quelque Européen leur ît, c'eſt-à-dire, qu'il les a fait boire, qu'il leur a fait quelque préſent, ils i demandent ſon nom, & le prennent le font porter à leurs enfans. Il y en a me pluſieurs qui ont des ſur-noms nçois héréditaires dans leurs Familles puis plus d'un ſiécle. D'autres en por-t de Portugais, d'Anglois, ou d'Hol-

Coutume porter de noms de Saints.

landois, ſelon qu'ils ont été bien av
Peuples.

Outre les Marchandiſes dont j'a
lé ci-devant, on trouve dans la r
de Seſtre des cailloux à peu près d
me eſpece que ceux de Medoc,
plus durs, plus beaux, & qui ont
coup plus de feu. Ils ſe taillent plus
ment que le diamant, & quand o
donne un fond, ils font un très-bel

Rio San-guin. De Rio Sextos, ou de Seſtre à Sanguin, il y a douze lieuës. Il fau le Sud pendant huit horloges ou c heures, pour parer des roches dang ſes qui ſont à l'Eſt de Seſtre, après on reprend l'Eſt-quart de Sud pou ver à Rio Sanguin.

Les François y ont eu un établiſſe les Portugais s'en ſont emparés auſſ que de tous les autres, que nous obligés d'abandonner pendant le gues guerres qui déſolerent la F à pluſieurs repriſes, un grand n d'années: cela donna la facilité au tugais de s'établir ſur toutes ces c & comme ils n'y avoient point de petiteurs, ils crurent qu'ils n'en au pas davantage dans la ſuite, & joüiroient tranquillement de ce qu avoit appartenu, ſans craindre qu ſonne les y vint troubler. Sur cette

ſécurité, non ſeulement ils garderent peu de meſures avec ces naturels du païs, mais ils les maltraiterent & leur firent ſentir toute la peſanteur d'un joug qui devint inſupportable à ces peuples nés libres, & accoûtumés à la douceur du commerce des François.

Les profits immenſes qu'ils faiſoient dans ce commerce, exciterent la jalouſie des Anglois & des Hollandois, ils crurent qu'il leur étoit honteux de ne les pas partager avec eux ; ils les attaquerent donc avec tant de bravoure & des ſuccès ſi heureux qu'ils ſe virent bien-tôt en état de partager avec eux le commerce d'Afrique & les profits de ce commerce.

Déc des Por ſur les d'Afriq

L'année 1604. fut l'époque fatale de la deroute des Portugais ſur les côtes de Guinée. Les Anglois & les Hollandois qui n'avoient fait juſqu'alors que les chicaner, en les traverſant dans leur commerce par l'enlevement de leurs vaiſſeaux & le pillage de quelques comptoirs foibles & écartés, les attaquerent tout de bon à force ouverte, les chaſſerent des fortereſſes & des comptoirs qu'ils avoient ſur les côtes, & les contraignirent de ſe retirer bien avant dans les terres, & pour s'y maintenir, de s'allier avec les naturels du païs. C'eſt de

ces alliances avec les noirs, que ſont venus tant de Portugais mulâtres qu'on trouve dans tous ces endroits, qui à force de s'allier avec des femmes noires, ſont devenus à la fin noirs comme charbon, & qui ne laiſſent pas de vouloir qu'on les prenne pour des Portugais naturels. Ils n'ont pas tout à fait tort, les Portugais d'Europe n'y regardent pas de ſi près; ſoit par politique, ou par quelque autres raiſon, malgré la couleur noire, ils les regardent comme freres, les reconnoiſſent pour Fidalques ou Gentilshommes, leurs donnent l'ordre de Chriſt, les reçoivent dans les Ordres ſacrés, & leurs confient les Gouvernemens des places qu'ils ſe ſont conſervées dans l'interieur du païs, ſur les rivieres & en quelques lieux des côtes où ils ont des établiſſemens.

Ces Portugais noirs ou mulâtres, n'ont pas laiſſé de ſe rendre puiſſans, & de ſe faire craindre dans les lieux éloignés de la mer, où ils ſont établis. En faveur de leur couleur & des alliances qu'ils ont contractées avec les naturels du païs, ils trafiquent librement par tout. On ſçait qu'il y en a qui ont penetré juſqu'au Niger, par le Nord des Royaumes de Gago & de Benin. Ceux qui ſont établis ſur les rivieres de Serrelionne, de Yunco,

de Sextos, de Sanguin & autres, commercent fréquemment ſur la riviere de Gambie, qu'ils regardent comme un bras du Niger ; & ſur celle de Caſamanca, de Saint Domingue, & ſur la grande riviere. Un de leurs negocians, établi à quelques cent lieuës au-deſſus de l'embouchure de la riviere de Serrelionne, alloit preſque tous les ans traiter avec les Mandingues ſur le Niger, au-deſſus d'un bras conſiderable de cette riviere, qu'il croyoit avec beaucoup de fondement être la riviere de Gambie. Il eſt certain que leurs alliances, leurs établiſſemens, & la conſideration que les Negres ont pour eux, leur ouvriroient un commerce des plus riches & des plus conſiderables, s'ils avoient des Marchandiſes d'Europe plus frequemment & plus regulierement, & ſi, au lieu de n'être que les Courtiers des autres Européens, ils trafiquoient pour leur compte particulier.

L'embouchure de la riviere Sanguin eſt à cinq degrés douze minutes de latitude Septentrionalle, & à douze degrés de longitude. Son cours eſt Sud-Sud-Eſt & Nord-Nord-Oüeſt, elle eſt aſſez profonde pour porter une Barque juſqu'à douze ou quinze lieuës au-deſſus de ſon embouchure, qui a environ cinq à ſix cent pas de large.

lage de um.

Il y a presque au bord de la Mer un assez gros Village, fort agréablement situé entre les grands arbres dont la riviere est bordée des deux côtés.

La côte, jusqu'au Cap de Palmes, est arrosée de quantité de rivieres & de gros ruisseaux, aux embouchures desquels il y a des Villages qui portent les noms de ces mêmes rivieres. Ainsi, en suivant la côte de l'Oüest à l'Est, on trouve les rivieres & les Villages de Sestre-Crou, de Broüa, de Basson, de Zino, de Valpo, Batou, grand Sestre ou grand Paris, petit Sestre ou petit Paris, de Goyane & autres.

On voit assez par les noms de grand & petit Paris, que ces endroits ont été habités par les François. Ce fut, en effet, en 1366. que les Dieppois s'établirent au grand Sestre. Ils y bâtirent un comptoir, autour duquel les naturels du païs s'établirent en si grand nombre, qu'ils firent un Bourg très considerable, qui merita que les Normands lui donnassent le nom de grand Paris. Les Negres de ce lieu & de toute la côte, conservent encore aujourd'hui cherement la memoire de leur anciens amis, & sont disposés à nous recevoir, & à nous donner tout le commerce du païs préferablement à toutes les autres Nations Européennes.

lage de de guette.

is grand t.t.

Leur langue eſt, à ce qu'on prétend, la plus difficile de toute l'Affrique. Il n'y auroit pas grand inconvenient pour les Européens qui y vont traiter, ſi on trouvoit des interpretes, mais ils ſont très-rares. A leur défaut, on a recours aux ſignes ; & la neceſſité, qui eſt la mere de l'invention, y a tellement pourvû, qu'il n'y a guerres de gens au monde qui ſe rendent plus intelligibles de cette façon ; à quoi il faut ajoûter, qu'ils ont conſervé de pere en fils la plûpart des termes françois dont on peut avoir beſoin dans le commerce ordinaire qu'on fait avec eux. Ils ont appris des François, & ils ont retenu en perfection l'art de tremper le fer. On peut dire à leur loüange qu'ils l'ont perfectionné, il n'y a à préſent guerres de François qui le faſſent auſſi parfaitement. Les vaiſſeaux qui y moüillent & qui leur donnent du fer en barre pour leurs marchandiſes, ne manquent pas de leur faire tremper les ciſeaux dont ils ſe ſervent pour couper leurs barres : ils coupent mieux & durent bien davantage que ceux qui ont été trempés par les meilleurs Taillandiers d'Europe.

Ces peuples ſont grands, forts & vigoureux, ils n'ont pas l'uſage de ſe couvrir la tête, ils ſupportent, ſans en être

incommodés, les plus groſſes pluyes, & le ſoleil le plus ardent. Les hommes & les femmes ſont plus nuds qu'en aucun lieu de la côte; ils n'ont tout au plus qu'un fort petit chiffon ſur ce que la pudeur deffend de laiſſer voir. Ils nourriſſent quantité de beſtiaux & de volailles de toutes eſpeces, beaucoup moins pour eux que pour traiter, car ils en mangent rarement, & vivent preſque toûjours de poiſſon, de legumes & de fruits. Il eſt vrai qu'ils ont toutes ces choſes en abondance, & d'une excellente qualité. Leur païs, qui eſt bas, uni, gras & fort coupé de ruiſſeaux, de rivieres & de fontaines, eſt extrémement fertile, & propre à produire tout ce qu'on en veut retirer: mais il eſt mal ſain pour les étrangers; ils y ſont expoſés à de longues & dangereuſes maladies; avant de s'accoûtumer à cet air groſſier & peſant, beaucoup y perdent la vie.

Outre les rivieres & les rafraichiſſemens, qui y ſont à très vil prix, on tire de ce païs de l'ivoire, des Captifs & de l'Or en poudre, & ſurtout de la Maniguette, qui eſt la marchandiſe courante & la plus ordinaire.

Cette graine eſt à peu prés de la groſſeur du Chenevis, d'une ſuperficie preſque ronde, mais anguleuſe, d'une cou-

ur rougeâtre avant d'être mûre, plus ncée quand elle a toute ſa maturité, noire quand elle a été moüillée & u'on l'a embarqué en cet état: Cela la it fermenter & lui ôte beaucoup de ſa onté. Son goût doit être acre & piquant approche autant qu'il eſt poſſible de elui du poivre qu'on ſuppoſe venir du ond des Indes Orientales, afin d'être en roit de le vendre plus cher.

Quelques écrivains, du nombre deſquels ſont MM. Lemeri & Pomey, ont prétendu que la graine dont nous parons a pris le nom de Maniguette, à cauſe d'une ville d'Afrique, appellée *Melega*, d'où elle avoit été apportée en France. Ils auroient dû marquer plus préciſément la ſituation de cette Ville, ans donner la peine aux curieux de la hercher auſſi inutilement qu'ils ont fait uſqu'à préſent ſur les meilleures cartes nciennes & modernes. Il faut qu'elle it diſparuë depuis quelques ſiécles, puiſque pas un de nos plus anciens navigateurs n'en a eu connoiſſance & n'en a arlé, & qu'on ſçait poſitivement, qu'il n'y a point eu avant la navigation des Normands, de Maiſon dans tout le Païs connue ſous le nom de Côte du Grain ou de Maniguette, qui ait jamais porté le nom de *Melega*, encore moins merité celui de Ville.

Origine pretenduë de Maniguette

Les Normands, qui ſont ſans contredit les premiers qui ont fait connoître cette graine en Europe, ne l'ont point tirée d'un lieu particulier, ils en ont trouvé par toute la côte, & bien en deçà de la riviere de Seſtre, & bien au-delà du Cap de Palme. Il eſt pourtant vrai, & il en faut convenir, que le païs qui eſt entre ces deux bornes, en eſt beaucoup mieux fourni que tous les environs.

Les Botaniſtes modernes qui en ont écrit en latin, lui ont donné le nom de *Cadamome*, cela pourroit faire ſoupçonner qu'elle a été connuë aux Romains, ſi on n'avoit pas une infinité de raiſons qui détruiſent cette conjecture. Quoiqu'il en ſoit, il leur a plû d'en faire trois eſpeces, le grand, le moyen, & le petit Cardomé. Mais cette difference eſt elle aſſez réelle pour changer l'eſpece? On doit tomber d'accord qu'il n'y a point de graines, de ſemences, de plantes, de fruits, de noyaux, dont on ne puiſſe en dire autant, ſans que cela change leur eſpece, puiſqu'il n'y a point d'eſpece dont les individus ſoient ſi exactement de la même groſſeur, longueur, largeur, couleur & ſaveur, qu'on ne puiſſe pas en trouver de grands, de moyens, de petits, & qui ſoit differens en forme, en couleur,

is eſpeces enduës manite.

en faveur, ſans pourtant ſortir de la même eſpece. Une legere difference dans le terrain, dans ſon expoſition, ſuffit pour produire une difference très-ſenſible dans les mêmes arbres, dans leurs feüilles & dans leurs fruits. Toutes les poires d'un même arbre, par exemple, ne ſont pas également groſſes, ni également figurées, ni également colorées, ni également ſavoureuſes, ſans pourtant que cela faſſe des fruits d'une eſpece differente. Pourquoi n'en ſera-t-il pas de même du Cardomé ? Il y en a de gros, de moyen & de petit, j'en tombe d'accord, mais je n'avoüerai jamais que cela faſſe trois eſpeces differentes, quand même ces Meſſieurs que j'ai cité ci-devant devroient s'en fâcher.

La plante qui porte la Maniguette ſelon la bonté du terrain où elle ſe trouve, acquiert quelquefois aſſez de force pour ſe ſoutenir elle même, & faire un arbriſſeau mediocre, quelquefois elle manque de force faute de nourriture, ou quelquefois elle ſe remplit ſi vîte de tant de ſéve, qu'en étant ſurchagée elle ne peut ſe ſoutenir, & elle eſt obligée de ramper à terre, à moins qu'elle ne trouve quelque arbre ou autre choſe où elle puiſſe s'attacher : c'eſt à quoi elle ne manque jamais. Elle s'y accroche, elle

l'environne & pouſſe des jets & des feuilles de tous côtés juſqu'à le couvrir entierement. Quand ce ſecours lui manque & qu'elle appartient à des maîtres pareſſeux, qui négligent de planter des échalas où elle puiſſe s'attacher, elle rampe à terre, & ſes graines, quoique plus groſſes, ne ſont pas meilleures. C'eſt la remarque que l'on a faite, & qui a peut-être donné occaſion à la diviſion des trois eſpeces. Une longue experience a fait connoitre que plus la plante eſt éloignée de terre & expoſée à l'air & au ſoleil, plus ſon fruit eſt ſec; petit à la verité, mais plus rempli des qualités chaudes, ſeches & piquantes du poivre veritable.

La feüille de la Maniguette eſt une fois plus longue que large & fort pointuë. Elle eſt aſſez charnuë & d'un beau verd dans la ſaiſon des pluyes, mais quand ce tems eſt paſſé, elle ſe ſeche & perd ſa couleur. Lorſqu'on la broye dans la main, elle rend une odeur aromatique qui approche de celle du geroſle; l'extrêmité de ſes tiges produit le même effet. Il ſort des aiſſelles des feuilles, des filamens qui ſe friſent, & qui ſervent à l'attacher aux arbres qui ſont auprès d'elles, ou aux échalas que l'on plante à ſon pied.

Je ne puis rien dire de la fleur, parce

qu'elle paroît dans un tems que les vaiſſeaux traitans ne ſont point à la côte; & comme depuis bien des années ils n'y laiſſent ni Commis ni Facteurs, je n'ai trouvé perſonne, ni écrits, qui m'ayent pû inſtruire de cette particularité. Il eſt pourtant certain qu'elle fleurit, & qu'à ſes fleurs ſuccedent des fruits comme de petites figues angulaires, de differentes groſſeurs, ſelon la nourriture qu'elles ont tiré du terrain où elles ont été nourries, ou ſelon leur expoſition. Elles ſont couvertes d'une écorce mince qui ſe ſeche & devient caſſante, qui eſt d'ordinaire d'un rouge brun. Les bonnes gens diſent que cette écorce eſt un poiſon; il vaut mieux les croire, que de s'expoſer à une experience qui pourroit être dangereuſe, ou au moins fort inutile. Coſſes de Maniguet

Les grains renfermés dans cette enveloppe y ſont rangés & preſſés les uns contre les autres, & n'ont entre eux qu'une pellicule mince, qui devient comme de petits filamens très-déliés, d'un goût piquant & mordicant comme le gingembre.

On cueille le fruit lorſque les feuilles commencent à noircir par le bout, on le fait ſecher, & on le vend dans le païs en troc de Marchandiſes où il y a beaucoup à gagner. On s'en eſt ſervi longtems Recolte de Maniguet

en France & autre part en guiſe de poivre; quand cette épicerie étoit trop chere ou rare par quelque accident arrivé aux vaiſſeaux qui l'apportoient du Levant par la Mediterranée, avant qu'on eut trouvé la route des Indes par le Cap de Bonne-Eſperance.

La Maniguette ſert encore aujourd'hui aux Colporteurs à augmenter la quantité de la drogue qu'ils vendent ſous le nom de poivre véritable. C'eſt le ſentiment de M. Pomey, qui ſe plaint amérement de ces gens qui donnent cette drogue à bon marché, pour faire enrager les bons Marchands qui ne *ſophiſtiquent point leurs Marchandiſes.*

ormes ordres de Pomey.

Je ne ſuis pas payé pour plaider la cauſe des Colporteurs; mais quel danger y auroit-il que ces gens fiſſent un juſte mélange de Poivre & de Maniguette, & qu'ils donnaſſent ce compoſé à un prix auquel les pauvres puſſent atteindre, au lieu qu'ils ſont obligés de ſe paſſer d'épiceries à cauſe du prix exorbitant auquel *les honnêtes Marchands* mettent leurs drogues.

Ce ſeroit bien pis, & M. Pomey, & ſes confreres auroient bien un autre ſujet de crier, ſi on introduiſoit dans le Royaume l'uſage de la graine de Bois d'Inde, que les Botaniſtes connoiſſent ſous le nom de

laurier Aromatique. Ces graines, ou ſimplement les feuilles de l'arbre, peuvent tenir lieu de Poivre, de Muſcade & de Geroſle, & on les pourroit donner ſi bon marché, que tous les *honnêtes Marchands* n'auroient plus beſoin de ſe charger de ces épiceries.

Canelle bâtarde.

On porte en Italie, en Allemagne & dans le Nord, beaucoup de Canelle bâtarde, c'eſt ainſi qu'on appelle l'écorce du bois d'Inde, ou Laurier aromatique. Les Portugais en apportent beaucoup du Breſil, & les Anglois de la Jamaïque. Les François en pourroient apporter autant qu'eux de la Grenade, de la Guadaloupe, de Mariegalande, de Sainte Croix, de Saint Martin, & de Saint Dominique, mais par grandeur ou par negligence, ils mépriſent ce commerce. Ils devroient pourtant en introduire l'uſage, quand ce ne ſeroit que pour obliger les Hollandois à diminuer le prix des trois épices fines, dont ils ſont les maîtres. Il eſt certain qu'il faudroit qu'ils y vinſſent bon gré malgré eux, parce que ces écorces, ces graines, & ces feuilles battuës enſemble, font une épicerie douce & des plus agréables, qui ſemble un compoſé de Geroſle, de Muſcade & de Canelle, bien different de ce que les *honnêtes Marchands* Epiciers vendent ſous le nom d'épicerie douce.

Epicerie douce, ſa compoſition.

Epicerie douce.

CHAPITRE NEUVIE'ME.

DU CAP DE PALMES.

Deſcription de ce Païs, depuis le Cap juſqu'à celui des Trois-Pointes.

LE Chevalier des M.*** ſe trouva par le travers du Cap de Palmes le 23. Decembre 1724. environ quatre lieues au large. Ce Cap ainſi nommé à cauſe de la quantité de Palmiers qui ſont deſſus, eſt à quatre degrés dix minutes de latitude Septentrionale, & à douze degrés trente minutes de longitude.

Situation du Cap de Palmes.

Toute cette côte depuis le Cap de Palmes juſqu'à celui des Trois-Pointes, eſt connuë des navigateurs ſous le nom de côte des Dents. Les Hollandois l'appellent en leur langue *Tand-Kuſt*. On la diviſe pour l'ordinaire en deux parties, que l'on appelle la côte de Malgens, ou mauvaiſes gens, & la côte des bonnes gens. C'eſt la riviere de Botrou qui ſepare ces deux peuples. De ſçavoir qui leur a donné ces noms, c'eſt ce qui n'eſt pas facile, non plus que la raiſon pourquoi on les leur a donné. Il eſt certain que les Negres qui ſont à l'Eſt du Cap de Palmes ſont méchans, traitres, menteurs, voleurs, d'un

d'un naturel feroce & ſanguinaire. En voilà aſſez pour juſtifier ceux qui leur ont donné une épithete ſi odieuſe.

A l'égard du nom de côte des Dents qu'on donne à toute la côte d'un Cap à l'autre, la raiſon en eſt facile à trouver. Elle vient de la prodigieuſe quantité de dents, de cornes ou de défenſes d'Elephans qu'on trouve dans tout ce païs. Je me ſers de ces trois termes pour n'avoir point de procès avec tant d'écrivains qui ont parlé des Elephans. J'ai fait voir dans ma Relation de l'Afrique Occidentale, que ce qu'on appelle dents d'Elephant, peut être regardé comme des cornes, puiſqu'il prend ſon origine dans le crâne, qu'il en deſcend, qu'il perce au-deſſus de la machoire ſuperieure, & que ſortant dehors, il ſert à l'animal qui le porte d'une défenſe puiſſante & fort à craindre. On le peut auſſi regarder comme une défenſe, puiſqu'il en ſert réellement à l'animal; & comme une dent puiſqu'il ſemble faire partie de ſa machoire. Mais comme je ſuis homme de paix & que je n'aime point la guerre, ſur tout quand je n'y ai point d'interêt, je laiſſe le champ libre à ces écrivains malgré ce que j'ai dit ſur cette matiere, & je me contente de leur conſeiller amiablement de s'en aller de compagnie en

Diſpute ſur les dents d'Elephant.

Afrique ou aux Indes Orientales, où ces animaux ſont fort commmuns, d'en tuer quelques douzaines, & d'examiner avec ſoin ſi ce que nous appellons ivoire, eſt cornes, dents, ou défenſes, au lieu de s'amuſer à batailler comme ils ſont dans leurs cabinets, & gâter tant de papier inutilement. A leur retour nous verrons ſi leurs obſervations les auront mis d'accord.

On pouroit ſoupçonner que la grande quantité d'ivoire que l'on trouve à traiter dans ces païs, vient de ce que les Elephans quittent leurs dents, cornes ou défenſes dans de certains tems comme les Cerfs quittent leurs bois. Bien des gens le penſent ainſi, & prétendent que quand les Negres ont mis le feu dans les grandes herbes de leurs prairies afin de les renouveller & de donner à leurs beſtiaux une nourriture plus nouvelle & plus tendre, ils trouvent les dents que ces animaux ont quittées & que la ſuperficie de ces dents eſt noire, parce qu'elles ont paſſé par le feu, dont la flamme & la fumée les ont noircies. Quoique je tienne ce fait de perſonnes trés-dignes de croyance, je ne le rapporte pourtant pas ſans crainte de tromper mes Lecteurs, car je n'y puis ajoûter une foy entiere ſans en avoir une plus

grande certitude. C'eſt aux Naturaliſtes à nous dire pourquoi & quand cela arrive & les autres circonſtances qui peuvent fixer notre jugement ſur une choſe qui ne manque pas d'obſcurité. Nous avons vû un Elephant à Verſailles pendant bien des années, on ne s'eſt point apperçû qu'il ait quitté ſes dents, & qu'il en ait pris de nouvelles. On voit ſon ſquelette au Jardin Royal, qui prouve que les cornes prétenduës, dents ou défences partent du crâne, & qu'étant arrivées à la machoire ſuperieure ſans la penetrer ni s'y attacher en aucune façon, elles ſortent en dehors & ſervent de deffenſes à l'animal.

On pourroit croire auſſi ſans avoir recours à la chûte & au renouvellement des dents, que la prodigieuſe quantité d'ivoire que l'on tire de cette côte, vient du grand nombre d'Elephans dont tout le païs eſt rempli, non ſeulement vers les bords de la mer & à quelques lieües au-delà, mais à pluſieurs centaines de lieües dans les terres.

Les Negres qui y demeurent & qui n'ont pas la commodité de la peſche à la mer comme ceux qui demeurent ſur les côtes, apportent à ceux-ci les dents en échange d'autres marchandiſes, & ces peuples étant robuſtes, hardis & bons

chaſſeurs, ils ne donnent guere de
lâche à ces animaux, ils leur font
guerre continuelle & les tuent pour
nourrir de leur chair & pour vendre
leurs dents.

Les Negres de la côte, quoique de
mauvais caractere qui leur a attiré le nom
de Mal-gens, aiment le commerce. Dès
qu'ils voyent un bâtiment en panne ou
mouillé à une diſtance peu conſidérable
de la côte, ils le viennent reconnoître
& quand ils ſe ſont aſſurés qu'on y peut
traiter avec ſûreté, ils portent à bord
tout ce qu'ils ont de marchandiſes, de
Or, Morphil, Captifs, vivres ou rafraîchiſſemens, & prennent en échange
les marchandiſes de traite dont ils ont
beſoin. Il eſt plus à propos de traiter avec
eux à bord que de porter les marchandiſes à terre. Les Européens ſont maîtres
dans leurs vaiſſeaux, pourvû qu'ils n'y
laiſſent entrer qu'une quantité de Negres qu'il leur ſoit facile de chaſſer s'ils ſe
mettoient en état de leur vouloir faire
violence, au lieu qu'ils ne le feroient pas
s'ils étoient à terre où la vûë des marchandiſes ſeroit une tentation très-forte
pour porter les Negres à quelque maſſacre, ou du moins à quelque pillage dont
il ſeroit difficile d'avoir raiſon, à moins
de prendre le parti d'enlever des Captifs

u prorata du pillage que leurs compa-
riotes auroient fait, ce qui ſeroit en-
ore un autre inconvenient, parce que
:s Negres ne manqueroient pas de s'en
anger ſur les premiers Européens qui
uroient le malheur de tomber entre
eurs mains.

Ils viennent donc avec aſſez de con- Ceremonie que les Negres exigent des Européens.
iance aux vaiſſeaux, ſur tout quand le pa-
illon blanc les aſſure qu'ils ſont François.
ls ne s'y ſont pas toûjours fiés ; & pour
'aſſurer qu'ils étoient tels que le pavil-
on marquoit, ils exigerent que le Capi-
aine deſcendît du bord & que mettant
n pied ſur le bord de ſa chalouppe &
'autre ſur une précinte de ſon vaiſſeau,
l prit de l'eau de la mer avec la main &
'en mit quelques goutes ſur les yeux.
Après cette ceremonie ils s'abandon-
oient entierement à ſa diſcretion étant
erſuadez que rien au monde ne ſeroit
apable de lui faire violer la foi qu'il leur
lonnoit par ce ſerment.

Ils s'en ſervent eux-mêmes quand ils
eulent promettre quelque choſe, & di-
ent qu'ils perdroient la vûë s'ils fai-
oient le contraire de ce qu'ils ont pro-
nis. Je veux croire qu'ils craignent
'effet de l'imprécation que cette cere-
nonie ſignifie ; cependant je conſeille à
eux qui traitent avec eux de ne s'y fier

que ſous benefice d'inventaire, & d'être toûjours bien armés & en état de les repouſſer vivement ſi quelqu'un d'eux avoit aſſez peu de religion pour ne pas craindre la perte de ſa vûë, comme cela eſt arrivé plus d'une fois, car il y a partout des gens qui ſçavent le ſecret des reſtrictions mentales & qui ne ſont pas eſclaves de leur parole.

On dit que depuis un nombre d'années la plûpart des Negres de la côte de Mal-gens n'exigent plus ce ſerment; excepté ceux de Rio ſaint André, du Cap Apollonie & du Cap de Hou, qui ſe tiennent encore à cet uſage, tous les autres viennent reconnoître les vaiſſeaux à la portée de la voix, en font pluſieurs fois le tour, examinent la figure du vaiſſeau, des habits des matelots qui ſont deſſus, leur parlent, & quand ils les entendent parler François qu'ils diſtinguent fort bien des autres langues, ils y entrent ſans façon & diſent qu'ils s'y croyent autant en ſûreté que chez eux.

ages de e des

Les villages les plus conſiderables de la côte des Dents ſont Grua, Tabo, petit Tabo, grand Droüin, Botrou, Cap la Hou, Cap Apoline, Valloé. Tous ces villages ſont bâtis à l'embouchure des rivieres dont ils portent les noms, le dedans du païs eſt aſſez peu connu; parce

que depuis que les Normands ont abandonné les établiſſemens qu'ils avoient ſur la côte, les naturels du païs n'y ont voulu ſouffrir aucun Européen, ou ſi quelqu'un s'y ſont établis, leur demeure a été courte, & leur ſéjour n'y a pas été agréable : de maniere que tout le commerce d'aujourd'hui ſe fait à bord des bâtimens, ou quelquefois à terre, avec des précautions très-grandes pour n'être pas ſurpris ni pris au depourvû. On trouve par tout les mêmes marchandiſes que j'ai ſpecifié cy-devant. Comme il n'y a point de tarif reglé, on fait ſa traite le plus avantageuſement qu'il eſt poſſible.

On compte trois lieües du Cap de Palmes à Groüa, de Groüa à Tabo trente, de Tabo au petit Tabo quatre ; delà à Berbi cinq, de Berbi au grand Droüin ſix, du grand Droüin à Tao deux, de Tao à Rio ſaint André trois, de là à Giron ſept, de Giron au petit Droüin huit, du petit Droüin à Botrou trois, de là au Cap la Hu ſept, & du Cap la Hou à Gomo dix. Ce qui fait quatre-vingt-huit lieues du Cap de Palmes à Gomo. Il y a des navigateurs qui pouſſent juſqu'à la côte de Mal-gens, du côté de l'Eſt & d'autres la terminent à la riviere de Botrou, comme nous l'avons dit au commencement de ce Chapitre, ce qui ſeroit cau- Diſtance de Lieux.

ſe que la côte des Bonnes-Gens n'auroit qu'environ vingt-cinq lieües. Cette propoſition fait voir qu'en Afrique comme autre part il y a moins de bons que de méchans, & que par conſequent il faut moins de terrain pour les premiers que pour les autres.

Le Chevalier des M *** ſe trouva par le travers du grand Droüin le 26. Décembre. Le calme, les vents contraires & les courans ſe ſuccedoint les uns aux autres, comme de concert, pour l'éloigner de ſa route; il prit le parti de mouiller par trente braſſes de fond vaſard, afin de ne rien perdre de ce qu'il avoit gagné avec tant de peine depuis ſon départ de Meſurado. Un Vaiſſeau Anglois qui étoit mouillé tout à terre, lui fit les ſignaux ordinaires quand on demande du ſecours; c'eſt-à-dire qu'après avoir hiſſé ſon pavillon il le mit en berne, ce qui ſe fait en le hiſſant tout entier juſqu'au haut du bâton, & l'y laiſſant pendre tout ployé. Il envoya en même tems la chaloupe à bord du Vaiſſeau François. L'Officier qui y étoit, après les complimens ordinaires, dit au Chevalier des M*** que ſon Capitaine étoit à l'extremité & ſans rafraîchiſſemens. On s'informa de l'eſpece du mal, & le Chirurgien du Vaiſſeau choiſit tous

ceux

ceux dont le malade pouvoit avoir beſoin pour aller promptement en l'autre monde. Le Capitaine y joignit des rafraîchiſſemens en abondance, & fut voir le malade ſur le ſoir. Son bon temperament le tira d'affaire en peu de jours. Le Capitaine Anglois fit preſent d'un petit Negre au Chevalier des M***; & celui-ci pour ne ſe pas laiſſer vaincre en civilité, lui fit preſent de ſon fuſil de chaſſe. C'eſt ainſi qu'on en uſe entre gens de Mer: on ſe ſecourt dans le beſoin, ſans examiner de quelle Nation on eſt; c'eſt aſſez qu'on témoigne ſa neceſſité, pour être aſſuré de trouver du ſecours.

Le grand Droüin eſt un Village conſiderable bâti dans une Iſle environnée de la riviere de ce nom. On voit au-delà du Village des prairies des deux côtez de la riviere, tant que la vûë peut s'étendre.

Rio S. André eſt ſans contredit le lieu de toute cette côte le plus propre à placer une Forteresſe. La riviere qui porte ce nom eſt conſiderable par elle-même, avant même d'avoir reçu les eaux d'une autre riviere qui s'y perd une lieue avant ſon embouchure dans la mer. La premiere vient du Nord, Nord-Oueſt, & la ſeconde du Nord-Eſt. Elles Riviere de André.

ſont l'une & l'autre bordées de grands arbres, avec des prairies naturelles & de vaſtes campagnes unies, d'un terrain gras & profond, coupé par des ruiſſeaux qui le rafraîchiſſent & qui le rendent propre à produire tout ce qu'on en voudroit tirer. Le ris, le mil, le mahis, les pois, les patates, les melons, en un mot toutes ſortes de legumes y viennent en perfection. On voit d'eſpace en eſpace des bouquets de palmiers, d'orangers, de citroniers, de cottoniers de diverſes eſpeces, qui ſans ſoin & ſans culture portent des fruits excellens. Il y a des noyers d'une eſpece particuliere, qui portent des noix un peu plus petites que les nôtres, qui n'ont point de zeſt, dont la chair approche beaucoup de celle de nos meilleures amendes.

Fruits particuliers.

Il y a une abondance prodigieuſe de cannes à ſucre, qui aſſurément y ſont naturelles, & qui plus qu'en autre lieu du monde croiſſent & meuriſſent en perfection. Elles ſont plus groſſes & plus grandes qu'à l'Amerique & plus ſucrées. C'eſt dommage qu'on laiſſe périr & qu'on abandonne aux Elephans les recoltes immenſes de ſucre qu'on pourroit faire, ſans compter la quantité d'eau-de-vie qu'on tireroit des ſirops & des écumes. Ce ſeul article de-

Cannes à ſucre.

viendroit le fond d'un très-bon commerce, ſans craindre qu'il nuiſit à celui de nos Iſles ; car il faut ſuppoſer comme une verité conſtante que tout ce qui ſe conſomme par la bouche trouve toujours du débouchement, quelque quantité qu'on en faſſe.

Mais, dira-t-on, les Negres de ces quartiers ne ſont pas aiſés, ils ont l'air feroce, ils ſont de mauvaiſe compoſition, beaucoup d'entr'eux ſont antropophages, la chair blanche eſt un ragout qui excite terriblement leur appetit, les Hollandois en ont fait l'experience, on ſçait qu'ils en ont mangé quatorze en un ſeul repas, & que cela n'a fait que les mettre en goût ; Qui voudra s'expoſer à aller planter une ſucrerie au milieu de tels gens? Ne doit-on pas s'attendre à voir tout le païs ſoulevé dès qu'ils s'appercevront qu'on voudra s'emparer de quelque partie de leur terre? il y a trop de riſque à courir.

Je conviens qu'il y en a, mais peut-être pas tant qu'on ſe le veut figurer. Ce ſont des hommes, ils ont des paſſions, elles ſont trop bien marquées pour s'y tromper ; des gens ſages les prendront par leur foible, & avec un peu de patience, on en viendra à bout. Car enfin ſi on trouve le moyen de dompter & Projet de ſucrerie.

: une forteresse, & que pendant une
ple d'années, il fasse quelques avan-
à ceux qui iront jetter les fondemens
ne colonie.

Les Hollandois qui ont été dévorés
io S. André avoient peut-être excité
ureur de ces peuples par quelque
ivaise action, dont ils n'ont pas jugé
opos d'informer le public; au bout
compte ce sont quatorze hommes
gés. Les Iroquois & les Caraïbes en
mangé bien davantage, sans que cela
rebuté les Européens & les ait obli-
à quitter le commerce qu'ils font
c ces barbares, ni les établissemens
on a fait sur leurs terres. On s'est
é de part & d'autre, on a rendu la
eille à ces peuples inhumains, & si
l'avoit fait plûtôt on auroit sauvé la
à bien des gens, & on s'est accommo-
Si on prenoit le parti de s'établir par-
ces mangeurs d'hommes, il faudroit
, les commencemens leur montrer ce
: l'on sçait faire, les laisser commen-
, & puis les châtier de la bonne ma-
re, on les auroit bientôt mis à la
on. Il faut des colonies, des établis-
ens; le petit commerce qu'on a
jusqu'à present avec eux, n'est pas
ble d'enrichir le Royaume & de
er tant de gens desœuvrés qui ne font
t qu'à mal faire.

der à prendre terre en un endroit ſi
gereux, de maniere qu'on ne peut
rocher de cette fortereſſe naturelle,
par le petit iſtme dont nous avons
qu'il eſt facile de couper par un
profond qui iſoleroit tout ce ter-
lui n'auroit beſoin que d'un pan de
coupé en angle rentrant, pour y
une porte avec un pont-levis, ce
roit pour en défendre l'entrée
eu de gens & peu de depenſe.
is cette remarque exprès, parce
ſçais combien elle eſt du goût des
gnies qui abhorrent ſur toutes
les fortifications & les garniſons.
pourtant le leur pardonner, car
qu'elles ſoient ſouvent trompées,
y ſont pas accoûtumées & ne le
ent pas ſans peine. Elles n'ont rien à
re dans ce qu'on propoſe icy ; mais
ſuffit pas, il faut leur faire voir
fit preſent, car tout avantage, pour
u'il ſoit éloigné, ne touche gueres
ançois, vifs, changeans & impatiens
r le profit de leur argent preſque
qu'il ſoit tout à fait ſorti de leurs
es. Ce qu'on peut lui promettre
ien riſquer, c'eſt que le Comptoir
le aura dans ce Fort y attirera infail-
ment tout le negoce du païs. L'Or,
ire, les Cuirs, les Pagnes, le Cot-

[illegible] generalement tout [illegible] pays, s'y vendra, [illegible] & augmentera [illegible] marchandis Negres des [illegible] agnes ſeront aſſu- [illegible] tems le debou- [illegible] marchandiſes, & la [illegible] à Europe. En voi- [illegible].

[illegible] établi & accre- [illegible] de profiter des avan- [illegible]. ſans les partager [illegible] qu'au moyen de la [illegible] la porte à tous [illegible] après cela y [illegible] qui ſous la [illegible] & quelque [illegible] avancera, s'é- [illegible] feront valoir [illegible] des manufactures de [illegible] marchandiſes, & qui, [illegible] coureurs de [illegible] marchandiſes bien [illegible]. & en rapporteront [illegible] autres Européens [illegible] parce que [illegible] courage d'aller trai- [illegible] riches en richeſſes, [illegible] Negres vont chercher [illegible] à la côte; car il ne [illegible] imaginer que tout l'or qu'on

négocie à la côte vienne du païs, on ſe détromperoit : la plus grande partie vient du dedans des terres. On n'a qu'à voir ce que j'ai écrit du Royaume de Galam & de la Province de Bambouc, pour en être convaincu. Les Européens qui occupent à préſent les poſtes que nos anciens Normands avoient établis, y ont fortifiés de maniere qu'il n'eſt pas facile de les en chaſſer ; quoique la choſe ne ſoit pas abſolument impoſſible, il y a une infinité de raiſons qui nous défendent d'y penſer. Que faut-il donc faire ? Il faut leur couper le commerce, en le faiſant nous-même dans l'interieur de l'Afrique, dans ſes lieux éloignés de la mer, & pour cela, il faut faire des établiſſemens & mettre des colonies à Meſurado, à Rio Saint André, & en d'autres lieux où l'on trouvera plus d'avantage à retirer, & moins de dépenſes à faire.

Une des choſes les plus neceſſaires à une colonie eſt l'eau douce. Celle de la riviere qui paſſe au pied de la roche Saint André, eſt ſalée : voilà un inconvenient conſiderable ; il eſt vrai qu'on y peut remedier par des citernes ; mais ſans y avoir recours, il y a à cent pas de l'Iſtme une ſource qui ne tarit jamais, d'une eau excellente, que l'on peut conduire aiſément dans le Fort, & que l'on peut dé-

Fontaine de Rio Saint André.

[illegible] ſi prenoit [illegible] ſ'il [illegible] ſ'il [illegible] ſ'il

Il ne faut pas apprehender qu'une Colonie puiſſe jamais être à charge au Roi ou à la Compagnie. Au contraire elle deviendra en peu de tems avantageuſe à l'un & à l'autre, & par conſequent à l'Etat. Le principal ſoin que l'on doit avoir, eſt de bien choiſir les gens dont on la voudra compoſer, ſe ſouvenir que des hommes tirés des Galeres & chargés de crimes, & des femmes de mauvaiſe vie, ne ſont point du tout propres à former des établiſſemens. Ils ne s'accoutument point au travail, ils ne peuplent point, ils s'abandonnent de nouveau à leurs anciens déregiemens, & ils obligent les Gouverneurs à leur faire rendre à la potence dans un païs étranger ce qu'ils lui avoient dérobé dans le leur. Nous avons là-deſſus des experiences réïterées tant de fois aux Iſles de l'Amerique, que tout le monde eſt convaincu de ce que j'avance ici.

Quant aux vivres dont la diſette a fait échouer un ſi grand nombre de nos entrepriſes, & a fait périr tant de perſonnes aux Iſles dans la terre ferme de l'Amerique, il n'y a rien à craindre. Le païs eſt trop abondant pour qu'une Colonie ſoit jamais réduite à la faim. En attendant qu'elle ſoit en état de ſe pourvoir elle-même de vivres, le païs eſt

couvert, pour ainſi dire, de tant de Ris, de Mil, de Maïs, de Patates, de Bananes, de Figues, de Bœufs, de Chevres, de Cochons, de Moutons & de toutes ſortes de Volailles, que toutes ces choſes ſe donnent preſque pour rien. Un très-beau Bœuf n'y a jamais valu qu'une douzaine de couteaux à deux ſols piece, & le reſte à proportion.

Les Negres de S. André ne ſont pas mieux vêtus que leurs voiſins de la côte de Malaguette. Ils n'ont qu'un très petit morceau de toile devant eux; il n'y a que les Seigneurs & les gens d'une grande diſtinction qui s'enveloppent d'une ou de deux pagnes, avec un poignard ou grand couteau à leur côté.

Generalement parlant toutes les femmes de S. André ſont d'une taille aſſez petite, déliées & très bien priſes. Elles ont les plus beaux traits du monde, les plus beaux yeux, les plus vifs; la bouche petite, les dents d'une blancheur à éblouir. Elles ſont enjouées; elles ont l'eſprit fin, beaucoup de vivacité, & ſurtout un air tout-à-fait coquet; leur phiſionomie eſt libertine & n'eſt point trompeuſe.

Les hommes ſont grands & bien faits, ils ſont robuſtes; ils ne manquent ni d'eſprit ni de courage. On remarque

u'ils ſont extremement défians, depuis ue quelques Européens les ont trom-és & en ont enleyé quelques-uns. C'eſt our cela qu'ils n'entrent jamais dans n Navire, quelque beſoin qu'ils ayent e vendre ou d'acheter, & quelque ac-ueil qu'on leur faſſe, à moins que le apitaine ne faſſe la ceremonie de l'eau, omme je l'ai remarqué ci-devant. Aprés ette eſpece de ſerment, ils entrent dans s Vaiſſeaux, bien entendu pourtant u'ils ne deſcendent point entre les ponts qu'ils ne mettent jamais le pied dans es chambres. Ils font leurs viſites & eur commerce à l'air, ſur le pont ou ur le gaillard, afin d'être toujours prêts ſe lancer à la mer, s'ils s'appercevoient u'on formât le moindre deſſein ſur leur iberté.

Il faut qu'il y ait dans ce païs des Elephans d'une taille bien monſtruſe, uiſqu'on y trouve des dents qui peſent lus de deux cens livres. Je m'imagine ien que ce ne ſont pas des dents de lait. Dents d'Elephans prodgieuſes.

Outre le commerce des dents, on traite ncore à S. André des captifs & de l'or, l eſt encore incertain ſi l'or vient du païs, ou s'il y eſt apporté du dedans des erres. Ce que l'on ſçait très poſitive-ent, c'eſt qu'on y traite de l'or & mê-e aſſez conſiderablement, mais les Ne- Trafic d'or d'Eſclaves.

gres font un myſtere du lieu d'où ils le tirent. Quand on le leur demande, & qu'on eſt aſſez de leurs amis pour les obliger de s'ouvrir plus qu'ils ne font ordinairement, ils montrent de hautes montagnes du côté du Nord-Eſt, qui paroiſſent éloignées de quinze à vingt lieues, & ils diſent qu'il en vient. Peut être qu'ils ne le vont pas chercher ſi loin, & qu'ils n'ont que celui que leurs rivieres charient, qu'ils retirent par le lavage; peut-être que les Negres habitans ou plus voiſins qu'eux de ces montagnes, fouillent les terres & les lavent comme dans le païs de Bambouc, & qu'ils l'apportent à la côte & le donnent en troc d'autres marchandiſes. C'eſt ce qu'on ſçaura, ſi on a aſſez de réſolution & de courage pour s'établir ſolidement dans le païs.

Malgrè le grand nombre de Pêcheurs qui ſortent tous les jours de la riviere de S. André, & qui vont à la pêche, la côte ne laiſſe pas d'être des plus poiſſonneuſes.

L'Equipage du Chevalier des M*** y prit quantité de très beaux Poiſſons. Comme on a déja parlé de differentes eſpeces de Poiſſons qu'on trouve dans ces mers, je ne les rapporterai pas, de crainte d'ennuyer mes Lecteurs par des redites. Je me contenterai de rapporter

la figure d'un monſtre à qui on a donné le nom de Diable ; nom que les Navigateurs donnent aſſez ordinairement aux Poiſſons qu'ils ne connoiſſent pas aſſez diſtinctement. Il y en a de pluſieurs eſpeces. Celui que les Naturaliſtes appellent Zigene ou Marteau eſt de ce nombre. On l'appelle aux Iſles de l'Amerique Pantouſſier. C'eſt un animal vorace & carnaſſier. Sa tête eſt platte & s'allonge des deux côtez comme un marteau, à l'extremité deſquels la nature a mis de gros yeux ronds, rouges & étincelans. Sa gueule eſt armée de deux rangs de dents plattes, aigues & tranchantes ; ſon corps eſt rond & ſe termine en une grande queuë échancrée, aſſez large & extrêmement forte, c'eſt une défenſe dont il ſe ſert avec avantage, & qui ſeconde à merveille ſa gueulle armée. Il n'a point d'écaille, mais une peau épaiſſe chagrinée à gros grains ; ſes nageoires ſont grandes & fortes. Il nage d'une extrême viteſſe, il court à la proye avec rapidité ; tout lui eſt bon & ſur tout la chair humaine. Ce poiſſon terrible ne fait pas pourtant peur à nos Caraïbes qui vont l'attaquer à coup de couteau & qui en viennent à bout. L'exemple que j'en ai rapporté dans mon Voyage des Iſles, ſuffit pour en convaincre les plus incrédules.

Poiſſon appellé Diable.

L'autre ſorte de diable que le Chevalier de M.*** trouva à la côte de la riviere de ſaint André, étoit une eſpece de Raye de vingt à vingt-cinq pieds de longueur, ſur quinze à dix-huit pieds de largeur, & environ trois pieds d'épaiſſeur. J'ai parlé dans mon voyage des Iſles d'une Raye à peu près ſemblable, qui fut priſe à la Guadaloupe. Ce que celle de Saint André avoit de particulier, c'eſt que ſes côtés étoient ſaillans & faiſoient comme des bras & des cuiſſes tronquées, & qu'ils étoient armés de grands ongles en maniere de crochets, d'une matiere dure comme de la corne, fortes & pointuës, dont les atteintes auroient été très-dangereuſes. La queue qui étoit longue en maniere de fouet étoit terminée par un ſemblable crochet plus grand & plus gros que les autres. L'épine du dos étoit couverte de tubercules rondes élevées au-deſſus de la peau de deux bons pouces, armée de pointes émouſſées de la même matiere que les crochets. Sa tête étoit groſſe, attachée directement au corps ſans apparence de col. Elle étoit large, armée de dents plates & tranchantes. Ce poiſſon ne pouvoit pas ſe plaindre que la nature l'eût privée de la vûë, puiſqu'elle l'avoit pourvû de quatre yeux, deux fort grands & fort gros qui étoient

ient les plus voiſins de ſa gueulle, & ux plus petits placés au-deſſus & à elque diſtance des deux premiers. Il oit trois cornes de chaque côté de la eulle. Je les appelle cornes plûtôt que rbes, parce qu'elles avoient de la ſoli-té, qu'elles étoient dures & fortes, oiqu'elles fuſſent flexibles. Elles n'é-ient pas d'égale longueur ni groſſeur. es trois qui étoient à la droite, celle du ilieu avoit plus de trois pieds de lon-ueur, ſur un pouce & demi de dia-etre à ſa naiſſance, les deux autres oient inegales & ne paſſoient pas douze quinze pouces de longueur ſur un dia-etre proportionné à la longueur. La ande corne de la gauche n'avoit qu'en-iron deux pieds & demi de longueur ir une groſſeur proportionnée, les deux ornes qui accompagnoient celle-cy, toient un peu plus grandes & plus for-es que celles de la droite. Leur flexibili-é me fait croire qu'elles n'étoient pas apables de beaucoup offenſer. La chair e ce poiſſon eſt filaſſeuſe, coriace, de auvaiſe odeur, elle ne peut ſervir tout u plus qu'à nourrir les autres poiſſons à ui on a la charité de la jetter. Son foye ſt bon pour faire de l'huile à brûler, ſa eau eſt rude & ſeche, chagrinée à pe-its grains comme celle du Requin.

On trouve dans les bois un animal à quatre pieds que les Negres appellent Quogelo. Depuis le col juſqu'à l'extremité de la queue il eſt couvert d'écailles faites à peu près comme les feuilles de l'Artichaut, un peu plus pointuës. Elles ſont ſerrées, aſſez épaiſſes & ſuffiſamment fortes pour le défendre des griffes & des dents des animaux qui l'attaquent. Les Tigres & les Leopards lui donnent la chaſſe ſans relâche & n'ont pas de peine à le joindre parce qu'il s'en faut bien qu'il aille auſſi vîte que ces animaux; il ne laiſſe pas de fuir, mais comme il eſt bientôt attrapé & que ſes ongles & ſa gueulle lui ſeroient de foibles défenſes contre des animaux qui ont de terribles dents & des griffes bien fortes & bien aiguës, la nature lui a enſeignée de ſe mettre en boulle en ployant ſa queue ſous ſon ventre, & ſe ramaſſant de telle maniere qu'il ne preſente de tous côtés que les pointes de ſes écailles. Le Tigre ou le Leopard ont beau le tourner doucement avec leurs griffes, ils ſe piquent dès qu'ils veulent le faire un peu rudement & ſont contraints de le laiſſer en repos. Les Negres l'aſſomment à coups de baton, l'écorchent, vendent ſa peau aux blancs & mangent ſa chair. Ils diſent qu'elle eſt blanche & delicate, je n'ai pas de peine

ogelo ani-
l à quatre
ds.

e croire, ſuppoſé qu'il ſoit vrai qu'il
: vive que de fourmis, viande aſſuré-
ent des plus tendres & des plus delica-
s. Je voudrois encore ſçavoir ſi la chair
1 Quogelone ſent pas le muſc, car ſup-
oſé qu'il vive de fourmis elle le doit
:ntir, puiſque tout le monde ſçait que
:s inſectes étant écraſés ont une odeur
e muſc très-forte. Mais comment peut
- vivre de fourmis ? Le voici : Sa tête &
on muſeau que ſa figure pourroit faire
rendre pour une tête & un bec de Ca-
ard, renferme une langue extremément
ongue, inbibée d'une liqueur onctueuſe
t tenace, il cherche les fourmillieres &
es lieux de paſſage de ces inſectes, il
tend ſa langue & la foure dans leur trou
où l'applatit ſur leur paſſage, ces inſec-
tes y courent auſſi-tôt attirés par l'odeur,
& demeurent empétrés dans la liqueur
onctueuſe, & quand l'animal ſent que
ſa langue eſt bien chargée de ces inſectes,
il la retire dans ſa gueulle & en fait ſa
curée. On peut dire qu'il ſe nourrit dé-
licatement, puiſqu'il ne vit que de pe-
tits pieds. Cet animal n'eſt point me-
chant ; il n'attaque perſonne, il ne cher-
che qu'à vivre, & pourvû qu'il trouve
des fourmis, il eſt content & fait bonne
chere. Les plus grands qu'on ait vû de
cette eſpece avoient huit pieds de lon-

gueur y compris la queue qui en a bien quatre. Ce ſeroit un plaiſir d'avoir un de ces animaux privé dans les lieux où les fourmis ſont incommodes, comme à Cayenne & aux Iſles de l'Amerique, il en detruiroit aſſez pour en diminuer le nombre, & peut-être pour les exterminer entierement,

Leopard. Le Leopard qui eſt ſon ennemi declaré n'eſt pas ſi traitable que lui, il s'en faut bien. Il eſt pour l'ordinaire de la hauteur & de la groſſeur de ces gros chiens de Bouchers, qui leur ſervent à conduire les Bœufs qu'ils ont achetés au marché. Il eſt feroce, ſauvage, incapable d'être apprivoiſé. Il ſe jette avec furie ſur toutes ſortes d'animaux, même ſur les hommes, ce que ne font pas les Lions & les Tigres de ce païs-là, à moins qu'ils ne ſoient extrémement preſſés de la faim. Quelques écrivains le confondent avec la Pantere. Il a quelque choſe du Lion, & quelque choſe du grand Chat ſauvage, ſa peau eſt toute mouchetéede taches rondes, noires, de differentes teintes ſur un fond griſâtre. Il a la tête mediocrement groſſe, le muſeau court, la gueulle large, bien armée de dents, les femmes s'en font des colliers, auſquels elles attribuent de certaines vertus. On peut croire que l'imagina-

tion y a plus de part que toute autre choſe. Sa langue eſt pour le moins auſſi rude que celle du Lion. Ses yeux ſont vifs & dans un continuel mouvement, ſon regard eſt cruel, il ſemble ne reſpirer que la cruauté & le carnage. Ses oreilles rondes & aſſez courtes ſont toûjours droites : il a le col gros & court, les cuiſſes épaiſſes, les pieds larges, ceux de devant ont cinq doigts, & ceux de derriere quatre ; les uns & les autres armés de griffes longues, fortes, aigues & tranchantes; il les ferme comme les doigts de ſa main, & lache rarement la proye qu'il a empoignée, il la déchire autant avec les ongles qu'avec les dents,& quoiqu'il ſoit carnaſſier & qu'il mange beaucoup, il eſt toûjours maigre, ce qui marque un temperament extrémement chaud.

Cet animal peupleroit beaucoup & feroit de grands ravages, s'il n'avoit pas le Tigre pour ennemi. Celui-ci lui fait une guerre continuelle, & comme il eſt plus fort & bien plus alerte, il en vient aiſément à bout. Les Negres diſent que quand le Leopard ſe ſent pourſuivi par le Tigre, il fait comme notre Renard d'Europe, il balaye avec ſa queue longue & bien garnie de poils les endroits où il paſſe, afin de derober ſes veſtiges

flairer les traces d'un animal
qu'il pourſuit de toutes ſes fo
guerre eſt agréable aux Ne
qu'elle les debaraſſe d'un en
craignent extremément.

Les grands troupeaux de b
tres animaux domeſtiques, c
tes prairies de ce païs ſont c
ont attirés un nombre pro
Lions, de Tigres, de Leopar
animaux qui vivent de proye
aſſurés de trouver là abonda
quoi vivre, quand les cerfs,
les, & les autres animaux
viennent à leur manquer. Si
avoient l'uſage des armes à
poudre & des balles, plus qu'
ils diminuëroient bien plus q
le nombre de ces bêtes carn
ſont reduits à ſe ſervir de pi

par l'odeur de la viande, y viennent, & étant tombés dans la foſſe, d'où ils ne peuvent ſortir à cauſe de ſa profondeur & du peu de largeur de l'entrée, y ſont tués à coups de flêches & de ſaguayes par les Negres, qui, après s'être bien aſſurés qu'ils ſont entierement morts, y deſcendent, & à l'aide de leurs compagnons, les tirent en haut & les mangent. Toute autre chaſſe n'eſt pas de leur goût, à cauſe des dangers où les chaſſeurs ſeroient expoſés.

On feroit un volume entier, ſi on vouloit parler de tous les differens animaux qui ſe trouvent dans ce païs. C'eſt dommage que les Negres ne ſçachent pas préparer les peaux; quoi qu'elles ne ſoient pas ſi belles que celles des païs plus froids, on ne laiſſeroit pas de s'en ſervir en Europe.

Les Negres de Saint André & des environs, ſur tout du côté de l'Eſt, aiment fort les menilles de fer & de cuivre, garnies de petites ſonnettes & de grelots; les femmes s'en environnent les jambes au-deſſus de la cheville du pied, elles en mettent au-deſſus des poignets & des coudes, & prétendent que cela fait un petit charivaris fort agréable quand elles danſent. Cet exercice leur plaît infiniment, & quand elles ont travaillé toute

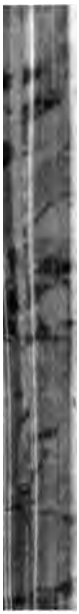

appelle Chiemau dans mon voy
Isles, & comme je crois, de q
autres. Il faudroit que quelqu
maître à danser prît la peine d'
les lieux, & de rapporter en Fra
tes les danses de la côte; il y e
qui seroient du goût de nos Da
qui lui attireroiene bien des p

La côte des Bonnes-Gens co
au Cap la Hou. Ce Cap avance
à la mer; il est par les cinq degré
nutes de latitude Septentriona
Cap la Hou. environ la moitié de la distanc
a entre le Cap de Palmes & celui d
Pointes. Les Hollandois ont ap
habitans de ce païs, jusqu'au
Sainte Apolline, les *Quaqua*, p
ces Negres ont presque toujours
à la bouche quand ils abordent l
gers. Ils signifient, *bon jour*, *bi*
ou tel autre compliment qu'on

de ce que ces Negres, qui recueillent chez eux une grande quantité de cotton, en fabriquent des Pagnes rayées de blanc & de bleu, compoſées de ſix bandes d'environ ſix pouces de largeur chacune, ce qui fait une largeur de trois pieds & d'environ trois aulnes de longueur. Leur teinture bleüe eſt très-bonne & ne s'efface point, auſſi ont ils chez eux de l'Indigo, qui ſans être cultivé fait une teinture très-bonne & d'une durée merveilleuſe. Ces Pagnes ſe vendent très-bien par toute la côte d'Or. Côte des Bandes.

L'exterieur des Quaqua ne previent pas en leur faveur : ils paroiſſent groſſiers & farouche ; mais quand on vient à traiter avec eux, on les trouve bonnes gens, francs, des plus polis de toute la côte, & du meilleur commerce. La quantité de vin de Palmes qu'ils font chez eux ne les a pas rendus ivrognes ; ils en boivent très-peu, & vendent à leurs voiſins plus ivrognes qu'eux, la quantité conſiderable qu'ils en font. On remarque qu'ils mettent beaucoup d'eau dans une eſpece de bierre qu'ils font, & dont ils n'uſent que pour corriger la trop grande crudité de leurs eaux. On l'appelle Pito ; Elle eſt bonne & aſſez forte pour porter à la tête ; & ennyvre quand on en prend un peu trop ; elle n'eſt pas plus Mœurs Quaqua.

mal-faiſante que la bierre d'Europe.

Ils ſont un grand commerce de ſel avec leurs voiſins au Nord-Eſt, & ceux-ci le tranſportent bien avant dans les terres où il eſt très-cher, parce qu'il y manque abſolument, & que, ſelon la coutume des hommes, les choſes les plus rares ſont celles dont on ſe fait l'habitude de ne pouvoir ſe paſſer. Nos Caraïbes de l'Amerique ſe ſont paſſez & ſe paſſent encore à preſent de ſel, & ne s'en portent pas plus mal, & n'en vivent pas moins; heureux s'ils avoient été auſſi ſages & auſſi retenus ſur l'uſage de l'eau de vie. Si on en croit ces Negres Marchands de ſel, c'eſt-à-dire, ceux qui demeurent à quelques cent lieues du bord de la mer, ils vont le porter au-delà du Niger à des peuples qui ne ſont pas noirs, & qui, ſelon le portrait qu'ils en font, ne peuvent être que les Maures. Nouveau ſujet de reflexion ſur la ſituation du païs, & ſur la facilité qu'il y a de traverſer l'Afrique, du Sud au Nord, & de l'Oueſt à l'Eſt, en ſuivant ce grand fleuve.

Précaution pour traiter avec les Quaqua.

Quand on fait quelque affaire avec les Quaqua, on peut aſſez compter ſur leur parole, lorſqu'on a exigé d'eux le ſerment & la ceremonie de ſe mettre quelques goutes d'eau de la mer dans les yeux. J'ai déja dit que c'eſt une impré-

ration par laquelle ils prient Dieu de leur ôter la vûë, s'ils ne font pas ce qu'ils promettent. Ils y a bien des païs où l'on fait des sermens qui valent bien celui-là, sans qu'on se croye fort obligé de les observer. Pourquoi les Quaqua seroient-ils plus honnêtes gens que les Normands, à qui tout le monde fait ce reproche? Il est bon d'exiger le serment, & puis se tenir sur ses gardes & agir tout comme s'ils n'en avoient pas fait.

Marchandises des Quaqua.

Outre les Pagnes dont je viens de parler, on tire de ce païs une prodigieuse quantité d'Yvoire, on en a quelquefois acheté jusqu'à dix mille pesant en un seul jour. Les Negres assurent que le païs est tellement rempli d'Elephans, que les habitans du haut païs sont obligés de creuser leurs maisons dans le revers des Montagnes, à peu près comme on les voit sur les bords de la Loire, & de faire les portes & les fenêtres extrêmement étroites & basses. Ils employent toutes sortes d'artifices pour éloigner ces animaux de leurs champs, & les faire tomber dans les piéges qu'ils leurs tendent, où ils les vûent; mais ils ajoûtent que la raison pour laquelle ils ont tant de dents est que les Elephans quittent leurs dents tous les trois ans, & qu'ils en trouvent beaucoup plûs dans les Forêts, qu'ils n'en

omperie or, ma- de le oitre.

Comme l'or que l'on y traite eſt en poudre, ils ont l'adreſſe de le mêler avec de la limaille de cuivre, & vendent ainſi tout enſemble & ſur le même pied. Lorſqu'ils viennent traiter à bord des Bâtimens, les gens bien aviſés ne manquent pas de leur demander s'il eſt pur, & de leur déclarer que s'il ne l'eſt pas, ils payeront leur fourberie par la perte de leur liberté. S'ils perſiſtent à le ſoutenir bon & pur, on le peſe en leur préſence & on le met auſſi-tôt dans l'eau regale, cette liqueur conſomme le cuivre dans le moment. On peſe ce qui reſte, & quand on ne trouve pas le même poids qu'on avoit trouvé avant l'épreuve, on le met aux fers, & c'eſt à eux à racheter promptement leur liberté, avant que le vaiſſeau mette à la voile & aille plus loin. On voit par là, qu'il eſt de la prudence des Marchands Européens de traiter dans un lieu où ils ſoient les maîtres, comme ſont leurs vaiſſeaux; au lieu que s'ils traitoient à terre, ils ne pourroient pas ſe faire juſtice, & la demanderoient inutilement aux Rois du païs, qui, pour l'ordinaire, ſont auſſi fripons que leurs ſujets.

CHAPITRE X.

DE LA CÔTE D'OR.

Deſcription du païs, juſqu'au château de la Mine.

C'Eſt à la riviere de Sucre que commence la côte d'Or, ainſi appellée par les Européens à cauſe de l'or que l'on y trouve à trafiquer. On donne à cette côte environ cent trente lieues de longueur de l'Oueſt à l'Eſt. Il ne faut pas s'imaginer que l'or s'y trouve également par tout; on ſe tromperoit, on le verra par la ſuite de la deſcription, que je vais faire du païs. Etendue de la côte d'

La riviere de Sucre qui ſepare la côte d'Or de celle des Quaqua, vient du Nord-Nord-Oueſt. On dit qu'elle vient de fort loin.

Abaſſan eſt le premier Royaume de cette côte du côté de l'Oueſt; il n'eſt ni le plus étendu, ni le plus riche de cette côte, il s'en faut bien. Il n'a que ſix à ſept lieues de longueur en ſuivant la côte de l'Oueſt à l'Eſt. Son étenduë dans les terres, c'eſt-à-dire, au Nord, eſt incertaine, perſonne juſqu'à preſent ne s'eſt em- Royaume d'Abaſſa

trouve en abondance, au lieu
que toute la côte d'Or eſt ſteril
gée & ſans culture.

Il y a dix lieues d'Abaſſan
chué, premier village d'Iſſini,
huit au Cap Apollonia, en
côte qui eſt aſſez droite & qui
Sud-Eſt.

On connoiſſoit autrefois le
d'Iſſini ſous le nom d'Albini,
ples ſous celui de Vetorés, c'
de Pecheurs de riviere. On d
Eſieps, peuples qui habitoient
les plus voiſines du Cap Apollo
été maltraités par ceux d'Axim
Hiſtoire des Eſieps. au-delà de ce Cap, c'eſt-à-dir
quitterent leur païs il y a env
trente ans, & ſe retirerent chez
féderés les Veterés, qui les re
leur donnerent des terres à c
bord de la mer, & les regarder

nce. Mais les Eſieps naturellement in-
iets & remuans, ſe voyant bien établis
étant devenus riches par le commerce
u'ils faiſoient avec les Européens, com-
encerent à mépriſer & même à maltrai-
r leurs bienfaiteurs, & ils pouſſerent
ur inſolence & leur ingratitude ſi loin,
ue les Veterés ſe repentirent de les
oir reçû chez eux. Ils ſe virent à la fin
ouſſés à bout & obligés de chercher les
oyens de chaſſer ces ingrats. Mais la
oſe n'étoit pas aiſée, Les Eſieps avoient
es armes à feu, dont les Veterés n'a-
oient pas l'uſage & qu'ils craignoient
xtrémement. Ils étoient donc reduits à
ouffrir ce qu'ils ne pouvoient pas empê-
her, en attendant & cherchant avec
oin l'occaſion de ſe vanger. Elle tarda
ong-tems à venir, ce ne fut que vers
année 1670. qu'elle ſe preſenta. Voici
e quelle maniere.

Une nation voiſine du Cap Apollonia qui demeuroit dans un païs nommé Iſſi-i, ſe brouilla avec ſes proches voiſins établis ſur le Cap. La querelle s'échauffa de maniere qu'ils en vinrent pluſieurs fois aux mains, & toûjours au deſavantage des Iſſinois, qui deſeſperant à la fin de pouvoir établir leurs affaires, & de empêcher de tomber dans l'eſclavage, ont leurs defaites continuelles & la ſu-

Hiſtoire Iſſinois.

periorité de leurs ennemis les menaçoient, ils reſolurent d'abandonner leur païs, & de ſe retirer en quelque endroit où ils puiſſent vivre en paix & à couvert des entrepriſes de leurs vainqueurs.

Après avoir examiné où ils pourroient aller, & chez qui ils pourroient eſperer d'être reçûs, ils jetterent enfin les yeux ſur les Veterés. Ils ſçavoient que ces peuples humains & charitables avoient reçû chez eux les Eſieps lors qu'ils étoient dans des circonſtances pareilles à celles où ils ſe trouvoient. Ils ſçavoient que non contens de les avoir protegés, ils leur avoient donné des terres, ſur leſquelles ils vivoient en paix & à leur aiſe. Il ſe rencontroit encore heureuſement pour eux que Zena leur chef, Capitaine ou Roi, étoit de la famille de celui des Veterés; autre motif & bien puiſſant pour eſperer qu'on leur accorderoit l'azile qu'ils cherchoient. Ils deputerent donc quelqu'uns des principaux de leur nation vers les Veterés, pour leur demander la retraite & la protection dont ils avoient beſoin. Les Veterés leur accorderent leur demande avec joye, & les regarderent comme des gens que le Ciel leur envoyoit pour les venger des Eſieps, & les aider à chaſſer ces ingrats des terres qu'ils leur avoient accordées.

ɔute la nation des Iſſinois abandonna
-tôt ſon païs, & ſe tranſplanta ſur les
:s que les Veterés leur accorderent.
· établirent & commencerent à goû-
ı douceur du repos que leurs enne-
eur ôtoient depuis long-tems. Mais
lut rentrer bien-tôt dans une nou-
guerre. Ils virent les mauvais trai-
ns que les Eſieps faiſoient à leurs
muns bienfaiteurs, la reconnoiſſan-
s obligea de prendre hautement le
de leurs hôtes ; ils épouſerent leur
elle, leur offrirent leurs ſervices,
ignirent à eux, la guerre fut decla-
ı ces ingrats, & comme ils avoient
ırmes à feu dont ils ſçavoient ſe ſer-
auſſi bien pour le moins que les
ps, ils les attaquerent, les battirent
uſieurs rencontres, & les auroient
rement exterminés par le fer & par
lavage, ſi ceux-ci n'euſſent pris le
. de ſe ſauver en abandonnant avec
ipitation le païs, & en ſe retirant du
de l'Oueſt en un endroit alors in-
té de la riviere de ſaint André.
'eſt là où ils ſont encore aujourd'hui
ils vivroient aſſez à leur aiſe, & en
s'il plaiſoit aux Iſſinois de les y
r. Mais ils s'aſſemblent de tems en
, ſont des courſes ſur eux & ſe reti-
rarement ſans avoir remporté quel-

Défaite des Eſieps.

au bord de la mer, & envir
lieues de la profondeur des
remontant la riviere, & firent
états. Les Veterés demeurant
& ſur la riviere principale ap
bini, & des autres qui s'y j
les Iſſinois au Sud, & ſur les
la mer, & dans les Iſles que
viere juſqu'à quatre lieues au
ſon embouchûre.

Les Iſſinois donnerent à ſe
le nom de leur ancien païs, &
rent le petit Iſſini, pour le diſ
celui qu'ils avoient abandonné
nomme encore à preſent le gr
& qui eſt inhabité & tout à fai

Petit ou nouveau Iſſini.

La riviere d'Aſbini eut le m
elle changea auſſi de nom, &
ſerva ſon nom ancien dans l
des Veterés, elle eut celui d'I

ême l'embouchure de cette riviere, ſe contentent de marquer ſimplement le nom d'Aſbini à la côte, & comme s'il n'y avoit pas de riviere en cet endroit.

Le Royaume d'Iſſini n'eſt conſiderable ni par ſa grandeur, ni par ſa fertilité. On n'y compte que douze villages ou hameaux, ſitués le long de la mer & dans les Iſles qui ſont dans la riviere. Son étendue du Sud ou Nord, n'eſt que de quatre à cinq lieues, & ſa longueur ſur la côte de huit à dix lieues. Sa capitale eſt Iſſoco, village d'environ deux cent cabanes, & de mil à douze cent ames. Il eſt dans une Iſle de la riviere à une lieue & demie du bord de la mer. Etendue du Royaume d'Iſſini.

Telkuchué où le Roi a une maiſon, où il paſſe quelques mois chaque année, & Bangaio ſont ſur le bord de la riviere, ſont les deux principaux endroits de ce petit état après Aſſoco.

Les Veterés & les Iſſinois vivent pour l'ordinaire en bonne intelligence. Chaque nation a ſon Chef ou Roi, ſes coutumes & ſes loix particulieres. Ils s'allient mutuellement dans certaines occaſions & paroiſſent alors ne faire qu'un même peuple. Dans d'autres ils ſont fort éloignés les uns des autres, leurs caracteres ſont differens, & leurs mœurs bien differentes.

Le païs des Veterés eſt borné au Nord
mes des par des peuples appellés Compas, qui
tés. ſont une eſpece de Republique. Il a à l'Eſt le Royaume de Gommeré, le grand ou vieux Iſſini & le Cap Apollonia, & à l'Oueſt le païs des Quaqua.

La côte du Royaume d'Iſſini eſt extrémement baſſe, & ſans les grands arbres dont elle eſt couverte, il ſeroit preſque impoſſible de la découvrir qu'on ne fut deſſus. Le terrain à près d'une lieue du bord de la mer, n'eſt que de ſable blanc, fin, ſec & aride. Il ne produit que des herbes courtes & déliées, excellentes à la verité pour les Moutons & les Chevres, & même pour les Bœufs, ſi ces peuples étoient aſſez laborieux pour prendre la peine d'en élever; mais ils ſont faineans au dernier point, & aiment mieux traîner une vie miſerable & mourir de faim, pour ainſi dire, que de ſe donner la moindre peine pour vivre plus à leur aiſe.

A meſure qu'on avance dans le païs, on le trouve meilleur; cela paroît par les grands arbres qu'il porte, & par les herbes dont il eſt couvert. Les lieux bas voiſins arroſés de quelques ruiſſeaux qui y ſont en grand nombre, & les Iſles que forme la riviere ſont d'une terre graſſe & profonde propre à produire tout ce

on en voudroit retirer. Les Negres
a fatiguent guerre, à peine peuvent-
e reſoudre à y ſemer un peu de ris,
mahis, & de poivre. Ils ſe repoſent
:e ſoin ſur les Veterés, qui ont tou-
rs en main dequoi les mettre à la rai-
; car ils n'ont qu'à ceſſer de leur ap-
ter des vivres ſeulement deux jours,
r les reduire par la famine à faire tout
u'ils veulent. Les Iſſinois ſe conten-
: des fruits des bananiers, des figuiers,
cocottiers, & des palmiers qui croiſ-
chez eux, parce qu'ils viennent ſans
ıe & ſans culture. Ce n'eſt pas ſans
ıe qu'ils vont pêcher à la riviere &
mer.

.a riviere d'Asbini ou d'Iſſini, eſt une
plus conſiderables de toute la côte
Guinée ; elle eſt large, profonde &
te. De groſſes barques la pourroient
ıonter à plus de ſoixante lieues de ſon
ɔouchure, mais cette embouchure Riviere d'Aſ-
fermée par une barre de ſable, ſur binı ou Iſſini.
uelle la mer briſe d'une maniere ſi
raordinaire, qu'elle eſt inabordable
utes ſortes de Bâtimens, excepté aux
ıots des Negres, qui ſçavent prendre Barre de la
rs tems pour franchir ce pas dange- Riviere.
x.

Dès qu'on eſt entré dans la riviere,
ſe trouve dans un eau calme & tran-

Iſle deſerte. une Iſle, dont les bords ſont él
carpés de tous côtés. Elle ne
loin que comme un rocher ſté
on en juge autrement quand o
ſus, & qu'on ſe trouve dans
graſſe, profonde, chargée d'ar
bonnes herbes: Une colonie y
demeurer à l'aiſe; l'abord feu
cile, c'eſt une fortereſſe natur
De-là juſqu'au grand banc d
qui barre entierement le lit de
il y a plus de cinquante lieue
cher eſt très-élevé, & l'eau qu
pite en cet endroit, fait une de
Rochers qui barrent la Riviere. les caſcades du monde; le bruit
fait par ſa chûte, s'entend de
lieues. Il ne faut pas penſer à f
ſault, ce ſeroit tenter l'impo
Truites & les Saumons ne l'
droient pas. Les Negres ont p

ıns trouver le moindre empêchement.
i cela eſt vrai, comme nous avons
t lieu de le croire, & que ſon cours
: tantôt au Nord, tantôt au Nord-
eſt, & tantôt au Nord-Eſt, il faut
elle aille bien près du Niger, où peut-
e qu'elle en ſorte & qu'elle en ſoit
e branche; comme un voyageur mo-
né l'a penſé avec bien plus de raiſon
de vrai-ſemblance qu'un autre qui
a fait une branche du Nil; il faudroit
'elle paſſât au travers du Niger en
vant le chemin qu'elle fait.

Je n'ai garde de rien decider ſur la
ırce de cette riviere; nous n'avons
int de relation de ce païs-là ſur leſ-
elles on puiſſe faire fond; pas un blanc
s'eſt encore aviſé d'entreprendre ce
yage, & les Negres, qui diſent l'avoir
t, s'expliquent très-mal, & ſont pour
rdinaire de très grands menteurs.

Les Veterés ont toutes leurs caſes bâ-
s ſur pilotis dans la riviere; elles ſont Maiſo... à Veterés.
ez élevées au-deſſus de la ſurface de
au pour n'en pas craindre les débor-
mens; ils mettent leurs Canots à cou-
rt ſous leur caſes. Ils en ont de fort
nds, faits d'un ſeul tronc d'arbre &
ez bien travaillés. Comme ils ſont tou-
ırs ſur l'eau, ils ſont devenus d'excel-
s Canotteurs d'eau douce, mais ils

ne ſe hazardent pas ſur mer. Les Iſſinois au contraire ſe ſervent en perfection de leurs ſur la mer, & ſont bien inferieurs aux Veterés ſur la riviere. Voilà une des differences qu'on remarque entre ces deux Nations; en voici d'autres: Les Veterés laiſſent croître leurs cheveux, & ſe font honneur de les avoir longs & pendans ſur leurs épaules, nattés en pluſieurs treſſes, & ils s'arrachent la barbe. Les Iſſinois au contraire ſe font ſouvent raſer la tête, & quand ils ſont âgez pour avoir de la barbe, ils aiment à la porter longue & bien treſſée; les premiers vont preſque toujours nuds ou n'ont tout au plus que de méchantes & très-petites Pagnes d'écorce d'arbres ou d'herbes battuës; au lieu que les autres en ont de toille de cotton & d'autres étoffes. Le commerce que les Iſſinois ont avec les Blancs, les a rendu aſſez civils à la maniere du païs. Les Veterés qui ne voyent que des Negres & rarement des Blancs, ſont plus ſauvages, & n'aiment guerres que les gens de leur couleur. Les femmes des deux Nations ſont encore plus differentes entr'elles que les hommes. On n'aura pas de peine à le croire, quand on fera reflexion au genie de ce ſexe, qui eſt extrême en toutes choſes, en Afrique comme dans les autres parties du monde.

Differentes coûtumes des Veterés, & des Iſſinois.

erre d'Aigris ſert de monnoye
e dans ce païs, on l'y regarde
une pierre précieuſe; elle n'a
t rien qui la doive faire beau-
timer. Elle eſt d'un bleu verdâ-
n'a ni feu ni éclat, aſſez dure à
, mais qui ſe polie mal, ou qu'ils
is l'eſprit de mieux polir. Elle
pas de leur plaire; quand ils l'a-
, ils la peſent poids pour poids
r, on en fait de petits morceaux
Betiquets, qui ſont percés dans
lieu, afin de pouvoir être enfilés
petits filets d'écoree. Eu égard
de la pierre, il faut que les Beti-
ient bien petits, puiſque les deux
nt qu'un ſol Monnoye de Fran-
n taillent en cilindre de la lon-
l'un pouce, & percés dans leur
ir. Ils ſervent d'ornement à la
es Rois & des grands Seigneurs,
enfilant dans les treſſes que l'on
c leurs poils. Akafini, Roi d'If-
avoit ſoixante morceaux dans
t treſſes de ſa barbe, qui valoient
is mille écus. Avec tout cela, cet-
nduë pierre précieuſe n'a pas tant
que la belle Raſade verte que
ir porte d'Europe. Peut être ils
attaché quelque vertu dont ils
nt un miſtere, mais l'opinion fait

Pierre d'Aigris.

Ornement de la barbe des Rois.

la valeur des choſes, & les goûts ſont differens. Qui ſçait ſi l'Aigris ne viendra pas à la mode en France, & ſi les deux ſexes ne s'en pareront pas comme les Iſſinois ?

Jade, pierre precieuſe; ſon uſage.

Je ſerois aſſez porté à croire, que l'Aigris eſt du Jade, ou une eſpece de pierre qui en approche & qui n'eſt pas bien polie chez les Iſſinois : c'eſt le peu d'adreſſe de leurs ouvriers qui en eſt la cauſe. Les Orientaux eſtiment le Jade, non-ſeulement pour l'uſage auquel ils l'employent, comme ſont des manches de couteaux & de ſabres, mais encore parce qu'étant porté ſur les reins ou ſur d'autres parties du corps, on prétend qu'il fait ſortir les pierres & les ſables, & les entraîne par les urines; on dit même qu'il eſt ſpecifique pour l'épilepſie. Quand il n'auroit qu'une de ces vertus, c'en ſeroit aſſez pour le faire eſtimer beaucoup.

Les Veterés ſe ſervent d'écorces d'arbres, comme on ſe ſert de celle du Mahot aux Iſles de l'Amerique, & de certaines herbes longues & ſouples dont ils font de la ficelle pour compoſer leurs filets, qui ſont d'un fort bon uſage. Ils ſe ſervent auſſi d'hameçons & de dards, dont ils percent le poiſſon à cinq à ſix pieds ſous l'eau avec une adreſſe merveilleuſe.

Leurs grandes pêches ſe font la nuit nouvelle & à la pleine Lune. Comce ſont des pêcheurs habiles & que r rivière eſt extrêmement poiſſonſe, ils rempliſſent leurs Canots en ins de dix ou douze heures de toutes tes de poiſſons, & ſur-tout de mulets ſont fort grands, fort gras, & d'une icateſſe qu'on trouve en peu d'autres lroits. Pêches des Veterés.

l s'en faut bien qu'ils conſomment z eux tout leur poiſſon; les femmes portent tous les jours au marché à oco, & chez les Compas; c'eſt de ces niers peules qu'elles tirent en échande leur poiſſon, le ris, le mil, le ma, les ignames, patates, huile de pal, & autres denrées qu'ils conſomnt, & qu'ils vont vendre à Aſſoco; , excepté le poiſſon & le ſel que les nmes font pendant que les maris ſont a pêché ou qu'ils ſe repoſent, ils n'ont eſque rien de ſuperflu, & dont ils puiſit trafiquer avec leurs voiſins. Leur ys, quoique bon & aiſé à cultiver, eſt friche preſque par-tout, ſoit par paſſe, ſoit qu'étant tous accoûtumés au tier de pêcheurs, ils ne puiſſent ou veulent rien entreprendre au-delà, it qu'ils n'entendent pas la culture de terre, ſoit enfin qu'ils ſoient accoûtu-

[illegible] de tout tems à se reposer sur les Compas, du soin de leur fournir leur [illegible].

On ne connoît pas assez les Compas, [illegible] & la qualité de leur pays [illegible] d'une maniere qui puisse [illegible] entierement la curiosité du public. On sçait seulement que le pays [illegible], est au Nord & au Nord-Est des Veteres, qu'il est gras & fertile, & [illegible] cultivent parfaitement bien. Ils retirent de leur terres abondamment non seulement ce qui leur est necessaire pour eux, mais encore pour les Veteres & les [illegible], & pour d'autre Peuples plus avancés du côté du Nord & du Nord-Est, qui habitent un pays rude, [illegible], ingrat, sterile, & tel que sont [illegible] mines d'or. Ils en ont [illegible] chez eux. On ignore [illegible], on sçait seulement [illegible] abondamment & qu'ils le [illegible] aux Compas, & même aux Veteres en échange des Marchandises & des Denrées qu'ils leurs portent.

Un Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs, ayant parcouru la côte de Guinée en 1685. sur un vaisseau qui y faisoit la traite de l'or & des Captifs, & ayant été bien reçû à Issini, crut voir dans ces peuples plus de disposition que

dans les autres à recevoir les lumieres de l'Evangile. Il ne manqua pas à son retour en France de communiquer les pensées qu'il avoit eu là-dessus, à quelqu'uns des Directeurs de la Compagnie de Guinée qui venoit d'être formée. Ces Messieurs furent bien aise de signaler le commencement de leur commerce par un acte de religion, tel qu'étoit celui d'envoyer des Missionnaires dans ce païs.

C'étoit en effet un moyen sûr d'attirer les benedictions du Ciel sur leur Negoce, & de rendre ces peuples plus affectionnés aux François par la conformité de religion qui seroit entre eux, qui feroit que les interêts des deux nations deviendroient les mêmes, & par une suite nécessaire, que les établissemens de la Compagnie seroient plus en sûreté, & son commerce plus florissant.

Ces Directeurs firent donc partir du port de la Rochelle le 28. Aouſt 1687. six Religieux Jacobins, munis de la qualité & des pouvoirs de Missionnaires Apostoliques. Ils arriverent à Issini le 24. Decembre de la même année. Ils y furent parfaitement bien reçûs de Zena premier Roi d'Issini, depuis que les Issinois s'étoient établis sur les terres des Veterés. Soit que ce Prince eust envie d'embrasser la Religion Chrêtienne, soit

Mission de Jacobins Guinée.

qu'il ne pensât qu'à engager les François à s'établir dans son païs, afin de l'enrichir par le commerce, il fit de bonne grace tout ce qu'on souhaita de lui pour le commerce & pour l'établissement des Missionnaires. Il leur donna une maison avec quelques terres, & six esclaves pour les servir; & pour engager davantage la nation à se confier en lui, il donna aux Missionnaires deux jeunes Negres appellés Aniaba & Banga, dont le premier parut être son fils, afin de les faire passer en France, & les instruire dans la foi & dans les exercices convenables à des gens de leur condition.

Aniaba & Banga.

Le Pere Gonzales, Superieur de la Mission, détacha un de ses Religieux pour conduire en France ces deux enfans. Il laissa deux Religieux à Issini, & passa avec les autres à Luda, parce que cet endroit étoit le centre du commerce que les François faisoient à la côte. Il y avoit un Fort & un Comptoir, c'étoit la residence du Directeur, & de tous les Officiers & Employés de la Compagnie.

Ces Ouvriers de l'Evangile firent des efforts extraordinaires, pour le faire recevoir chez les Negres, & pour en entretenir la pureté chez les Blancs qui étoient dans les Comptoirs. Ils travaillerent

beaucoup & ne firent rien, pas un
e ne ſe convertit ni à Juda, ni à Iſſi-
c au bout de dix-huit à vingt mois,
ons Religieux s'en allerent preſque
de Compagnie en l'autre monde re-
ir la recompenſe de leurs travaux,
ſans ſoupçon d'avoir été empoi-
és.

Mort des Miſſionnaires.

Pere Ceriſier qui ſe trouva ſeul à
i, y vêcut un peu plus longtems que
utres, & prit enfin le même chemin
: la même maniere.

inſi finit la Miſſion d'Iſſini, & avec
l'établiſſement du commerce que
y vouloit faire. Il n'y eut plus de-
ce tems-là de Commis reſidens; on
voit ſeulement quelquefois des bâ-
ens qui y alloient achever la traite
ls n'avoient pû faire à Juida, & aux
es lieux de commerce de la côte.

n ne reprit l'idée de s'établir à Iſſini
n 1700. Un Religieux Jacobin qui
t été quelque tems dans les Miſſions
ſles de l'Amerique, s'étant trouvé à
ne, obtint de la Congregation de la
gande, les patentes & les pouvoirs
refet Apoſtolique pour établir une
ion en Guinée. Muni de ces Lettres
ſtoliques, & d'un ſecours d'argent
raiſonnable, il vint en France, &
a d'inſpirer le deſir de prêcher l'E-

Nouvelle Miſſion des Jacobins à Iſſini.

vangile à quelqu'uns de ſes confreres & de ſes compatriotes. Il ſe preſenta à la Compagnie, & lui demanda paſſage ſur les vaiſſeaux qu'elle devoit envoyer à Iſſini. Il l'obtint aiſément, la Cour ayant reſolu de renvoyer Aniaba en Afrique prendre poſſeſſion de ſes Etats, qu'on ſuppoſoit lui appartenir après la mort de Zena ſon pere veritable ou putatif, décedé depuis quelque tems. On trouva même que c'étoit une conjoncture aſſez heureuſe, qu'un Jacobin reconduiſit Aniaba Chrêtien dans un païs où un autre Jacobin l'avoit amené payen.

Hiſtoire d'Aniaba.

Le Roi qui avoit fait tenir Aniaba ſur les Fonds de Baptême, lui avoit donné ſon nom, & l'avoit fait élever avec des depenſes conſiderables dans tous les exercices convenables à un jeune homme de ſon rang vrai ou ſuppoſé, & l'avoit fait ſervir dans ſes troupes à la tête d'une compagnie de Cavalerie. Enfin ayant été jugé à propos de le renvoyer en ſon païs, où l'on diſoit que ſes ſujets le vouloient mettre ſur le Trône de Zena ſon pere, le Roi lui fit une maiſon digne de ſa magnificence, il lui donna des meubles & des officiers de toute eſpece, des vaiſſeaux de guerre pour le tranſporter; il n'oublia rien pour graver dans le cœur de ce noir la plus vive reconnoiſſance.

Compagnie ne doutoit pas qu'il uyât de toutes ſes forces le deſſein établiſſement conſiderable qu'elle it faire à Iſſini, & que ſous ſa pron, quand même il ne ſeroit pas Roi, ıe pouſſât bien loin & avantageuıt ſon commerce. Ceux qui diſoient ›ître le pays, ne manquerent pas re de beaux memoires qu'ils pre-ent aux Directeurs de la Compa- ils étoient bien écrits, la Compaes reçût, les lut, les agrea, on dit : qu'elle les paya. Elle fit là-deſſus rojets excellens. Elle prit avec pru-: les meſures qui parurent les plus ; pour les faire réuſſir. On chargea deux de ſes navires tout ce qui étoit ſaire pour conſtruire les maiſons, agaſins, les platteformes, les bat- & generalement tout ce qui étoit ſaire pour un établiſſement que s les Puiſſances de l'Europe & de ique ne devoient pas ébranler.

Projets de la Compagnie pour Iſſini.

1 partit de la Rochelle le 19. Avril 1. & on arriva ſur la côte d'Iſſini le illet de la même année après une rſée ennuyeuſe, pendant laquelle ſſuya une violente tempête qui a nos vaiſſeaux, & obligea ceux qui ›ient la plus grande partie des fari-des legumes, des munitions, des

Depart d'une Eſcadre pour un ſecond établiſſement à Iſſini.

planches & autres choſes deſtinées à l'établiſſement projetté, de les jetter à la mer pour s'alleger & ſe ſauver du naufrage dont ils étoient menacés. Mais vois preſage pour l'établiſſement qu'ils alloit faire, & qui ne fut que trop véritable.

On devoit ſçavoir en France, avant que faire un ſi grand fond ſur la protection d'Aniaba, que les enfans des Rois Negres ne ſuccedent point à la Couronne de leurs peres, à moins que les grands n'ayent de très-puiſſantes raiſons pour ne pas ſuivre cette regle fondamentale de leurs Etats. J'en ai dit les raiſons dans la relation de l'Afrique Occidentale. Quand donc on auroit ſuppoſé comme une choſe vraye, qu'Aniaba étoit fils du Roi Zena, il n'en falloit pas davantage pour conclure qu'il n'avoit rien à pretendre, & qu'il étoit exclus de la Couronne, & que par conſequent, ſa protection étoit très peu de choſe, pour ne rien dire rien du tout.

En effet, ce qu'on eut du Capitaine Akatini, qui avoit ſuccedé à Zena, fut de grands remercimens des bontés que le Roi avoit eu pour Aniaba ſon parent, en échange deſquelles il promit à la Compagnie tel lieu qu'il lui plairoit choiſir dans ſes Etats, pour y bâtir un

rtereſſe & y établir un comptoir. Il ecuta ſa parole dès qu'on lui eut mar- é le poſte qu'on jugea à propos de oiſir. Il y contribua de quantité de :us, dont l'enceinte du Fort devoit 'e compoſée : il donna auſſi pouvoir x Miſſionnaires de prêcher, de con- rtir & de baptiſer tous ceux de ſes Su- s qui voudroient ſe faire Chrétiens. .e pere Loyer a écrit la relation de 1 voyage, qui fut plus heureux que lui qu'on avoit entrepris en 1687. en qu'il n'y perdit pas la vie ; & c'eſt it ce qu'il en rapporta. Le Lec- ur y aura recours, s'il lui plaît, elle eſt primée à Paris chez Seneuſe & Mo- l en 1714. en un volume in 12.

Ce que je puis dire en faveur de ceux i ne voudront pas ſe donner la peine lire la relation du pere Loyer, c'eſt e le Roi Akafini étoit âgé de plus de ixante ans en 1701. qu'il étoit bien- t, qu'il avoit de l'eſprit, qu'il étoit s riche & très avare, & qu'il avoit peu nfans. Il avoit un frere nommé Ja- oké qui lui devoit ſucceder, & un veu appellé le Capitaine Emond, qui on les apparences, attendoit avec elque impatience la mort de ſes on- s, pour monter ſur le Trône.

Portrait d'Akafini Roi d'Iſſini.

Ces trois Seigneurs avoient une incli-

[illegible] à Issini & sur
[illegible] dans les endroits les
[illegible] où nous eussion
[illegible] de la premiere main,
[illegible] assez négligens p
[illegible] les mines nous-mêm

L'établissement d'Issini au
[illegible] celui de Go
quelques autres lieux voisins
& des autres places occupées
[illegible], & nous auroit mis en
tager avec eux & malgré eux
immenses qu'ils font le lo
côte, où ils occupent à prese
que les Portugais ont usur
autrefois.

Le Roi Akasini accorda
grace le terrain qu'on lui de
construire une Forteresse. Il
mettre en possession par son
ké & les grands de sa Cou

uchant ; elle ne tenoit à la terre fer- Situation
e que par un Iſtme de cent cinquante Fort d'Iſt
s ou environ de largeur. Le terrain qui
roiſſoit ſec & aride à la ſuperficie,
oit couvert de très-grands & de très-
aux Arbres, & l'herbe croiſſoit à mer-
ille dans les endroits qui étoient dé-
ouverts, marque certaine que le fond
oit bon, quoique le deſſus parût brû-
par l'ardeur du Soleil.

Rien n'étoit plus aiſé à fortifier & à
rder que cet endroit ; toute l'étenduë,
ignée par la mer, étoit inacceſſible, à
uſe des rochers qui l'environnoient,
ntre leſquels la mer briſoit preſque
ûjours d'une maniere furieuſe. Le côté
e la riviere n'étoit guerres plus aiſé, on
e pouvoit l'aborder qu'après avoir
anchi le paſſage affreux de la barre ; de
rte que tout ce terrain n'étoit aborda-
e que par l'Iſtme dont je viens de par-
r.

On le ferma avec une courtine & deux
mi baſtions compoſés de palliſſades de
x à douze pieds de hauteur hors de ter-
, aſſez mal terraſſés en dedans & ſans
ſſé. On mit ſur chaque baſtion quatre
eces de canon de fer de trois livres de
lles, avec quelques pierriers ; on fit
rriere ce morceau de retranchement,
elques caſes pour les Officiers & pour

ete inutile de les faire plus g
le peu de marchandiſes &
qu'on y laiſſa. En leur place
des promeſſes magnifiques de
plûtard dans huit ou dix mois
porter tant de marchandiſes
auroit pour tout le pays & les
& pour en envoyer juſqu'au
l'Afrique. Le projet étoit bea
infailliblement ruiné le com
Anglois & des Hollandois, r
chez nous une diſtance infinie
& faire.

Les vaiſſeaux qui avoien
Aniaba & les François qui de
meurer à la côte, s'en retour
riverent heureuſement en Fr
ſans le retour des effets laiſſés
ou jettés à la mer pendant la
il n'en fallut pas davantage pou
la Compagnie, & lui faire tell

roit dedans à la diſcretion des Negres : ce qui fut executé.

On auroit aſſurément pû mieux faire & on le devoit, après les promeſſes reciproques qu'on s'étoit donné de part & d'autre.

Il faut dire ici à la loüange des Negres, qu'ils n'y ont point manqué de leur côté, & qu'ils ſont demeurés fidellement attachés à la Nation, tant qu'ils ont eu quelque rayon d'eſperance que les François s'établiroient chez eux d'une maniere fixe & permanente. Cela a paru avec éclat dans trop d'occaſions pour en pouvoir douter, & ſur tout, par la genereuſe reſiſtance qu'ils ont faite aux Hollandois, qui n'ont rien oublié pour les détacher de notre alliance.

En effet, le General des Hollandois qui reſide à la Mine, comme à la Forteresſe la plus conſiderable qu'ils ayent à la côte, ne fut pas plûtôt averti de l'établiſſement des François à Iſſini, qu'il en comprit toute la conſequence. Il vit le préjudice qu'il alloit cauſer à ſa nation & à ſon commerce ; ce fut ce qui l'obligea aux tentatives réïterées qu'il fit auprès des Negres, pour les obliger de rompre avec nous, ou du moins à ne pas prendre notre parti, s'il nous attaquoient à force ouverte. Il avoit raiſon de crain- Jalouſie Hollandoi

dre, car il ſçavoit que tous les Negres de la côte ont le cœur François, & qu'ils ne ſouffrent qu'avec une peine extrême le joug peſant dont les Hollandois les ont chargés depuis qu'ils ont des Forteresſes dans leur païs, & qu'ils n'attendent que l'occaſion de le ſecoüer & de recouvrer leur liberté.

Il ſçavoit encore que la Reine de Guiomeré avoit promis de recevoir les François dans ſon païs, de leur en abandonner tout le commerce, & de leur permettre d'y bâtir des Forteresſes. Il n'en falloit pas tant pour intriguer beaucoup un homme habile, comme étoit alors le ſieur Guillaume de Palmé, qui prévoyoit la ruine entiere, ou du moins une diminution ſi conſiderable dans ſon commerce, que ſa compagnie ſeroit obligée de l'abandonner, s'il ne trouvoit moyen de faire échoüer l'entrepriſe des François.

Il y employa d'abord les negociations, les promeſſes & les menaces; les préſens ſuivirent, & tout fut inutile. On regarda dans le païs comme des infâmes, ceux qui furent aſſez lâches pour recevoir quelque choſe de ſa part. Le nombre en fut très-petit, choſe rare chez des Negres qui ont d'ordinaire beaucoup d'avarice & peu d'honneur: de ſorte que

le General crut qu'il n'y avoit que la force qui pût faire changer de face aux affaires.

Il parut le 5. Novembre 1702. avec quatre vaiſſeaux de guerre, & moüilla devant Tekucchué. Il employa quatre jours à ſonder les eſprits, il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit les déterminer à entrer dans ſes interêts, & voyant qu'il y perdoit ſon tems, il s'approcha du fort François le dix du même mois. Il employa la journée entiere à ſonder les environs, & à diſpoſer tout ce qu'il crut neceſſaire pour l'attaque qu'il vouloit faire; il s'approcha de plus prés le onze, & ſes quatre Navires commencerent à canoner la Fortereſſe avec une extrême furie. On ne manqua pas de lui répondre ſur le même ton, & avec tant de ſuccès que l'Amiral fut obligé de ſe tirer hors de portée pour ſe reconnoître. Les autres vaiſſeaux furent maltraités & perdirent bien du monde, & ſi la diſette de poudre n'avoit obligé le Gouverneur de diminuer ſon feu; & enfin, à ceſſer entierement celui du canon, parce qu'il ſe trouva réduit à quatre barils de poudre; il eſt probable que quelqu'un des vaiſſeaux Hollandois y ſeroit demeuré; mais comme ils virent qu'on ne tiroit plus, ils s'approcherent encore plus près

Les Hollandois attaquent le Fo

& redoublerent le feu de leurs batteries.

Il arriva dans ce tems-là qu'un boulet ayant donné dans une ruche d'abeilles que l'on élevoit dans le fort, ces petits animaux se jetterent avec furie sur ceux qui se trouverent à leur portée; il fallut leur ceder la place & se retirer au plus vîte, pour se garentir de leur aiguillons. Les Hollandois s'apperçurent de cette retraite précipitée, & crurent que les François avoient reçû quelque dommage considerable qui les obligeoit d'abandonner leur Fortereſſe, & qu'il falloit s'en emparer avant qu'ils puſſent revenir à eux; de ſorte que le General fit embarquer l'élite des troupes dans cinq grandes chalouppes, qui, ſoutenuës du feu des canons des vaiſſeaux, vinrent en bon ordre pour mettre à terre dans l'ance qui eſt à l'Eſt du Fort.

Les Negres, qui s'étoient aſſemblés pour nous ſoutenir, crurent que nous abandonnions la Fortereſſe, & eurent peur que nous ne la remiſſions aux Hollandois. Ils vinrent en foule nous prier de n'y pas penſer, nous aſſurerent de leur fidelité, & nous en donner ſur le champ des marques qui leur firent honneur, & qui marquerent que c'étoit à bon titre qu'on les regardoit comme les plus braves de toute la côte.

Ils ſe blottirent dans les halliers qui bordent l'ance où les chalouppes alloient aborder, & dès qu'elles eurent touché terre, & que ceux qui les rempliſſoient en furent ſortis, ils fondirent ſur eux avec tant de bravoure & d'intrepidité, qu'ils tuërent en moins d'un demi quart d'heure tous ceux qui étoient débarqués, à la reſerve de neuf qui ſe ſauverent à la Fortereſſe, & qui ſe rendirent priſonniers de guerre. Les Hollandois defait à la deſcen

La victoire des Negres fut ſi complette, que leurs chalouppes y demeurerent; la mer en briſa trois, les Negres enleverent les deux autres avec ce qui étoit dedans, & porterent à leur Roi les têtes de ceux qu'ils avoient maſſacrés.

Le General Hollandois vit bien après cela qu'il n'y avoit rien à faire, & qu'il n'y avoit que le temps qui pût venir à bout des François, ſur-tout avec les naturels du païs.

Le Gouverneur François ne manqua pas d'envoyer remercier le Roi Akafini du ſecours qu'il lui avoit donné. Ce Prince reçût de bonne grace le compliment des François, & leur envoya ſon frere Jamoké les feliciter ſur leur victoire.

On avoit remarqué qu'Aniaba ne s'étoit point trouvé avec ceux qui avoient

Mauvais procédé d'Ajaba.

combattu les Hollandois, il ne laissa pas de venir au Fort féliciter le Gouverneur, & ne répondit que par de mauvaises raisons aux reproches qu'on lui fit de n'avoir pas imité ses Compatriotes, lui qui avoit de si grandes obligations au Roi & à sa Nation.

Mais il avoit quitté il y avoit longtems les sentimens d'honneur, de reconnoissance & de religion qu'on lui avoit inspiré pendant quatorze années qu'il avoit demeuré en France. On s'étoit apperçû dès qu'il avoit mis le pied en Afrique, & qu'il s'étoit dépouillé des habits François pour se mettre nud comme ses compatriotes, qu'il s'étoit en même temps dépoüillé de tous les sentimens d'honnête homme & de Chrétien. Les Missionnaires, qui comptoient beaucoup sur lui pour l'avancement de l'œuvre de Dieu dans le païs, lui en avoient fait des reproches, & le Gouverneur lui en avoit parlé plusieurs fois sans avoir rien gagné sur son mauvais esprit, & son cœur encore plus méchant. On assuroit même qu'il étoit d'intelligence avec les Hollandois, & qu'il disoit hautement, que leur alliance étoit plus avantageuse à son païs que celle des François. Comme il n'avoit gardé aucune mesure avec eux dès qu'il avoit été à

terre, le Chevalier Damon, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, qui étoit chargé de lui remettre les preſens du Roi quand il ſeroit ſur le Trône, ou l'on ſuppoſoit qu'il alloit monter, en diſtribua une partie au Roi Akafini, à ſon frere & à ſon neveu, & autres Officiers qui parurent bien plus attachés à la Nation que cet ingrat, & rapporta le reſte en France, & entre autres, un portrait du Roi enrichi de Diamans, dont le Roi lui vouloit faire préſent, & on l'abandonna à ſa mauvaiſe deſtinée.

Le Chevalier des M. *** qui a connu Aniaba, & qui la vû pluſieurs fois depuis que les François ont abandonné Iſſini, s'efforce de le juſtifier dans des memoires qu'il m'a laiſſé ſur cela, & ſur quantité d'autres éclairciſſemens que je lui ai demandé.

Il dit que cet infortuné fut conduit en France par le Capitaine Compere, commandant un Vaiſſeau marchand, dans le deſſein d'en faire ſon valet, qu'il lui fut enlevé par des gens qui avoient interêt de le faire paſſer pour Prince, & qui le firent paſſer pour tel à Paris & à la Cour. Que ce jeune homme ne ſe fit pas beaucoup prier pour aider à ſoutenir cette fourbe, qui lui étoit avantageuſe & qu'il crût à la fin; on fit ſemblant de croire

Hiſtoire d'Aniaba ſelon le Chevalier de M. ***

l'hiſtoire fabuleuſe qu'on debita de ſa naiſſance, & des droits qu'il avoit à la Couronne d'Iſſini. Qu'ayant été ramené en Afrique avec tout l'éclat dont nous avons parlé cy-devant, les Negres ſes compatriotes le depouillerent, & l'obligerent de reprendre les uſages de la nation comme avoit fait Banga ſon compagnon de voyage, & qui étoit revenu de France bien avant lui.

Le Chevalier des M.*** prétend qu'on auroit dû donner le gouvernement du Fort d'Iſſini à Aniaba, & que puiſqu'on l'avoit jugé capable de commander une compagnie de Cavalerie en France, il auroit bien pu commander les François en ſon païs. Ce raiſonnement ne m'a jamais plû, & ſi le Chevalier des M.*** ne m'avoit pas mieux contenté ſur les autres éclairciſſemens que je lui ai demandé, la relation de ſon dernier voyage que je donne au public, ne m'auroit pas paru digne de lui être preſenté; car quelle difference n'y a-t'il pas entre le commandement d'une compagnie de Cavalerie & le Gouvernement d'une Forteresſe, & du commerce qui peut cauſer la ruine d'une Compagnie, ſi celui ou ceux qui en ſont chargés s'en acquittent mal? Il n'y avoit rien à craindre d'Aniaba, étant à la tête d'une troupe de Soldats, parce

parce qu'il y avoit au-deſſus de lui tant d'autres Officiers, que ſon ignorance ou ſa mauvaiſe volonté ne pouvoit être préjudiciable à perſonne qu'à lui ſeul, au lieu que le commandement d'une Forteresſe & d'un Comptoir pouvoit avoir des ſuites funeſtes à la nation, & à la Compagnie qui en faiſoit les frais. Sa conduite n'a que trop juſtifié, ce qu'on avoit penſé de lui. Il faut donc penſer que l'oubli de la Compagnie pour l'établiſſement qu'elle venoit de faire, a été l'unique cauſe de ſa perte, & qu'à moins qu'elle ne prenne des meſures plus juſtes & plus fermes, elle échoüera dans tous les projets qu'elle formera, mais pour prendre ces meſures & pour s'y attacher avec quelque ſorte d'opiniâtreté, il faut refondre le genie de notre nation. Qui oſera l'eſperer?

Albiani & Tabo.

On trouve en ſuivant la côte de l'Oueſt à l'Eſt, les Villages & petits Etats d'Albiani & de Tabo. Le premier eſt à ſix lieues d'Iſſini, le ſecond en eſt éloigné de dix. Les vaiſſeaux qui font la traite le long de la côte ont accoûtumé de mouiller devant ces villages, & de mettre Pavillon. Les Negres ne manquent pas de le venir reconnoître & d'y entrer quand ils ſe ſont aſſurés qu'ils ſont de leurs amis. On leur donne quel-

lieu que quand ils manquent
chandiſes, ils donnent les le
coup meilleur marché. On ti
poudre, du morphil & des
faut éprouver l'or ſi on ne v
trompé, car ces gens ſont
falſifier en y mêlant de la lim
gles de cuivre. A l'égard de
des Eſclaves, il y a un pro
rable à y faire quand on a le
les trouver bien pourvus de
de dents. Le meilleur mouilla
te depuis Iſſini juſqu'au Cap
eſt par les ſeize braſſes d'eau à
lieue, ou une demie lieue de

Royaume de Goiomeré gouverné par une femme.

Le Royaume de Goiomeré
voiſin du Cap Apollonia.
1703. une femme qui le g
qui ſçavoit en perfection l'ar

du moins reconnoître quelqu'un pour mari. Peut-être craignoit-elle que la Royauté ne la diſpensât pas des loix du mariage, qui en ce païs ſont aſſez ſeveres & trop incommodes pour les femmes. Je crois qu'elle avoit raiſon & qu'il lui convenoit mieux de vivre avec l'autorité abſoluë & dans l'independance, que d'entreprendre de changer les loix de ſon pays, ce qui ne lui auroit peut-être pas été facile, ou du moins qui l'auroit jetté dans de grands embarras.

Elle avoit le cœur & les inclinations d'un homme, elle étoit grande & bien faite, forte & robuſte infiniment plus que les femmes n'ont accoûtumées de l'être. Elle avoit de la conduite & de l'eſprit, elle étoit brave, fiere, intrepide, entreprenante, perſonne ne commandoit une armée auſſi-bien qu'elle. Elle étoit ſi heureuſe qu'elle n'avoit jamais eu le moindre échec, ni des Européens, ni des peuples de ſa couleur.

Elle aimoit les François; elle avoit fait un traité avec le Chevalier Damon, par lequel elle étoit convenuë de nous donner privatiment à tous les autres Européens le commerce de ſes Etats, avec le pouvoir de bâtir des Fortereſſes où nous le jugerions à propos. Elle vint au Fort d'Iſſini en 1704. & s'impatientant

de ne point voir arriver les Vaiſſeaux qu'on lui avoit promis, elle diſoit que ſi nous étions auſſi fideles à nos paroles que nous étions de gens de bien, toutes les côtes de l'Amerique ſeroient à nous.

Le Royaume de Guiomeré n'a pas beaucoup d'étenduë le long de la côte, mais il eſt conſiderable dans les terres. Il eſt extrêmement peuplé, fort riche & d'un grand commerce; ſoit qu'il y ait des mines d'or, ſoit que le commerce avec les pays qui en ont y en faſſe entrer, ce métial y eſt fort commun; on y traite auſſi beaucoup d'Ivoire & des Eſclaves qui ſont les priſonniers que la Reine fait ſur ſes voiſins quand elle eſt en guérre avec eux.

Cap Apollonia. Le Cap Apollonia ou de ſaint Apolline, eſt par les quatre degrés cinquante minutes de latitude Septentrionale; c'eſt à peu près la moitié de la diſtance qu'il y a de la riviere de Sucre au Cap des Trois-Pointes.

Il eſt remarquable par ſa hauteur & par les grands arbres qui ſont deſſus, qui le font reconnoître de fort loin. Il eſt habité par quelques nations de Negres qui ſe gouvernent en maniere de Republique, ſous la protection ou le joug des Hollandois, qui ſans y avoir de Forteresſe y ſont tellement les maîtres, qu'ils

ſe leur permettent pas de traiter quoique ce ſoit avec les autres nations Européenes, ſans s'expoſer à de très-grandes peines. C'eſt ce qui fait qu'on eſt peu inſtruit des mœurs & des coûtumes, des richeſſes & de l'étenduë du pays & du commerce que l'on y pourroit faire; ſi ces peuples trouvoient moyen de recouvrer leur ancienne liberté, on en ſçauroit davantage. On donne icy une vûë de ce Cap, elle a été levée avec ſoin.

A huit lieues à l'Eſt de ce Cap eſt le Village que les Negres appellent Akxem & les Hollandois Atſin ou Atchim. Nous l'appellons Axime, parce que ces prononciations gutturales ne conviennent pas à la delicateſſe de notre langue. Fort d'Axime ou Atchim.

Les Portugais ont pris la place que nous avons occupée fort longtemps. Ils y avoient bâti un Fort vers l'an 1515. ſous le regne d'Emanuel leur Roi. Ils l'ont conſervé & ont été les maîtres de tout le commerce de cette côte, juſqu'au neuviéme Fevrier 1642. qu'il fut aſſiegé & pris par les Hollandois qui en ſont encore aujourd'hui les maîtres.

Ce Fort qui n'eſt qu'une redoute double quarrée, eſt ſitué ſur un monticule qui paroit de loin à ceux qui viennent de l'Oueſt, & qui ne paroît pas quand on vient de l'Eſt ou du Sud, à cauſe d'un

grand rocher qui la cache preſque entierement. Il eſt à l'Eſt d'une riviere que les Portugais avoient nommé *Rio Manco*, & qu'on connoit à preſent ſous le nom de riviere d'Axime ou d'Atchim. Elle eſt peu conſiderable ſi on la conſidere par la navigation qu'on peut faire deſſus, parce que ſon lit eſt entrecoupé de ſaules & de rochers qui empêchent les bâtimens, même les canots des Negres d'y naviger, mais elle eſt très-riche, parce qu'elle entraîne beaucoup d'or avec ſon ſable.

Rio Manco u Riviere 'Axime.

Les Negres du païs n'ont preſque pas d'autre occupation que d'aller chercher ce métail. Ils s'accoutument dès leur plus tendre jeuneſſe à plonger & à demeurer au fond de l'eau un tems conſiderable; il y en a qui reſtent près d'un quart d'heure ſans en être incommodés. On dit pourtant que cet exercice leur cauſe à la fin des ruptures & des deſcentes d'inteſtins, & comme ils n'ont pas l'adreſſe de ſe faire des bandages, ils ſe trouvent hors d'état de continuer ce penible exercice. Ils ſe jettent dans l'eau la tête la premiere, afin d'aller plus vîte au fond, ils ont à la main un plat de bois aſſez profond avec une moitié ou une portion de calebaſſe, & dès qu'ils touchent le fond, ils ſe preſſent de remplir leur vaiſſeau du ſable, de la terre & de tout ce qui

Plongeurs or.

leur tombe ſous la main. Ils reviennent enſuite ſur l'eau le tenant ſur leur tête d'une main & nagerent de l'autre; ils continuent leur exercice juſqu'à ce qu'ils ayent amaſſé une quantité de matiere ou qu'ils ſoient fatigués : pour lors ils s'aſſoyent au bord de la riviere, ils mettoient deux ou trois poignées de matiere dans un plat de bois fait comme une ſebille & le tenant dans l'eau, ils la remuent bien avec la main, & quand elle eſt bien delayée ils la faſſent toûjours couverte d'eau legerement, afin que l'eau entraîne ce qui eſt leger, pendant que l'or qui eſt plus peſant tombe au fond de la ſebille, il ſe ramaſſe comme une pouſſiere jaune & peſante, & quelquefois en grains de differentes groſſeurs, c'eſt ce qu'on appelle or de lavage, parce qu'il a été ſéparé de la terre & du ſable avec leſquels il étoit mêlé. On voit aſſez que cet or doit être très-pur, à quoi il faut ajoûter que l'on pretend que celui d'Axime eſt le meilleur de toute la côte.

Maniere de trouver l'or par le lavage

Cette riviere, auſſi bien que les ruiſſeaux qui s'y jettent, paſſent neceſſairement par des lieux remplis de mines d'or. Leurs eaux entraînent avec elles les paillettes d'or qu'elles rencontrent dans leur chemin, & quand la rapidité

de leur cours eſt augmentée par de groſſes pluyes & par des avalaſſes conſiderables, elles emportent avec elles des grains & des morceaux qui avoient reſiſté au cours ordinaire des eaux. Auſſi remarque-t-on que c'eſt après des cruës extraordinaires, des grandes pluyes & des avalaſſes conſiderables, que les Negres trouvent des paillettes en plus grande abondance, & des grains d'une groſſeur plus conſiderable. Ces groſſes pieces ſe trouvent pour l'ordinaire dans les foſſes qui ſont derriere ou au bas des bancs de rochers qui barrent la riviere, parce que leur peſanteur les y tient comme attachés, & les empêche de ſe laiſſer emporter au courant de l'eau.

Les Hollandois ne ſouffrent point que les Negres aillent traiter avec les vaiſſeaux des autres Nations qui paſſent là, & qui y moüillent quelquefois, ſoit par neceſſité, ſoit pour avoir l'occaſion de traiter avec les Negres. Ils ont trouvé le moyen de les aſſujettir, de maniere que s'ils ne les ont pas rendus tout-à-fait leurs eſclaves, ils les ont fait leurs tributaires, en les obligeant à bâtir leurs villages ſous le canon de leurs Forteresſes, ſous prétexte de les mettre plus à couvert de leurs ennemis, & eux d'être plus en état de les ſecourir dans le beſoin;

Politique des Hollandois.

eſoin ; mais en effet, pour en être plus maîtres & pour diſpoſer d'eux comme bon leur ſemble, & ſurtout pour leur ôter la liberté de vendre leur or & leurs autres marchandiſes à d'autres qu'à eux.

Car ces Meſſieurs ne reconnoiſſent point d'amis, quand il s'agit du commerce. Il ſont en guerre avec tout le monde dès qu'ils ſe croyent aſſez forts pour empêcher qu'on ne partage leurs profits ; de maniere que ce n'eſt que de nuit, avec d'extrêmes precautions, & des riſques encore plus grands, que les Negres ſe hazardent de venir traiter à bord des vaiſſeaux qui ne ſont pas de la Compagnie Hollandoiſe.

C'eſt cette conduite dure qui rend la domination des Hollandois odieuſe & inſupportable à tous les Negres chez leſquels ils ſe ſont établis, & qui empêche bien des Rois Negres de leur permettre de s'établir chez eux. Auſſi les Negres diſent, ſans ſe cacher beaucoup, que ce joug eſt trop dur, & qu'ils le ſecouront dès qu'ils en trouveront l'occaſion. Seront-ils mieux, s'ils reçoivent chez eux d'autres Européens ? C'eſt une épreuve qu'il ſeroit bon de leur donner le moyen de faire.

Le Chevalier des M. *** ſe trouva enfin par le travers du Cap des trois Poin- Cap des trois Pointes.

lieues de terre.

Il ne faut pas chercher bi
timologie du nom de ce Cap
aux yeux. On l'appelle ain
de trois montagnes qui le cor
laiſſent entre-elles deux peti
l'on peut moüiller. Les ſom
trois montagnes ſont char
d'un gros bouquet de grand
les font remarquer de fort
par les quatre degrès dix mi
titude Septentrionale.

Les Sujets du Roi de Pruſſ
établis, & y avoient un Fort
donnerent en 1720. & le
Roi Negre, qui eſt Maître
Prince le fit ſçavoir aux Fra
premiere occaſion qu'il trou
ra qu'il ſe conſerveroit pour
preſſa autant qu'il put de s'e
tre poſſeſſion, & de s'y établi

Fort des trois Pointes abandonné par les Pruſſiens.

l'ont ſoutenu avec fermeté pendant un tems très-conſiderable, & quelques negociations que le General Hollandois, reſidant au Château de la Mine, ait pû faire, il n'a jamais pû s'en rendre maître qu'en l'aſſiegeant & l'emportant de vive force la ſeconde fois qu'il l'attaqua. Voicicomment ſe paſſa la premiere tentative qu'ils firent au mois d'Avril 1719. pour s'en emparer.

Leurs trois Vaiſſeaux garde-côtes, ſur leſquels on avoit embarqué toutes les troupes qu'on avoit pû tirer du Château de la Mine & des autres Forts de la côte, ſe preſenterent & mouillerent devant le Fort. Le General de la Mine qui commandoit cette expedition, deſcendit à terre avec quelques Officiers pour conferer avec Jean Commain Roi des Trois-Pointes, (c'eſt ainſi que s'appellent les Rois de ce païs) le General Hollandois repreſenta à ce Prince, que ce Fort appartenoit aux Hollandois par bien des raiſons, & entre autres parce qu'il leur avoit été cedé & vendu par le Roi de Pruſſe par un acte en bonne forme qu'il s'offroit de lui faire voir. Le Roi lui repondit qu'il ne connoiſſoit point ces ſortes de conventions, que le Roi de Pruſſe lui ayant remis le Fort & n'étant plus dans la diſpoſition d'y reve-

nir, il n'étoit en droit d'en diſpoſer en faveur de perſonne, attendu que la terre ne lui appartenoit point, & qu'il prétendoit y établir telle nation qu'il jugeroit à propos, comme étant le maître de ſon païs, & qu'il n'en vouloit point d'autre que les François, & point du tout les Hollandois.

Cette premiere conference étant finie ſans que le General pût faire entrer le Roi dans aucun accommodement, il revint à bord, fit approcher ſes Vaiſſeaux & fit canoner le Fort très-vivement & fort longtems, après quoi il fit la deſcente à la tête de toutes ſes troupes. Jean Commain à la tête de ſes gens le reçût avec une intrepidité merveilleuſe, lui tua cent cinquante ſix hommes, pouſſa le reſte juſques dans la mer, de ſorte que ce ne fut qu'avec une peine extrême que le General Hollandois & le Commandant de l'Eſcadre s'échapperent & ſe rembarquerent tous deux dangereuſement bleſſés. Il fallut après cet échec que le General Hollandois remit cette expedition à un autre tems. Nous en parlerons en ſon lieu.

Le Vaiſſeau la Princeſſe de Rochefort, commandé par le Capitaine Pierre Morel proprietaire en partie du Vaiſſeau, mais homme de peu de reſolution ſe trouva

préſent, lorſque les Hollandois attaquerent le Fort. Il fut à terre après qu'ils eurent levé l'ancre. Jean Commain le reçût parfaitement bien, lui offrit le Fort & ſa protection. Ils firent un traité & convinrent qu'on mettroit ſix François dans le Fort avec le pavillon François en attendant un établiſſement plus parfait. Mais lorſque Morel fut revenu à bord & qu'il fallut debarquer les ſix François & les marchandiſes dont on étoit convenu, il ſaigna du nez, & la crainte d'être inſulté par les Hollandois quand ils ſçauroient qu'il avoit pris poſſeſſion du Fort, l'empêcha de tenir ſa parole. Il partit ſans laiſſer autre choſe à ce Prince, que l'eſperance de faire ratifier & executer le traité qu'ils avoient fait dès qu'il ſeroit arrivé en France.

Ce poſte eſt un de plus conſiderables de toute la côte; le mouillage y eſt bon, le débarquement facile, il n'y a point de barre, le païs eſt ſain, gras, abondant, bien cultivé; quoique la plûpart des Negres ſoient plongeurs & qu'ils amaſſent quantité d'or, ils ne negligent point la culture de leurs terres & l'entendent en perfection; ils ſont bien éloignés de la pareſſe de leurs voiſins. Outre le trafique de l'or qui eſt très-conſiderable, il y a beaucoup d'ivoire & des captifs au-

tant que leur bravoure ou le bonheur leur en fait faire ſur leurs voiſins avec qui ils ſont en guerre. Ils aiment le commerce : ceux qui ne ſont plus propres à la pêche de l'or, vont trafiquer dans l'interieur du païs & même aſſez avant; ils en ramenent des eſclaves qu'ils conduiſent enchaînés & chargés de dents d'Elephans & d'or, qu'ils ont eu en échange des marchandiſes d'Europe qu'ils ont tranſportées, & ſur leſquelles ils font des profits d'autant plus conſiderables qu'ils les portent plus loin. Une de leurs marchandiſes de traite eſt le ſel ; les femmes s'occupent à en faire quand elles peuvent ſe derober à leurs occupations ordinaires du menage & de ce qui leur convient dans la culture des terres. C'eſt un Eſtat très-bien reglé, les Negres y ſont polis, d'aſſez bonne foi, & quoi qu'un peu intereſſés, il y a plaiſir à traiter avec eux.

Mœurs des habit. Voiſins.

On doit ajoûter à ce qu'on vient de dire, que rien n'eſt plus important à nos colonies de l'Amerique que la poſſeſſion de ce Fort ; premierement parce qu'il y a tant de nations qui tirent des captifs de Juda qu'ils deviennent rares, & par conſequent fort chers ; en ſecond lieu, parce que n'ayant ſur toute la côte que le ſeul Comptoir de Juda, nous man-

ſuons preſque toûjours de canots & de canottiers pour charger & décharger nos Vaiſſeaux, au lieu que les autres nations en tirent de leurs établiſſemens & n'en manquent point. Troiſiémement parce que le commerce de l'or eſt très-peu de choſe, n'y ayant que celui que les Portugais y apportent du Breſil, au-lieu qu'on en peut traiter tous les ans aux Trois Pointes cinq ou ſix cent marcs, & même davantage à proportion que nos magaſins ſe trouveront fournis de bonnes marchandiſes. Quatriémement, parce qu'il eſt ſûr qu'on peut traiter dans cet endroit au moins quatre mille captifs tous les ans à un prix bien au-deſſous de celui de Juda; & enfin parce qu'il eſt de l'interêt de nôtre nation & de ſon commerce de diminuer autant qu'il ſera poſſible le commerce des autres nations, dont l'attention continuelle eſt de faire tomber le nôtre pour s'élever ſur nos ruines, à quoi ils ne réuſſiſſent que trop bien.

Les dépenſes pour l'entretien de ce Fort ne peuvent aller tous les ans qu'à trente ou trente-ſix mille livres, ce qui n'eſt pas un objet qui doive arrêter une Compagnie auſſi puiſſante que celle d'aujourd'hui, ſur tout quand elle voudra conſiderer un peu attentivement ſes inte-

Negres lui offrit ; elle donn
un de ses Capitaines d'y passer
l'état des choses, & de laisser d
les gens qui seroient necessaire
garder, avec des Marchandise
pour le commerce. Le projet é
& la réussite infaillible. On po
le lendemain traiter avec les
faire un commerce avantage
le profit étoit clair & prompt, l
monde la plus au goût des Co
Ce Capitaine par negligence, n
notance ou autrement, n'execut
ordres de ses maîtres ; il dépa
des trois Pointes, & dit à son r
quand il s'étoit apperçû de son
n'étoit plus tems d'y remedi
qu'il n'avoit pû gagner le vent,
les courans qui l'avoient porté

Ruses des François au sujet du Fort des trois Pointes.

Quoiqu'il n'y eût rien de si
que ces raisons, il fallut que

Tous les Navigateurs ſçavent qu'il n'y a point de côte au monde qui ſoit plus aiſée à reconnoître & à aborder. Le moüillage eſt bon par tout; ſi le vent ou les courans s'oppoſent à la route qu'on veut faire, on peut moüiller & attendre ſans peril qu'on puiſſe lever l'ancre & continuer ſa route; quelque brume qu'il y ait, on peut s'approcher de terre autant qu'il eſt neceſſaire pour la reconnoître, & moüiller juſqu'à ce qu'il plaiſe au vent de s'appaiſer ou de devenir meilleur. Comment dépaſſer un endroit auſſi aiſé à reconnoître que ce Cap? & quand on l'auroit dépaſſé, qui peut empêcher de le regagner à force de bordées? Les vaiſſeaux gros & petits qui font le commerce le long de la côte, font tous les jours cette manœuvre. Elle n'eſt donc pas impoſſible, la Compagnie eſt donc redevable à la mauvaiſe volonté de ce Capitaine de la perte de l'établiſſement qu'on lui offroit.

Les Hollandois ont été plus ſages; leur General, reſident à la Mine, ne ſe rebuta pas du mauvais ſuccès de ſa premiere tentative, & voyant que la bonne volonté de Jean Commain pour nous, ne changeoit point, il reſolut de le pouſſer à bout, & de profiter de la faute du Capitaine de la Compagnie, il fit un ar-

Les Hollandois prennent le Fort des trois Pointes.

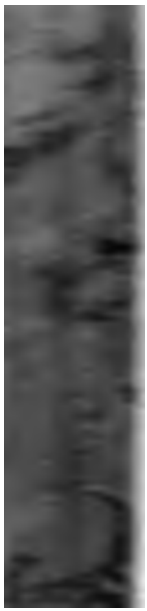

Dès qu'on a doublé la derniere pointe de l'Eſt du Cap des trois Pointes, on voit que la côte court Eſt-Nord-Eſt & Oueſt-Sud-Oueſt juſqu'à Ardres.

Sama eſt un endroit des plus conſiderables de la côte d'Or; il eſt à quatre lieuës à l'Eſt de Tacoravi : il contient environ deux cens caſes, il eſt ſitué ſur une petite éminence dont la mer baigne le pied. Ses habitans ſont preſque tous pêcheurs de profeſſion & des plus habiles dans leur métier. Ils ſont une eſpece de republique gouvernée par des chefs ſous le nom de Capitaines, ſous la protection du Roi de Gravi. Ce Prince demeure au Nord à quelques lieuës du bord de la mer ; il eſt riche, & fort conſideré de ſes voiſins. Village Sama.

Les Portugais avoient un comptoir & une redoute à Sama. Les Hollandois ſe ſont emparés de l'un & de l'autre, & y font un commerce conſiderable, parce que c'eſt le rendés-vous de tous les Negres des environs. Il paſſe à côté de ce village une aſſez groſſe riviere que les Negres diſent venir de fort loin. On l'a remontée en chalouppe environ ſoixante lieues, aprés quoi on a été obligé de revenir ſur ſes pas, parce qu'on l'a trouvé barrée par une chaîne de rochers d'une trés-grande hauteur. Cette diffi-

[illegible] [illegible] [illegible] [

:ns dont ils avoient beſoin pour leurs
yages vers l'Eſt, & pour leur retour
France. Les naturels du païs ont con-
vé, de pere en fils une tendre affection
ur notre nation, & ne ſouhaitent rien
ec plus de paſſion que de nous voir
ablis dans leur païs. Ils font toutes
ttes de careſſes aux François qui paſ-
it par leur Village, & ne manquent pas
leur montrer les reſtes de notre an-
:n Comptoir. Il étoit au Nord du Vil-
ge ſur une petite élevation, dont la
meure étoit fort ſaine, à cauſe de la
icheur de l'air qu'on y reſpiroit. Il
oit au Nord des collines couvertes de
nds abres, la mer au Sud & à l'Oueſt;
petite riviere, dont l'embouchure qui
à l'Oueſt, fait un petit Port aſſez
mmode pour de moyens Bâtimens.
Un Voyageur moderne rapporte que
Roi de Commendo, qui demeure au
nd-Commendo ou Gnaffo, à quatre
uës du bord de la mer, ayant appris
'il y avoit un Bâtiment François
ïillé à la rade, lui avoit envoyé un
éſent de rafraichiſſemens, & avoit fait
re au Capitaine qu'il ne feroit jamais
iance avec les autres Européens, tant
'il auroit la moindre eſperance de
ir encore une fois les François établis
ez lui. Que c'étoit dans cette vûë

ment à Commendo ſoit par
d'un grand avantage pour l
guie ; le commerce n'y eſt pas
ſiderable pour le préſent. Il eſ
pourroit le devenir, & être u
ſe épine au pied des Holland
au Château de la Mine, parc
priveroit des vivres & des r
mens qu'ils tirent de cet Et
le fourniſſant des marchandiſe
pe qui lui ſont neceſſaires, il
geroit d'apporter de l'or en é
ce qu'ils en tireroient, qui n
roit de nous revenir ; mais il
pour cela avoir un établiſſem
pal aux trois Pointes, ou à S
Tacoravi.

Si on m'objecte que je pr

bligés d'avoir de groſſes garniſons pour oppoſer aux étrangers & aux naturels du païs, & cependant leur Compagnie s'enrichit dans ce commerce. Ne peut-on pas, en les imitant, joüir des mêmes avantages ?

CHAPITRE XI.

DU CHATEAU DE LA MINE.

Hiſtoire de cet établiſſement.

LE Château de la Mine, connu ſous le nom de Saint George de la Mine, eſt le Comptoir principal & la meilleure Forteresſe que les Hollandois ont ſur la côte d'Or. C'eſt la reſidence de leur Directeur & Commendant General, le centre de leur commerce, duquel dependent tous leurs Comptoirs.

L'établiſſement que les Européens ont à la Mine, eſt abſolument l'ouvrage des Normands, c'eſt-à dire des Dieppois, & de ceux de Roüen, qui firent une Compagnie & une Societé de commerce en 1366. Les Dieppois avoient reconnu les côtes d'Afrique depuis le Cap Verd juſqu'à Rio Sextos, ſur la côte de Malaguette dès l'année 1364. Il ſe bornerent pendant quatorze ou quinze ans

Etabliſſement des François aux côtes d'Afrique en 1366.

au commerce de l'ivoire, du poivre, de l'ambre gris, du cotton, & de quelques autres Marchandiſes. Ce ne fut qu'en 1380. ſous le regne malheureux de Charles VI. qu'ils reconnurent la côte d'Or, au-delà du Cap de trois Pointes, & que leur Vaiſſeau, appellé Notre-Dame de bon Voyage, étant rentré à Dieppe 9. mois après en être parti, apporta outre les Marchandiſes ordinaires une quantité d'or, qui enrichit bien vîte la Compagnie, & qui l'encouragea à pouſſer plus vivement ſon commerce dans ce riche païs.

Ils firent partir de Dieppe en 138 trois vaiſſeaux, dont l'un, appellé le Saint Nicolas, s'arrêta au lieu qu'ils nommerent la mine d'Or, à cauſe de la quantité de ce métail qu'ils y traiterent & dont ils rapporterent une très-riche charge après dix mois de navigation.

Ces heureux ſuccès firent reſoudre la Compagnie à s'établire ſolidement ſur cette côte, au lieu appellé la mine, quand même ils ſeroient obligés pour cela d'abandonner tous les autres établiſſemens qu'ils avoient au Cap Verd, à Mouré, au petit Dieppe, au grand & petit Paris, & en d'autres endroits. Pour cet effet, ils firent partir de Dieppe trois Vaiſſeaux en 1383. dont les deux plus gra

ands étoient leſtés des materiaux pro-
es à bâtir une loge. Ils mirent la main
l'œuvre dès qu'ils furent arrivés; &
ndant que les uns s'appliquoient au
mmerce avec les naturels du païs, les
tres, aidés par ces mêmes naturels, bâ-
ent la loge, où ils laiſſerent douze
mmes avec des vivres & des marchan-
ſes de traite, & les inſtructions ne-
ſſaires pour connoitre le païs & aug-
enter le commerce qu'on avoit com-
encé d'y établir. Ces deux Vaiſſeaux
vinrent à Dieppe très-richement char-
és après un voyage de dix mois; le plus
etit, qui avoit ordre de decouvrir les
ôtes vers l'Eſt, ayant eſté emporté par
s courans, reprit la route de Dieppe, &
riva trois mois avant les autres. On le
t partir à l'inſtant que les autres arri-
erent, & on le chargea de marchandi-
es de traite & de tout ce qui étoit ne-
eſſaire pour ceux qui étoient demeurés
l'établiſſement de la Mine, qui s'au-
menta ſi fort en moins de quatre années
ar les François, qui s'y établirent, qu'on
it obligé d'agrandir les bâtimens, de
es enfermer d'une forte muraille avec
es tours & des batteries, & d'y bâtir une
gliſe, qu'on voit encore aujourd'hui,
u lieu de la petite Chapelle qu'on y
voit élevée dans le commencement.

Fort de Mine bâti p les Françoi en 1383.

que les guerres civiles com
à déſoler la France pendant l
Charles VI. & une partie d
Charles VII. ſon Succeſſeur.

Décadence du commerce des Normands.

Pendant ces tems de trouble
chands aſſociez de Dieppe & c
fiers des grandes richeſſes qu
merce d'Afrique leur avoit
commencerent d'avoir honte
lité de marchands, à qui cep
devoient tout ce qu'ils étoien
terent les livres & les balance
rent la cuiraſſe, & par un exc
qu'on ne peut aſſez déplorer,
faire tuer ou ſe ruiner dans c
les, où des gens de leur état n
pas prendre la moindre part.
ſages, qui avoient continué de
en continuant le commerce, n
& laiſſerent des enfans trés-ri

quatre-vingt-dix ans après l'heureux établiſſement dont je viens de parler.

Ce fut en 1414. que les Portugais, auſſi peu connus alors hors de leur petit païs, qu'il l'ont été depuis dans les quatre parties du monde, commencerent à cultiver la navigation qui les a rendus ſi célebres. Ils virent les côtes occidentales d'Afrique, ils découvrirent les Iſles de Porto-Santo & de Madere, & s'y établirent : Ils pouſſerent juſqu'à celles du Cap erd, dont ils s'emparerent. Je donnerai ns un autre endroit l'hiſtoire de leurs couvertes & de leurs établiſſemens. Ils uiperent enfin un vaiſſeau conſidera- e, & l'envoyerent courir les côtes d'A- ique, & voir s'il n'y auroit pas moyen e recueillir dans ce païs autant de ri- heſſes que les François en avoient ti- ées.

Premieres entrepriſes des Portugais en 1414.

Ce vaiſſeau partit de Liſbonne dans le ois d'Aouſt 1465. mais comme il ſe ouva aux côtes méridionales de l'Afri- ue dans le temps des pluyes, l'équipa- fut attaqué ſi violemment des mala- es ordinaires en cette ſaiſon, qu'il ne trouva pas aſſez de monde pour faire manœuvre neceſſaire ; de maniere que vaiſſeau fut entraîné par les courans, porté à une Iſle ſous la ligne, à laquel- ils ont donné le nom de ſaint Thomé

Les Portugais ſont jettés à l'Iſle Saint Thomas ſous la ligne le 1. Déc. 1465.

près de cent ans, ce qui répandit tant de richeſſes dans leur païs & les rendit ſi fiers, qu'ils reduiſirent les Negres ſous le joug d'une ſervitude ſi inſuportable à ces peuples, qu'à la fin ceux d'Accara ayant aſſemblés ſous divers pretextes un nombre conſiderable de Negres, ils ſurprirent la Fortereſſe & maſſacrerent tous les Portugais, & raſerent le Fort entierement.

Le General Portugais de la Mine ayant appris ce maſſacre, envoya un nombre de canots bien armés pour châtier ces rebelles & reprendre le poſte; mais les Accarois les attendirent de pied ferme, les empêcherent de deſcendre à terre, & tout ce que les Portugais purent obtenir d'eux, fut que ſeulement deux ou trois d'entre-eux mettroient à terre les marchandiſes qu'ils avoient à traiter, & que s'étant retirés les Negres, viendroient prendre ce dont ils auroient beſoin, & mettroient à la place la quantité d'or qui repondroit au prix de la marchandiſe. Les fiers Portugais furent obligés d'en paſſer par-là, & aimerent mieux ſe ſoumettre à cette maniere de traiter, que de perdre tout à fait un commerce qui leur étoit ſi avantageux.

Cependant les François joüiſſans d'un peu de repos ſur la fin du regne de Char-

à l'année mil quatre cent quatre-vintg.

Trois ans après, ils reconnurent le fort de la Mine, que nous avions abandonné quelque temps auparavant, à cauſe des guerres & de la mauvaiſe conduite de ce ceux qui étoient à la tête de notre commerce.

Ils y retournerent en 1484. ſous le regne de notre Roy Charles VIII. Ils mirent à terre le 23. Avril, jour dédié au martyr Saint George. Ils s'emparerent aiſément du Château que nous avions abandonné, ils y ajouterent des fortifications nouvelles & conſiderables, & le nommerent le Château de S. George de la Mine, à cauſe du Saint dont l'Egliſe honoroit la memoire le jour qu'ils en prirent poſſeſſion. Ils s'établirent à la Mine en 1484.

Ce fut alors que le Roi de Portugal forma une Compagnie pour faire le commerce de cette côte à l'excluſion de tous ſes autres ſujets.

Cette Compagnie fit bâtir un fort à Axime, à l'Oueſt du Cap des trois Pointes, elle établit une caſe ou comptoir à Achama ou Sama pour en tirer des vivres, & eut ſoin de s'emparer de tous les lieux que nous avions établis & que nous avions abandonnés.

Ils joüirent paiſiblement de ces lieux, & y firent ſeuls le commerce pendant

Nous ne laissames pas cependant de relever un peu notre commerce, & profitant de l'amitié que les naturels du pays avoient pour nous, qui augmentoit à proportion de la haine qu'ils avoient pour les Portugais, à cause de leurs manieres dures, cruelles & insupportables, nous nous retablîmes à Accara, à Commanin, & nous bâtîmes un petit Fort à Tacoravi. Ces nouveaux Comptoirs choquerent infiniment les Portugais, ils s'en prirent aux Negres, pillerent leurs villages, brûlerent leurs canots, & leur défendirent sous peine de la vie d'avoir aucun commerce avec nous. Tout cela auroit été sans effet, & nous nous serions retablis dans nos anciens postes & fait fleurir de nouveau notre commerce, si les guerres de religion & les guerres civiles qui desolerent encore la France sous le regne de Henri III. & une partie de celui de Henri IV. ne nous avoient encore obligées d'abandonner nos établissemens de l'Afrique Meridionale, de de maniere qu'il ne nous resta de tant de Comptoirs & d'établissemens considerables que nous avions sur les côtes de l'Afrique, que celui de la riviere du Niger ou Senegal.

Les François abandonnent leurs établissemens sur la côte d'Or.

Les Hollandois vinrent à la fin nous venger & châtier les Portugais, des cruautés

ruautés innouïes qu'ils avoient exer-
ées ſur nous, quand ils s'étoient trou-
és les plus forts, & ſur les Negres dont
s avoient opprimé la liberté.

Ces peuples, qui ſemblent nés pour la
ıer, ne s'étoient cependant gueres écar-
és de leurs côtes, & n'avoient porté
ur commerce que du côté du Nord
ıſqu'en l'an 1595. qu'ils parurent ſur
s côtes de Guinée. La nouveauté qui a
ûjours eu des charmes pour tout le
ıonde, & pour les Negres, plus encore
ue pour les autres, les fit recevoir à
ras ouverts par ces peuples. Ils leur fi-
nt le recit des mauvaiſes manieres des
ortugais, & les prierent de les ſecou-
r dans leur beſoin, & de les aider à
coüer le joug de ces maîtres impitoya-
les. La charité y engagea les Hollandois
eut-être autant que la vûë des profits
nmenſes qu'ils feroient s'ils pouvoient
rendre la place des Portugais; mais il
lloit être établi dans le païs pour ve-
ir à bout de ce deſſein qui étoit grand
t d'une très-difficile execution; car les
ortugais étoient puiſſans, ils avoient
és Forteresſes conſiderables, de bonnes
roupes, de gros Vaiſſeaux & des Com-
ıandans braves & experimentés.

La vûë du gain empêcha les Hollan-
ois de faire attention à tout cela: ils

traiterent avec les Negres, qui leur donnerent le choix de tous les endroits dont ils pouvoient encore diſpoſer, les preſſerent de s'établir & de faire un Fort qui les mît à couvert des inſultes des Portugais, & qui fût un lieu de refuge pour les naturels du païs. Ils s'établirent au Cap Corſe, & y bâtirent un petit Fort qui fut dans la ſuite la ruine des Portugais, parce qu'il cauſa la priſe du château de la Mine leur principale Forteresſe, qui fut ſuivie de toutes celles qu'ils avoient ſur la côte juſqu'à Benin & Angolla, où ils ſont encore les maîtres.

Quoique la deſcription du Château de la Mine & l'hiſtoire de ſa priſe par les Hollandois, paroiſſent aſſez hors d'œuvre dans cette relation, & qu'étant François je n'aye aucun interêt à entrer dans cette diſcuſſion; j'ai crû faire plaiſir au public de l'inſtruire de la ſituation des affaires des Portugais ſur cette côte, où les autres Européens ſe ſont acquis le droit de viſiter les bâtimens Portugais qui viennent du Breſil traiter des captifs, & de les confiſquer s'ils ont à bord des marchandiſes de traite autres que de l'or. Les Hollandois pretendent que ces bâtimens arrivans à la côte ſont obligés d'aller au Château de la Mine, d'y faire leur declaration, de ſouffrir la viſite &

payer certains droits, à faute de quoi garde côtes qui les trouvent les enlent, & ils ſont regardés comme de bonpriſe & confiſqués. Toute la grace l'on leur a faite, c'eſt de ne les pas ligé d'aller à la Mine quand le tems en empêche, mais de pouvoir faire ur declaration au premier Comptoir ollandois qu'ils trouvent, ſouffrir la ſite & payer les droits. Aprés quoi mus d'un certificat & d'une quittance en nne forme du Chef du Comptoir, ils euvent aller à Juda & autres lieux de côte faire leur traite, ſans crainte d'être iſités davantage ni confiſqués.

Cette ſoumiſſion m'a paru ſi honteuſe our une Nation auſſi fiere que la Portugaiſe, que j'ai cru ne pas perdre mon emps à en rechercher l'origine, & quel roit ont les Hollandois de l'exiger. Ceux que j'ai conſulté là deſſus, & en articulier le Chevalier des M.*** dont ai des Memoires particuliers ſur cet rticle, prétendent tous que les Hollanlois jouiſſent de ce droit, en vertu d'un ccord fait entre eux & les Portugais, uand les premiers cederent aux ſeconds e qu'ils poſſedoient au Breſil, en échange de ce que ceux-ci poſſedoient ſur la côte d'Or: & qu'il fut ſtipulé entre les leux Nations, que les Portugais ne

Accord pretendu entre les Portugais & les Hollandois.

pourroient venir trafiquer à la côte d'Or, qu'aux conditions que j'ay rapportées ci-deſſus.

Cela m'a paru une fable, d'autant que toute le monde a entre les mains les relations de la reprise du Breſil ſur les Hollandois par les Portugais, & de la priſe du Château de la Mine & autres places de la côte d'Or par les Hollandois ſur les Portugais, ſans que dans aucune de ces productions il ſoit fait la moindre mention de cet accord prétendu, qui eſt pourtant la pierre fondamentale de ce droit, & de la vexation que ſouffrent les ſujets du Roi de Portugal, ſans qu'il paroiſſe que ce Prince ait uſé de repreſailles, ou qu'il ſe ſoit plaint du moins juſqu'en l'année 1720. car depuis ce tems-là les avis publics diſent que ſon Ambaſſadeur à la Haye fait des grands inſtances pour obtenir un Reglement là-deſſus, qui mette les Portugais à couvert de cette vexation. Si les memoires qu'on m'a promis là-deſſus arrivent à tems, je les ferai imprimer à la fin de ce volume. En attendant je vais rapporter l'hiſtoire de l'établiſſement de ce droit, tel que le Chevalier & beaucoup d'autres Européens la debitent, & la croyent être une ſuite de la priſe du Château de la Mine.

Ils pretendent que lors de la priſe du
rt de la Mine, les Hollandois n'avoient
core aucun établiſſement en Guinée,
qu'un Vaiſſeau Hollandois ayant
ouillé à la rade de la Mine, ſoit par
ceſſité, ſoit dans la vûë d'examiner ce
i ſe paſſoit chez les Portugais, fut par-
tement bien reçû du Gouverneur Por-
gais. On ſe fit des preſens, on ſe regala &
Gouverneur traita beaucoup d'or avec
Hollandois pour ſon compte particu-
r avec des marchandiſes d'Europe,
: leſquelles il y avoit un profit conſi-
rable à faire. La traite achevée, le Gou-
rneur invita le Capitaine à revenir, &
ui apporter une cargaiſon encore
is conſiderable, lui promettant que
n voyage lui ſeroit d'autant plus avan-
geux, qu'il trouveroit de l'or & de l'i-
ire tout prêt pour faire ſa charge ſans
ardement. Ils ſe ſeparerent avec de
ndes aſſurances d'une parfaite ami-

Hiſtoire de la priſe de Mine par les Hollandois ſelon le Chevalier des M. * * *

Le Hollandois étant de retour en ſon
ſs avec une très-riche charge, fit voir
x Etats de quelle conſequence il leur
oit de s'emparer de cette place, les
oyens qu'il avoit de l'emporter ſans
aucoup de peine, & les meſures qu'il
loit prendre pour cela. On loüa ſon
ſſein, on l'approuva, & on reſolut de

tenter fortune : on fit faire pour cela des canons courts & legers, on les embala dans des caiſſes comme les autres marchandiſes ; on embala de même les munitions & les menuës armes. On fit en diligence embarquer les autres marchandiſes de traite, avec des preſens conſiderables pour ce Gouverneur intereſſé ou infidele, & au lieu d'un équipage de 25. à 30. hommes qu'on a accoûtumé de mettre dans un Vaiſſeau de quarante canons, on y fit entrer prés de trois cens hommes choiſis, entre ce qu'il y avoit de plus braves & de plus intrepides.

Le vaiſſeau parut devant la Mine en moins de ſix mois ; le beſoin d'eau, de bois, de rafraichiſſemens, un bon nombre de malades qui avoient beſoin d'être mis à terre pour recouvrer leur ſanté, furent les prétextes ſpecieux, ſous leſquels le Capitaine demanda au Gouverneur la permiſſion de faire des tentes pour mettre les malades. On chercha un endroit bien aëré, & le Capitaine n'en trouva point qui lui parut plus propre qu'une petite éminence à la portée du mouſquet du Fort. Le Gouverneur la lui accorda volontiers ; & comment l'auroit-il pû refuſer à un ami qui lui apportoit des préſens conſiderables, & qui ſçût gagner par des liberalitées faites

avec ſageſſe à tous ſes Officiers, & dans leſquelles ſes ſimples ſoldats mêmes trouverent leur part. Les tentes furent donc établies, les malades ſe plaignirent de l'excès de la chaleur dont de ſimples toilles ne les garantiſſoient pas, on jugea à propos de faire des baraques. Les Portugais firent amaſſer & porter ſur les lieux les materiaux neceſſaires par leurs eſclaves; les ſoldats Portugais qui étoient bien payés & traités à merveille, s'empreſſerent d'aider les Hollandois: & les Ingenieurs Hollandois, transformés en Chirurgiens, les diſpoſerent de maniere qu'il fut facile de les changer en une batterie, qui voyoit de revers tout le fort Portugais. On y plaça pendant deux nuits & un jour les canons emballés & les munitions de guerre, & pendant qu'on regaloit à bord avec une magnificence qui n'eſt point du tout ordinaire aux Hollandois, le Gouverneur & ſes Officiers, & qu'on les laiſſa maîtres de la Traite avantageuſe qu'on faiſoit avec eux, on ſe diſpoſa à les aſſieger dans les formes; ſi la ſurpriſe que l'on meditoit n'avoit pas tout ſon effet.

On fit plus, ſous prétexte d'avoir du gibier pour mieux regaler le Gouverneur & ſes Officiers, on engagea la plûpart de ces Officiers à une grande par-

ne de chaſſe, pour laquelle ils eurent beaucoup de prêter des armes & des munitions aux Hollandois, qui affectoient de n'en point mettre à terre; on les fit dîner juſqu'au commencement de la nuit. On les invita à venir ſe rafraîchir aux baraques, ils y trouverent un grand repas, & on les fit boire de maniere qu'ils ne furent plus en état de retrouver le chemin de leur forteresſe, il fallut coucher aux baraques. On démaſqua pendant la nuit la batterie, les caſes qui la couvroient furent abattuës; les malades ſe trouverent ſur pied & vêtus, non plus comme des matelots, mais comme des ſoldats, & armés comme ils devoient être. Les Chirurgiens changerent de figure; & dès que l'aurore parut, on envoya ſommer le Gouverneur de ſe rendre, avec menaces de le paſſer, & tout ſon monde, au fil de l'épée, s'il tardoit plus d'un heure à ſe déterminer à faire ce qu'on demandoit de lui.

Le vaiſſeau Hollandois s'approcha en même tems de la Forteresſe, s'emboſſa devant ſes canons, tous paſſés d'un bord à l'autre, & les Canoniers le boute feu à la main.

Soit que le Gouverneur fût d'intelligence, ſoit qu'il ne fût pas en état de ſe défendre, ſoit que ſes meilleurs Offi-

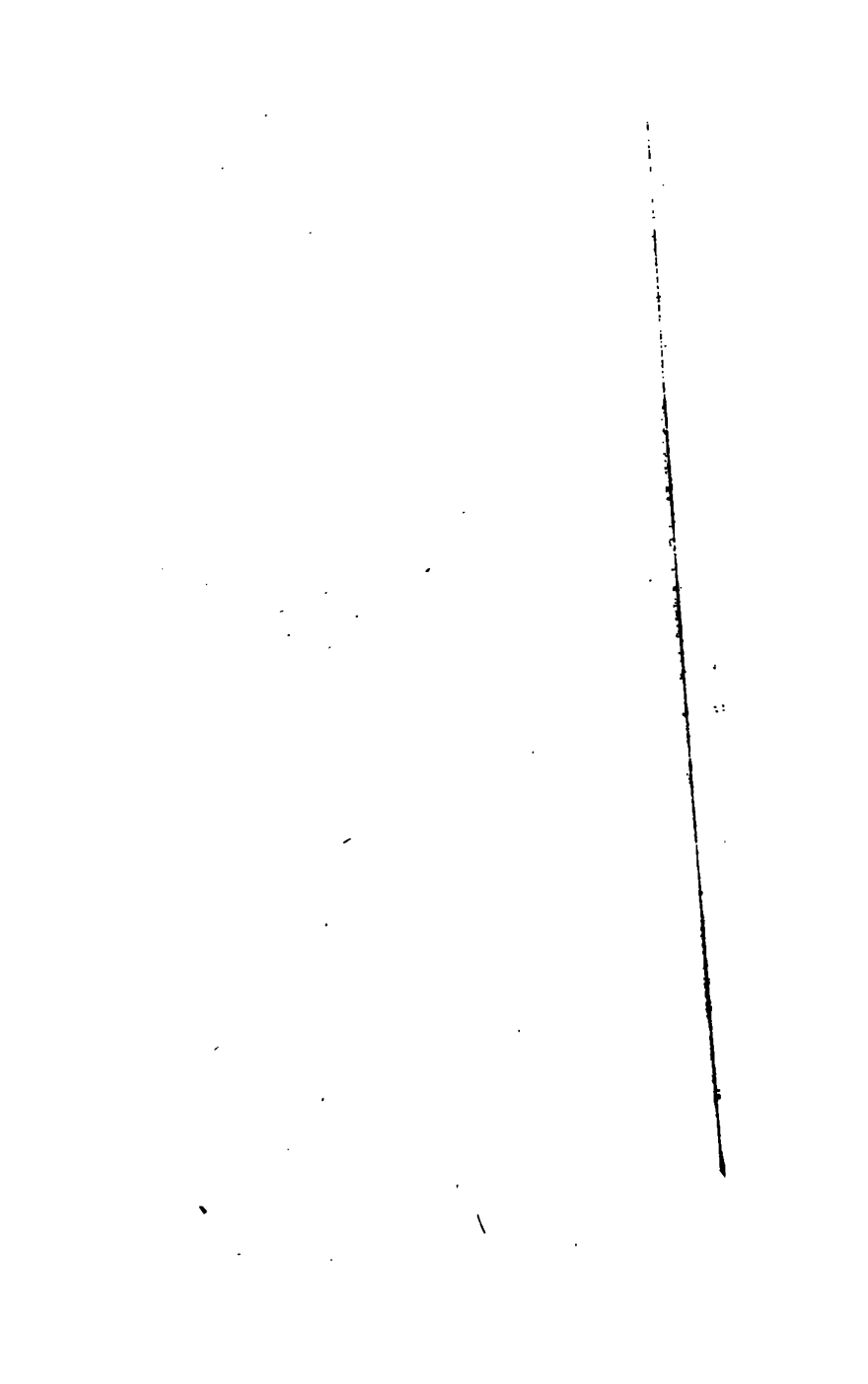

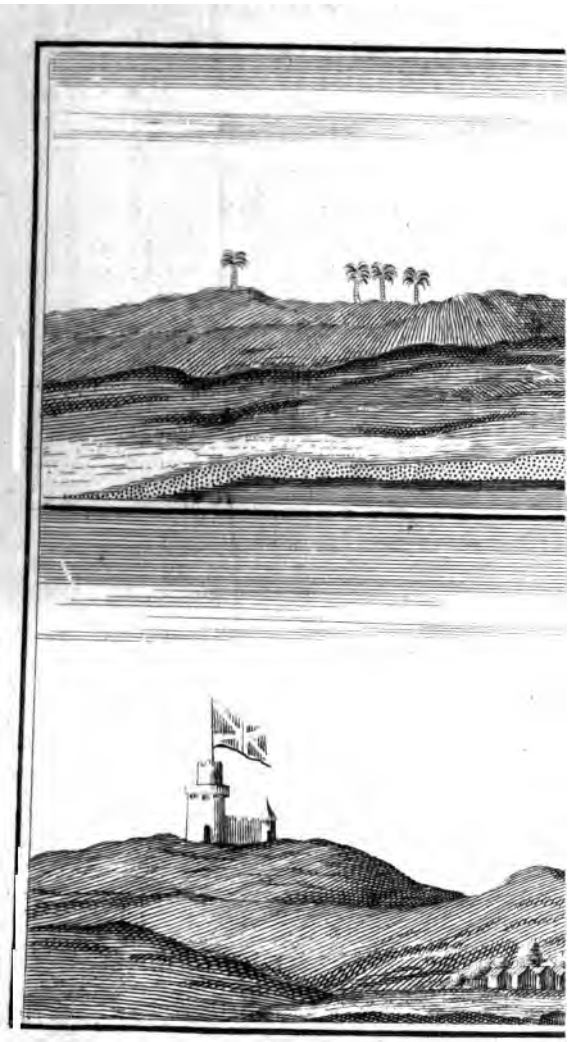

:s mains des Hollan-
ient ſoupé & paſſé la
ıdit la place: il n'y eut
:eux qui dormoient
ſurent bien ſurpris à
ıgement qui s'étoit
ımeil; il fallut qu'ils
ation, après quoi ils
ıs un petit Bâtiment
en rade, qui les por-
ɔmé.

manque pas de dif-
ıë, il en reſulte pour-
: point de l'échange
:endu droit de viſiter
gais traitans à la cô-
'er le dixiéme, & de
confiſcation s'ils ſe
ıqué à ces dures &
ns.

t de quelle maniere
ɔortent la priſe de la
nt pas diſconvenir de
puiſque je ne ferai
leur hiſtorien Dap-
ption de l'Afrique,
Voici les paroles.

ine, ainſi nommé à
qui ne ſont pas loin,
fins du Royaume de
r, au fond d'un arc

Hiſtoire du Fort de la Mine ſelon Dapper.

que la côte forme en cet endroit, sur les bords d'une petite riviere salée nommée *Benja*, à trois lieuës du petit *Commendo*. C'est un bâtiment fort vieux à ce qu'on en peut juger par les dattes & par les masures. Il y a quelques années que les Hollandois relevant une batterie qu'on appelle la batterie des François, parce que, selon l'opinion commune des originaires du païs, les François en ont été maîtres avant les Portugais. On trouva gravés sur une pierre les deux premiers chiffres du nombre 13 cent, mais il fut impossible de distinguer les deux autres. Il y avoit un autre écriteau gravé aussi sur la pierre, entre deux colomnes, dans une petite chambre au dedans du Fort, mais il étoit tout effacé. On peut conjecturer par un chiffre qui est sur la porte du magazin, que cet appartement a été bâti l'an 1484. sous le regne de Jean II. Roi de Portugal. Or, comme les chiffres de ce nombre sont encore tout aussi entiers que s'ils avoient été gravés depuis neuf ou dix ans; on a raison de croire que les autres sont d'une grande antiquité.

Ce Château est bâti sur une roche fort haute, baignée d'un côté de la mer; ses murailles sont de pierres fort dures, de sorte que quelques pieces de canon ne sçauroient y faire une brêche consid-

table, & qu'on ne ſçauroit le prendre d'aſſaut, à cauſe de ſa hauteur prodigieuſe. Du côté de la mer, les murailles ne ſont pas ſi hautes, parce que les baſtions qui ſont flanqués au-deſſous s'élevent aſſez haut, mais du côté de la terre elles ſont fort élevées, mais non pas fort épaiſſes. Ce Fort a 14. verges Rylandiques de large, & trente-deux de long, ſans compter les travaux exterieurs qui s'étendent depuis les bords du fleuve juſqu'au rivage de la mer. Les Portugais avoient fait deux batteries de ce côté là, & avoient planté ſur chacune ſix pieces de canon. Cela n'empêcha pas que les Hollandois ne priſſent ce Château l'an 1637. parce que du côté de la terre, vis-à-vis la montagne de Saint Jacques, où il auroit dû être le plus fort, il n'y avoit qu'une batterie avec ſix petites pieces de canon de fonte, & que la pointe qui regarde le Nord-Eſt n'étoit fortifiée que de deux petites pieces poſées au deſſus d'une vielle porte murée. Situatio du Fort.

La montagne de Saint Jacques, qui porte le nom d'une petite Chapelle que les Portugais y avoient bâtie, eſt à l'Oueſt du Château au-delà du Fleuve. Dès que les Hollandois en furent les maîtres, ils fortifierent cette montagne pour en empêcher l'accès, & y firent

une batterie ſur un quarré de 24. verges, qu'ils éleverent à la hauteur de douze pieds, & l'entourerent d'une muraille de pierres. Du côté du Château la montée n'eſt pas difficile, mais de devers Futa & Commendo, elle eſt preſque inacceſſible. Derriere la montagne de Saint Jacques, il y a une autre & même hauteur, & vis-à-vis dans le Château, il y a une batterie ſans épaules avec quelques pieces de canon pour tirer dans le Fort de Saint Jacques en cas de beſoin.

Comme les Portugais troubloient extrêmement le commerce des Hollandois par le moyen de ce Fort, ces derniers avoient tenté ſouvent de le leur enlever ſans y avoir pû réüſſir. Enfin, le moment favorable à l'exécution de leur deſſein, arriva en 1637. par la diviſion qui ſe mit parmi les Portugais. Nicolas Van-Iperen, General de Guinée & d'Angola, l'ayant ſçu par quelques Capitaine de la Mine, qui lui faiſoient un rapport fidele de tout ce qui ſe paſſoit, en avertit auſſi-tôt M. de la Compagnie des Indes Occidentales, le Prince Maurice, & M. les Eſtats.

Les Hollandois attaquent le Fort.

On dépêcha ſur le champ le Colonel Hans-coin, avec neuf vaiſſeaux chargés d'hommes, de vivres, & de munitions de guerre, qui arriva heureuſement ſur les côtes de Guinée le 25. Juillet de la

même année 1637. dans le tems des pluyes. Dès qu'il eut jetté l'ancre, il fit ſçavoir au General Van-Iperen, qui étoit à trois lieuës de-là, au Fort de Naſſau, prés du village de Mouré, qu'il étoit venu par ordre du Prince Maurice & de M. les Etats, & avoit emmené un nombre ſuffiſant de gens de guerre pour l'execution de leur deſſein, qu'il ſouhaitoit qu'on cherchât quelque lieu propre à faire deſcente ſur les terres de l'ennemi; qu'on tachât, par toutes ſortes de ſervices & de promeſſes, d'attirer les Negres dans le parti de la Compagnie; qu'on eût les yeux ſur les Anglois qui étoient en rade, de peur qu'ayant découvert leur deſſein, ils ne leur fiſſent obſtacle; en un mot, qu'on gardât le ſecret afin que leurs projets réüſſiſſent, & qu'il attendroit ſa réponſe près du rivage d'Albine. Pendant que Coin attendoit la réponſe du General, les Negres le vinrent trouver avec dix-huit canots, pour échanger des marchandiſes Hollandoiſes contre des dents d'Elephant, à quoi il répondit qu'il n'avoit point de marchandiſes à troquer. Cette réponſe ayant fait naître du ſoupçon dans l'eſprit des Barbares, les Hollandois, pour les raſſurer, ſe mirent à prendre de l'eau de la mer & à s'en laiſſer tomber des

goutes dans les yeux ſelon la coûtume du païs. Cette maniere de ſerment ayant raſſuré les Negres, ils revinrent encore lorſque les vaiſſeaux étoient devant Albine, mais comme les Hollandois reculoient toujours, les Negres leurs dirent qu'ils ne devoient pas tant faire les fiers, & que leur Dieu *Foriſſon* leur avoit découvert qu'il y avoit ſept vaiſſeaux en mer, qui aborderoient bien-tôt, & qui leur feroient rabattre du prix de leurs marchandiſes.

Mais Coin qui ſe mettoit peu en peine de cette prédiction, récrivit au General Van-Iperen pour le faire hâter, ſur quoi il reçût ordre d'aller jetter l'ancre à la rade de Commendo, où le General lui promît de ſe rendre. Ils le firent, & après la jonction des deux flottes, on conſulta ſur l'endroit où l'on pourroit prendre terre; on délibera d'abord de faire deſcente entre le Fort de la Mine & le Cap de Corſe, & on ſçut par un eſpion que les ſoldats pourroient prendre terre facilement à un coup de mouſquet de la Mine, qu'il n'y avoit de l'eau que juſqu'au genoux dans la riviere ſallée lorſqu'elle eſt baſſe, qu'environ à une demie lieue de-là, il y avoit une autre riviere dont l'eau étoit fort bonne, & que l'eſpace qui eſt entre Cabocuſo &

la Mine, étoit fort propre au logement des gens de guerre. C'eſt pourquoi on reſolut de cingler de ce côté-là.

Ainſi après bien des conſultations, après avoir gagné à force des promeſſes la jeuneſſe de Commendo & s'être fourni d'eau, ils démarerent le 24. Aouſt, & le Mardi 25. ils firent deſcente en bon ordre près de la Mine. Ils étoient au nombre de 800. ſoldats & 500. matelots, ſans les troupes auxiliaires des Negres. On diviſa les troupes des Hollandois en trois bataillons. Guillaume Latan conduiſoit l'avant-garde, Jean Godlaat, celui du milieu, & le Colonel Coin l'arriere-garde. Il étoit environ midi lorſqu'ils arriverent près de la riviere d'eau fraiche; & après s'être un peu repoſé & pris quelques rafraichiſſemens. Le Colonel envoya quelques eſpions pour battre la campagne, qui rapporterent qu'il y avoit environ mille Negres qui étoient aux aguêts ſur le penchant de la montagne, & qui s'étoient mis à les pourſuivre dès qu'ils les avoient découverts. On envoya contre eux quatre compagnies de Mouſquetaires, qui perirent preſque tous pour s'être trop avancés, & les Negres emporterent leurs têtes en triomphe. Mais le Major Bongarzon, ſurvenant là-deſſus avec ſes gens, les

Negres prirent la fuite, & laiſſerent ſix ou douze des leurs ſur le carreau. Le corps que commandoit le Major ſe rendit maître du Camp de l'ennemi, & ſe plaça au pied de la montagne, au-deſſous du canon du Fort. Les Negres les attaquerent deux fois, & deux fois ils furent repouſſés & contraints de ſe retirer dans une vallée qui eſt entre la montagne & le Fort Saint Jacques.

Le Mercredi 26. les Troupes auxiliaires de Commendo allerent attaquer le village de la Mine, qui eſt ſitué au-deſſous du Château, & emmenant avec eux les troupeaux des Habitans, ſe retirerent dans un champ, au-delà de la portée du canon.

Cependant, le Colonel Coin fit faire deux chemins, dont l'un aboutiſſoit ſur le rivage pour apporter des proviſions, & l'autre au ſommet de la montagne où étoit la batterie.

Le Jeudi 27. on emmena deux pieces de canon & un motier ſur la montagne, dont on fit feu ſur le Château. On y jetta dix ou douze grenades qui ne firent aucun effet, parce que la diſtance étoit trop grande, au lieu que le canon de l'ennemi emporta deux Capitaines des aſſiégeans. En même tems, les Negres de Commendo ſe jetterent ſur le Village de

a Mine, mais le canon des aſſiegés les it retirer. Le Colonel Coin croyant qu'il toit à propos de faire ſommer le Châeau avant de hazarder plus de monde, y nvoya un Trompette pour avertir la arniſon qu'elle ſe hatât de ſe rendre, faute dequoi, on les feroit tous paſſer u fil de l'épée.

Le Gouverneur repondit que cela ne lépendoit pas de lui ſeul, qu'il falloit ıvoir le ſentiment des Capitaines & des Bourgeois, & demanda trois jours pour ela. Coin renvoya le Trompette leur dire, qu'il ne leur donnoit qu'un jour, pendant lequel tous actes d'hoſtilité ceſſeroient de part & d'autre; mais comme les aſſiegés laiſſerent paſſer ce jour ſans donner de réponſe, & que le ſoir ils ne voulurent pas laiſſer entrer le Trompette qu'on leur renvoyoit, le Colonel fit marcher toutes ſes troupes ſur le ſommet de la montagne. On jetta beaucoup de grenades pendant la nuit, mais avec eu de ſuccès.

Cependant, le lendemain Vendredi 28. e canon commençant à faire grand feu, s aſſiegés prirent l'épouvante, & envoierent de leurs gens pour demander l'ordre ue le Trompette avoit porté le ſoir precedent, diſant, pour excuſer le refus u'on avoit fait de le laiſſer entrer, qu'il

étoit trop tard. Le Colonel répondit, qu'il avoit dechiré cet écrit, & que ſi le Gouverneur étoit dans le deſſein de capituler, il n'avoit qu'à mettre lui même les conditions par écrit & qu'on les examineroit. Cette reponſe fut ſuivie de quelques deputés du Château qui vinrent parlementer. Le Colonel ordonna aux Negres de Commendo de ne faire aucune irruption dans le village de la Mine pendant cette conference.

Les articles de la capitulation furent fort honteux pour les aſſiegés. Les voici.

Le Château de la Mine ſe rend honteuſement.

1°. Qu'ils pouroient tous ſortir ſoldats, Portugais & mulâtres, mais qu'ils ne pouroient prendre avec eux que leurs hardes, ſans emporter ni or, ni argent monnoyé.

2°. Qu'on les meneroit dans des vaiſſeaux avec des vivres néceſſaires juſqu'à l'Iſle ſaint Thomas.

3°. Que le deſerteur Herman auroit la vie ſauve.

Articles de la Capitulation.

4° Que le vainqueur auroit toutes les marchandiſes & tous les eſclaves hormis douze qu'il laiſſerent aux aſſiegés.

5°. Qu'ils pouroient emporter tous les ornemens d'Egliſe, excepté ceux d'or & d'argent.

6°. Que le Gouverneur & les ſoldats ſortiroient ſans enſeigne.

On voit par ces articles qu'il n'eſt parlé ni déchange ni de commerce. C'étoit pourtant le lieu d'en parler.

Au reſte les aſſiegés ne ſe rendirent pas faute de munitions, ni pour être trop preſſés, car il n'y avoit encore aucune breche, les aſſiegeans étoient encore bien éloignés des murailles, ils ne manquoient ni de vivres ni d'eau. Les Hollandois trouverent dans la place trente pieces de canon, neuf mil livres de poudre, huit cent boulets, huit tonneaux de bales, trois cent bales de pierres, trente-ſix épées d'Eſpagnes, des fuſils & autres armes, & un grand nombre de haches, de pelles & autres inſtrumens. Quelle lacheté d'avoir rendu une place ſi forte, ſi bien ſituée, ſi bien munie en ſi peu de tems?

Mais comment les Hollandois auroient ils pû faire un échange des places qu'ils tenoient dans le Breſil, avec celles qui étoient aux Portugais dans la Guinée, puiſqu'ils prirent la Mine en 1637. & qu'ils étoient déja maîtres d'Olinde & du Recif au Breſil dès le mois de Fevrier en 1630. & qu'ils n'en ont été chaſſés à force ouvertes qu'en 1654. par les Portugais.

Le Chevalier des M. *** ſe trouva par le travers de la Mine le 5. Janvier

[illegible] mouilla, quoi qu'il n'y eût [illegible] mais pour faire convenir [illegible] jeune homme [illegible] que ce qu'on lui [illegible] le Château [illegible] mouille à une lieue [illegible] d'eau fond de [illegible] au Nord-[illegible] & le Cap Corse à l'Est-[illegible]

[illegible] du Château [illegible] où le Che-[illegible] mouille; on y [illegible] Château une an-[illegible] laquelle il y a [illegible]

[illegible] que son Capitai-[illegible] & avec beau-[illegible] erreur & [illegible] mouiller à la [illegible] d'eau [illegible] demeurant au [illegible] aux mouil-[illegible]

[illegible] Mine n'est point du [illegible] bien, c'est l'a-[illegible] abondans en mé-[illegible] Ce sont les Negres de [illegible] & du Cap Cor-[illegible] aux Manois pour [illegible] des vivres qui s'y [illegible]

Outre l'or de lavage que les Negres tirent de leurs rivieres & des ruiſſeaux qui s'y jettent, il eſt certain qu'à quelques lieuës au Nord & au Nord-Oueſt, il y a des Mines de ce métail que les Negres du païs exploitent avec auſſi peu d'adreſſe que ceux de Bamboucq & de Tambaoura, dans le Royaume de Galam. Il faut cependant qu'elles ſoient abondantes, puiſqu'elles ne ſont pas encore épuiſées depuis tant d'années qu'on les foüille, & qu'elles rendent encore ſi abondamment. Les Portugais en ont tiré des tréſors immenſes, & ils étoient ſi ſûrs de leurs richeſſes & de leur fecondité, que quand les Negres avoient beſoin des marchandiſes de leur Magaſin, ils ne l'ouvroient pas à moins qu'ils n'apportaſſent au moins cinquante marcs d'or à la fois. Je crois que les Hollandois ſont plus indulgens & plus faciles, & que le leur eſt toujours ouvert & & leurs balances toujours prêtes. Mais les Portugais n'avoient point alors de concurrens, il falloit paſſer par leurs mains, ſubir les loix qu'ils impoſoient, ou ſe paſſer de leurs marchandiſes. Si les Hollandois les imitoient, ils verroient bien-tôt tomber leur commerce. Leurs voiſins, les Anglois & les Danois, qui, quoi qu'amis, n'en ſont pas moins leurs

concurrens, ne manqueroient pas de profiter de leur negligence. Nous les aiderions ſi nous avions des établiſſemens auprès d'eux. Il y a de l'or aſſez pour tous, il ne s'agit que de ſe mettre en état de le partager avec ceux qui tâchent d'en être les ſeuls maîtres. Il y a plus de quatre-vingt-dix ans que les Hollandois joüiſſent de la Mine & des tréſors qui en ſortent, ne ſeroit-il pas tems d'en joüir à notre tour?

On dit, comme une choſe ſûre, que ces habiles commerçans ont fait de grandes découvertes dans l'interieur des terres, & que les voyages qu'ils ont entrepris pour cela ne leurs ſont pas inutiles, mais ils n'ont pas jugé à propos d'en informer le public juſqu'à préſent.

On compte trois à quatre lieuës de la Mine au Cap Gorſe; nos anciens Normands y ont un comptoir, les Portugais s'en ſaiſirent dans la déroute de notre commerce. Les Hollandois les en chaſſerent, les Danois le poſſederent dans la ſuite, ils en furent chaſſés par les Hollandois, il leur a été enlevé par les Anglois à l'aide des Danois. Les Anglois en ſont les maîtres, ont beaucoup augmenté les fortifications; ils en ont fait une Forteresſe ſi conſiderable, qu'elle reſiſta à toutes les forces de la Hollande,

Gorſe, ſe des

commandées par l'Amiral Ruiter. Elle eſt fort élevée, elle a trois batteries l'une ſur l'autre, de bons dehors, des foſſés profonds; elle eſt toujours bien entretenue, avec une bonne garniſon. C'eſt la réſidence du Directeur general de la Compagnie de Londres, qui a la direction & l'autorité ſur tous les établiſſemens que les Anglois ont dans toute la Guinée.

Le Village occupé par les Negres, eſt le plus conſiderable du Royaume de Fetu; il eſt compoſé de plus de deux cens caſes diſpoſées en ruës bien alignées, avec une grande place au milieu, dans laquelle ont tient tous les jours un marché, où l'on trouve, pour de l'or, tout ce qu'on peut ſouhaiter.

Par le traité que les Anglois & les Danois firent pour reprendre cette place ſur les Hollandois, il fut arrêté que les Danois y auroient un comptoir fortifié. Il eſt au Nord-Oueſt du Village, ſur une petite éminence bien bâtie, en bon air & belle vûë; c'eſt la réſidence d'un Commis principal de la Compagnie de Dannemarc qui y fait un commerce conſiderable, & qui ne manque pas de faire arborer le Pavillon de ſa nation, dès qu'il y a des vaiſſeaux en vûë.

Comptoir Danois près le Cap Corſe.

Quoique le Fort & le village de Cap

Corſe ſoient dans un endroit ſec & aride, le reſte du Royaume ne laiſſe pas d'être fertile & très-abondant ; les terres ſont bien cultivées, les naturels qui ſont en très-grand nombre ſont des plus laborieux. Ceux qui ne ſont point occupés au travail de l'or ou à la peſche s'occupent à la culture de la terre, & fourniſſent aux autres les choſes néceſſaires à la vie, ce qui fait un commerce continuel entre eux & leurs voiſins de la Mine, qui eſt avantageux à tout le monde & qui les enrichit tous, & qui eſt en même tems fort utile aux étrangers.

Le Directeur Anglois du Cap Corſe ne ſe contente pas du commerce qu'il fait chez lui ; il a toûjours un bon nombre de bâtimens gros & petits qui vont traiter le long des côtes, qui rapportent au magazin general tous les effets qu'ils ont traités qui ſont enſuite chargés ſur d'autres bâtimens, dont les uns ſont envoyés à l'Amerique, & les autres en Europe.

Ainſi devroit faire la Compagnie de France, ſon commerce ſeroit infiniment meilleur que celui qu'elle a renfermé dans les bonnes étroites du Royaume de Juda, ce qui la tient toûjours à la diſcretion des autres Européens qui ſont plus

un fait du commerce qu'elle, parce qu'elle ne veut pas imiter les exemples qu'elle a depuis tant d'années devant les yeux. Il eſt vrai qu'il lui faudroit un poſte autre que celui de Juda, & tel qu'un de ceux dont j'ai parlé cy-devant. Celui des Trois Pointes ſeroit fort à ſa bienſéance, mais ſuppoſé qu'elle l'ait manqué d'une maniere à n'y plus revenir, j'en ai marqué d'autres où elle pourra s'établir quand elle voudra, & de là faire le commerce en long & en large par toute cette côte riche & ſi capable d'enrichir le Royaume avec ſes actionnaires. Il ne faut qu'un peu de hardieſſe & n'être pas ſi preſſés de recueillir ce qu'on ne vient que de ſemer.

Le Chevalier des M. *** demeura à la rade du Cap Corſe depuis le Vendredi 5. Janvier 1725. juſqu'au Dimanche ſeptiéme; après avoir ſalué le Fort & en avoir reçû le ſalut, il envoya ſon Capitaine en ſecond ſaluer le Gouverneur, celui-ci ne manqua pas de lui envoyer faire des complimens & le convier de venir à terre, mais le Chevalier des M. *** s'en étant excuſé ſur ce qu'il n'attendoit que quelques viſées de vent favorable pour continuer ſa route, le Gouverneur lui écrivit & le remercia en termes très-polis des ſecours qu'il avoit

donné au Vaiſſeau Anglois dont nous avons parlé ci-devant, & il accompagna ſa lettre d'un preſent conſiderable de Poules, de Canards & autres volailles, & de quantité de fruits & herbages.

Il leva l'ancre le Dimanche 7 Janvier ſur les 9 heures du matin & ſuivit ſa route que les calmes, les vents contraires, les courans & les frequens mouillages auſquels il avoit été obligé, rendoient fort ennuyeuſe. Selon la recapitulation qu'on voit dans ſon Journal des mouillages qu'il a été obligé de faire, on trouve que de Gorée à Meſurado il a mouillé ſept fois, & de Meſurado à Juda dix-ſept fois. Ce ſont vingt-quatre mouillages, choſe très-deſagréable dans une route, & qui fatigue beaucoup un Equipage.

Fort de Friderisbourg aux Danois.

La Forteresſe de Friderisbourg n'eſt qu'à une portée de mouſquet de celle du Cap Corſe. Elle appartient aux Danois; elle eſt bâtie ſur la pointe d'une montagne qui commande tous les environs, & même le Cap Corſe. On a ſuivi la forme ou la figure de la montagne en l'environnant de murailles, de maniere que ſa premiere enceinte eſt ronde, & le Fort qu'elle renferme eſt triangulaire. Le Baſtion du Sud bat ſur la rade, celui de l'Oueſt ſur le Cap Corſe, & celui de

Est regarde Mouré & le Fort de Naſſau qui eſt aux Hollandois.

Situation du Village & Fort de Friderisbourg.

On ne monte au Fort qu'en tournant au tour de la montagne. Ce chemin eſt devenu une ruë d'une eſpece particuliere, puiſqu'elle eſt en ſpiralle étant bordée des deux côtés par les caſes des Negres qui ſont en aſſez grand nombre pour faire un village conſiderable.

Avanture d'un Vaiſſeau François.

Un Vaiſſeau François étant mouillé à la rade de Friderisbourg en 1669. & envoyant ſa chalouppe à terre chargée des marchandiſes qu'il devoit livrer au Gouverneur Danois, le Gouverneur Anglois du Cap Corſe fit tirer ſur elle un coup de canon, dont le boulet ne paſſa qu'à ſix ou ſept pieds, ce que celui de Friderisbourg n'eut pas plûtôt aperçû, qu'il fit tirer ſur le Château du Cap Corſe un coup de canon, dont le boulet donna au pied de la ſeconde batterie, auquel les Anglois repondirent ſur le champ d'un coup de canon ſans balle voyant que les Danois prenoient le Vaiſſeau ſous leur protection, & depuis ce moment ils ne firent aucun acte d'hoſtilité.

La guerre étoit alors declarée entre l'Angleterre & le Dannemarc à cauſe de la Hollande, dont les Danois avoient pris le parti contre les Anglois, mais les

Gouverneurs de ces deux Forteresses étoient convenus ensemble de garder une entiere neutralité, non seulement eux, mais encore avec ceux que l'une des deux nations prendroient sous sa protection. Ils observoient ce traité avec une exactitude très-grande, de maniere que les soldats des deux parties se visitoient comme s'ils eussent été en pleine paix.

Le village de Mouré est à une petite lieue de Friderisbourg, les Hollandois y ont un Fort qui porte le nom de Nassau, il est à l'extrémité du village du côté de l'Est. Il est composé de quatre bastions au centre desquels il y a quatre Tour quarrées fort hautes bien garnies de canons; la porte est couverte d'un ouvrage en forme de demie lune percée de meurtrieres, les bastions & cet ouvrage exterieur sont revetus de pierres & fort avantageusement placés sur un hauteur qui commande tous les environs. Il est à cinq degrés dix minut de latitude Septentrionale. C'est le premier endroit de la côte d'Or où les Hollandois se sont établis; ils y arriverent dans un tems où les Negres étoient extrêmement irrites contre les Portugais à cause des mauvais traitemens qu'ils recevoient tous les jours. Ils crurent s'

ger en recevant les Hollandois à bras ouverts, & en les aidant de toutes leurs forces à bâtir ce Fort. Ne s'en ſont ils pas repentis depuis? C'eſt ce qu'il faudroit leur demander.

Mouré dépend du Roi de Jabou, dont la Capitale, qui n'eſt qu'un aſſez gros village qui porte le même nom, eſt à trois lieuës dans les terres du côté du Nord Nord-Eſt; cet Etat eſt peu conſiderable, il eſt reſerré du côté de l'Eſt par le Royaume de Fautin; au Nord, par celui de Datti; & à l'Oueſt, par Petu. Royaume de Jabou.

Le Royaume de Fautin, porte le nom de ſon principal Village, qui eſt dans les terres à ſix lieuës de la mer; cet Etat eſt extrêmement peuplé. On y voit beaucoup plus de gros villages que dans beaucoup d'autres qui ſont d'une plus grande étenduë. Royaume de Fautin.

Le plus conſiderable de ceux qui ſont ſur la côte, s'appelle Cormentin; il eſt grand, bien peuplé, & mieux bâti que ne le ſont pour l'ordinaire les villages des Negres; il n'eſt qu'à trois lieuës de Mouré.

Les Anglois y avoient un Fort à quatre baſtions, que les Hollandois leur enleverent en 1665. Ils ont trouvé moyen d'y rentrer, & les Hollandois de les en

conſtruire une ſeconde fois. Il eſt enfin demeuré à ces derniers, qui ont trouvé le moyen de s'y maintenir & d'y établir un bon commerce, auſſi-bien qu'à Adia & à Jamma, où ils ont des comptoirs fortifiés. Il y a un gros bâtiment quarré couvert en plate-forme dans le milieu de ce Fort, qui ſert de logement au Gouverneur, & de magaſin; on peut mettre du canon ſur la plate-forme.

Le païs eſt riche en or, & ne laiſſe pas d'être bon: il eſt fort peuplé, les Negres ſont laborieux, ils aiment le commerce & ils en ont appris tout le ſecret & toute l'œconomie, des Hollandois qui demeurent ſur leurs terres.

Les Hollandois appellent ſimplement *Acra*, le païs que les autres Nations nomment *Acara* ou *Accara*. On le regardoit autrefois comme le dernier du Royaume de la côte d'Or, parce qu'on ne trouvoit plus à traiter ce métail au-delà de la riviere de *Volta*, qui le borne du côté de l'Eſt. Il eſt éloigné de *Cormentin* d'environ quatre lieuës.

Il y a deux villages qui portent le nom d'Accara, que l'on diſtingue par les épithetes de grand & de petit Accara; le grand eſt dans les terres à ſix lieuës de la mer: le petit eſt ſur la côte, environ trente chemin de *Cormentin* à la riviere

la *Volta*. Il a un petit acul qui peut paſſer dans un beſoin pour un port naturel aſſez commode, outre lequel, il y a une rade aſſez bonne.

Le Roy d'Accara eſt riche & aſſez puiſſant pour mettre ſur pied quinze à ſeize mille hommes; ſes peuples ſont laborieux, ils aiment le commerce & l'entendent bien; les Européens auroient peine à leur enſeigner quelque choſe ſur cet article, auſſi ont ils eu pour maîtres les Normands, qui y ont été établis autrefois. Ils ont parfaitement bien retenu les leçons de ces bons maîtres.

Afin d'empêcher leurs voiſins du côté du Nord de partager avec eux les profits qu'ils font avec les Européens, ils ne leur permettent point de paſſer ſur leurs terres pour venir traiter au bord de la mer; de ſorte qu'ils n'ont des marchandiſes d'Europe que par leurs mains & au prix qu'ils jugent à propos d'y mettre. Cette contrainte n'empêche pas qu'il ne ſe faſſe un très gros commerce chez eux. Ils ont cru depuis quelques années qu'il ne falloit pas pouſſer leurs voiſins, & que pour leur ôter tout ſujet de plaintes, & les empêcher de prendre les armes contre eux, il étoit à propos de ſe relâcher un peu de leurs anciennes coûtumes. Dans cette vûë ils

Politique d'Accarois.

gres des environs & des pays ci
rendent, & où l'on trouve tou
de marchandiſes d'Europe à
pour de l'or, de l'ivoire, de l
de la cire, des eſclaves & autr
qu'on y apporte des païs mé
éloignés.

On tiroit autrefois du pet
ſeul, le tiers de tout l'or qui
cioit à la côte. Le Roi, depuis
des Normands, a été très lo
ſans vouloir ſouffrir qu'aucu
péen s'établit ſur ſes terres, c'e
qu'ils y euſſent des Forts ou d
toirs fortifiés. Il les recevoit, l
noit des magaſins où ils étoient
les traitoit tous également & a
coup d'équité; mais il ne vo
tager ſon païs ni ſon autorité
ſonne, ni compromettre ſa libe
le de ſes ſujets.

nité & ont fait un troiſiéme Fort. Ils ſont tous à portée du canon les uns des autres. Il y a encore de la place pour les François; c'eſt pourtant ce qu'elle pourroit faire de mieux. Il feroit bon de ſçavoir, ſi le Roi d'Accara eſt auſſi maître chez lui à préſent, qu'il l'étoit autrefois.

Les trois Forts d'Accara.

Le premier des trois Forts, c'eſt-à-dire, celui qui eſt à l'Oueſt, eſt aux Anglois, celui du milieu appartient aux Hollandois, & celui qui eſt le plus à l'Eſt eſt aux Danois. La vûë que l'on donne ici de ces trois Forts, fait connoître leur ſituation ſur des croupes de montagnes, dont les pieds ſont baignés des eaux de la mer & couverts d'un amas de rochers. Ils forment deux bayes mediocres, & une troiſiéme à l'Eſt du Fort Danois où l'on peut mettre à terre. Quoi que le debarquement ſoit difficile & même auſſi dangereux qu'à Juda, ce qui eſt dire beaucoup, il y arrive cependant bien moins d'accidens, ſoit par l'adreſſe & la fidelité des canottiers, ſoit que les lames, étant plus éloignées les unes des autres donnent plus de facilité de les éviter.

Le meilleur mouillage eſt par le travers du Fort Danois à une lieue de terre en découvrant le Palmiſte qui paroît ſur

le haut de la côte environ à cent pas du Fort, obſervant ſur toutes choſes de ne ſe pas laiſſer abbatre ſur des fonds de roches qui coupent les cables.

Le Chevalier des M. *** étant en 1704. Major d'une Eſcadre de quatre Vaiſſeaux de guerre que la Compagnie de l'Aſſiente envoya en Guinée ſous la conduite du ſieur Doublet Officier, d'une bravoure & d'une experience conſommée, deſcendit à terre au Fort Danois. Il y fut reçû au bruit du canon, comme le ſieur Doublet en avoit uſé avec le Lieutenant du Fort, qui l'étoit venu complimenter de la part du Gouverneur. Le pretexte de ſon voyage au Fort étoit pour avoir des rafraichiſſemens, mais en effet pour ſonder le gué & voir ſi on ne pourroit pas ſurprendre les Forts Anglois & Hollandois, mais la choſe ne ſe trouva pas praticable. On traita en quatre jours plus de cinq cent eſclaves avec le Gouverneur Danois, qui envoya à bord une très grande quantité de rafraichiſſemens, dont il fit preſent à l'Eſcadre.

L'or eſt ſi commun dans cet endroit, qu'on vendroit l'once de poudre à canon deux gros d'or.

C'eſt en ce ſeul endroit de toute la côte de Guinée qu'on trouve de ces

Biches ſi petites, qu'elles n'excedent pas huit à neuf pouces de hauteur; leurs jambes ne ſont pas plus grandes ni plus groſſes qu'un curedent de plume. Les mâles ont deux cornes renverſées ſur le col, de deux à trois pouces de longueur, elles ſont ſans branches, ou endoüilleures, contournées, noires, & luiſantes comme du gayet; rien n'eſt plus mignon, plus privé & plus careſſant que ces petits animaux; mais ils ſont d'une ſi grande délicateſſe, qu'il ne peuvent ſouffrir la mer, & quelque ſoin que les Européens ayent pris pour en apporter en Europe, il leur a été impoſſible d'y réüſſir.

Les naturels du païs bâtiſſent leurs caſes fort proprement, elles ſont quarées, les murs ſont de terre, elles ſont aſſez exhauſſées & couvertes de paille. Les meubles ſont de peu de conſequence, & quoique riches par le commerce, ils ſe contentent de quelques pagnes, & renferment leur neceſſaire dans des bornes fort étroites.

Il y a beaucoup de villages le long de la côte depuis *Accara* juſqu'à la riviere de Volta; les plus conſiderables ſont *Labadé*, les deux *Ningo*, *Tema*, *Bampra*, *Occa*, *Baja* & *Ampala*; mais comme le commerce de l'or diminuë conſiderable-

ment après qu'on a passé le grand *Ninga*, les Européens les fréquentent peu.

On prétend que les Royaumes d'Assini, Issini, Axime, Commendo, Fetu, Accaruis petit, Jabou, Fautin, Accara, Abrambou & Takara, relevent tous du Roi Acarius le grand, dont la ville, qu'on nomme aussi Akim, est située à quatre-vingt-dix lieues dans les terres au Nord de la Mine, de maniere que c'est avec justice que ce Prince prend la qualité d'Empereur.

CHAPITRE XII.

Des mœurs & des coutumes des peuples de la côte d'Or.

IL y a si peu de difference entre tous les peuples qui habitoient la côte d'Or, que j'ai cru ne devoir pas interrompre le cours de ma narration pour en parler en particulier, lorsque j'ai traité des differens Royaumes qui composent ce païs.

La côte d'Or est compriſe entre le quatriéme & le sixiéme degré de latitude Septentrionale, & entre le dix-septiéme & le vingt & uniéme degré de longitude. Cette étenduë y compris

le contour des côtes, fait cent vingt à cent trente lieues.

Bien des gens ſe ſont imaginés qu'au de-là de trente à quarante lieues du bord de la mer, on ne trouvoit plus d'or, ni dans les rivieres ni dans la terre: c'eſt une pure imagination; ceux qui connoiſſent l'Afrique mieux que les autres, conviennent que la plus grande abondance de ce métail ſe trouve dans le centre du païs. Nous en avons une preuve dans les mines de *Bambouë* & de *Tambaoura*, qui ſont à plus de trois cent lieuës du bord de la mer du côté de l'Oueſt, & dont on ne connoît pas encore diſtinctement l'éloignement du côté du Sud.

Mais on doit être convaincu que l'or eſt très commun dans les païs éloignés des côtes dans la Guinée, puiſque tous les Negres, qui vont trafiquer dans les terres, n'en rapportent que de l'or, de l'ivoire & des eſclaves. Il eſt étonnant qu'on ne ſe ſoit pas encore aviſé d'y chercher des pierreries; on y trouve de l'aigris, on y pourroit trouver quelque choſe. Car enfin, pourquoi une terre qui produit de l'or, qui eſt le plus parfait des métaux, & qui a été de tous tems le plus eſtimé, & l'objet des deſirs des hommes, ſera-t-elle bornée à cette ſeule production? L'ignorance &

la pareſſe de ſes habitans, la negligence & l'indolence des etrangers qui y font le commerce, ſont cauſe qu'on ne connoît pas ce que vaut ce païs. On va chercher bien loin la rubarbe & les autres drogues, dont la medecine & le plaiſir ont introduit l'uſage parmi les hommes; peut-être que ſi on cherchoit avec un peu de ſoin, on trouveroit en Afrique ce qu'on va chercher aux Indes avec beaucoup de peine & de dépenſes; au lieu que le prenant, pour ainſi dire, chez nous ou à notre porte, en échange de marchandiſes de notre cru, nous ne nous conſommerions pas dans ce commerce ruïneux, dont la plûpart ne ſe fait qu'en argent, qui ne devroit jamais ſortir de nos terres dès qu'il y eſt une fois entré.

Portrait des negres de la côte d'Or.

Les habitans de la côte d'Or ſont bien faits, ils ne ſont pas tous d'une grande taille, la plûpart en ſont pourtant, mais ils ſont bien proportionnés. Il eſt rare d'en voir de boiteux, de boſſus, de borgnes, ſi ce n'eſt par quelque accident; ils ont preſque tous les oreilles petites, les yeux grands, les levres groſſes, le nez écaché: on remarque cependant, que ces deux derniers défauts ne ſont que pour les gens du commun; auſſi ne les trouve-t-on que dans les enfans des gens dont les femmes, étant obligées au

travail de la terre ou du ménage, portent leurs enfans attachés sur leur dos dans une Pagne, où ces petites créatures, suivant les mouvemens du corps de leurs meres, heurtent continuellement contre leur dos, & s'écrasent ainsi le nez & la bouche. Ils ont les yeux très vifs, & tous pleins de feu ; l'usage qu'ils font du tabac en fumée leur rendroit les dents noires, s'ils n'en avoient pas un soin extraordinaire ; ils se servent pour les conserver nettes & les tenir blanches, d'un bois qui leur vient du Royaume d'Acaruis ; ils en machent dès qu'ils quittent la pipe ; ils disent que ce bois fortifie les gensives, & que son suc mêlé avec la salive qu'ils avalent, est bon pour la poitrine. Je m'étonne que les Compagnies ne se soient pas encore avisées d'apporter de ce bois en France, il seroit bientôt à la mode & d'un bon debit, sur tout si on en faisoit approuver & conseiller l'usage par un decret & une these de la Faculté. On dit qu'il seroit très-convenable à nos Dames qui ont la fureur de se barboüiller le visage de rouge comme les Caraïbes, & qui ne prennent pas garde que cela leur gâte absolument le teint & les dents ; elles achteroient bien cherement ce bois. Celui dont les Maures & les Negres du Senc-

Barbe & cheveux des Negres.

ruis, ainſi je n'en puis rien
. La barbe ne leur vient
n'ont pas ſur cela un uſa
car les uns, comme ſont
meurent ſur la côte, ſe
d'avoir une barbe longue. I
la treſſent & y enfilent des
gris ou la parent de mên
faut qu'ils ſoient bien vieux
le ſoit blanche. Une barb
longue comme celle d'u
Capucin, ſeroit un orneme
reſpecter un Negre plus q
dire. A l'égard de leurs
plûtôt de la laine cotonné
leur tête, les uns les lai
les autres les raſent aſſez ſ
uſages là-deſſus ſont differ
lement parlant tous les je
ſont raſer la tête fort ſouv
levent tous les matins &

cour quand ils en ont la commodité ; c'eſt pour cela qu'ils batiſſent leurs maiſons & leurs villages ſur les bords de la mer ou des rivieres. A peine les enfans peuvent ils marcher qu'ils courent à l'eau comme des Canards ; ils apprennent à nager dès leur plus tendre enfance, & deviennent d'excellens plongeurs ; ils ne lachent jamais en preſence les uns des autres des vents par la bouche & autre part, & quand ils ſe trouvent en compagnie de quelques blancs à qui cela arrive, ils ſe retirent en donnant toutes ſortes de marques d'horreur d'une telle incivilité.

Ils ſont robuſtes & ſupportent aiſément les travaux les plus longs & les plus rudes, les femmes même ont une force & un courage ſurprenant ; elles accouchent ſans donner aucune marque de douleur, ce n'eſt pas qu'elles n'en reſſentent comme toutes les autres femmes. Pourquoi ne ſe reſſentiroient elles pas de la malediction prononcée contre la premiere de toutes les femmes ? Mais, c'eſt par grandeur d'ame qu'elles n'en temoignent rien, elles ſeroient deshonorées pour toûjours ſi elles avoient jetté quelques cris. Elles mettent paiſiblement leurs enfans au monde, on ne ſçait qu'une femme eſt

Courage des femmes Negres.

cela on les couvre bien, &
dormir trois ou quatre he
levent enſuite, vont ſe la
ou à la riviere avec leur e
mettent à travailler comm
étoit rien arrivé.

Au retour du bain le pe
donnent un nom à l'enfant
çû quelque bienfait d'un
font porter ſon nom. L'en
pé de quelques langes eſt
peau ou ſur une pagne éte
joncs ou ſur des feuilles d
y demeure un mois ou cin
après quoi la mere le port
aſſis ſur une petite planc
jambes paſſées ſous ſes ai
mains liées au tour de ſon
le quitte que la nuit. Co
greſſes ne portent point de

Leurs manieres d'élever leurs enfans.

l'épaule ſans avoir la peine de le detacher, cela eſt commode ; elles ont grand ſoin de les laver ſoir & matin, & de les frotter d'huile de Palme ; cela tient leurs jointures ſouples, les ports ouverts & aide beaucoup à la nature à les faire croître.

Dès qu'ils ont ſept ou huit mois, les meres ne les portent plus, elles les laiſſent à terre où ils vont à quatre pates & joüent comme de petits Chats. Ils marchent bien plûtôt que les enfans en Europe, il eſt vrai qu'ils tombent ſouvent & on remarque qu'ils ne ſe bleſſent preſque jamais.

On ne peut exprimer la tendreſſe que les Negreſſes ont pour leurs enfans. Si elles ſont un peu riches, elles les parent de Menilles d'or, dont elles leurs font des colliers, des ceintures, & des braſſelets. Il faut ſur toutes choſes que ces Menilles ſoient enfilées dans du fil compoſé de l'écorce de l'arbre où ils adorent leurs fetiches, ſans quoi ils croyent que le diable emporteroit ces petits innocens. C'eſt une ſuperſtition que leurs Marabous leur ont tellement gravé dans l'eſprit, qu'on voit de ces enfans ceints dans toutes les parties de leurs corps de rameaux de cet arbre, que ces Marabous leur vendent très-cherement. Superſtit des Negre

Les peres & meres ne châtient preſque jamais leurs enfans, ils les aiment trop ; ces enfans étant toujours tous nuds filles & garçons enſemble, ils n'ont aucune honte de leur nudité.

Quand un enfant a dix ou douze ans, ſi c'eſt un garçon, le pere ſe charge de l'inſtruire ; il le mene avec lui à la pêche, lui apprend à manier la pagalle ou l'aviron, à conduire le canot, à plonger l'or ; ou ſi c'eſt un marchand, à vendre & à acheter ; il demeure ainſi avec ſon pere qui profite de tout ſon travail juſqu'à l'âge de dix-huit ou vingt ans. Pour lors il garde une partie de ſon gain afin d'amaſſer dequoi acheter une femme.

Si c'eſt une fille, la mere a ſoin de l'inſtruire & de lui apprendre à tenir la maiſon bien propre, à piler le ris, à écraſer le mahis, à faire le pain & la cuiſine, à aller vendre & achetter au marché, à faire des paniers & des nattes ; elles ſont fort adroites dans ces ſortes d'ouvrages. On leur apprend encore à avoir ſoin de leurs hardes quand elles en ont & de celles de leur pere & mere, & ſur tout, que le boire & manger de leur pere ſoit prêt à l'heure. C'eſt ainſi qu'on les accoûtume à ſervir avec ponctualité les hommes qui les acheteront pour en faire leurs femmes. J'ai dit en d'autres

endroits, que leur exactitude à ſervir leurs maris devroit ſervir de modele à toutes les femmes, je n'oſe plus le repeter de peur de me faire encore des procès avec les femmes d'Europe qui ſont bien ſur un autre pied.

Ce que les meres n'ont pas beſoin d'enſeigner à leurs filles, c'eſt la coqueterie & l'amour du faſte; la nature toute ſeule eſt leur maîtreſſe en cela, & en bien d'autres choſes.

La taille ordinaire des femmes eſt mediocre, bien priſe, & quoiqu'elles paroiſſent délicates, elles ſont réellement très fortes & d'un bon temperamment; elles ſont naturellement ſobres & fort attachées à leur menage; elles ont l'eſprit fin, adroit, vif, engageant, elles aiment le plaiſir, elles ſont avares, & vendent bien cher leurs faveurs aux Européens; il n'y a point de femmes au monde qui entendent mieux qu'elles à ruiner un homme qui s'eſt empétré dans leurs filets. Elles n'oublient rien pour plaire, elles ſont d'une extrême propreté: elles courent ſe baigner dès qu'elles ſont levées, après quoi, celles qui ne ſont pas obligées à travailler, paſſent un tems conſiderable à ſe blanchir les dents, à ſe peigner, à treſſer leurs cheveux & à les orner de rubans ou de menilles; elles ſe

Caractere des femmes.

bracelets de corail, de r
nilles d'or, & quand e
roirs, elles les conſult
& ſont auſſi long-tems
pour le moins que les fe
Les femmes des Capita
chands ne ſortent point
ſans être ſuivies de leu
ent alors ſous leurs pa
une piece de toile fine à
fetas de couleur vive, d
vrent depuis le ſein juſc
qu'elles relevent par de
re de bourelet. Elles o
à laquelle elles attachent
de clefs, comme ſi elles
coffres & des armoires, c
elles n'en ayent qu'un o

on, elles quittent tous ces ajuſtemens, elles les enferment proprement dans leurs coffres, & n'ont plus qu'une pagne de groſſe toille qui les couvre depuis les reins juſqu'aux genoux.

Les mariages ſe font avec aſſez peu de ceremonie: un pere qui voit ſon fils en état de gagner ſa vie par le travail ou par le commerce, lui cherche une femme, ſuppoſé que le fils ne ſe charge pas lui-même de ce ſoin; quand les parties ſont contentes l'une de l'autre, le pere du garçon parle aux parens de la fille; on convient de ce qu'on doit leur donner pour la fille, & on fait venir un Marabou qui leur donne des fetiches, & qui fait jurer à la fille qu'elle aimera ſon mari ſur toutes choſes & qu'elle lui ſera fidele; le mari promet de l'aimer & s'en tient là. Après cette ceremonie, les parens des deux côtés ſe font des préſens & paſſent la journée dans la joye. Le mari mene le ſoir ſa femme à ſa maiſon, & le mariage eſt terminé. Mariages des Negres.

Quoique les Negres puiſſent avoir autant de femmes qu'ils en peuvent acheter & nourrir, il eſt certain que la premiere eſt la maîtreſſe, ſur tout quand elle a un enfant mâle. Il y a même des païs où le mari ne peut pas prendre d'autres femmes ſans le conſentement

de la premiere, encore ne paſſent-elles que pour des concubines qui ſont encore aſſez maîtreſſes d'elles-mêmes, & dont le mari ſe met peu en peine. Les prérogatives de la premiere ſont d'avoir les clefs & la diſpoſition de tout ce qu'il y a dans la maiſon, de diſtribuer aux autres & aux eſclaves le travail, & de leur en faire rendre compte, & de coucher trois nuits conſecutives avec leurs maris, pendant que les autres ne joüiſſent de leurs faveurs qu'à tour de rolle, & ſelon l'ancienneté & le crédit que leur donnent leurs appas.

Cela n'empêche pas qu'il n'y ait des Marchands & des Capitaines qui ont un troupeau de douze ou quinze femmes ou concubines, qui lui ſont d'autant plus agréables qu'elles lui donnent d'enfans.

Il s'en faut bien que les femmes de Guinée ſoient auſſi fecondes que celles du Senegal; quand même elles le ſeroient, elles ne pouroient pas avoir tant d'enfans qu'elles, parce qu'elles ſont obligées de les allaiter pendant quatre ans, terme bien long qui les empêche d'être ſouvent groſſes. Je pourois parler des femmes bien plus amplement, car elles en donnent une ample matiere, mais en voilà aſſez du moins pour le preſent.

J'ai

J'ai parlé de la taille au commencement de ce chapitre, & de la bonté de leur temperament, il faut dire pour achever leur portrait qu'ils ont de l'eſprit bien au delà de ce que nous nous imaginons, ils ont du jugement, de la prudence, de la penetration, de la diſcretion; ils ſont fins & adroits, ils ont la conception ſi aiſée qu'il ne faut pas leur montrer deux fois la même choſe pour qu'ils la ſçachent faire. Mais ils ont fourbes & menteurs, portés au larcin plus qu'on ne peut dire, yvrognes & luxurieux au dernier point, & si avares qu'ils croyent faire un gros preſent quand ils donnent quelques fruits à un blanc, encore ne le donneroient-ils pas s'ils n'en eſperoient dix fois la valeur. Caractere de hommes Negres.

Ils ont la memoire excellente; quoiqu'ils ne ſçachent ni lire ni écrire, ils n'oublient jamais rien, ils ne ſe trompent jamais dans leurs comptes; les moindres circonſtances leur ſont auſſi preſentes au bout de pluſieurs années, que les faits les plus conſiderables le ſont aux autres au bout de quelques heures. On peut dire qu'ils ſont les premiers hommes du monde pour faire des commiſſions; dix perſonnes chargeront un même homme chacune de cinq ou ſix

commiſſions, & lui donneront chacune une certaine quantité d'or, il fera toutes ces commiſſions & leur rendra compte de leur or ſans ſe tromper d'une obole. La probité & l'honneur ſont des vertus qui ne ſont pas encore entrées chez eux. Ils n'aiment pas à payer leurs dettes, ils ſont la plûpart toûjours prêts à tromper, ils ſont vains & ſuperbes. Les Capitaines & les Marchands ne regardent perſonne quand ils paſſent dans les ruës. Si quelqu'un du menu peuple leur parle, ils ne repondent qu'avec peine & avec un air d'authorité; il eſt vrai qu'ils ont des manieres plus polies avec les blancs, ſur tout quand ce ſont des Officiers ou autres gens de diſtinction, ils leur parlent avec reſpect, mais ils demandent auſſi le reciproque & ſont ravis quand on les diſtingue par quelque marque de civilité & d'amitié.

Habillemens des negres. Leur maniere de s'habiller eſt fort ſimple; les gens de diſtinction ont pour l'ordinaire un calleçon de toile aſſez ample, & qui leur couvre une partie des jambes, par deſſus lequel ils portent un morceau d'étoffe de ſoye ou de toile Indienne de quatre à cinq aulnes de longueur, dont ils ſe ceignent depuis les reins juſqu'au deſſous des genoux, & dont ils laiſſent traîner les bouts à terre

l'un devant & l'autre derriere. Quand la toile ou l'étoffe eſt large, ils s'en enveloppent depuis le ſein juſqu'au gras des jambes, & jettent les bouts ſur une épaule comme ſi c'étoit un manteau. Leurs femmes ont ſoin de les peigner & d'accommoder leurs cheveux & leur barbe quand ils en ont. La plûpart portent des chapeaux d'Europe, ils en font auſſi d'écorces d'arbres, de paille, de peaux de chevres; il n'y a que les eſclaves qui vont tête nuë, c'eſt principalement à cela qu'on les connoît. Cette coûtume eſt paſſée chez eux des Romains, ou de chez eux chez les Romains.

Les hommes auſſi-bien que les femmes ſe parent de coliers, de braſſelets, de chaînes de pied, le tout enfilé proprement dans du fil compoſé de l'écorce de l'arbre des Fetiches; les femmes des Marabous le filent, & les Maraboux le vendent bien cher.

A l'égard du menu peuple des environs, des peſcheurs d'or ou de poiſſons, de ceux qui cultivent la terre, un ſi grand attirail de vêtemens les incommoderoit: ils n'ont qu'une corde autour des reins pour ſoutenir un petit morceau de pagne ou de toile qui couvre en partie leur nudité par devant. Les enfans

des deux ſexes vont tout nuds juſqu'à douze ou quinze ans, il y a même des endroits ou les filles n'ont des pagnes que quand ceux qui les ont épouſées leur en ont donné, de ſorte que quand elles ſont laides ou que quelques autres raiſons les ont empêchées de trouver mari, elles vont toutes nuës à trente ans comme elles alloient à dix.

Les Negres quelques riches qu'ils ſoient ſe dèshabillent des qu'ils ſont rentrés chez eux, ils plient ou font plier leurs hardes & les mettent proprement dans les coffres qu'ils achetent des Européens. Ils aiment à changer ſouvent, mais non pas à en avoir de neuves, au contraire ils veulent que les étoffes qu'ils achetent ſoient bonnes & de durée. Quoique les nouveautés leur plaiſent, quand elles ne leur coutent rien, il s'en ſoucient peu quand il les faut acheter. Les Negres du Senegal ſont d'un goût tout different.

Maiſons des Rois & Seigneurs Negres.

J'ai déja parlé de leurs caſes, & j'ai dit qu'elles étoient preſque toutes bâties ſur le même modele, & que les modes des Negres ont reçû peu de changement juſqu'à preſent. Il faut pourtant convenir que les Rois & les grands Seigneurs, c'eſt-à-dire les Capitaines & les Marchands de la côte d'Or, ſurtout ceux qui

ſont voiſins des Forts & des Comptoirs des Européens ont fait exception à cette régle. On remarque depuis un nombre d'années qu'ils bâtiſſent aſſez dans le goût des Européens ; leurs maiſons ſont quarrées, ils ont pluſieurs chambres bien plus élevées qu'elles n'étoient autrefois, on en voit à deux étages y compris le rez de chauſſée, les murailles ne ſont que de terre battuë qui ſans être liée avec de la chaux ne laiſſe pas d'être bonne & de ſoutenir les planchers & un toit ; il eſt vrai que leurs planchers ſont legers, & que leurs toits ne ſont pas peſans, n'étant compoſés que de menus bois pliés en arces de paniers, couverts de paille ou de feuilles de Roſeaux & de Palmiers nattés proprement, & d'une épaiſſeur ſuffiſante pour les garantir des pluyes les plus longues & des ardeurs du Soleil. Ils n'ont pas encore jugé à propos de couvrir leurs maiſons de tuilles, quoi qu'ils voyent que les Européens s'en ſervent pour les leurs. La terre dont il font leurs murailles feroit des briques & des tuilles excellentes, mais leurs charpentes ſont trop foibles pour ſoutenir ce poids ; d'ailleurs ſi les tuilles reſiſtent à la pluye, il eſt certain qu'elles ne garantiſſent pas de la chaleur comme une épaiſſe couverture de paille.

[illegible] Officiers se sont mis sur le [illegible] d'avoir deux esclaves armés de sagaques aux portes de leurs chambres pour les garder, ces sentinelles se relevent de temps en temps.

Les maisons des femmes sont à côté de celle du mari, chacune est en particulier dans la sienne & y éleve ses enfans. Elles mangent rarement ensemble, & encore plus rarement avec leurs maris. Elles ont toute la disposition du menage, les hommes ne se mêlent que du commerce, de la pesche ou autre travail.

Dès la pointe du jour les jeunes filles battent le ris & le mahis dans un mortier de bois, & quand il est écrasé, elles achevent de le reduire en farine sur une pierre plate avec un caillou uni à peu près comme les broyeurs de couleur; elles mettent ensuite l'eau tiede dans leur farine avec du sel, la paitrissent & partagent la pâte en petits pains qu'ils mettent dans un grand pot de terre qu'elles ont bien fait chaufer, elles le ferment avec un large couvercle de terre chargé de charbons ardens comme nous faisons quand nous nous servons de tourtieres de cuivre; le pain cuit de cette façon & mangé frais est bon, & on s'y accoûtume aisément.

Ils mangent plus de poisson que de

viande, & plus de legumes que de poiſſon; leur maniere plus ordinaire d'accommoder le poiſſon, eſt de le faire cuire dans l'eau avec du ſel, de la maniguette & de l'huile de Palme : elle eſt bonne quand elle eſt nouvelle, & vaut notre bœure. Maniere de faire la cuiſine.

Les Seigneurs & les Marchands ont fait apprendre la maniere de faire la cuiſine à leurs eſclaves chez les Européens, il y en a qui ſe ſont rendus très-habiles, & qui font une ſouppe, un ragoût, une fricaſſée auſſi bien qu'en France. Ceux qui ont de pareils Officiers mangent comme les Européens & ſe font ſervir par leurs eſclaves.

Ils ne font ordinairement que deux repas par jour; le premier, eſt à une heure après le ſoleil levé; & le ſecond, au ſoleil couchant. Ils mangent beaucoup & ſemblent devorer plûtôt que manger, & cependant ils ont toujours faim, ce qui vient de la chaleur de leur eſtomach, qui digere promptement les viandes cruës comme celles qui ſont cuites. Les Negres ſont grands mangeurs à leurs repas.

Ils ne boivent le matin que de l'eau ou du Pito, qui eſt une petite bierre faite de mahis, aſſez agréable ; ils boivent le vin de Palme le ſoir, parce que ceux qui font le commerce de ce vin, ne l'apportent que vers le ſoir; il faut le boire ſur Leurs Boiſſons.

le champ, autrement il s'aigrit & ne peut plus ſervir que de vinaigre; on en peut faire de l'eau de vie, auſſi-bien que du ris & du mahis, comme on en fait dans les Indes Orientales; les Européens ont été aſſez ſages juſqu'à préſent, pour ne leur pas enſeigner ce ſecret. J'ai dit dans ma Relation de l'Afrique Occidentale, comment ſe fait le vin de Palmes, je ne le repeterai point ici. Ce qu'on doit remarquer, c'eſt qu'avant de boire ils en verſent un peu à terre à l'honneur de leurs Fetiches, & pour donner à boire à leurs parens décedés.

chés de e d'Or. Il y a des marchés reglés dans tous les villages de la côte d'Or, on y trouve abondamment tout ce qui eſt neceſſaire à la vie, & tout ce qui peut entrer dans le commerce. La Monnoye courante de cette côte, eſt de l'Or en poudre; dans d'autres endroits, dont nous parlerons ci-après, ce ſont des Bonges ou Cauris.

Il y a dans chaque village une place deſtinée pour le marché, elle eſt ordinairement au milieu du village; chaque denrée a ſon quartier particulier, les prix ſont réglés, il eſt très rare qu'il y ait du bruit. A la pointe du jour les gens de la campagne y apportent des cannes de ſucre, des bananes, des figues, des patates, des ignames, des citrons, des

oranges, du ris, du mahis, de la maniguette, des œufs, des poulets, du pain, du poiſſon de riviere. Un peu après midi, d'autres apportent du vin de Palme & d'autres denrées; & ſur le ſoir on voit arriver le poiſſon de mer & le tabac; ordinairement il eſt en feuilles que chacun fait ſecher comme il le juge à propos. Il n'approche pas de celui du Breſil que les Portugais apportent, dont les Negres connoiſſent la bonté & font la difference.

L'on ne connoît point le crédit dans ces marchés, tout s'y paye comptant & en or; ils le prennent avec le bout du doigt pour les petites choſes, mais il le peſent quand les choſes ſont plus de conſequence.

Leurs balances ſont compoſées de deux petites plaques de cuivre ſuſpenduës aux deux bouts d'un petit bâton, au milieu duquel ils font une boucle avec du fil, dans laquelle ils paſſent le pouce de la main gauche. Ils ſe ſervent au lieu de poids de cuivre ou de plomb de certaines grains appellées *Tacous* qui peuvent peſer la valeur de deux ſols d'or; cette maniere de peſer eſt longue, les marchands ne s'en ſervent point, ils ont des balances & des poids qu'ils achetent des Européens. Maniere peſer l'or.

Les Rois du païs ne levent aucun impôt ſur ce qui ſe vend à ces marchés; ils en levent aux grands marchés qui ſe tiennent deux fois l'année, & qui reſſemblent beaucoup à nos foires.

Au reſte les marchés & les foires ne ſe tiennent jamais les jours qui leur tiennent lieu de Dimanche, qui eſt notre jour de Mardi. Ces jours-là perſonne ne travaille, les païſans n'apportent rien au marché, tout commerce eſt interdit, à moins qu'il ne ſe faſſe à bord des Vaiſſeaux qui ſont en rade.

Le Chriſtianiſme n'a pas fait de grands progrès dans ce païs, la pluralité des femmes y ſera toûjours un obſtacle invincible. Le Judaïſme ni le Mahometiſme n'y ont pas encore pénetré. Une idolatrie mêlée d'une infinité de ſuperſtitions que l'avarice des Marabous entretient, eſt la religion dominante du païs. Il eſt difficile de donner une idée un peu diſtincte de leur culte. Ils ſçavent en gros qu'il y a un Dieu Createur du Ciel & de la terre, qui eſt bon & qui comble de biens ceux qui le connoiſſent & qui l'adorent, ils l'appellent le Dieu des blancs. Ils croyent que les ames ne meurent pas, mais leurs ſentimens ſur la nature des ames ſont des plus groſſiers, puiſqu'ils ſuppoſent que les ames ont

faim & ſoifs, & qu'elles ſouffrent encore les beſoins de cette vie; du reſte leur ignorance fait pitié.

Leur culte eſt tout entier pour les Fetiches, ce ſont leurs Dieux, ils les craignent & ne les aiment point, ils les prient pour éviter d'en être maltraités, car ceux qui ont un peu plus d'eſprit que les autres, conviennent qu'ils n'en peuvent attendre aucun bien.

Ce que c'eſt que les Fetiches.

Ces Fetiches n'ont aucune forme ou figure déterminée; c'eſt un os de poulet, une tête ſeche d'un ſinge, une arrête de poiſſon, un caillou, un noyau de datte, une boulle de ſuif, dans laquelle on a lardé quelques plumes de peroquet, un bout de corne plein de diverſes ordures, & mille autres choſes ſemblables. Ce ſont leurs Marabous qui leur vendent ces Dieux ridicules, en l'honneur deſquels ils les obligent à certaines obſervances, dont il y en a de très-difficiles, & auſquelles cependant ils n'oſeroient manquer, dans la crainte de mourir ſur le champ. Il y en a à qui il eſt défendu de manger du bœuf, d'autres qui ne peuvent manger du cabris, de certains poiſſons ou oiſeaux, de boire certaines liqueurs; ils ſe laiſſeroient plûtôt tuer, que de faire le contraire. Ces Fetiches ne ſont que pour les particuliers; les

Rois & les païs en ont d'autres qu'ils appellent les grands Fetiches, qui conſervent le Prince ou le païs; telle eſt quelquefois une montagne, un gros rocher, un grand arbre, quelque gros oiſeau. Si quelqu'un par accident ou autrement tuoit un de ces oiſeaux, ſa vie ſeroit fort en danger; ſi au contraire il vole dans le jardin d'un particulier, il s'imagine que c'eſt un préſage de bonne fortune, & ne manque pas de lui apporter à manger.

Ils ont de grands Arbres au pied deſquels ils ſacrifient. Ils ſont perſuadés que ſi on venoit à couper un de ces arbres, tous les fruits du païs ſeroient perdus; & ceux qui auroient commis un tel crime punis de mort irremiſſiblement. Les Hollandois peuvent en dire des nouvelles, il y eut dix de leurs gens maſſacrés le 8. de Mai 1598. à Mouré, pour avoir coupé un de ces arbres.

Les montagnes les plus hautes, & ſur leſquelles on ſçait que le tonnere à tombé pluſieurs fois, ſont reſpectées de ces peuples & regardées comme la demeure de leurs Fetiches; & comme ces pauvres Dieux peuvent avoir des beſoins preſſans dans ces lieux deſerts & incultes, ils ne manquent pas d'aller leur

porter au pied de ces montagnes du ris, du mil, du mahis, du pain, de l'huile de palme, du vin, en un mot, de tout ce qu'ils peuvent avoir beſoin pour boire & pour manger.

Les Chinois, demeurant à Batavia, font la même choſe pour leurs morts, & ne manquent pas d'aller porter ſur leurs tombeaux dequoi leur faire faire bonne chere. Les Soldats Hollandois de la garniſon de cette place s'en accommodoient & alloient manger ce qui étoit deſtiné aux morts. Les Chinois s'en étant apperçûs, s'aviſerent d'empoiſonner ces vivres, & ces gourmands en moururent. Le General Hollandois en ayant fait grand bruit, & menaçant de châtier les Chinois, ils répondirent que c'étoit un ragoût dont leurs morts ne s'étoient jamais plaints, & qui, ſelon les apparences, n'étoit pas bon pour les vivans pour leſquels il n'étoit pas deſtiné, & la choſe en demeura là.

Hiſtoire du culte des Chinois à Batavia.

Voici de quelle maniere ils celebrent leurs Dimanches. Après s'être lavés bien plus exactement que les autres jours, & s'être parés de leurs plus beaux habits, ils s'aſſemblent dans la place où eſt l'arbre qu'ils appellent l'arbre de la Fotiche, de l'écorce duquel ils font le fil qui ſert à enfiler ces Menilles d'or dont j'ai parlé

Comment ils celebrent leur Dimanche.

ci-devant, ils dreſſent une grande table au pied de cet arbre, ils en ornent les pieds avec des couronnes de fleurs & de branches d'arbres, ils la couvrent de ris, de mil, de mahis, de pain, de fruits, de viande, de poiſſon, d'huile de Palme & de vin, afin que la Fetiche du village, accompagnée de toutes les Fetiches des particuliers qui compoſent l'aſſemblée, puiſſent faire bonne chere, pendant qu'ils chantent & qu'ils danſent de toutes leurs forces autour de l'arbre au ſon de pluſieurs baſſins de cuivre & autres inſtrumens de leur muſique barbare, C'eſt dans ces exercices qu'ils paſſent toute la journée. Sur le ſoir, ils ſe lavent encore plus ſoigneuſement qu'ils n'ont fait le matin, & les païſans étant alors arrivés chargés de vin de Palme qu'ils ſont obligés d'apporter pour la ceremonie, le chef du village le diſtribuë à toute la compagnie, qui s'en retourne ſouper chacun chez ſoi, obſervant de répandre à terre plus de vin qu'à l'ordinaire, afin d'honorer leurs Fetiches & les faire boire. Le feſtin ſervi au pied de l'arbre appartient aux Marabous, qui en ont plus beſoin que les Fetiches, & plus d'appetit qu'elles.

Tel eſt leur culte impertinent, dont les plus ſpirituels d'entre eux ne ſçau-

roient rendre la moindre raiſon. Ils demeurent dans le ſilence quand on les en interroge, ils baiſſent les yeux en ſe contentant de dire: vous êtes heureux vous autre blancs d'avoir un Dieu bon qui vous donne tous vos beſoins, & qui ne vous mal traite pas. Lorſqu'il s'éleve quelque orage & qu'ils entendent le tonnere, ils ſe renferment dans leurs caſes, on n'en trouve pas un dehors, ils paroiſſent ſaiſis de frayeur, & quand on leur en demande la raiſon, ils diſent que le Dieu des blancs eſt en colere.

Les habitans de la côte d'Or diſent que leur Dieu eſt noir, & leurs Marabous aſſurent qu'il leur apparoît ſouvent au pied de l'arbre des Fetiches ſous la figure d'un grand chien noir. Ils ont appris des blancs que ce grand chien noir s'appelle le Diable; il ne faut que prononcer ce nom devant eux & y joindre quelque imprécation, comme le diable t'emporte ou te torde le col, pour les faire trembler & tomber en défaillance.

Ils craignent extrêmement le diable.

Rien n'eſt plus viſible & plus réel, que l'empire que le Demon a ſur eux, & les mauvais traitemens qu'ils en reçoivent; on les entend crier, & on voit les meurtriſſures & les autres marques des coups qu'il leur a donné. Il eſt vrai qu'il

Mauvais traitemens qu'ils en reçoivent

à la diſcretion de ne leur caſſer ni bras ni jambes, mais il les bat quelquefois avec tant d'inhumanité, qui les met ſur le grabat pour pluſieurs mois ; c'eſt alors que les Marabous font bien leurs affaires, ils exigent de ces malheureux des préſens & des offrandes, ſans quoi ils les menacent que les Fetiches, qui ſont irrités acheveront de les aſſommer.

Fourberies des marabous

Les Marabous vendent des petits crochets de bois, à peu près comme ſont ceux dont on ſe ſert pour tirer à ſoi les branches des arbres ; ils diſent que c'eſt le diable qui les apporte au pied de l'arbre de la Fetiche, & qu'il n'eſt permis qu'à eux de les en ôter & de les diſtribuer à ceux qui en ont beſoin & qui les achetent de ces fourbes. Il y en a pour conſerver les maiſons, d'autres pour les canots, d'autres pour les terres enſemencées, pour les palmiers, pour les parcs où l'on retire les beſtiaux, pour les enfans, & quoi qu'ils ſoient tous de la même figure, ils ne peuvent ſervir qu'à une ſeule choſe. On voit aſſez la raiſon de cette préciſion ; ſous peine d'une mort ſoudaine il n'eſt permis à qui que ce ſoit d'y toucher, beaucoup moins de les emporter.

Hiſtoire d'un ſacrifice.

Un Catholique Romain s'étant trouvé à Friderisbourg pendant que les Prétendus

tendus Reformés faiſoient leur ſervice, s'aviſa d'aller ſe promener dans le village des Negres; il entra par hazard dans une caſe, où il trouva un homme & une femme occupés à ſaigner un poulet, dont ils faiſoient degoûter le ſang ſur des feüilles qui étoient à terre; il ſe douta que c'étoit quelque acte de ſuperſtition, & ne jugea pas à propos de les interrompre. Il vit donc qu'ils firent ſortir tout le ſang du poulet, & lors qu'il n'en ſortit plus, ils le couperent en morceaux & les arrangerent ſur les feuilles; après quoi, ſe tournant l'un vers l'autre, les bras pendans comme des gens qui ſont dans l'affliction, ils repeterent pluſieurs fois ces paroles : *me cuſa, me cuſa, me cuſa*, qui ſignifient en leur langue, *ſois moi bon, ſois moi bon.* La ceremonie achevée, il leur demanda la ſignification de ce qu'ils venoient de faire. Ils lui dirent que la Fetiche les avoit battus, & qu'ils lui donnoient à manger pour l'appaiſer; ils l'avertirent de ne pas toucher aux feuilles ni au poulet qui étoit deſſus, l'aſſurant que s'il le faiſoit il mourroit ſur le champ. Le Catholique jugea qu'il ſe préſentoit une occaſion favorable pour détromper ces pauvres gens; il prit le foye du poulet, & l'envoya rotir par ſon valet, & le man-

gea en leur préſence ; il donna le reſte du poulet à des chiens & à des cochons, qui n'en reçûrent aucun mal ; il leur demanda où étoit leur Fetiche, ils le conduiſirent dans une petite cour & lui montrerent une tuille entortillée de paille, l'aſſurant que c'étoit là la Fetiche qui les avoit battus, dont ils avoient bien réellement les marques ſur le corps. Allez, leur dit le Catholique, ne craignez plus la Fetiche, elle ne vous battera jamais. Il la mit en pieces ſur le champ, & les jetta hors de la cour; il fit une petite croix de bois qu'il attacha au mur, leur apprit à faire le ſigne de la croix, rompit tous les crochets qu'il trouva dans leur maiſon, & leur dit, que ſi le diable venoit pour les battre, ils n'avoient qu'à prendre des petites croix, qu'il leur donnoit, faire le ſigne de la croix ſur eux, & qu'il s'enfuiroit auſſitôt.

Le bruit de cette action s'étant auſſitôt repandu dans le village, il y eut pluſieurs Negres qui lui apporterent leurs Fetiches & leurs crochets, il briſa les uns & brûla les autres, & leur donna à la place de petites croix.

Ce zelé Catholique n'en demeura pas là, il ſe fit conduire à la grande Fetiche du païs, autour de laquelle ils s'aſſem-

blent pour celebrer leurs Dimanches. Elle étoit hors du village dans une plaine ; il trouva que c'étoit une groſſe pierre toute couverte de terre, ſur laquelle il y avoit un très-grand nombre de ces crochets de bois, il les rompit tous à l'aide de ſon valet, découvrit la pierre, jetta de tous côtés la terre dont elle étoit couverte, & s'en alla chez un des Marabous à qui il demanda des Fetiches à acheter. Vous en avez un, lui dit le Marabou, voyant qu'il tenoit à la main un de ces crochets, mais elle ne vous ſervira de rien ſi vous ne me la payez. En diſputant ſur le prix il le tira juſqu'au lieu où étoit la grande Fetiche ; la vûë de ce prétendu ſacrilege fit pouſſer des cris épouvantables au Marabou, ſes compagnons y accoururent, & quand ils apprirent du Catholique que c'étoit lui même qui avoit fait ce deſordre, ils ſe mirent à crier miracle de ce qu'il étoit encore en vie après une telle action. C'eſt moi, leur dit le Catholique, qui ai renverſé l'objet de votre ſuperſtition ; je ne crains point le diable qui n'a aucun pouvoir ſur les Chrêtiens. Il ne faut craindre & aimer que Dieu qui a fait le Ciel & la terre. Voilà une croix ſur laquelle eſt mort ſon Fils unique pour racheter les hommes, je la plante à la

place de votre Fetiche, ſi quelqu'un y touche ou s'en approche autrement qu'à genoux & avec un profond reſpect, il verra de quelle maniere le Dieu Tout-puiſſant que les Chrêtiens adorent, le chatiera. Ces Marabous & ceux qui les avoient ſuivis s'enfuirent chez eux en jettant des cris épouventables.

Habits des Marabous.

L'habit des Marabous reſſemble aſſez à une cotte d'armes de groſſe toile ou de ſerge, ſur laquelle ils portent des bandoullieres chargeés d'oſſemens de poulets brûlés, à peu près comme nos pelerins de ſaint Michel. Ils ont le reſte du corps nud; ils ont ſeulement force jarretieres compoſées de fil de l'arbre des Fetiches, où ſont enfilées des raſſades & autres petits bijoux.

On ne peut dire juſqu'où va le reſpect que les peuples, les Seigneurs & les Rois mêmes ont pour ces fourbes; ils leur donnent tout ce qu'ils ont, afin d'obtenir d'eux qu'ils prient les Fetiches de leur être favorables, & de ne leur point faire du mal. Leur ſuperſtition eſt ſi fort enracinée qu'il paroît très difficile de les en detromper; de ſorte que quoiqu'il leur arrive, la Fetiche n'a jamais tort; c'eſt toûjours eux qui ſont en faute & qui ont manqué à quelque choſe qu'ils lui devoient.

Ils reculent tant qu'ils peuvent quand on les veut obliger de jurer par leurs Fetiches, parce qu'étant menteurs au ſuprême degré & cherchant toûjours à tromper, ils craignent de mourir s'ils faiſoient le contraire de ce qu'ils auroient juré ſur leurs Fetiches. Je crois pourtant bien qu'il y a là comme autre part des eſprits forts ou des impies à qui un pareil jurement ne fait pas grand peur. Ils jurent par leurs Fetiches.

La Fetiche eſt chez eux à peu près ce que la bouche de verité étoit chez nos anciens. La plûpart des Negres ne laiſſent pas aller leurs femmes aux villages voiſins qu'ils ne leur faſſent jurer ſur leurs Fetiches qu'elles leur ſeront fidelles, & pour les y engager encore plus étroitement, ils leur font boire une calebaſſe de vin de Palme, dans laquelle on a trempé les herbes qui ſervent à la compoſition des Fetiches; ils font la même choſe au retour. Si cette imprécation étoit de bon alloy on enterreroit bien des femmes, elles vivent cependant & font leurs maris cocus. Il y a longtems que les dents de la bouche de verité ſont uſées.

Il ſe trouve pourtant quelquefois des gens ſcrupuleux & timides qui n'ont pas encore bien ſecoué le joug de la coû-

tre hiſ. tume, en voici un exemple. Un Negre qui avoit été à bord d'un Vaiſſeau Danois, ſe vint plaindre au Directeur de Friderisbourg qu'on lui avoit volé un marc d'or, ce Directeur homme ſage & qui connoiſſoit en perfection le genie fourbe des gens du païs, lui dit en lui preſentant un morceau de pain : mangez cela & jurez par votre Fetiche que ce que vous dites eſt vrai, & qu'en cas qu'il ſoit faux, vous voulez que le diable vous emporte dans une heure. Le Negre eut peur & aima mieux s'en aller que de riſquer le paquet à ce prix-là.

Ils celebrent avec beaucoup de magnificence la memoire des avantages & des victoires qu'ils ont emportés ſur leurs ennemis. Le Roi de Fetu avoit gagné une victoire ſur celui d'Acavis & le Seigneur d'Abrambou, dans laquelle il y avoit eu quinze à ſeize mille hommes tués de part & d'autre. Son gendre qui commandoit une partie de l'armée dans cette occaſion, & qui demeuroit ordinairement au village de Cap Corſe, voulut ſolemniſer l'anniverſaire de cette victoire l'année ſuivante d'une maniere éclatante. La Fête commença dès le matin au Cap Corſe; le Prince y fit un Feſtin ſomptueux où ſes ſujets & ſes voiſins furent invités, la bonne chere &

Fête donnée ar le gendre u Roi de ctu.

la joye durerent toute la journée, on n'entendoit que des cris de joye mêlés au ſon de toutes ſortes d'inſtrumens, on ne voyoit de tous côtés que des dances & des exercices de plaiſir. Sur le ſoir le Prince vint à Friderifbourg; le Gouverneur étoit près de ſe mettre à table, lorſqu'on entendit un grand cris qui fut ſuivi dans le moment du ſon des Tambours & des Trompettes d'Ivoire qui précedoient le Prince & ſa compagnie. Ces Trompettes ſont de dents d'Elephant de differentes grandeurs que l'on creuſe avec beaucoup de travail, & auſquelles on ne laiſſe d'épaiſſeur qu'autant qu'il en faut ſelon la diverſité des tons qu'on leur veut faire produire. Si on eſt curieux de voir de ces Trompettes, je ſuis en état de ſatisfaire les curieux. Trompettes d'Ivoire.

Ce Prince étoit précedé d'un Tambour & de vingt Trompettes; il étoit accompagné d'une douzaine de ſes femmes, d'autant d'Officiers & ſuivi de ſoixante eſclaves, deux deſquels portoient de grands boucliers dont ils le couvroient, & deux autres portoient ſes ſabres, ſon arc & ſes fleches. Suite du Prince de Fetu.

Ses femmes étoient couvertes de Pagnes, de Damas & de Taffetas, qui alloient depuis le ſein juſqu'au deſſous des Habillemens des Femmes

genoux, leurs cheveux étoient ornés de menilles d'or, elles avoient aux bras & aux jambes des bracelets & des chaînes de raſſade mêlées de menilles d'ivoire & d'or, ce qui faiſoit un très-bel effet ſur une peau noire & luſtrée.

Habit du Prince.

Le Prince étoit ceint d'une piece de taffetas bleu qui lui paſſoit entre ſes jambes, dont les bouts traînoient à terre devant & derriere; il avoit devant lui un petit ſabre & un bonnet garni de pieces des cranes de ceux qu'il avoit tué, & tout couvert de plumes; il avoit aux bras & aux jambes pluſieurs tours de Menilles d'or, & dans ſes mains deux éventails de crin de cheval fort proprement travaillés.

Bal de guerre.

Après les complimens reciproques que le Prince & le Gouverneur ſe firent, les trompettes firent un concert de fanfares fort bien exécuté, à la fin duquel la ſuite du Prince ſe ſépara, les hommes ſe mirent d'un côté & les femmes de l'autre, ſes eſclaves avec le tambour & les trompettes ſe mirent derriere lui. Cette derniere troupe commença alors un bal de guerre que le ſon des inſtrumens regloit, il dura un quart d'heure, & donna beaucoup de plaiſir aux blancs qui en étoient ſpectateurs.

Le bal fini, le Prince donna ſes deux éventails

éventail à un eſclave, & prit une ſaguaye qu'il faiſoit ſemblant de lancer à ſes femmes. Ces Dames, qui ſe trouverent auſſi armées, faiſoient la même choſe, pendant que les eſclaves le ſerrerent de tous côtés, & s'empreſſoient de le couvrir de leurs boucliers. Bal en forme de combat.

Ce combat ayant duré quelque tems, il mit la main au ſabre & courut à ſes femmes, elles en firent autant; les Officiers, qui juſqu'alors avoient été ſimples ſpectateurs, entrerent dans la mêlée, les eſclaves les ſuivirent, le combat devint general, il ſembloit qu'ils ſe portoient de grands coups, & que l'attention des eſclaves étoit de couvrir la perſonne du Prince, & tous les mouvemens étoient reglés par le ſon des inſtrumens. Tous les acteurs faiſoient voir une vivacité & une juſteſſe merveilleuſe dans tous leurs mouvemens, qui ceſſerent tout d'un coup à un cri que jetterent les joüeurs d'inſtrumens, quand le Prince en donna le ſignal.

Le Gouverneur fit entrer le Prince, ſes femmes & ſes Officiers, dans une ſalle, où il leur fit ſervir une grande collation. Il fit diſtribuer de l'eau de vie au reſte de la troupe; on dit que cette Fête coûta plus de cinq cens marcs d'or au Prince.

rts & me- On voit parmi ces peuples des O
ers. vres habiles, qui ſçavent manier l'
en faire des bijoux très délicats,
charpentiers de canots y réüſſiſſent
faitement bien. Les Marchands qui v
nent trafiquer à bord des vaiſſeaux, n
pour l'ordinaire que deux hommes
les conduire ; l'un à l'avant, l'aut
l'arriere, le Marchand eſt aſſis ſu
petit ſiége au milieu, ayant ſon ſabr
ſon or à côté de lui. Les Marchands
viennent du dedans des terres, ſou
de deux ou trois cens lieuës, ſe ſerv
des Marchands de la côte pour
leurs courtiers, mais il faut qu'ils pay
un droit aux Rois des païs ſur les te
deſquels ils paſſent ; ſouvent les
de la côte exigent d'eux un marc d

Le commerce de l'or étoit autre
bien moindre qu'il ne l'eſt aujourd'
mais il étoit plus avantageux aux
ropéens. Les Negres étoient peu inſtr
de la nature & du prix des Marchan
ſes ; ils le ſont aujourd'hui ; à force
tre trompés, ils ſont devenus habi
il eſt difficile de leur en impoſer,
diſtinguent les teintures auſſi bien
ceux qui les ont faites.

Mais il faut être accoûtumé à leur
niere de traiter, ce ſont des cr ille
on en a l'obligation aux Hollandois,

pour les détacher des Portugais, faiſoient des préſens à ceux qui venoient traiter avec eux. Ces préſens, qu'on appelle *Dache* dans le langage du païs, étoient volontaires, ils ſont devenus neceſſaires à préſent : ſi un marché n'eſt pas accompagné d'un préſent, c'eſt en vain qu'on prétend traiter avec eux. C'eſt aux Européens à prendre leurs meſures là-deſſus, & à faire enſorte que les préſens ne leur tournent pas à perte.

Les Negres qui ſortent de leurs caſes pour aller trafiquer, obſervent une plaiſante ſuperſtition, s'ils éternuent en ſortant de chez eux & que le hazard leur faſſe tourner la tête du côté droit, qu'ils appelle *Eninfan*, ils regardent ce jour là comme heureux & hazardent tous leurs biens. Si au contraire ils tournent la tête du côte gauche qu'ils nomment *Abincon*, ils rentrent chez eux, & n'en ſortent plus le reſte du jour quand même il y auroit une apparence certaine d'un profit extraordinaire.

Superſtition des Marchands Negres.

La pêche eſt un de leurs exercices le plus ordinaire. Ils y ſont très habiles, ils ne ſont que deux dans chaque canot, l'un qui le gouverne & l'autre qui pêche ; ils ont un ſoin extrême de leurs canots, ils les peignent & les enjolivent le plus qu'ils peuvent : ſur toutes cho-

Propreté de leurs canots de pêche.

ſes ils ont ſoin d'y appliquer une Fétiche qui ſoit des meilleures, & qui puiſſe les préſerver du naufrage & leur porter bonheur dans leur travail. Leurs canots ſont fort legers, les deux hommes qui s'en ſervent les portent aiſément ſur leurs épaules dès qu'ils les ont mis à terre dans une eſpece de halle deſtinée à cela, afin qu'ils ne ſoient point expoſés à la pluye ni à l'ardeur du Soleil. Le vent de terre les pouſſe tous les matins au large, & le vent du large les reporte à terre après midi.

Les uns ſe ſervent d'hameçons qu'ils mettent juſqu'au nombre de quinze ou vingt à une même ligne ; d'autres ſe ſervent de filets. Cette derniere maniere eſt plus d'uſage dans les rivieres & ſur les lacs que dans la mer ; ils pêchent auſſi à la main, ſur tout lors qu'elle eſt noire. Ils ſe ſervent de torches ou de flambeaux de paille de ris enduits d'huile de Palme ou de Raiſine, compoſés d'éclats de bois gras & gommeux dont ils en ont de pluſieurs eſpeces. Celui qui ſoutient le canot avec ſa pagaye, tient en même tems le flambeau ; les poiſſons viennent joüer à la lumiere & quand ils ſont aſſez proches du flambeau le pêcheur les enleve avec un filet comme une poche étendu autour d'un cercle

qui eſt au bout d'une perche. Il y en a d'autres qui pêchent de la même maniere au bord de la mer étant dans l'eau juſqu'à l'eſtomach.

Les Rois ou Seigneurs des lieux maritimes ont des Bureaux ſur les bords de la côte qui leur appartiennent, où ils obligent les marchands qui ont traité à bord des Vaiſſeaux, de porter toutes les marchandiſes qu'ils ont achetées; & comme il n'y a point de tarif pour ces droits, c'eſt aux commis à en tirer le plus qu'ils peuvent, & aux marchands à payer le moins qu'il leur eſt poſſible. Les marchands étrangers en ſont quittes pour l'ordinaire pour un marc d'or pour tous droits d'entrée, de ſortie & de paſſage. Les ſujets du Prince ne payent que quand l'achat qu'ils ont fait ne paſſe pas deux onces d'or. Droits Rois.

A l'égard du poiſſon, le droit que les Rois prennent eſt deſtiné pour leur table & pour la nourriture de leur maiſon, c'eſt au Receveur à l'envoyer tous les jours au Roi. Les pêcheurs n'oſent en faire la moindre diſpoſition qu'après qu'ils ont payé les droits ſous peine d'une groſſe amende, & même de punition corporelle. Dès qu'ils arrivent, ils portent tout leur poiſſon au Bureau. Le Receveur en fait emplir une meſure à

peu près de la grandeur d'un quart de boiſſeau qu'il donne franche de tout droit aux pêcheurs. Le reſte eſt partagé en cinq p.rties, dont une appartient au Roi, & les quatre autres aux pêcheurs.

Les Negres n'aiment leurs Princes qu'autant qu'ils les voyent juſtes & liberaux, qu'ils ſont portés à la magnificence, & qu'ils donnent des Fêtes & des Feſtins à leurs grands Seigneurs & à leurs peuples. Car quoique tous les Negres ſoient naturellement avares & avides du gain, ils n'aiment pourtant pas ceux qui leur reſſemblent. C'eſt pourquoi ils ne ſçauroient ſouffrir les Hollandois, dont la lezine les choque extrêmement. Ils aiment au contraire les François & les Anglois, parce qu'ils font les choſes de meilleure grace, & ſe repentent d'avoir aidé à chaſſer les Portugais, qui, à leur hauteur près, ne laiſſoient pas de faire mieux les choſes que les Hollandois.

Roi de Fetu. Le Roi de Fetu eſt ſans contredit le plus puiſſant de la côte d'Or, ſa Cour eſt belle & nombreuſe. Quand il n'a point de guerre & qu'il a donné audience à ſes ſujets & jugé leurs differens, ce qu'il fait d'une maniere ſommaire & ſans appel, il paſſe une partie

du jour dans une ſalle fraiche de ſon Palais à boire & à ſe divertir avec ſes courtiſans. Sur le ſoir les femmes viennent l'habiller & l'ajuſter de colliers d'or & de menilles. Il change ſouvent d'habits, ce ſont d'ordinaire ſes ſujets qui lui en font preſent, & qui achetent pour cela les plus belles étoffes des Européens. Ainſi paré il ſe met dans un fauteuil à la porte de ſon Palais, & donne audience à ceux qui ſe preſentent.

Il a des eſclaves qui le ſervent, & des ſoldats qui font la garde aux portes de ſon Palais. Il y a peu de Princes au monde plus abſolus que lui; ſa volonté eſt dans une infinité de choſes la regle de ſa conduite, & pourvû qu'il ſoit liberal & qu'il n'ait pas la reputation de ne penſer qu'à amaſſer de l'or, on peut dire qu'il eſt heureux.

Le nombre de ſes femmes n'eſt point limité, il en a tant qu'il veut, elles demeurent dans des appartemens ſeparés autour du ſien, il mange quelquefois avec elles, mais fort rarement. Ces Dames n'ont d'autre ſoin que celui de lui plaire, de le laver, de le peigner, de l'ajuſter, de le divertir. Lui de ſon côté les entretient magnifiquement; elles ſont quelquefois ſi chargées d'or, que c'eſt une merveille com- Femmes du Roi.

ment elles ne ſuccombent pas ſous le poids. Elles ne ſortent jamais à pied, elles ſont toûjours portées par des eſclaves.

Enfans du Roi.

Les enfans du Roi ſont nourris & élevés aux depens d l'Etat; ils ont des eſclaves pour les porter, un Tambour & des Trompettes qui les accompagnent, & c'eſt en cela particulierement qu'ils ſont diſtingués de tous les autres. Quand ils ſont en âge d'exercer des charges, ils ont ſans contredit les plus belles & les plus lucratives. Ce ſont eux que leur pere donne en ôtage aux Européens, ou aux Rois Negres quand il eſt obligé de leur en donner. Cette eſpece de néceſſité apprend à ces Princes la maniere de vivre des étrangers, & comment il faut gouverner. Ils ſont heureux pendant la vie de leur pere, mais dès qu'il eſt mort, leur bonheur s'évanoüit, & à moins qu'ils n'ayent amaſſé du bien, qu'ils ne l'ayent mis à couvert & qu'ils ne ſoyent honnêtes gens, ils ſont beaucoup moins eſtimés que le reſte du peuple.

Lorſque le Roi vient à mourir, tout le peuple en temoigne ſes regrets par des chanſons lugubres & des cris épouvantables. On lave le cadavre, on l'habille magnifiquement, on l'expoſe en public,

& on lui ſert à manger aux heures ordinaires comme s'il étoit vivant.

Quand le cadavre commence à ſe corrompre, quatre eſclaves l'emportent ſans ceremonie, & le vont enterrer dans un bois; ils ne diſent jamais le lieu où ils l'ont placé. Si quelqu'une des femmes du Roi défunt les ſuivent, ils les tuent & les enterrent avec lui. Ils mettent dans la même foſſe ſes Fetiches, ſes hardes, ſes armes, les choſes qu'il aimoit le plus quand il vivoit, des vivres & des boiſſons, & quand ils ont bien couvert la foſſe, ils reviennent au Palais, ſe mettent à genoux à la porte ſans rien dire, tendent le col afin qu'on les tuë & qu'ils aillent ainſi ſervir leur maître en l'autre monde, étant perſuadés qu'il les recompenſera de leur fidelité, en leur donnant les plus belles charges de ſes Etats. Enterrement du Roi.

Pendant que les eſclaves ſont occupés à enterrer le Roi, le peuple fait une boucherie cruelle de tous ceux qu'on s'imagine lui pouvoir rendre ſervice en l'autre monde. On a vû des Rois qui avoient gagné les cœurs de leurs ſujets être accompagnés de quatre ou cinq cens perſonnes de tout âge & de tout ſexe, qu'on égorgeoit à leur honneur. Cette coutume barbare eſt preſque par

dans la côte de Guinée; il y a du plus & du moins, nous le verrons dans la suite.

Les funerailles achevées, les Capitaines élevent sur le trône le plus proche parent du défunt, son frere ou son neveu du côté de sa sœur, à l'exclusion de ses enfans. Nous en avons dit la raison en plus d'un endroit. On le met en possession du Palais & de toutes les richesses du défunt, & le peuple passe dans ce moment de l'excès de la tristesse à l'excès de la joye. On n'entend de tous côtés que des chansons accompagnées du son des instrumens, on ne voit que des danses. Le nouveau Roi fait un festin à tout le monde qui dure quatre ou cinq jours: il y convie les Rois ses voisins & les Princes qui se trouvent dans ses Etats: il prend de nouvelles Fetiches, leur fait des sacrifices, & on marque ce jour afin d'en celebrer la memoire tous les ans.

C'est alors que les enfans du Roi défunt sentent la misere de leur condition. S'ils n'ont rien amassé du vivant de leur pere, ils se trouvent reduits aux dernieres extremités: on en a vû se donner pour esclaves pour ne pas mourir de faim. Il est pourtant vrai qu'il n'y a que ceux qui ont abusé de leur pouvoir pendant

la vie de leur pere, qui ont maltraité les peuples, qui ſe ſont faits des ennemis, & qui ont été des diſſipateurs, qui tombent dans cet abime de miſere.

Pour l'ordinaire, le Roi nouvellement élu leur rend les biens que leur pere avoit avant que de monter ſur le trône. Il leur donne des eſclaves, il les confirme quelquefois dans les charges qu'ils exerçoient, s'ils ſont honnêtes gens.

A l'égard des femmes du Prince défunt, le nouveau Roi en a ſoin; il leur donne dequoi vivre, du moins juſqu'à ce qu'elles ayent trouvé à ſe marier avec quelque Seigneur. Femmes Roi défu

Ceux qui n'ont jamais vû des Negres que dans l'état d'eſclaves, s'imaginent qu'ils ont tous la même baſſeſſe de cœur, les mêmes inclinations, ils ſe trompent. J'ai fait voir le contraire dans mon Afrique Occidentale. Les Negres de Guinée ne cedent point à ceux du Senegal, ils font une eſtime particuliere de la Nobleſſe, & quand ils ne l'ont pas heritée de leurs ancêtres, ils font tout ce qu'on fait dans les autres païs pour meriter ce titre.

Il y a differentes claſſes de Nobles, ceux qui le ſont par leur naiſſance, ceux que les emplois anobliſſent, & enfin, Differe claſſes d Nobleſſe.

ceux qui acheptent la nobleſſe comme on fait à Veniſe argent comptant, ou comme on le pratique en bien d'autres endroits, en achetant des charges qui apportent la nobleſſe avec elles, ou quand les grandes actions qu'on a faites à la guerre ou quelque ſervice ſignalé à l'Etat, merite que le Roi faſſe aſſembler tous ſes Capitaines, ſes Officiers & tous les Nobles, & déclare en leur préſence qu'il éleve un tel à la dignité de Noble, à cauſe de telles & telles actions d'une valeur extraordinaire qu'il a faite.

Dès que cet oracle eſt ſorti de la bouche du Roi, le nouveau Noble eſt emmené par les anciens Nobles qui ſont ſes amis, ou par quelques Officiers de la Maiſon du Roi, aux pieds du Prince; il ſe proſterne à terre, prend de la pouſſiere qu'il ſe jette ſur la tête & ſur le dos, & dans cet état il fait ſes remercimens au Roi. Le Prince lui dit en peu de mots quel eſt l'état auquel il l'éleve, l'exhorte à ne rien faire d'indigne de ſa condition, lui fait préſent d'un tambour & de quelques trompettes d'ivoire, lui permet, comme aux autres Nobles, de commercer avec les blancs & dans tout le Royaume & au-delà, d'acheter & de vendre des eſclaves, & autres privileges.

Le nouveau Noble ayant encore remercié le Roi, eſt élevé par des eſclaves, qui le mettent ſur leurs épaules, & qui le promenent par tout le village avec des tambours & des trompettes. Ses femmes chantent & danſent devant lui, & ſont accompagnées de toutes leurs parentes, amies & voiſines, qui font un tintamare, dont le premier effet ſeroit de rendre ſourd le nouveau Noble, s'il étoit un peu moins accoûtumé à de ſemblables bruits.

Feſtins d'un nouveau Noble.

Il arrive enfin à ſa maiſon, on le porte dans une loge de feüillages qu'on a eu ſoin de conſtruire, & il donne un grand repas à tous les Officiers du Roi qui l'ont accompagnés & à tous les Nobles qui ſe ſont trouvés à la cérémonie; ce repas, avec quantité de divertiſſemens qui en ſont inſéparables, dure trois ou quatre jours, dont le dernier eſt pour le peuple un jour de réjoüiſſance. Le nouveau Noble fait tuer & cuire un bœuf, qu'il abandonne au peuple avec une quantité de vin de Palme ſuffiſante pour les enyvrer tous.

Il y a de ces receptions qui ont coûté aux nouveaux Nobles plus de deux cens marcs d'or, & il eſt arrivé aſſez ſouvent qu'un particulier qui étoit très-riche avant d'avoir acheté ou obtenu la No-

bleſſe, ſe trouvoit dans la miſere après en avoir été décoré.

Privilege de Marchand à a Noblesſe de Guinée.

Ce qu'il y a de bon dans cette Nobleſſe, c'eſt qu'à l'exemple des gens bien ſages dont les François ſont voiſins, qu'ils imitent en bien des choſes ſouvent mauvaiſes ou indifferentes, & qu'ils n'imitent point dans le commerce qu'ils font, qui les ſoûtient, qui les enrichit, & qui les rend redoutables à tout le monde; ce qu'il y a de bon, dis-je, dans la Nobleſſe de Guinée, c'eſt qu'elle acquiert à ceux qui en ſont revêtus, le privilege excluſif d'acheter & de vendre des eſclaves, qui eſt, comme tout le monde ſçait, le meilleur commerce qu'on puiſſe faire avec les Européens.

Il y auroit bien des choſes à dire à la louange de ce privilege de Marchand, mais je perdrois mon tems à vouloir perſuader mes compatriotes, & je crains cette perte plus que toutes les autres.

Pretextes de leurs Guerres.

C'eſt aux Nobles que les Rois donnent les premieres charges de la guerre. Il eſt rare, malgré les ſoins que ſe donnent les Européens, que ces peuples ſoient longtems en paix. Ils ſont fieres & intereſſés. La fierté leur fournit, quand ils veulent, des pretextes pour declarer la guerre à leurs voins; l'avarice & le deſir de faire des eſclaves, afin d'avoir de

quoi acheter des marchandiſes d'Europe en eſt ſouvent la plus veritable raiſon.

Quand donc un Prince a une raiſon ou un pretexte de declarer la guerre, il fait aſſembler chez lui ſes Capitaines, ſes Officiers & ſes Nobles; il leur dit les raiſons qu'il a de ſe plaindre d'un tel Roi ou Prince. Il exagere le tort & les injures qu'il en a reçû, il conclud à la guerre, les exhorte à ſe ſouvenir d'eux mêmes, à ſoutenir la haute reputation de bravoure où ils ſont dans toute l'Afrique, leur promet la victoire de la part de ſes Fetiches, & les aſſure que le butin qu'ils feront ſera très-conſiderable.

La guerre eſt auſſi-tôt reſoluë; on envoye la denoncer à l'ennemi par un Heraut, & on lui marque en même tems le jour, le lieu & l'heure du combat.

Chaque Capitaine, Officier ou Noble a ſoin de s'armer, & de ſe faire accompagner par ſes eſclaves armés. Le reſte du peuple s'arme auſſi & ſe rend ſous ſes chefs.

Ceux qui ont été aſſez braves pour avoir tué des ennemis dans les guerres précedentes, paroiſſent ſur les rangs avec des caſques compoſés en partie des cranes de ceux qu'ils ont tué. Les autres en font des peaux de Lion, de

Tigres, de Crocodilles qu'ils chargent de plumes quand ils en peuvent avoir. Ils portent au bras gauche un grand bouclier de peau de Tigre ou de Bœuf, une longue ſaguaye à la main gauche, ſans autre vetement qu'un petit linge devant eux pour cacher leur nudité, & pour n'être point embaraſſés pendant le combat. Ils ont leurs ſabres devant eux & leurs grands couteaux au côté.

Leurs eſclaves armés d'arcs, de fleches & de coutelas, marchent à leurs côtés & derriere eux. Le peuple eſt armé de haches & de ſabres; tous ceux qui ont des fuſils ſe mettent aux premiers rangs. Ils ne font que deux lignes ſelon l'étenduë du terrain & ſa figure, & combattent tous à la fois, de maniere que ſi elles ſont une fois rompuës, il n'y a plus de ſecours à eſperer; ce n'eſt plus qu'une fuite précipitée ou un maſſacre.

Dès que les armées ſont en preſence, elles pouſſent des heurlemens affreux, après quoi elles ſe dardent leurs ſaguayes avec beaucoup de juſteſſe, les boucliers parent la plus grande partie des coups. Les fleches volent de tous côtés & tombant ſur ces corps nuds, elles font une terrible execution, particulierement ſur ceux qui n'ont point de bouclier. Les cris

cris des combatans, le ſon des Tambours & des Trompettes & les bleſſures leur font mettre le ſabre & le couteau à la main, & c'eſt pour lors qu'ils s'acharnent les uns ſur les autres, & que le combat devient une veritable boucherie. Ils ſont encore excités à la vengeance par les femmes & les enfans qui les ont ſuivis, qui bien loin de s'affliger de la mort ou des bleſſures de leurs plus proches, ne ceſſent d'exciter ceux qui combattent encore à la vengeance.

On ne ſçait ce que c'eſt de faire une retraite honorable & en bonne poſture. Le carnage ne ceſſe que par la défaite entiere d'un parti; on ceſſe alors de tuer, & l'on s'occupe à faire des priſonniers, ce qui eſt le plus ſouvent la fin de la guerre.

Ces priſonniers tels qu'ils puiſſent être ne peuvent jamais recouvrer leur liberté. Il eſt tres-rare que des Rois ſe ſoient laiſſé prendre, tous leurs ſujets ſe laiſſeroient plûtôt hacher en pieces que de le ſouffrir. Il en eſt demeuré ſouvent ſur le champ de bataille, & pour lors leurs ſujets font les derniers efforts pour emporter leurs corps; mais ſi un Prince avoit le malheur d'être pris, il aimeroit mieux ſe poignarder lui même, que de paroître comme un eſclave en la pre-

ſence de ſon vainqueur. Auſſi bien eſt il cenſé mort au monde dès qu'il eſt pris. Tout l'or de ſes Etats, en offrit-il gros comme une montagne, ne le ſauveroit pas de la mort, ou d'être vendu aux Européens pour être tranſporté hors d'Afrique avec aſſurance qu'il n'y reviendra jamais. Pour les autres priſonniers ils ſont vendus ſur le champ aux Européens, étampés à leurs marques & tranſportés à l'Amerique.

Il eſt rare que leurs guerres durent plus d'une campagne, & leur campagne plus de trois ou quatre jours. On a pourtant vû les Rois de Fetu, du petit Acavis & le Seigneur d'Abrambou engagés dans une guerre ſi opiniâtre, que tous les Européens établis ſur leurs terres & aux environs, eurent toutes les peines imaginables de les obliger à la paix, après quatre années d'une guerre qui avoit conſommé plus de ſoixante mille hommes, reduit tout le païs en friche & annéanti tout le commerce.

Ils ſe laſſerent à la fin, & les Européens s'en étant mêlés, ils donnerent les mains à une paix qu'ils ſouhaitoient tous, dont ils avoient tous également beſoin, mais dont perſonne ne vouloit faire les premieres démarches.

Les Europeens, qui avoient beſoin

du commerce autant qu'eux, les y diſpoſerent, ils furent les Plenipotentiaires de cette paix, ils les firent convenir de leurs faits & du jour marqué pour la ceremonie auſſi-bien que du lieu.

Ceremonie d'une paix.

On choiſit pour cela une plaine qui étoit ſur les frontieres des Eſtats qui étoient en guerre. Chaque parti s'y rendit armé comme pour une bataille. Ils firent apporter leurs Fetiches, les Marabous s'y trouverent, les chefs jurerent ſur les Fetiches de ne ſe plus vouloir de mal, d'oublier tout le paſſé; & pour ſûreté de leurs promeſſes, ils ſe donnerent reciproquement des ôtages. Ce ſont ordinairement les fils de Roi qui en ſervent, ou à leur défaut les principaux des païs, mais on ne parle jamais ni de rendre les priſonniers ni d'aucun dédommagement. On ſeroit bien en peine ſi on en vouloit venir là; on compte un homme comme mort dès qu'il eſt pris, & il l'eſt effectivement pour ſon païs & pour ſa famille, puiſque la premiere choſe que font les vainqueurs, c'eſt de vendre leurs priſonnier aux Européens, qui les étampent à leurs marques & les envoyent pour eſclaves à l'Amerique.

Auſſi tôt que les ſermens ſont faits, les tambours & les trompettes ſe font entendre de tous côtés, on quitte les ar-

mes, on ſe mêle, on s'embraſſe, on boit & on mange les uns avec les autres. La journée ſe paſſe en danſes & en chanſons, & le négoce recommence comme ſi on avoit toûjours été en pleine paix.

Ces peuples ſont féroces dans leur maniere de faire la guerre; ſi l'avarice ne les portoit pas à faire des priſonniers pour les vendre, leur fureur les empêcheroit de faire quartier à perſonne, ils tuëroient tout ſans diſtinction d'âge ni de ſexe. Il y en a dont la rage va juſqu'à cet excès, que de manger ſur le champ de bataille le corps de ceux qu'ils ont tué, ſans le faire cuire comme les autres viandes, ſe contentant de les faire un peu griller ſur les charbons. Ceux qui ne ſe raſſaſient pas de cette inhumaine viande ne manquent pas d'emporter les têtes de ceux qu'ils ont tués, ils ſe ſervent des crânes pour faire des caſques, & ils ornent les portes de leurs maiſons des machoires des vaincus. C'eſt le premier pas que les roturiers doivent faire pour acquerir la Nobleſſe. Une porte bien tapiſſée de machoires d'hommes, un particulier qui a un ou pluſieurs caſques de crânes humains, n'a plus qu'à amaſſer dequoi faire les frais de ſa reception, il eſt ſûr que le Roi & ſon Conſeil ne lui refuſeront pas la qualité de Noble & de Marchands d'eſclaves.

Une choſe qui marque leur caractere barbare, c'eſt l'inhumanité qu'ils exercent à l'endroit de leurs bleſſés & de leurs malades. Ils les abandonnent abſolument, les enfans abandonnent leurs peres, les femmes, leurs maris, il faut qu'ils periſſent. Il n'y a que ceux qui ſont voiſins des établiſſemens des Européens qui peuvent eſperer du ſecours, quand ils ſe ſont faits des amis ou qu'ils ont dequoi payer les eſculapes blancs. Il eſt vrai qu'ils ſont d'un temperamment qui a des reſources infinies; ils ſont ſanguins, patiens, robuſtes, courageux, les operations les plus douloureuſes ne leur font pas faire une grimace. Ils prenent ſans répugnance les remedes les plus dégoutans, & la nature aide d'une maniere ſinguliere les remedes qu'on leur applique. Sont-ils gueris, ils ne ſe ſouviennent plus qu'on les a abandonnés, ils reçoivent leurs femmes, leurs enfans, leurs amis, leurs voiſins, comme s'ils en avoient reçûs tous les ſervices qu'ils en devoient exiger ou attendre. Eſt-ce grandeur d'ame ou inſenſibilité?

Leur dure pour les bleſſés & pour les malades

S'ils ſe ſentent trop chargés de ſang, ils ſe percent ſans façon d'un couteau en quelque endroit du corps, & laiſſe ſaigner la playe tant qu'ils jugent à propos; après quoi, ils la lavent d'eau fraiche,

Remede Negres.

la bandent avec un morceau de pagne, & voilà la ſaignée faite.

Quand ils ont mal à la tête, ils ſe la ſerrent avec une corde le plus fort qu'ils peuvent. Ils ſerrent de même le ventre quand ils ont la colique, les ligatures ſont parmi eux des remedes preſque univerſels. Ils ſe baignent dans le friſſon & dans le chaud de la fievre. & quoiqu'ils ayent chez eux une infinité de ſimples & de baumes ou de raiſines, dont il pourroient tirer des remedes excellens, ils ſont ſi groſſiers ou ſi indolens, qu'ils n'y penſent ſeulement pas. Nos ſauvages de l'Amerique, tous ſauvages qu'ils ſont, ſont infiniment mieux inſtruits qu'eux. Ils ont des ſimples ſpecifiques dont ils connoiſſent la vertu, & dont ils ſçavent faire l'application, & ſans tout cet étalage d'ordonnances, de rebes, de mules, de barbes & de parchemins ſcellés, ils guériſſent quand l'heure de la mort n'eſt pas ſonnée. C'eſt tout ce que peuvent faire nos plus habiles Medecins.

J'ai rapporté quelques remedes pratiqués par les Negres du Senegal, qui font voir qu'ils ont profité du voiſinage des Maures, chez qui la medecine ou la charlatanerie a pris autrefois naiſſance.

Malgré la connoiſſance des Negres de la côte de Guinée, on y remar-

que une juſtice diſtributive & coërcitive. Il eſt vrai qu'il faut que les crimes ſoient bien conſiderables pour faire condamner un criminel à la mort; elle y vient pourtant pour certains crimes, & ſurtout pour l'adultere avec la premiere femme des Rois & des grands Seigneurs. Pour les autres femmes, on en eſt quitte pour une amende, qui eſt plus ou moins grande ſelon la qualité des parties, ou ſelon que l'on a eu ſoin de diſpoſer l'oreille & la langue du Juge. Chacun plaide ſa cauſe ſoi même; ſi les épices ſont payées graſſement & d'avance, il eſt certain que les raiſons font tout un autre effet ſur l'eſprit des Juges qui ſont pour l'ordinaire, ou le Roi même quand les choſes en vallent la peine, ou les Capitaines des Villages. Si un accuſé eſt condamné à une amende, il faut qu'il la paye ſur le champ; ſinon, il eſt vendu comme eſclave, ſans jamais pouvoir ſe racheter. Si le coupable eſt en fuite, ſes parens ſont obligés de payer pour lui, à moins qu'ils n'abandonnent le païs pour toûjours, & avec perte de tout ce qu'ils y ont.

Juſtice des Negres.

Dès que l'accuſé eſt jugé à mort, on lui bande les yeux, ſur le champ on le conduit hors du village, on le perce d'une ſaguaye, & on lui coupe la tête,

qu'on attache aux branches d'un arbre, le corps coupé en morceaux eſt jetté çà & là dans les champs pour ſervir de pâture aux bêtes.

On voit, dans cette maniere de bander les yeux d'un criminel dès qu'il eſt condamné à mort, de le conduire hors du village, pour l'exécuter, de ſuſpendre ſa tête pour ſervir d'exemple, & de refuſer la ſepulture aux corps des executés, une image de ce qui s'eſt pratiqué il y a bien des ſiecles, & de ce qui ſe pratique encore aujourd'hui dans beaucoup d'endroits. Il y a bien des reflexions à faire ſur cela & ſur bien d'autres choſes que j'ai marqué & que je marquerai dans la ſuite de cette Relation. Je les abandonne aux Lecteurs.

Maniere de ſerment & peine de l'accuſateur.

On permet dans certains cas à un accuſé de ſe purger par ſerment, ce qu'il fait en buvant & mangeant ſa Fetiche, c'eſt à-dire en mêlant quelque raclure de ſa Fetiche dans ce qu'il boit & mange en preſence du Juge & de ſon accuſateur. S'il ne meurt pas dans les vingt-quatre heures, il eſt ſenſé innocent, & ſon accuſateur eſt condamné à une groſſe amende envers le Roi; mais quand il y a pluſieurs témoins contre un accuſé, il n'eſt point reçû au ſerment ſur ſa Fetiche.

On

On ne connoît point encore en ce païs les Huiſſiers, Sergens, Apparitеurs & autres vermines qui rongent le genre humain, non plus que les Avocats & Procureurs, Greffiers & autres ſemblables peſtes. Dans les affaires civiles une Partie cite l'autre devant le Capitaine qui eſt en même tems Gouverneur & Juge du Village : le Demandeur parle le premier, le Défendeur répond. S'il y a des repliques à faire, elles ſe font par les Parties ſommairement, l'une après l'autre ſans s'interrompre. Le Juge prononce, il n'y a ni Appel ni Requête civile, & le Jugement eſt éxécuté ſur le champ. Il faut payer ſans déplacer, autrement le debiteur eſt vendu comme eſclave, & on n'en parle plus.

Il arrive quelquefois que la haine qu'ils ont tous les uns contre les autres les porte à ſe battre en duel en ſortant d'une affaire civile & ſouvent de fort peu de conſequence. Ils prennent chacun trois ou quatre ſeconds ; s'il en demeure quelqu'un ſur la place, il faut que les autres quittent le païs, à moins qu'ils ne ſoient en état de payer une groſſe amende au Roi, qui en ce cas leur fait grace pour le ſang qui a été répandu. Les Parens des morts ne ſont plus en droit de les citer en Juſtice pour cela ;

mais ils ne manquent gueres de s'en venger par le poiſon ou autres vòïes cachées. On a vû des Negres qui ont payé au Roi juſqu'à 170. marcs d'or d'amende.

Il n'y a point de Procès en ce païs-là pour les Succeſſions ni pour les partages; en voici la raiſon, elle eſt des plus barbares. Les femmes & les enfans ſont exclus des biens de leurs Peres & de leurs Maris. Un homme riche meurt, ſes femmes & ſes enfans n'ont pour tout bien que leur maiſon. Le plus proche Parent s'empare des eſclaves, des meubles & des marchandiſes du défunt. De-là viennent les haines qu'ils ont les uns contre les autres, & même les enfans contre leurs Peres, à moins que de leur vivant ils ne les mettent en état de ne pas craindre d'être réduits à la mendicité.

Pour les femmes, ſi elles ſont encore jeunes, elles ſe proſtituent ou ſe mettent au ſervice des Nobles, qui étant tous Marchands ſont auſſi les plus riches.

Toutes les Terres appartiennent au Roi, les Sujets n'ont en propre que le ſol de leurs maiſons. Ils ne ſçavent ce que c'eſt que jardinage, du moins ceux qui demeurent à quelque diſtance du bord de la mer: car ceux qui en ſont à quelque diſtance cultivent avec ſoin le

figuiers d'Inde qu'on appelle Bachounes, les Bananiers, les Ananas, les Patates, les Ignames, les Pois dont il y a de plusieurs especes. Ils apportent ces denrées aux Marchez, & remportent de l'or ou des marchandises d'Europe.

Lorsque le tems des semailles approche, tous les Habitans d'un Village vont trouver le Receveur des Droits du Roi, & lui demandent la permission de semer les Terres, ils l'obtiennent aisément, lui & son Maître y sont interessés.

Ils commencent par arracher tous les halliers qui sont venus depuis la derniere recolte; ils labourent ensuite les Terres avec de petites bêches comme nous labourons nos jardins, & après les avoir laissé reposer deux jours, ils font un second labour après lequel ils sement leurs grains, c'est-à-dire, le ris, le millet, & le mahis ou bled de Turquie.

Ils commencent toûjours leurs semailles par celles qu'ils sont obligés de faire pour le Roi, ils font ensuite celles du Gouverneur & les leurs les dernieres.

Lorsqu'ils ont achevé de semer ils amassent à un coin du champ tous les halliers qu'ils ont arrachés, ils y mettent le feu, ils répandent autour du vin de Palme à l'honneur de leurs Fetiches, & pas-

ſent la nuit à dancer, à boire, & à chanter; afin d'obtenir de ces divinités abſurdes une abondante recolte.

Tous ces grains germent & pouſſent hors de terre en moins de huit jours & ſont mûrs en trois mois.

Ils ne manquent pas d'aller porter au Receveur du Roi dès qu'ils ont fait leur recolte ce qui eſt dû au Prince. Ils le païent en or qui eſt porté au treſor Royal. Ces Droits ſont peu conſiderables.

Ils choiſiſſent des côteaux pour ſemer le mahis. Ce grain veut une bonne terre franche & qui ne ſoit point noïée. Le ris au contraire & le millet demandent des endroits bas & humides; plus le ris a le pied dans l'eau, plus il croît & devient gros. Ils n'entendent rien à faire leur pain, le couſcous du ſenegal eſt infiniment meilleur que le pain qu'ils font de ces eſpeces de grains, & les Indiens de l'Amerique qui font du pain de mahis le font auſſi bon & auſſi leger qu'on le puiſſe faire, au lieu que celui de Guinée eſt peſant, mal cuit, mal paîtrit, & il faut y être accoûtumé de longue main pour n'en être pas bien incommodé.

Ce que cette côte a de bon, c'eſt l'or qu'elle produit; celui d'Axime eſt le meilleur. Il eſt du titre de 22. & 23. carats.

Celui d'Akara eſt un peu moindre. Celui d'Acanis eſt encore au-deſſous ; & celui de Fetu le moindre de tous.

L'or d'Axime eſt tout en poudre. On le trouve par le lavage dans les ſables de la riviere & des ruiſſeaux qui viennent des montagnes. Il eſt certain que ſi on foüilloit dans ces montagnes on y trouveroit de très riches mines. Les Negres n'en recüeillent que la ſuperficie & pour ainſi dire la poüſſiere que les pluïes emportent avec elles, & que leur peſanteur fait tomber au fond où on le trouve mêlé avec le ſable & la terre.

L'or d'Akara vient de la montagne de Tafou. Elle eſt à trente lieuës de la côte. Les mines qui y ſont appartiennent au Roi qui permet à tout le monde d'y creuſer, pourvû qu'on lui donne la moitié de ce qu'on retire. Il a devant ſa porte un morceau d'or pur qu'on a tiré d'une de ces montagnes. Il eſt maſſif, pur & plus gros qu'un muid. Il ſert de grande Fetiche à tout le Païs. C'eſt une riche Idole. On auroit bien des égards pour elle dans bien d'autres Païs qu'en Guinée ; & excepté le culte, elle auroit lieu d'être contente du cas qu'on feroit d'elle.

Les Fetiches des Royaumes de Fetu & du petit Acanis ſont des tonnes d'or

qui ſont à la porte des maiſons de ces deux Princes, mais elles ne ſont pas ſi groſſes que celles d'Akara & l'or n'eſt que de 20. à 21. carats.

Le General de Friderisbourg avoit un grain d'or qui peſoit un peu plus de dix-ſept marcs.

Les Negres ne connoiſſoient pas toute la valeur de l'or dans le tems que nos anciens Normands étoient établis dans le Païs. Ils avoient eu la prudence de ne pas découvrir la valeur des treſors dont les naturels du Païs étoient les dépoſitaires. Selon les apparences c'étoit de crainte que la cupidité ne s'emparât de leurs cœurs, & que n'étant pas éclairés comme eux des lumieres de la foy, ils ne ſe portaſſent à en faire un uſage pernicieux. Les Portugais qui vinrent après les Normands n'eurent pas moins de prudence & de diſcretion. Ceux qui gâterent tout, & qui ouvrirent les yeux aux Negres furent les Hollandois. Dans le deſſein de nuire aux Portugais, & d'occuper leurs poſtes, ils mirent l'or à un prix où il n'avoit jamais été porté. Les Portugais pour ne pas demeurer en reſte pouſſerent la fotiſe encore plus loin, & endoctrinerent ſi bien les Negres, qu'ils leur apprirent enfin toute la valeur de ce metail.

Ce qu'ils ont appris depuis, mais dont il eſt bon d'ignorer la la cauſe, c'eſt le mêlange du cuivre avec l'or. Ils y ſont devenus de grands maîtres & le falſifient à merveille. Il eſt vrai qu'on y prend garde, & avec raiſon. J'en ai parlé dans un autre lieu & de la peine qu'on fait ſouffrir à ceux que l'on ſurprend en cette faute; mais il faut pour cela que la traite ſe faſſe à bord des vaiſſeaux ou dans les Fortereſſes, car autrement on ne ſeroit pas maître de la leur faire porter.

Il ſe trouve parmi les Negres des ouvriers habiles à manier l'or. Ils font des bijoux de pluſieurs eſpeces. Le Roi de Fetu a un caſque & une cuiraſſe d'or d'un très-beau travail. Il a auſſi des pots & d'autres vaſes imités de ceux qu'ils ont vûs chez les Européens que l'on auroit de la peine à mieux faire. En voilà aſſez pour la côte d'or.

Fin du Tome Premier.